

**Observations sur les effets des vapeurs méphitiques dans l'homme, sur les noyés, sur les enfans qui paroissent morts en naissant, et sur la rage / Avec un précis du traitement le mieux eprouve en pareils cas.**

**Contributors**

Portal, Antoine, 1742-1832

**Publication/Creation**

Paris : De l'Imprimerie Royale, 1787.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/g6zceatc>

**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>







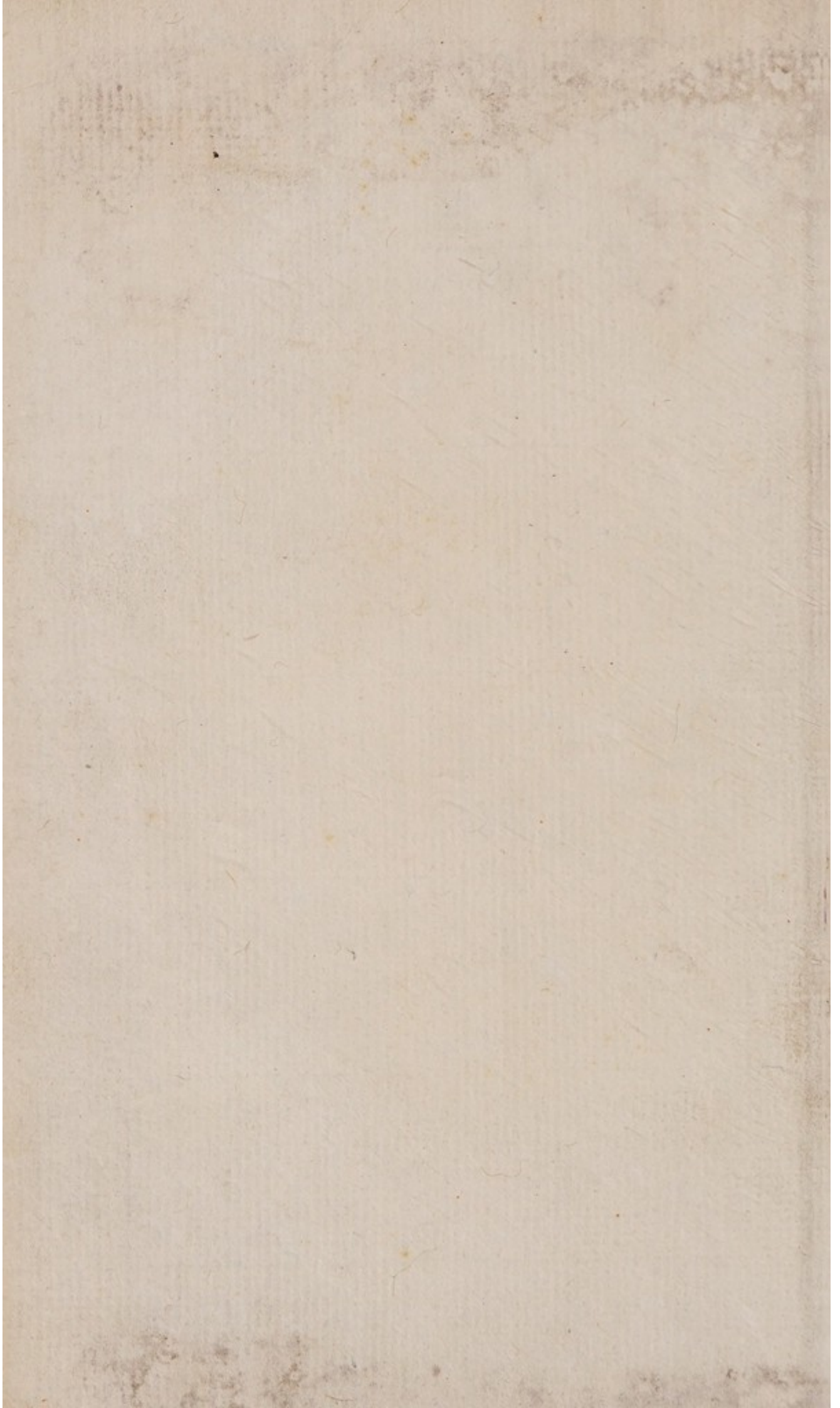
41872 | B

C. XVI g.

18.

L. Hamelin

12



# OBSERVATIONS

Sur les effets

des VAPEURS MÉPHITIQUES dans l'Homme,

Sur les NOYÉS, sur les ENFANS  
QUI PAROISSENT MORTS EN NAISSANT,

Et sur la RAGE.

*AVEC un précis du Traitement le mieux éprouvé  
en pareils cas.*

SIXIÈME ÉDITION,

A laquelle on a joint des Observations sur les effets  
de plusieurs Poisons dans le corps de l'Homme, &  
sur les moyens d'en empêcher les suites funestes.

*Par M. PORTAL, Médecin consultant de MONSIEUR,  
Lecteur & Professeur de Médecine au Collège royal de  
France, Professeur-adjoint d'Anatomie & de Chirurgie au  
Jardin du Roi, des Académies des Sciences de Paris, de  
Bologne, de Turin, de Padoue, de Harlem, d'Édimbourg,  
Docteur en Médecine, & de la Société royale des Sciences  
de Montpellier.*



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

---

M. DCCLXXXVII.



---

## AVERTISSEMENT.

Sur cette nouvelle Édition.

*M.<sup>rs</sup> les Intendans de Province ont demandé en divers temps à M. le Contrôleur général des Finances, des exemplaires des Ouvrages que j'ai publiés sur les Vapeurs méphitiques, sur les Noyés, sur les Enfans qui paroissent morts en naissant, & sur la Rage. Ces mémoires leur ayant été envoyés séparément par le Gouvernement, ce Ministre m'a engagé à en donner une nouvelle édition; ce que j'ai fait avec d'autant plus d'empressement, que j'avois appris par ma pratique & par celle de plusieurs de mes confrères, que je pouvois y faire des additions & des changemens utiles.*

*Jusqu'ici je m'étois borné à exposer les altérations qu'on trouve dans les corps*

*des personnes suffoquées par des vapeurs méphitiques , & à indiquer les secours qu'il convient de leur administrer pour les rappeler à la vie ; j'ai cru devoir ajouter à cette édition un précis de mes recherches sur la manière dont les vapeurs méphitiques agissent sur les animaux & sur l'homme , lorsqu'elles attaquent le principe de la vie. On est d'autant plus en état d'arrêter les progrès d'une maladie , que l'on connoît mieux les ravages qu'elle peut faire dans le corps humain ; d'ailleurs ce qui m'a donné un nouvel attrait pour ce genre de travail , c'est que , depuis 1774 , époque à laquelle a paru mon rapport à l'Académie des Sciences , l'on a fait un très-grand nombre de découvertes utiles & curieuses sur la nature des airs : il convenoit bien de déterminer de quelle manière agit sur les animaux vivans celui qui peut en un instant leur ôter la vie , ou qui peut les*

*réduire dans une telle asphyxie , qu'on peut la confondre avec la mort même.*

*Le traitement que j'ai proposé a toujours eu , dans la pratique , les succès les plus décidés : aussi n'ai-je pas cru devoir y faire aucun changement essentiel ; j'ai seulement un peu mieux motivé les circonstances qui peuvent indiquer la saignée , & celles qui la rendent inutile & même dangereuse. Plusieurs Médecins ayant interprété différemment ce que j'avois écrit sur ce point essentiel du traitement , j'ai cru devoir m'expliquer d'une manière plus claire & plus précise.*

*Je n'ai fait non plus aucun changement à mes observations sur les causes de la mort des noyés , ni à celles que j'ai publiées sur le traitement qui leur convient ; les observations multipliées qui me sont parvenues de nos provinces & des pays étrangers , ainsi que celles qui ont*

été publiées par M. Pia, prouvent de plus en plus que l'on traite les noyés avec le plus grand avantage.

On ne confond plus aujourd'hui ce traitement avec celui des personnes suffoquées par les vapeurs méphitiques, ni avec celui qu'il faut administrer à celles qui sont atteintes d'apoplexie, comme on le faisoit généralement lorsque j'ai écrit, pour la première fois, sur cette matière. La cause de leur mort étant aussi différente, n'est-il pas bien extraordinaire qu'on ait pu leur administrer indistinctement un même traitement qui, s'il est salutaire aux uns, est meurtrier pour les autres ?

Pour mieux faire connoître la différence de ces deux genres de mort, & celle du traitement qu'il faut suivre pour la prévenir, j'ai traité de ces deux matières à la suite l'une de l'autre, afin d'en rendre la com-

*paraison plus facile & plus instructive ; & comme on a attribué, en pareils cas, de grandes propriétés aux fumigations de tabac par le fondement, j'ai cru devoir examiner cet article dans un chapitre particulier, duquel il résulte que les fumigations par le tabac sont dangereuses pour les suffoqués par le charbon, & à peu-près inutiles aux noyés.*

*On trouvera, après ces deux dissertations, quelques observations que j'ai faites sur les moyens d'appeler à la vie les enfans qui paroissent morts en naissant ; les résultats heureux qu'ils ont eus dans la pratique, ont bien prouvé qu'il étoit également utile de les répandre. Que de personnes suffoquées par le charbon ou par les vapeurs méphitiques, que de noyés, que d'enfans nouveaux-nés, ont péri faute de secours ! combien n'en a-t-on pas crus morts & qu'on a enterrés vivans,*

quoiqu'il eût été facile de leur rendre la vie , si l'on eût connu le traitement & les remèdes nécessaires en pareil cas ! ceux que je propose dans les Mémoires que je remets aujourd'hui sous les yeux du public, ont été employés avec des succès si soutenus, qu'ils ont été généralement adoptés : c'est ce qu'on aura pu voir dans les Papiers publics , qui se sont empressés d'en publier les bons effets.

On trouvera de plus dans cette édition quelques observations sur le vrai signe de la mort : plusieurs auteurs célèbres ont traité, il est vrai, de cette importante matière ; mais leurs ouvrages étant très-diffus & pleins de controverses polémiques , j'ai cru qu'il seroit très-utile de joindre à celui-ci, qui doit être répandu dans le public, un article abrégé sur une matière aussi importante & qui ne sauroit être trop connue ; d'ailleurs elle trouve ici une place bien

convenable, puisque c'est chez les personnes affectées des vapeurs méphitiques, chez les noyés & chez les enfans qui viennent de naître, que l'asphyxie ou la mort apparente a si souvent lieu.

La rage, la plus cruelle des maladies que l'on connoisse, a fait de tout temps l'objet des recherches des plus grands médecins; mais il n'y en a point sur laquelle on ait eu des opinions plus variées, soit pour sa nature, soit pour son traitement: on a attribué à cette maladie les causes les plus bizarres, & on a voulu la guérir avec les remèdes les plus singuliers; & comme elle ne s'est pas déclarée dans toutes les personnes qu'on a traitées & qu'on croyoit infectées du virus hydrophobique, quoiqu'elles ne l'eussent pas contracté, il en est résulté qu'on a attribué des guérisons nombreuses, mais imaginaires, à des remèdes qui ont, par cette raison, acquis

*la plus grande réputation sans la mériter.*

*D'autres, égarés par des idées superstitieuses, ont cherché le remède de la rage dans les cérémonies d'une religion mal entendue; & de-là une source de préjugés funestes, qui se sont répandus dans le peuple avec d'autant plus de facilité, qu'il est toujours séduit par le merveilleux; enfin, le résultat a été tel que, lorsque tous les remèdes physiques & surnaturels n'avoient pas un heureux effet, ce qui avoit toujours lieu dans celui qui avoit véritablement contracté la rage, on terminoit par l'étouffer entre deux matelas, par l'empoisonner ou par lui ouvrir les veines des quatre extrémités. Quelle barbarie! on n'en peut soutenir l'idée; c'est cependant ce qui avoit lieu, il y a peu d'années, à Paris, & ce qui se pratique encore dans beaucoup d'endroits, où la voix de l'humanité ne s'est pas fait entendre.*

*Ce n'est pas que, depuis plus de soixante ans, les médecins ne cessent d'écrire qu'ils ont trouvé des remèdes, sinon curatifs, du moins préservatifs de la rage; mais comme il y avoit une grande diversité d'opinions sur un objet aussi important; que plusieurs vouloient trouver dans le mercure le seul & unique remède contre la rage; que d'autres vouloient le réduire au seul traitement local; & que d'autres enfin avoient encore d'autres avis sur le traitement de cette maladie; la Société royale de Médecine, persuadée qu'il seroit avantageux de fixer l'attention des gens de l'art vers cet objet important, crut devoir annoncer un prix sur le traitement de la rage; & comme depuis quelques années je traitois cette matière avec assez de détails dans mes leçons du Collège royal, je pensai pouvoir publier les observations & les recherches qui m'étoient propres.*

*Le jugement favorable que des gens de l'art en portèrent à M. Necker, alors Administrateur général des Finances, le détermina à les faire répandre dans le Royaume; elles ont eu le même avantage en Italie & en Allemagne, où elles ont été traduites dans la langue nationale; & comme elles ont encore eu depuis dans la pratique les succès que j'en avois attendus, j'ai cru devoir les faire réimprimer dans ce Recueil, avec un Mémoire que j'ai lu l'année dernière, dans une séance publique du Collège royal, sur le traitement heureux de plusieurs personnes qui avoient été mordues par des chiens enragés, & qui contient mes dernières réflexions sur cette matière.*

*J'ai cru aussi que, pour rendre cet ouvrage plus complet, il convenoit d'y joindre quelques remarques que j'ai faites sur l'effet de divers poisons dans l'homme,*

& sur le traitement auquel il faut recourir avec le plus de confiance : j'y ai été d'autant plus porté, que la suffocation par les vapeurs méphitiques, étant une espèce d'empoisonnement, ainsi que la rage qui est l'effet d'un autre espèce de poison animal, il me parut qu'il seroit utile, pour compléter cette matière, de traiter des autres poisons dans le même ouvrage, méthode qui a été d'ailleurs suivie par divers auteurs estimables, entr'autres par Lanzoni & par le célèbre Mead.

Mais, comme la plupart de ces auteurs se sont plutôt livrés à des recherches curieuses & historiques, qu'ils ne se sont occupés à découvrir les véritables effets de ces poisons sur les animaux & sur l'homme, afin de parvenir à la connoissance des remèdes qui peuvent les détruire, il en est résulté que leurs ouvrages sont infiniment plus curieux qu'utiles ; j'ai cru ces

*objet bien digne de mes recherches, & pour donner plus de certitude à mon opinion sur les effets des poisons, j'ai pensé devoir rapporter les principales observations des ouvertures des corps des personnes qui en sont mortes; & quant à ce qui concerne le traitement des personnes empoisonnées, celui que nous proposons est le résultat des expériences des plus habiles praticiens & de celles que j'ai pu faire moi-même.*

*Les accidens occasionnés par les poisons, sont très-fréquens, & sur-tout dans les campagnes; ceux que causent les champignons & le vert-de-gris, sont innombrables, aussi ne sauroit-on les trop faire connoître, d'abord pour les éviter, & ensuite pour y porter les remèdes les plus convenables quand ils ont lieu: nous espérons qu'on retirera le plus grand avantage des moyens curatifs que nous proposons; ils sont simples &*

*on peut se les procurer facilement par-tout. Si nous n'avons pas recommandé divers contre-poisons proposés par de célèbres Chimistes, c'est que les effets n'en sont pas également constatés par l'expérience, au lieu que ceux que nous avons proposés sont d'une efficacité généralement reconnue.*

*Cependant, comme il n'est point de méthode, quelque utile qu'elle soit, qu'on ne puisse perfectionner, je supplie M.<sup>rs</sup> les Intendants & les autres personnes en place, & sur-tout les gens de l'art, vrais juges en cette matière, de me faire parvenir, par la voie de M. le Contrôleur général des Finances, les diverses observations qu'on pourra faire au sujet des méthodes que j'ai proposées dans cet ouvrage; je me ferai un devoir de mettre à profit celles dont l'expérience aura confirmé la solidité.*



---

*EXTRAIT des Registres du Collège royal.*

MESSIEURS Cousin & Bocquillon, ayant été nommés par la Compagnie, pour examiner un Ouvrage de M. PORTAL, sur les *Vapeurs méphitiques*, sur la *Rage*, sur les *Noyés*, & sur divers *Poisons*, & en ayant fait leur rapport, la Compagnie a jugé cet Ouvrage digne d'être imprimé sous son Privilège. Ce 1.<sup>er</sup> Septembre 1787.

*Signé* LE MONNIER, *Sous-Doyen.*

---

*Extrait des Registres de l'Académie royale  
des Sciences, du 5 Septembre 1787.*

LES Commissaires nommés par l'Académie, pour examiner un Ouvrage de M. PORTAL, intitulé : *Observations* sur les effets des *Vapeurs méphitiques* dans l'*Homme*, sur les *Noyés*, sur les *Enfans qui paroissent morts en naissant*, sur la *Rage*, &c. en ayant rendu compte, l'Académie a jugé cet Ouvrage digne de son approbation & de paroître sous son Privilège. Je certifie le présent Extrait conforme au Jugement de l'Académie. A Paris, le 6 Septembre 1787.

*Signé* Le Marquis DE CONDORCET.



TABLE

---

# TABLE DES CHAPITRES

ET DES PRINCIPALES MATIÈRES,

Contenues dans ce Volume.

*I*NTRODUCTION sur la suffocation par les Vapeurs  
méphitiques..... page j

Rapport sur la mort du sieur Le Maire & sur celle  
de son épouse..... page 1

CHAPITRE I.<sup>er</sup> Observations faites à l'ouverture  
du corps des personnes suffoquées par la vapeur  
méphitique du charbon, par celle des liqueurs  
en fermentation, & par d'autres vapeurs méphi-  
tiques..... 7

CHAPITRE II. Observations sur les effets des  
vapeurs méphitiques dans l'Homme & dans les  
Animaux..... 14

CHAPITRE III. Des secours que l'on doit donner  
aux personnes qui ont été suffoquées par des vapeurs  
méphitiques..... 28

CHAPITRE IV. Quelques Observations sur les  
signes de la mort..... 41

CHAPITRE V. Contenant quelques Observations  
en faveur du traitement conseillé contre l'asphixie  
par la vapeur du charbon..... 55

DIVERSES OBSERVATIONS, pages 58 & suiv.

# T A B L E

## I I.

*OBSERVATIONS sur la cause de la mort des Noyés, & sur les moyens qu'on emploie pour les ramener à la vie.....* 77

*Du Traitement qu'il convient d'administrer aux Noyés.....* 87

*OBSERVATIONS sur l'usage des Fumigations par le fondement, dans le traitement des Noyés..* 99

## I I I.

*REMARQUES sur le moyen le plus efficace pour rappeler à la vie des enfans qui paroissent morts en naissant.....* 106

*OBSERVATIONS.....* 112

## I V.

*OBSERVATIONS sur la nature & sur le traitement de la Rage, suivies d'un Précis historique & critique des divers Remèdes qui ont été employés jusqu'ici contre cette maladie.....* 115

*OBSERVATIONS sur la nature & sur le traitement de la Rage.....* 127

*PREMIÈRE PARTIE. Observations sur la nature de la Rage.*

*ARTICLE I, II & III. Description de la Rage.* 135

*ARTICLE IV & V. Sur l'ouverture des corps des personnes qui ont péri de la rage.....* 152

*ARTICLE VI. Comment la rage se communique.* 179

*ARTICLE VII. Sur le siège de la rage....* 194

*SECONDE PARTIE. Traitement de la rage... 206*

*OBSERVATIONS sur le traitement de la rage.*

## DES CHAPITRES.

<i>OBSERVATIONS sur quelques personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. . . . .</i>	244
<i>OBSERVATIONS sur le traitement de la rage, qui ont été lûes en 1786, à la rentrée du Collège royal. . . . .</i>	257
<i>OUVRAGES sur la rage, &amp; traitemens divers contre cette maladie. . . . .</i>	277

### V.

<i>Quelques Observations sur les effets de plusieurs poisons dans le corps de l'Homme. . . . .</i>	333
<i>Quels sont en France les poisons animaux. . . . .</i>	336
<i>Quelques Ouvertures de personnes qui ont été empoisonnées par des végétaux. . . . .</i>	352
<i>Sur les effets de quelques poisons végétaux dans l'Homme, &amp; sur le Traitement qu'il faut administrer. . . . .</i>	369
<i>Sur les altérations que peuvent produire dans l'Homme les chaux, les terres absorbantes &amp; les corps vitrifiés. . . . .</i>	402
<i>Dangereux effets des acides sur le corps humain, Observations. . . . .</i>	411
<i>Poisons semi-métalliques &amp; Poisons métalliques, Observations. . . . .</i>	420
<i>De l'Arsenic. . . . .</i>	424
<i>Du Cuivre &amp; du Vert-de-gris. . . . .</i>	436
<i>Du Plomb. . . . .</i>	455
<i>Peut-on déterminer l'empoisonnement par les symptômes qui précèdent la mort, &amp; par les altérations qu'on découvre par l'ouverture des corps. . . . .</i>	482

Fin de la Table.

DOSSIER N° 1182

Calculer le montant de la somme à verser par le contribuable pour le paiement de la dette fiscale. Le montant de la dette fiscale est de 1000 francs. Le contribuable a versé 500 francs. Le montant de la somme à verser est de 500 francs.

Calculer le montant de la somme à verser par le contribuable pour le paiement de la dette fiscale. Le montant de la dette fiscale est de 1000 francs. Le contribuable a versé 500 francs. Le montant de la somme à verser est de 500 francs.

Calculer le montant de la somme à verser par le contribuable pour le paiement de la dette fiscale. Le montant de la dette fiscale est de 1000 francs. Le contribuable a versé 500 francs. Le montant de la somme à verser est de 500 francs.

Calculer le montant de la somme à verser par le contribuable pour le paiement de la dette fiscale. Le montant de la dette fiscale est de 1000 francs. Le contribuable a versé 500 francs. Le montant de la somme à verser est de 500 francs.



## INTRODUCTION

*Sur la Suffocation par les Vapeurs  
méphitiques.*

**A** la vue de la multitude des maladies mortelles qui affligent l'humanité, il n'est pas étonnant que la Médecine ait fait si peu de progrès dans certaines parties de l'art de guérir. Elle s'est peu occupée jusqu'à présent, par exemple, des maladies causées par les vapeurs méphitiques. On ne peut cependant se dissimuler que ces sortes de vapeurs n'enlèvent tous les ans un grand nombre de citoyens à l'État. On auroit pu lui épargner plusieurs de ces pertes, si on se fût occupé davantage du traitement de cette maladie. Les remèdes qu'on administre encore aujourd'hui à ceux qui ont le malheur d'y être exposés, ne font souvent qu'empirer le mal, & que hâter la mort des malades. Il arrive aussi quelquefois qu'on les enterre vivans, faute de distinguer les

signes d'une mort véritable & réelle, d'avec les signes d'une mort qui n'est souvent qu'apparente.

Ces malheurs qui révoltent l'humanité, ont fixé l'attention de quelques Médecins, & celle des plus célèbres Académies; mais, nous ne craignons pas de le dire, on s'est plus occupé à rechercher la cause physique de ce genre de maladie, qu'à en connoître & à en déterminer les effets sur le corps humain, & qu'à en découvrir les remèdes par des expériences. Aussi les travaux de ces savans sont-ils plus curieux qu'utiles.

L'Anatomie, éclairée du flambeau de la Médecine, pouvoit seule procurer des connoissances utiles sur cet objet. Il falloit ouvrir les corps des personnes mortes de cet accident, examiner avec soin les parties altérées par les vapeurs méphitiques, & d'après cette connoissance, s'occuper du remède. Mais, au lieu de suivre cette marche indiquée par la raison, les uns ont recherché le remède avant de connoître

le mal ; les autres, uniquement occupés du physique, & destitués de toute connoissance de médecine, se sont bornés aux causes de l'altération, & n'ont indiqué aucun secours.

Cette remarque, que j'avois faite depuis long-temps, se représenta dernièrement à mon esprit, en apprenant que deux personnes de la rue Saint-Honoré venoient d'être suffoquées par la vapeur du charbon. J'étois même résolu de composer un mémoire à ce sujet, lorsque l'Académie des Sciences, frappée elle-même de cet événement, me choisit pour faire de nouvelles recherches sur les effets des vapeurs méphitiques, afin d'en découvrir les remèdes, & d'en faire part au public.

C'est ce que j'ai tâché d'exécuter dans ce petit ouvrage, qui n'est, à proprement parler, que mon rapport fait à l'Académie.

Je ne l'ai d'abord publié que pour détruire l'usage dangereux où l'on étoit généralement de traiter les suffoqués par la vapeur du charbon, avec des échauffans

& des irritans, tels que les cendres chaudes dont on revêtoit leur corps, les cordiaux qu'on leur faisoit avaler, la fumée de tabac qu'on leur pouffoit dans le fondement, moyens plutôt capables d'accélérer la mort des suffoqués, que de les rappeler à la vie. Leurs corps sont ordinairement plus chauds après l'accident, que celui de l'homme qui jouit de la plus parfaite santé; leur sang est très-raréfié & mouffeux; tous leurs vaisseaux en sont pleins, sur-tout ceux du cerveau & ceux des poumons: c'est ce que l'observation confirme; d'ailleurs, tous ceux qui sont traités par des échauffans périssent. Il étoit donc naturel de chercher un autre traitement; & il paroissoit qu'on pouvoit tout attendre d'une méthode diamétralement opposée, celle qui diminueroit la raréfaction du sang, qui dégorgeroit les vaisseaux sanguins en général, ceux du cerveau en particulier, & qui mettroit les poumons dans l'état d'inspiration. L'air froid, les aspersions & les bains d'eau froide, le vinaigre

pris sous différentes formes, la saignée du pied & même quelquefois celle de la jugulaire, l'insufflation des poumons; tous ces moyens m'ont paru devoir produire l'effet le plus avantageux. Mais comme je sais qu'en matière de physique le raisonnement le plus vraisemblable peut induire en erreur, j'ai cru ne devoir compter que sur les expériences: je les ai faites sur divers animaux avec le plus grand soin, & je suis presque toujours parvenu à leur rendre la vie.

Pour donner un nouveau degré de certitude à cette méthode de traiter les suffoqués, j'ai voulu me convaincre encore par l'expérience (car c'est sur elle seule que je compte), du danger du traitement contraire. J'ai fait étouffer par la vapeur du charbon d'autres animaux vivans, & souvent même ceux que j'avois déjà ressuscités; on les a approchés du feu, ou on les a couverts de cendres chaudes, on leur a donné de l'émétique: aucun animal n'a été rappelé à la vie par cette méthode.

En effet , le feu , appliqué de toutes manières , pourra-t-il diminuer la raréfaction du sang & la plénitude des vaisseaux ? L'émétique diminuera-t-il l'engorgement du cerveau ? La fumée de tabac , introduite par le fondement , facilitera-t-elle l'inspiration ? Non , sans doute : les remèdes chauds raréfieront le sang de plus en plus ; les vomissemens détermineront le sang à la tête ; & la fumée de tabac introduite dans le fondement , refoulera le diaphragme vers les poumons , au lieu de l'en éloigner. Pour quelques atomes de tabac qu'on introduit dans le canal intestinal , on y insinue une si grande quantité d'air , que les intestins en sont violemment distendus. Les marchands de modes à la corbeille galante , & mademoiselle Joffot , morte suffoquée , il n'y a pas long-temps , avoient le ventre distendu comme une outre.

Cependant le diaphragme , cette cloison mobile qui sépare le bas-ventre de la poitrine , est tellement repoussé contre les

poumons par cette opération mal-entendue, qu'il les comprime : aussi , bien loin de favoriser leur développement, qui est absolument nécessaire à la vie, il s'y oppose & augmente la suffocation. L'irritation, dira-t-on, du canal intestinal peut produire de bons effets. Cela peut être ; il n'y a qu'à l'exciter par d'autres moyens qui aient tous les avantages de la fumée de tabac, & qui n'en aient pas les inconvéniens. C'est le vinaigre qui irritera le canal intestinal, qui diminuera la raréfaction du sang, & qui concourra à dissiper le profond assoupissement dans lequel le sujet est détenu. Y a-t-il de meilleur *anti-soporeux* que le vinaigre ? J'en ai retiré les plus grands avantages dans les apoplexies, & j'ai vu alors les cordiaux & l'émétique produire les plus funestes effets : s'il faut jamais recourir à ces derniers dans les attaques d'apoplexie, cela est bien rare.

Tel est le résultat des expériences & des réflexions que j'ai faites sur les avantages

de la méthode que j'ai proposée, & sur les inconvéniens de la méthode échauffante. Pour donner plus de poids à mon opinion, j'ai rendu compte des ouvertures des corps qui ont été faites, & j'ai cité avec soin quelques auteurs graves qui ont fait jeter de l'eau froide sur le corps des suffoqués. J'ai parlé aussi du chirurgien *Tossach*, qui a rappelé un homme à la vie en lui soufflant dans la bouche. En un mot, j'ai tâché de découvrir & de dire la vérité, sans manquer à personne. Je ne me suis rien approprié qui appartint à autrui, & je me suis contenté de rapporter ce que les expériences & l'observation m'ont appris.





## R A P P O R T

*Sur la mort du sieur LE MAIRE &  
sur celle de son épouse, Marchands  
de modes à l'enseigne de la Corbeille  
galante, rue Saint-Honoré, causées  
par la vapeur du charbon, le 3 Août  
1774.*

L'ACADÉMIE a été frappée de la manière tragique dont ont péri le marchand & la marchande de modes de la Corbeille galante, rue Saint-Honoré; &, comme elle est toujours attentive à l'avancement des sciences, & sur-tout de celles qui ont pour objet la conservation de l'espèce humaine, elle m'a chargé de lui rendre compte de ce triste événement, & des causes qui peuvent l'avoir produit.

En conséquence, je me transportai, vers les cinq heures du soir, le jour même de cet accident, au lieu où s'étoit passée cette triste scène. J'entrai dans une chambre de médiocre grandeur, qui n'étoit éclairée que par une seule croisée; les murailles en étoient couvertes d'une boiserie nouvellement peinte, mais qui n'exhaloit aucune mauvaise odeur : elle étoit habitée depuis quelques semaines.

Au milieu de cette chambre étoient les deux corps morts, celui du marchand & celui de la marchande (a). Ils avoient tous deux la face colorée, les yeux luisans, les membres & même la mâchoire inférieure flexibles; leur peau étoit encore souple, & assez chaude; leur bas-ventre étoit très-tuméfié.

Je fis diverses questions pour découvrir les causes d'un accident si funeste, & j'appris qu'il y avoit un Baigneur logé au-dessous; que le tuyau de la cheminée de ce baigneur s'ouvroit

(a) Il y avoit aussi un petit chien qui avoit été étouffé par la vapeur du charbon.

Madame Pliffon a été étouffée en dernier lieu par la même vapeur; trois chats ont péri autour d'elle; & elle a été rappelée à la vie par la méthode décrite dans cet ouvrage. (Voyez la Gazette de France).

dans celle de la chambre où avoient péri ces deux personnes ; que le baigneur avoit allumé du charbon dans la cheminée vers les cinq heures du matin , & qu'à sept heures on avoit trouvé les deux sujets morts dans leur chambre , qui étoit pleine de fumée ; qu'on leur avoit fait faire une saignée à la jugulaire , qu'on leur avoit donné de l'émétique , & qu'on avoit tâché de leur introduire de la fumée de tabac par le fondement , &c. &c ; mais que tous ces secours avoient été inutiles.

Je connoissois les altérations qu'on trouve dans les corps des personnes suffoquées par la vapeur du charbon , tant d'après la lecture de divers auteurs qui se sont occupés de cet objet , que d'après plusieurs ouvertures que j'avois faites d'hommes & d'animaux morts de cette manière.

J'aurois cependant voulu m'assurer de nouveau , par l'ouverture de ces deux personnes , des vraies causes de leur mort ; car ce n'est qu'à force d'observations que la médecine s'éclaire. Je sollicitai les parens , pour qu'ils me permissent de faire l'ouverture des corps morts ; mes demandes furent inutiles ; je m'attirai des menaces , & je ne pus jamais les convaincre de l'utilité de

cette opération. Alors je crus devoir m'adresser à M. de Sartine, lieutenant général de Police, pour obtenir de lui, la permission de faire cette ouverture.

Ce magistrat si zélé pour le bien public, écrivit en conséquence au Commissaire du quartier, pour me faciliter les moyens de faire ou de faire faire l'ouverture des corps morts; mais les instances de celui-ci furent également inutiles auprès des parens, qui s'y opposèrent toujours sous des prétextes puérils & superstitieux: de sorte que je ne pus remplir les intentions de l'Académie, ni satisfaire l'envie que j'avois d'acquérir de nouvelles notions sur la cause de la mort des personnes suffoquées par la vapeur du charbon.

Cependant la mort tragique qui venoit d'enlever ces deux époux, & qui moissonne tous les ans un si grand nombre de citoyens d'une manière aussi prompte qu'imprévue, cette triste mort fixa mon attention; je me rappelai mille histoires semblables &, comme je savois que plusieurs personnes, avec tous les signes de la mort, avoient été rappelées à la vie par divers moyens, & que je craignois que d'autres n'eussent le malheur d'être enterrées vivantes, je

crus qu'il n'y avoit rien de plus utile que de recueillir tous les moyens salutaires qui avoient été mis en usage, de les présenter à l'Académie & au public, pour en faciliter l'exécution, & pour les faire connoître de plus en plus.

J'ai vu plusieurs fois employer, pour rappeler à la vie des personnes suffoquées par des vapeurs méphitiques, des moyens plus dangereux encore que la cause contre laquelle on les employoit; & je ne doute pas que plusieurs de ces malheureuses victimes n'eussent revu le jour, si on leur avoit administré les secours convenables, ou du moins si on eût laissé agir la nature, qui tend d'elle-même à sa conservation lorsqu'il lui reste encore quelques ressources.

Il est donc essentiel de tracer une méthode que l'on puisse suivre pour secourir promptement & avec succès les personnes frappées par des vapeurs méphitiques: il en périt un si grand nombre de cette manière, qu'on ne sauroit trop s'occuper des moyens d'y remédier. En effet, il n'est point d'année que ces vapeurs n'enlèvent des citoyens à l'État, soit dans des chambres étroites & des lieux habités par trop de monde, soit dans l'exploitation des mines & des carrières, où l'air ne circule point assez

librement, ou est devenu méphitique. L'on voit tous les jours des fossoyeurs & des vidangeurs étouffés de cette manière. Ces accidens sont encore fréquens dans les lieux où l'on fait le vin, principalement dans la Guienne, le Languedoc & autres lieux abondans en vignobles.

Pour traiter cette question avec ordre, j'examinerai, 1.° les altérations qu'on trouve dans les corps des personnes qui sont mortes suffoquées.

2.° J'exposerai les recherches que j'ai faites pour découvrir la cause qui les produit.

3.° Je traiterai ensuite des moyens qu'il faut employer pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués par cette espèce de vapeurs.



---

## CHAPITRE PREMIER.

*Observations faites à l'ouverture du corps des personnes suffoquées par la vapeur méphitique du charbon, par celle des liqueurs en fermentation, & par d'autres vapeurs méphitiques.*

Nous avons peu d'observations en ce genre; mais celles qui ont été recueillies prouvent incontestablement que l'on trouve dans le corps des personnes suffoquées par des vapeurs méphitiques :

1.° Les vaisseaux sanguins en général pleins de sang, & particulièrement ceux du cerveau, des poumons; les oreillettes & les ventricules du cœur, sur-tout du côté droit, contiennent aussi beaucoup de sang.

Ce sang est très-raréfié par une grande quantité d'air qu'il contient; souvent même les petits vaisseaux sont gonflés par de l'air seul.

2.° Leur corps conserve très-long-temps la chaleur, quelquefois même cette chaleur est plus grande après leur mort, qu'elle ne l'étoit

pendant la vie, & que dans la parfaite santé. Le célèbre *de Haën* (a) a fait cette observation sur des sujets morts de différentes maladies; mais nous nous en sommes convaincus principalement dans plusieurs personnes mortes suffoquées par la vapeur méphitique du charbon, & du vin qui fermentoit.

Le marchand & la marchande de modes de la Corbeille galante, qui furent suffoqués dans la rue Saint-Honoré en 1774, par la vapeur du charbon, comme on l'a dit précédemment, & mademoiselle Jossot, qui périt l'année suivante de la même manière, rue des Fontaines, conservèrent leur chaleur plus de trente heures.

La chaleur se conserve aussi très-long-temps dans le corps des apoplectiques; on a des exemples frappans de ce que j'avance: je citerai entr'autres celui du pere Gardien des Capucins de Montpellier, mort subitement en 1784, & qu'on conserva long-temps sans l'ensevelir, parce que son corps étoit très-chaud. Les papiers publics ont fait mention, il n'y a pas long-temps, d'un évènement à-peu-près semblable, arrivé

---

(a) Voyez principalement *Rationis medendi*, tome II. édit. Paris.

à Vienne en Autriche. Enfin , les auteurs rapportent diverses observations qui prouvent que les corps des personnes mortes d'apoplexie ou qui ont été tuées par des vapeurs méphitiques, conservent très-long-temps la chaleur.

3.° Leurs membres sont flexibles long-temps après la mort, & on peut leur faire faire tous leurs mouvemens avec la plus grande facilité : par conséquent un homme peut être mort sans avoir de la rigidité dans les membres (*b*); c'est du moins ce que j'ai observé dans les personnes & dans les animaux qui ont été étouffés par la vapeur du charbon (*c*).

(*b*) Voyez aussi une observation de M. Morgagni; *épître 30, art. 2.*

(*c*) Des auteurs ont assuré avoir trouvé dans des personnes que les vapeurs méphitiques avoient réduites à l'état d'apoplexie , quelques-unes de leurs parties dans un état de spasme; on a même cru que le spasme devoit varier suivant la nature du gaz dont le malade avoit été affecté. « L'air inflammable est celui de tous qui donne le plus de mal-aise; il occasionne des convulsions, il cause le tétanos; « le gaz acide de la craie est celui qui, après le gaz inflammable, produit les effets les plus fâcheux : la vapeur du charbon n'a pas tout-à-fait autant d'énergie; « c'étoit l'opinion de M. Buquet ».

Voyez le rapport de l'Académie des Sciences, sur

4.° L'épiglotte des personnes mortes de suffocation est relevée, & la glotte est ouverte & libre.

5.° Mais leur langue est extraordinairement épaisse, à peine peut-elle contenir dans leur bouche : c'est ce que j'ai observé sur-tout dans le cadavre d'un homme mort suffoqué par la vapeur du vin qui fermentoit; ses lèvres se tuméfièrent; sa langue se noircit & se gonfla extraordinairement, en très-peu de temps. Une Blanchisseuse qui avoit été affectée par la vapeur du charbon, & qu'on croyoit morte, étant revenue à la vie après avoir été exposée à l'air libre, se plaignit pendant long-temps d'une grande difficulté d'avaler; elle disoit que sa langue étoit si grosse, qu'elle ne pouvoit la contenir dans sa bouche.

Je la vis huit jours après l'accident; je lui conseillai de se faire saigner de la veine Ranine, & de se gargariser avec du vinaigre affoibli

l'accident arrivé à Narbonne en 1779. Mais ce spasme, ou plutôt cette rigidité, continue-t-elle après la mort? Nous avons vu plusieurs fois, les muscles d'un animal dans des convulsions cloniques & même toniques pendant l'asphyxie, se relâcher au moment même de la mort ou peu de temps après.

avec de l'eau. Elle ne se fit point saigner, mais elle retira un si grand avantage de l'usage du vinaigre, qu'elle fut bientôt guérie du gonflement de la langue & de la difficulté d'avaler qu'elle avoit éprouvée.

6.° La texture des muscles est très-relâchée; on en sépare les fibres avec une telle facilité, qu'on le feroit dans un cadavre dont les chairs commencent à se putréfier: ce qui mérite sans doute beaucoup d'attention & peut donner lieu à des recherches & à des observations bien curieuses.

7.° Les yeux des suffoqués par des vapeurs méphitiques sont saillans; & bien loin d'être ternes, ils conservent leur éclat jusqu'au deuxième & même jusqu'au troisième jour après la mort; bien plus, leurs yeux sont quelquefois plus luisans alors qu'il ne l'étoient naturellement: observation très-importante & contraire à l'opinion de M. Winslow, qui dit, d'une manière trop vague, que les yeux des mourans se couvrent d'une pellicule qui en trouble la transparence, car celle-ci n'a lieu que dans ceux qui meurent d'un longue maladie.

On peut aussi avancer que les yeux de tous ceux qui ont péri par un coup de sang

dans la tête, sont faillans & plus luisans que de coutume : c'est ce que j'ai observé dans les apoplectiques que j'ai ouverts.

8.° Le visage des personnes suffoquées par la vapeur du charbon ou par d'autres vapeurs méphitiques, est plus gonflé & plus rouge qu'à l'ordinaire ; les vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, sont gorgés de sang ; l'habitude extérieure de leur corps est aussi un peu gonflée, ce qui fait que celles qui sont maigres paroissent avoir pris un air d'embonpoint ; & comme les vaisseaux sanguins de la peau sont tellement pleins de sang qu'ils paroissent injectés, elle est rouge & souvent comme couverte d'échimoses ; leurs paupières sont rouges & leurs lèvres vermeilles.

9.° Les vaisseaux des parties internes sont aussi très-pleins de sang & gonflés ; ceux des membranes des sinus & de la substance du cerveau sont quelquefois si pleins qu'ils paroissent variqueux ; ils ne le sont pas davantage chez les apoplectiques.

Mais, dans ceux-ci, les autres vaisseaux du corps ne sont souvent pas plus pleins ; au lieu que, chez les suffoqués par des vapeurs méphitiques, la réplétion est toujours générale, ce

qui présente une différence remarquable entre ces deux genres de mort.

En effet, si les apoplectiques ont plus de sang dans le cerveau, ils en ont quelquefois moins dans les autres viscères, ou du moins on n'y en trouve pas une surabondance, & sur-tout dans le cœur, comme dans les asphyxiés.

10.° Bien plus, dans ceux-ci, non-seulement il y a un engorgement de sang dans tous les vaisseaux, mais même ordinairement on trouve alors des épanchemens d'une sérosité sanguinolente dans les cavités du corps, & sur-tout dans les ventricules du cerveau, dans les bronches du poumon, dans la cavité du péricarde; ce qui n'a pas lieu aussi généralement dans les apoplexies sanguines les plus fortes.

11.° Le sang des asphyxiés est écumeux & si fluide, qu'il coule avec facilité de ses vaisseaux, dès qu'on y fait la plus petite ouverture: de-là vient que les saignées faites plusieurs heures après la mort, fournissent quelquefois une si grande quantité de sang, ce qui ne manque pas de faire croire aux assistans que ces sujets sont encore en vie; mais ils peuvent

être réellement morts , quoique leur sang conserve sa fluidité.

12.° Dans l'homme vivant & en santé, le sang paroît plus chaud que les autres parties du corps ; celles-ci sont même d'autant plus chaudes qu'elles contiennent plus de sang : mais, dans les personnes mortes par les vapeurs méphitiques , le sang termine par se refroidir , ce qu'on sent quand on le fait couler de quelques gros vaisseaux, quoique les parties internes & mêmes les externes soient encore chaudes ; ce qui mérite sans doute beaucoup d'être considéré par l'histoire de la chaleur animale , sur laquelle il reste à faire tant d'importantes découvertes.

## C H A P I T R E I I.

*Observations sur les effets des vapeurs méphitiques dans l'Homme & dans les Animaux.*

**T**ELLES sont les altérations qu'on trouve dans les corps des personnes qui ont péri par des vapeurs méphitiques , & dont nous avons

rendu compte dans les précédentes éditions de ce Rapport à l'Académie, rédigé en forme d'instruction pour le public (*d*).

Mais, dans cette instruction, j'ai négligé d'entrer dans quelques détails sur la cause de ce genre de mort: soit que je voulusse me restreindre, pour plus grande brièveté, soit que je n'eusse pas alors assez de connoissance sur cette importante matière, j'invitai les physiciens de se livrer à ces recherches, ce qui n'a pas été sans succès. M. *Troia*, aujourd'hui chirurgien distingué de la cour de Naples, alors mon disciple, n'épargna pas ses soins pour les découvrir; il fit diverses expériences très-ingénieuses, dont il a rendu un compte exact dans le Journal de physique de M. l'Abbé Rosier. M. *Carminati*, médecin de Padoue, plein de zèle pour les progrès de son art, s'en occupa en Italie avec succès, & publia

---

(*d*) On trouve plusieurs observations de ce genre dans les Ouvrages de Lanzoni, *de venenis*; de Mead, *expositio mechanica de venenis*; de Morgagni, *de sed. & causis morborum*; de Sauvages, *nosol. method.* de Lieutaud, *hist. anat. medica*; de Méseray, *maladies des armées*; d'Haguenot, *sur le danger des inhumations dans les Églises*, Montpellier, 1748. in-4.

un ouvrage dont nous avons profité pour nos recherches. M. Spalanzani, dont le nom est si bien connu, fit aussi des expériences très-curieuses sur la nature & sur les effets des vapeurs méphitiques.

Ces physiciens, ainsi que plusieurs autres que je ne cite pas, ont fait sur cet objet des découvertes utiles, & les ont rendues publiques par la voie de l'impression; mais comme ils n'ont pas tous eu les mêmes résultats dans leurs expériences, & que même ils ont eu sur plusieurs points essentiels des avis différens, j'ai cru devoir les réitérer, pour pouvoir fixer mon opinion à cet égard.

Ce travail m'a conduit à des résultats sur les effets des vapeurs méphitiques dans l'homme & dans les animaux, qui me paroissent d'autant plus curieux & utiles, qu'ils peuvent jeter quelque jour sur des points de physiologie intéressans, & qu'ils conduisent à un bon traitement des suffoqués par les vapeurs méphitiques.

Je ne rendrai pas ici un compte exact de ces expériences: ces détails nous conduiroient trop loin, & passeroient les bornes que nous devons nous prescrire dans cette instruction.

Ce qui frappe le plus dans la recherche des causes qui font périr les personnes affectées des vapeurs méphitiques, c'est le volume du sang, c'est sa fluidité étonnante : est-ce la vapeur qui le pénètre ? est-ce l'air qui s'y introduit ? ou n'est-ce que l'air propre au sang qui s'en dégage & se développe ? c'est très-difficile à résoudre.

On fait périr les animaux (*e*) dans des angoisses, dans des convulsions, & enfin en apoplexie, lorsqu'on introduit de l'air dans quelques-unes de leurs veines : c'est ce que nous avons éprouvé plusieurs fois, & particulièrement en 1771, dans un cours de physiologie expérimentale que nous avons fait au Collège royal.

Mais si une petite quantité d'air introduite dans la masse du sang des animaux vivans, peut produire tant de ravages, quels accidens ne

(*e*) Les oiseaux exposés aux vapeurs du charbon y résistent long-temps les quadrupèdes y périssent plus vite : les chats résistent davantage que les chiens ; nous en avons vu périr dans l'espace de deux secondes ; ils tombent dès que la vapeur méphitique les affecte, leurs membres sont agités par des mouvemens convulsifs, & ils périssent dans l'assoupissement le plus profond.

doit pas occasionner la surabondance d'air telle qu'on la trouve dans les personnes qui ont péri par le méphitisme ?

L'air méphitique pénètre sans doute le sang par le poumon ; mais ce n'est peut-être pas encore par cette seule voie qu'il y parvient.

M. *Troia* assure avoir trouvé dans des animaux qu'il a fait périr par des vapeurs méphitiques, les bronches percées & déchirées d'une manière plus ou moins remarquable. Nous avons réitéré plusieurs de ces expériences, mais elles ne nous ont jamais offert les mêmes résultats.

Nous avons bien trouvé quelquefois des taches d'un rouge plus ou moins foncé sur la surface interne des bronches, mais nous nous sommes assurés que c'étoient des petites échimoses ; & en effet, il n'est pas étonnant que, lorsque les vaisseaux du poumon sont gorgés d'un sang très-raréfié & dissous, il ne s'en extravase dans la membrane des bronches, comme il s'en épanche dans leur cavité & dans tout le tissu du poumon.

Ce sont sans doute ces échimoses qui en ont imposé à M. *Troia*, d'ailleurs observateur exact & très-judicieux.

L'on ne peut donc pas se convaincre par ces expériences de l'action des vapeurs méphitiques sur les bronches. J'avois cru qu'en tuant les animaux au moment où l'on voit qu'ils commencent à en être affectés, on trouveroit plus d'air raréfié dans les vaisseaux du poumon que dans les autres; mais j'en ai également trouvé dans tous: sans doute que le développement de cet air se fait si promptement, que dans le même moment il est aussi abondant dans tous les vaisseaux; ce qui feroit croire que ce n'est pas seulement par l'introduction d'un fluide dans le sang, mais encore par quelque affection particulière occasionnée par la vapeur méphitique sur les organes qui le contiennent, que l'air qui lui est propre entre ainsi en expansion.

Mais par qu'elle voie les organes de la circulation pourroient-ils être affectés? il n'est pas probable que ce soit par les pores de la peau, comme quelques-uns l'ont voulu.

Je me suis convaincu, par une expérience bien simple, que c'étoit par le poumon que la vapeur méphitique agissoit sur les animaux: j'ai renfermé deux chiens dans une cuve bien bouchée, & avec laquelle communiquoit le

tuyau d'un poêle où l'on brûloit du charbon ; on avoit adapté à cette cuve un verre pour bien voir dans l'intérieur.

A l'un de ces chiens on avoit attaché au museau une grande vessie pleine d'air ; l'autre étoit libre & respiroit l'air de la cuve : ce chien périt suffoqué en moins de trois minutes, tandis que le chien qui ne respiroit que l'air de la vessie, vécut plus de dix minutes.

J'ai réitéré la même expérience un seconde fois, & je me suis convaincu que l'animal qui respiroit la vapeur méphitique, mouroit bien plus vite que l'autre ; ce qui prouve, ou que la mort dépend de l'impression que l'air méphitique fait sur les voies aériennes, ou que c'est par ces voies qu'il parvient dans l'intérieur du corps, où il exerce toutes ses fâcheuses impressions.

Mais, comme on ne trouve aucune altération dans la surface interne des bronches, capable d'occasionner la mort, on doit plutôt conclure que l'air méphitique parvient dans le sang par les dernières ramifications bronchiques, d'où il est transmis au cœur, sur lequel il agit d'une manière si fâcheuse.

J'ai, à cet effet, fait d'autres expériences sur

les animaux vivans ; j'ai ouvert la poitrine de deux grenouilles pour en découvrir le cœur.

A l'une de ces grenouilles on a de plus coupé la tête , & elle a été conservée à l'air libre.

L'autre grenouille a été exposée à l'air méphitique.

On a soigneusement examiné le cœur de ces animaux , & l'on a observé que celui de la grenouille à laquelle on avoit ôté la tête & qui étoit à l'air libre , a conservé ses mouvemens beaucoup plus long-temps que le cœur de celle qui étoit affectée des vapeurs méphitiques.

J'ai réitéré cette expérience plusieurs fois sur des grenouilles ; je l'ai réitérée sur des chats & des chiens , & elle m'a offert les mêmes résultats , dans les grenouilles cependant d'une manière plus sensible que dans les autres animaux ; mais ce qui suffit pour prouver que les cœurs des animaux tués par la vapeur méphitique , perdent plutôt leur mouvement que lorsqu'ils périssent de toute autre manière.

M. Carminati s'est convaincu de la même vérité , par une multitude d'expériences qu'il a faites à Padoue , & dont il a rendu compte

dans un ouvrage très-curieux qu'il a publié en 1777 (f).

J'avois avant lui examiné l'effet des poisons narcotiques sur le cœur de quelques animaux vivans , & j'avois observé & fait observer à mes disciples, au Collège royal, dans un cours de physiologie dont M. Colomb, docteur en médecine de Montpellier, résidant à Lyon, a rendu compte par la voie de l'impression en 1771 (g), que leur cœur cessoit plutôt de se mouvoir que celui d'un autre animal, sur lequel on ne verfoit pas de pareils poisons; ce que j'ai vérifié plusieurs fois depuis cette époque.

J'avois aussi publiquement fait voir, la même année ( 1771 ), que la teinture d'opium, versée sur le cœur d'une grenouille dont on venoit de détacher la tête du corps, n'en ralentissoit pas les mouvemens aussi promptement que lorsqu'on la verfoit sur le cœur d'une grenouille qu'on n'avoit pas ainsi mutilée.

Expérience bien curieuse & qui prouve

---

(f) *Bastiani Carminati, de animalium ex mephiticis & noxiis halitibus interitu, ejusque propioribus causis, lib. XIII, 1777, pag. 140.*

(g) Lettre sur un cours de physiologie expérimentale, dit au Collège royal de France en 1771.

que les narcotiques même versés sur le cœur, n'agissent sur lui qu'après avoir affecté le cerveau de l'animal; & sans doute qu'alors les nerfs cessant d'agir sur le cœur, celui-ci languit & meurt.

Les vapeurs méphitiques produisent les mêmes effets, & on pourroit bien le présumer par la ressemblance des symptômes qu'on observe dans l'homme & dans les animaux qui sont empoisonnés par les poisons stupéfiants & par les vapeurs méphitiques.

Mais celles-ci n'agissent-elles pas sur le cœur & sur les autres muscles immédiatement & sans le concours du cerveau ou des nerfs? M.<sup>rs</sup> Carminati, Spalanzani & d'autres physiciens célèbres l'ont pensé; ils ont vu les cœurs des grenouilles qu'on venoit de séparer de leur corps, perdre beaucoup plutôt leurs pulsations, lorsqu'ils étoient exposés aux vapeurs méphitiques, que ceux de même espèce, également séparés du corps & exposés à l'air libre.

Ces expériences si curieuses ont été réitérées plusieurs fois par divers anatomistes; nous les avons aussi faites avec soin, & elles nous ont offert les mêmes résultats.

Mais il s'en faut qu'alors les cœurs détachés du corps des grenouilles, perdent aussitôt leur mouvement que les cœurs de celles qu'on a exposées aux vapeurs méphitiques sans les avoir mutilées, & sur-tout sans leur avoir séparé la tête de leur tronc; ce qui feroit croire que l'action que les vapeurs méphitiques exercent sur les cœurs détachés & sur les muscles en général, n'est point immédiate, mais qu'elle détruit l'influence que les nerfs ont sur eux, & dont l'irritabilité qu'ils possèdent est peut-être une émanation.

On trouve dans les corps des personnes & dans ceux des animaux qui ont été tués par le tonnerre, les mêmes altérations que dans ceux qui ont péri par les vapeurs méphitiques; ils ont les vaisseaux gorgés d'un sang écumeux & la même flexibilité dans les membres; ils conservent aussi long-temps la chaleur: ce qui fait qu'ils paroissent être en vie, quoiqu'ils soient réellement morts depuis quelque temps.

J'ai vu en 1764 à Montpellier une femme tuée par le tonnerre, dans une maison voisine du bureau de la poste aux lettres, qui conserva long-temps des couleurs vives au visage & une flexibilité extrême des membres; on  
sentit

on sentit pendant plus de vingt-quatre heures, en touchant l'extérieur de son corps, une chaleur étonnante, & qui parut même au tact, pendant plusieurs heures, plus grande qu'elle ne l'est pendant la vie; observation que nous avons faite dans la suite sur les corps du marchand & de la marchande de modes, étouffés par des vapeurs méphitiques. Nous ferons part dans la suite à l'Académie, de quelques ouvertures des corps des personnes qui ont péri par le tonnerre, qui nous sont propres ou qui nous ont été communiquées, mais dont le résultat est qu'on trouve en elles les mêmes altérations que dans celles qui sont suffoquées par des vapeurs méphitiques.

Qu'il nous suffise d'avoir prouvé que celles-ci ont leurs vaisseaux sanguins pleins d'un sang très-moussieux, & que ceux du cerveau sont aussi dilatés que ceux des personnes qui ont péri de l'apoplexie sanguine; ce qui doit nécessairement donner lieu à la compression des nerfs à leur origine, & intercepter leur action sur les autres parties du corps en général, & sur le cœur en particulier; & peut-être qu'encore la vapeur méphitique agit immédiatement sur le système nerveux, & en détruit l'in-

fluence sur les autres parties du corps. Or, si l'on ajoute à ces causes si fâcheuses de mort, que le cœur perd l'irritabilité dont il jouit, & à la faveur de laquelle le sang le détermine à se contracter, ce qui produit & maintient la circulation, sans laquelle nous ne pouvons exister, qu'il tombe enfin dans l'inertie, on ne sera pas surpris que les vapeurs méphitiques soient si délétères & qu'elles tuent presque dans l'instant.

Mais si cette mort est prompte, elle ne nous a pas paru violente; les animaux que nous avons exposés à la vapeur méphitique du charbon, sont devenus calmes & tranquilles dès qu'ils en ont été saisis.

Ils n'ont plus fait des efforts pour sortir de la cuve, & ont même paru passer de l'état de violence où ils étoient d'être renfermés, à celui d'un bien-être remarquable. Nous avons plusieurs fois entendu des oiseaux chanter quelques instans avant la mort; ils paroissoient alors dans une espèce d'ivresse, vacillant un instant sur leurs pattes, & tombant doucement sur le côté.

Des hommes qui ont été asphyxiés par les vapeurs méphitiques, & qui ont été rappelés

à la vie, m'ont dit avoir d'abord ressenti un léger mal de tête; mais que dans peu ils s'étoient trouvés dans un état de calme & de quiétude ravissans; qu'ils avoient perdu leurs sensations, & qu'ils ne se ressouvenoient plus de rien.

S'il survient quelques légers mouvemens convulsifs avant l'asphyxie, ils cessent quand elle a lieu, & toujours les muscles tombent dans le relâchement à la mort; c'est du moins ce que nous avons observé dans les suffoqués par la vapeur du charbon.

Tel est le précis des expériences que nous avons faites, ou d'après d'habiles physiciens ou d'après nous-mêmes; elles nous suffisent pour nous faire connoître le genre de mort des personnes suffoquées par des vapeurs méphitiques, & l'avantage du traitement que nous avons proposé contre l'asphyxie qu'elles occasionnent.

Exposer au grand air le corps des suffoqués, & leur jeter de l'eau fraîche pour condenser l'air raréfié.

Leur faire prendre, autant qu'on le pourra, du vinaigre affoibli avec de l'eau, soit en boisson, soit en lavement, afin d'exciter la

fenfibilité des nerfs & l'irritabilité du cœur & des vaiffeaux.

Saigner quelquefois pour diminuer la plénitude extrême des vaiffeaux ; fi les premiers fecours ne fuffifent pas , introduire de l'air dans la bouche ou dans les narines , pour diffiper les humeurs glaireufes dont elles font furchargées & pour gonfler le poumon , ce qui concourt à faciliter la circulation du fang.

Voilà les feuls & vrais remèdes contre l'afphyxie ; la théorie que nous venons d'expofer les indique , & la pratique en a déjà fait connoître l'efficacité.

### C H A P I T R E I I I .

*Des fecours que l'on doit donner aux perfonnes qui ont été fuffoquées par des vapeurs méphitiques.*

I.<sup>o</sup> **I**L faut expofer le corps des fuffoqués au grand air , leur ôter leurs vêtemens , fans craindre le froid : l'obfervation prouve que la chaleur eft alors plus préjudiciable qu'utile , elle n'eft déjà que trop grande dans ces fujets,

fans qu'il faille l'augmenter ; ils ont besoin d'un air élastique pur , c'est pourquoi il faut promptement les porter dans la cour , dans la rue , dans un jardin , enfin à l'air libre , à moins qu'en ouvrant les fenêtrés & les portes de la chambre , on ne puisse y établir plusieurs courans d'air (*h*).

2.° L'expérience a prouvé que l'usage des acides étoit très-salutaire ; c'est pourquoi on doit faire avaler au sujet , si on le peut , du vinaigre (*i*) affoibli avec trois parties d'eau ; on doit aussi le lui donner en lavement avec autant d'eau froide : les frictions faites avec le vinaigre ont été utiles à plusieurs. J'ai vu des personnes incommodées de vives douleurs de tête , pour s'être exposées à la vapeur du charbon , lesquelles

(*h*) Voyez les observations que nous avons rapportées plus bas , & entr'autres celle de M. Michaud , Chirurgien d'Aubervilliers , qui fit transporter sur la neige le corps d'une personne suffoquée par la vapeur du charbon & qu'il a rappelée à la vie.

(*i*) Cet acide , même affoibli avec beaucoup d'eau , m'a paru préférable aux acides plus actifs , & je trouve plus curieux qu'utile ce que l'on a écrit sur l'usage du vinaigre concentré , de l'acide marin fumant , de l'acide volatil sulfureux.

se font toujours bien trouvées de l'usage du vinaigre pris de la manière que nous venons de le conseiller; & le célèbre M. de Sauvages le recommande avec raison contre toutes les vapeurs méphitiques.

3.° Comme les vaisseaux sont très-pleins de sang, si la personne suffoquée ne paroît pas bientôt soulagée par ces premiers secours, si elle est d'ailleurs dans un profond assoupissement, & si elle ne peut avaler la boisson, ainsi que nous venons de conseiller, il faut recourir à la saignée; celle du pied est d'abord préférable, il faut la réitérer sur-tout si l'assoupissement continue; & s'il est extrême, que le visage soit rouge, les lèvres gonflées, les yeux saillans, & qu'il y ait beaucoup de chaleur à la peau, il ne faut pas balancer de pratiquer la saignée de la jugulaire.

Souvent des petites saignées du pied & même du bras suffisent; mais quand la suffocation est portée à un certain degré, il ne faut pas craindre d'évacuer du sang & promptement; tous les autres secours seroient sans effet, s'ils n'étoient précédés de celui-là.

4.° Bien loin de mettre les suffoqués dans des lits de cendre, comme on le fait à l'égard

des noyés, il faut jeter de l'eau fraîche sur leur corps; c'est ce que Borel (*k*) a fait avec succès, ce que M. de Sauvages recommande dans sa Nosologie (*l*), & ce qui est conforme à la bonne théorie & à l'observation (*m*).

---

(*k*) *Cent. 2. Obs. 4.*

(*l*) *Tome I, page 816.*

(*m*) M. Harmant, célèbre médecin de Nancy, vient de publier un Recueil curieux de guérisons opérées par ce seul moyen; il est vrai qu'il a conseillé de faire ces aspersions sur le visage seulement, & que nous recommandons de jeter de l'eau fraîche sur le corps en général, méthode prescrite par Borel & Sauvages, &c. & qui a eu des succès multipliés depuis que nous l'avons renouvelée. En effet, le grand avantage de ces aspersions est de diminuer la raréfaction du sang, principale cause de la mort des personnes suffoquées par le charbon.

Le vinaigre, le bain froid & la saignée nous ont toujours suffi pour dissiper les tremblemens & les foiblesses des extrémités auxquelles sont sujettes les personnes qui ont été affectées par la vapeur du charbon; & nous n'avons point été obligés de recourir aux mixtures ni aux lavemens plus ou moins composés, dont M. Harmant a parlé. Nous différons encore dans notre pratique par un point bien essentiel: la saignée me paroît très-nécessaire lorsque l'assoupissement n'est point dissipé par les aspersions d'eau froide, l'exposition au grand air, le vinaigre, &c. M. Harmant prétend que la saignée ne fait alors qu'augmenter l'atonie de toutes les parties. Ce

En effet, les vaisseaux étant gorgés par le sang qui est très-raréfié, il est plus naturel de le condenser par une liqueur froide, que de le raréfier davantage par l'application des corps

---

célèbre médecin ne recommande la saignée que lorsque le malade ayant recouvré ses sens & sa chaleur, étant d'ailleurs d'une constitution forte & sanguine, ayant le pouls plein & d'un battement inégal, que la pléthore occasionne, se plaint d'une pressante envie de dormir. M. Harmant prescrit alors les bains des pieds & ordonne de suite la saignée du bras.

Cette méthode, qui peut être utile alors, ne prouve pas qu'il ne faille saigner pendant l'assoupissement: mille exemples prouvent l'utilité de la saignée en pareil cas, & l'on voit tous les jours des apoplectiques rappelés à la vie par ce seul moyen.

Je ne crois pas non plus, comme le fait M. Harmant, que le manquement d'air soit l'unique cause de la mort des suffoqués, & que ceux-ci périssent du même genre de mort que les animaux qu'on fait mourir dans la machine du vide. Indépendamment de cette cause qui peut être réelle, nous croyons que les vapeurs méphitiques affectent dangereusement les nerfs & de la manière la plus prompte: ainsi la doctrine que j'ai exposée est différente en divers points de celle de M. Harmant. Si nous nous rapprochons en quelque chose, c'est en conseillant de faire des aspersions d'eau froide sur les personnes suffoquées, de les exposer au grand air & d'éviter l'usage des échauffans; méthode qui suffit ordinairement pour rappeler à la vie les personnes suffoquées par des vapeurs

chauds ; auffi n'y a-t-il rien de plus préjudiciable que l'adminiftration des liqueurs fpiriteufes , qu'on s'opiniâtre à faire prendre aux

---

méphitiques , lorsqu'on la met en ufage bientôt après l'accident,

J'ai publié mon ouvrage fur la vapeur du charbon environ un an avant que celui de M. Harmant parût ; & quand bien même ce médecin auroit eu le fien dans fon porte-feuille depuis long-temps , ce qui pourroit bien être , mais ce que j'ignore , ce feroit toujours fans fondement que l'auteur du Journal historique de Médecine a avancé que le Traité de M. Harmant , fur les funeftes effets du charbon allumé , eft le premier qui ait paru \*. Au refte , c'eft à regret que nous nous arrêtons fur cet article ; M. Harmant a donné à notre ouvrage l'approbation la plus authentique dans une lettre qu'il nous a écrite , & fon fuffrage eft pour nous du plus grand poids. D'ailleurs , qu'importe lequel des deux ait écrit le premier fur cette matière ! Les plus anciens médecins s'en font occupés & ont recommandé les mêmes fecours ; ce font les modernes qui ont cru pouvoir prefcrire les mêmes remèdes pour les perfonnes fuffoquées par des vapeurs méphitiques , pour les noyés & même pour les apoplectiques ; méthode abfurde & dangereufe , & qui ne trouve plus de défenfeurs depuis que nous avons publié notre ouvrage. *Nec quidquam ftultius quàm difsimilia fimilibus velle curare.* SCRIBON, LARG.

\* La première édition de notre Traité a été publiée en 1774, à Paris, chez Vincent, in-8.° Celle du Traité de M. Harmant en 1775, à Nancy, in-8.°

malheureux qui ont respiré des vapeurs méphitiques.

Un autre abus qu'on commet très-souvent, c'est de prescrire l'émétique dans ce cas; rien n'est plus propre à déterminer le sang vers le cerveau que le vomissement; il faut donc l'éviter au lieu de l'exciter. Il est rare que les suffoqués à qui l'on a prescrit l'émétique, reviennent à la vie. Le célèbre *Morgagni*, qui blâme l'usage des vomitifs dans la plupart des apoplexies, & qui doute qu'on doive jamais y recourir dans cette maladie, se seroit bien récrié s'il eût vu prescrire l'émétique dans le cas d'une asphixie occasionnée par des vapeurs méphitiques. Il n'y a point d'évacuation à opérer; & l'irritation qu'on produit, & les mouvemens de l'estomac qu'on suscite, aggravent la cause de la maladie, au lieu de concourir à la dissiper.

Je ne comprends pas non plus sur quel principe on fonde l'usage d'introduire de la fumée de tabac par le fondement: pour quelques atômes de tabac qui s'insinuent dans le canal intestinal, il y pénètre une grande masse d'air qui se développe en se raréfiant; alors les intestins & l'estomac se distendent, & refou-

lent le diaphragme vers la poitrine, ce qui produit nécessairement une compression sur le poumon, augmente l'engorgement de ce viscère, & s'oppose à l'introduction de l'air dans les bronches, & à l'expansion du poumon, sans laquelle le sang ne peut reprendre son cours, & sans laquelle le sujet ne peut être rappelé à la vie. On pourroit suppléer à la fumée de tabac par les lavemens irritans (n).

5.° Mais enfin, si tous ces secours sont inutiles, il faudra introduire de l'air dans la trachée-artère, pour gonfler les poumons. En effet, le principal objet qu'on doit se proposer pour rappeler à la vie les personnes suffoquées par des vapeurs méphitiques, c'est de lever l'obstacle qui s'oppose à la circulation du sang dans le poumon.

Si l'on est assez heureux pour y parvenir avant que le sang soit figé dans les vaisseaux, il s'insinuera dans les veines pulmonaires, parviendra dans le cœur & l'irritera, car il est son

(n) La fumée de tabac n'est-elle pas d'ailleurs un peu narcotique, & alors n'est-elle pas plutôt contraire qu'utile? Voyez les belles expériences de M. Carminati, *de animalium ex mephiticis & noxiis halitibus interitu, ejusque propioribus causis*, lib. XIII, 1777.

véritable *stimulus* (o); le ventricule gauche recouvrera les mouvemens qu'il avoit perdus au moment qu'il avoit été vide, & de-là un commencement de circulation. C'est de cette manière que l'on a rappellé à la vie plusieurs personnes qu'on croyoit étouffées par des vapeurs méphitiques, & que l'on a ressuscité des noyés.

En effet, l'air qu'on introduit dans les bronches, distend le tissu lobulaire, qui étoit affaissé; les vaisseaux qui étoient tortueux, se déplient, le sang n'éprouve plus autant de résistance; il est ainsi déterminé à s'insinuer dans les veines pulmonaires.

C'est en soufflant dans la trachée-artère, que divers anatomistes ont ranimé pour quelque temps le mouvement du cœur des animaux qui venoient de périr. Bien plus, *Wepfer* ne craignoit pas d'affirmer qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen pour ranimer un homme mort

---

(o) M.<sup>rs</sup> de Senac & de Haller ont prouvé que l'influx du sang dans le cœur en ressuscitoit les mouvemens; ils ont aussi observé que le côté gauche du cœur, qui meurt le premier, étoit aussi le premier vide de sang.

dépuis peu , & par diverses causes , que de souffler dans le poumon ; c'est de quoi nous nous sommes convaincus par l'expérience sur des animaux suffoqués , & sur d'autres que nous avons noyés. M. *Hopffensstock* , médecin de Prague , a aussi fait les mêmes expériences , & elles lui ont offert les mêmes résultats , principalement sur des animaux noyés.

Nous dirons ici en passant , que nous avons soufflé dans la bouche d'un enfant qui n'avoit pas encore donné de signes de vie , avec un tel succès , qu'à peine le souffle parvint-il dans le poumon de cet enfant , qu'on le vit mouvoir les yeux , & qu'on l'entendit tousser avec effort ; il rendit par la toux & par le vomissement , des glaires qui remplissoient ses bronches (*p*) , & il respira ensuite avec facilité. Cette observation mérite d'être discutée ailleurs plus au long , elle est de la plus grande importance.

Mais la méthode d'introduire de l'air dans

---

(*p*) Voyez l'*Extrait d'un cours de physiologie expérimentale* que j'ai fait au Collège royal , en 1771 , publié par M. Collomb , alors Étudiant en médecine , à présent Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.

les voies aériennes des personnes qui ont respiré des vapeurs méphitiques , est d'une telle utilité, que c'est sur elle qu'on peut principalement compter pour les rappeler à la vie.

Il est deux moyens d'introduire l'air dans les bronches : le premier , & qui est le plus sûr , c'est de faire une ouverture à la trachée-artère , & d'y introduire un tuyau à vent ; mais , comme le peuple craint beaucoup cette opération , & que celui qui la pratique sur une personne suffoquée , pourroit passer pour son assassin , il ne faudra y recourir que lorsque le second moyen aura manqué : ce moyen consiste à introduire un tuyau dans une des narines , & de souffler dans ce tuyau ; l'air s'insinue alors dans la glotte , & y passe avec autant de facilité que si le canal dont on se sert pour le pousser dans les poumons , & celui de la trachée-artère , étoient continus.

Par le moyen que nous proposons pour souffler les poumons , on ne risque point de baisser l'épiglotte , & de fermer l'ouverture qui conduit à la trachée-artère , ce qui arrive lorsqu'on introduit le tuyau à vent dans la bouche : parvenu vers la base de la langue , il déprime l'épiglotte , laquelle bouche la glotte ;

& le vent ne peut alors s'infinuer en aucune manière dans les poumons, mais il parvient dans les voies alimentaires, qu'il gonfle & qu'il distend inutilement.

Ce moyen d'introduire l'air dans les poumons, à la faveur d'un tuyau infinué dans une des narines, est d'autant plus avantageux, que l'on occasionne ainsi une légère irritation de la membrane pituitaire; ce qui peut déterminer la contraction du diaphragme, à la première inspection.

On doit observer de comprimer la narine ouverte, lorsqu'on pousse l'air dans le tuyau qu'on introduit dans l'autre narine; sans cette précaution, une partie de l'air pourroit refluer & sortir par la narine ouverte. Pour souffler dans la poitrine d'un homme suffoqué par la vapeur d'une mine de charbon, le chirurgien *Tossach* (a) ne craignit pas d'appliquer immédiatement sa bouche sur celle du sujet qu'il vouloit ranimer. Il avoit le soin en même temps de serrer ses narines, pour empêcher l'air de refluer au-dehors; & par ce moyen il rappela à la vie un homme qui auroit inmanquablement péri suffoqué par la vapeur du charbon.

---

(a) Essais de Médecine d'Édimbourg, tom. V, art. 553

On pourroit suivre ce procédé lorsqu'on n'auroit pas sous sa main un tuyau à vent, quoiqu'il soit aisé de s'en procurer un : on trouve par-tout une pipe, un morceau de roseau, une gaine de couteau, dont on couperoit la pointe, &c.

Mais enfin, si ces divers moyens de conduire l'air dans le poumon ne réussissoient pas promptement, il faudra faire une ouverture longitudinale à la partie antérieure de la trachée-artère, à la faveur de laquelle on introduira l'extrémité d'un tuyau à l'autre extrémité duquel le Chirurgien ou quelqu'un des assistans, soufflera avec sa bouche, à diverses reprises, pour distendre les poumons.

6.° On peut aussi promener doucement la barbe d'une plume dans les narines, pour y exciter une irritation utile; & les alkalis volatils poussés par insufflation, avec une pipe ou autre tuyau, pourroient aussi être très-efficaces.

Il n'est point inutile de dire qu'on doit mettre la plus grande célérité dans l'administration des secours que nous proposons; le temps presse, & plus on retarde, plus on doit craindre qu'ils ne soient infructueux.

Si tous ces secours sont insuffisans, on peut,  
pour

pour ne rien omettre, appliquer les ventoufés en divers endroits du corps, mais on doit peu compter sur ce moyen, quand ceux que nous avons déjà conseillés n'ont point réussi. Enfin il faut faire quelques scarifications à la plante des pieds, pour s'assurer s'il y a encore quelque reste de sensibilité; c'est par cette épreuve qu'on a quelquefois reconnu que la vie existoit, quoiqu'il y eut toutes les apparences de la mort; mais comme le résultat n'a pas toujours été le même, il ne faudroit pas encore réputer pour morts les sujets qui paroïtroient insensibles à cette opération, on le verra dans le chapitre suivant.

---

## C H A P I T R E I V.

### *Quelques Observations sur les signes de la mort.*

**Q**U'ON prenne garde sur-tout de ne point confondre l'état d'asphyxie avec celui de la mort. Les signes sur lesquels on se fonde pour distinguer ces deux états d'existence ou de destruction, sont si illusoires, qu'on se trompe fréquemment: les livres sont pleins

de méprises funestes, & il n'est presque pas de ville, de bourg ou de village où l'on ne raconte l'histoire tragique de quelques personnes qui ont été enterrées vivantes; sans doute que plusieurs auroient dû être mieux constatées pour être réputées véritables, mais il n'y en a qu'un trop grand nombre de réelles.

Qu'on lise les ouvrages de Paul Zachias (q), de Kornmman (r), de Lanzoni (s), de Winflow (t), de Bruhier (u), de Louis (x), & l'on verra combien on doit être effrayé à cet égard. M. Pineau (y), médecin de Niort, homme plein d'humanité & de zèle pour son

(q) *Questiones medico legales*. Romæ, 1621, in-8.<sup>o</sup>

(r) *De miraculis mortuorum*. Francof. 1610, in-8.<sup>o</sup>

(s) *Opera de venenis . . . . & de vitâ & morte*.  
Ephemer cut. nat.

(t) *An mortis incerta signa minus à chirurgicis quàm ab aliis experimentis*, 1740, affir. dissert. sur l'incertitude des signes de la mort; Paris, 1742, in-12. 2 vol.

(u) Sur l'incertitude des signes de la mort; Paris, 1742, in-12. Mémoire sur la nécessité d'un Règlement général au sujet des enterremens & embaumemens; Paris, 1745, in-12.

(x) Sur la certitude des signes de la mort; Paris, 1752, in-12.

(y) Mémoire sur le danger des inhumations précipitées; Niort, in-8.<sup>o</sup> 1776,

état, a tellement été frappé des malheurs de ce genre, qu'il a cru devoir recueillir ceux qui étoient arrivés dans les diocèses de Poitiers & de la Rochelle, & il en a publié un tableau dont la lecture fait frémir.

On ne peut s'empêcher de conclure avec lui, qu'il est nécessaire de veiller soigneusement au règlement qui défend les inhumations précipitées.

M. Bruhier l'avoit sollicité, & il auroit encore voulu qu'avant d'ensevelir personne, il y eût un homme de l'art, qui eût constaté sa mort.

Il est difficile qu'on se trompe à cet égard, quand une maladie chronique a précédé; il existe alors une telle altération des organes, lorsque la mort s'annonce, que les apparences ne sont pas séparées de la réalité.

Mais dans les maladies qui peuvent occasionner des morts subites, les apparences de la mort peuvent exister, quoique le principe vital ne soit pas éteint, & qu'il ne soit qu'arrêté, suspendu; alors les viscères ne sont pas essentiellement altérés, de sorte qu'il suffit de lever les obstacles qui restreignent le principe de la vie, pour qu'il reprenne & jouisse de toute son activité. En pareils cas, les apparences de la mort sont plus illusoires que jamais.

L'absence du pouls dans les artères n'est pas un signe certain de mort : les artères cessent de battre dans les asphyxies , & reprennent leur mouvement dès que l'asphyxie cesse ; on en a vu qui ont duré plus de dix heures.

Quelques anatomistes ont pensé que la circulation du sang continuoit alors d'avoir lieu intérieurement , d'une manière foible à la vérité , mais suffisante pour empêcher la stagnation du sang ; cette assertion n'est pas prouvée , il est vraisemblable que la circulation du sang est suspendue dans les vaisseaux intérieurs comme dans les extérieurs , & qu'il n'y a plus dans le cœur aucun battement. En effet , ne peut-il pas cesser alors de battre pour reprendre ensuite ses pulsations , comme cela arrive dans les cœurs des animaux même séparés de leur corps , lorsqu'on les agace par quelque *stimulus* ? La faculté qu'ils ont de se contracter s'y conserve un temps plus ou moins long , & dans quelques animaux , tels que la vipère , la grenouille , beaucoup plus long-temps que dans d'autres.

Il paroît que l'irritabilité de laquelle dépendent les mouvemens du cœur , se conserve en général avec la chaleur ; mais la première peut s'éteindre beaucoup plus tôt que l'autre , car

la chaleur, comme on l'a déjà dit, peut se conserver pendant long - temps après la mort réelle. Nous n'oserions cependant pas nier que dans quelques cas particuliers, l'irritabilité ne se conservât dans des muscles & dans le cœur en particulier déjà très-refroidis; mais ces détails bien dignes d'exciter l'attention des physiciens, seroient déplacés dans cet ouvrage.

Qu'il nous suffise d'avoir établi que l'absence du pouls n'est pas un signe de mort, & qu'elle a eu lieu pendant plusieurs heures dans des personnes qui sont revenues à la vie & à la santé.

Le pouls s'éteint successivement dans les artères, d'abord dans les plus éloignées du cœur, & dans les petites plutôt que dans les grandes, ce qui fait que souvent on ne trouve plus de pouls dans l'artère radiale, & qu'on le sent dans les artères carotides, & dans les axillaires inguinales, crurales, &c. Les expériences faites sur les animaux vivans, ont appris qu'il existoit dans le cœur & dans les troncs des veines-caves, lorsqu'il n'avoit plus lieu dans les autres vaisseaux: le ventricule gauche & l'oreillette qui lui correspond, perdent d'abord leurs mouvemens, ensuite le ventricule droit, mais les pulsations continuent encore dans

Poreillette de ce côté & dans la veine-cave; enfin c'est celle-ci qui périt la dernière.

Quelques médecins ont recommandé, mais sans beaucoup d'avantage, de coucher le sujet sur le côté gauche, & d'appliquer la main sur les fausses côtes pour y chercher les mouvemens du cœur, qu'on y sent en effet quelquefois lorsqu'on ne sent plus de pulsation dans les artères de toutes les autres parties du corps.

Il est peut-être inutile de faire observer que, dans toutes ces recherches, il faut prendre garde de ne point confondre les pulsations des artères du sujet asphyxié, avec celles de son propre poulx. Il ya des personnes chez lesquelles l'artère qui serpente ordinairement sur le bord de ce doigt, se trouve au milieu de sa face palmaire, ce qui fait que lorsqu'il est appliqué sur quelque surface, elles sentent une pulsation qu'elles peuvent attribuer au corps touché. Cette erreur a été commise, il n'est point inutile de la faire connoître; mais si la circulation du sang peut être suspendue pendant un temps plus ou moins long, sans que la mort survienne, la respiration peut être long-temps interrompue dans des sujets qui pourront être rappelés à la vie.

Cette fonction, à la faveur de laquelle l'air

parvient dans les poumons & peut-être dans le sang, a une telle correspondance avec la circulation, qu'il y a à peu-près quatre inspirations pour une dilatation, & quatre expirations pour une contraction artérielle: lorsque la circulation est précipitée, la respiration est plus fréquente, & celle-ci languit & s'éteint avec la circulation du sang. C'est ce qu'on observe généralement, mais dans quelques cas comme dans les maladies soporeuses, souvent on ne sent plus de pouls dans l'artère, quoique la respiration ait lieu, & même qu'elle soit stertoreuse; peut-être qu'alors la circulation n'est que suspendue dans les vaisseaux externes, & qu'elle continue encore par une espèce d'ondulation dans les gros vaisseaux internes, sur-tout dans ceux qui aboutissent au cœur.

Les expériences que l'on a faites pour s'assurer si la respiration a lieu, sont insuffisantes. Rien n'est moins propre à le faire connoître, que de mettre un verre plein d'eau sur le cartilage xiphoïde, il y reste souvent à peu-près immobile & sans qu'il s'en verse une goutte d'eau, quoique la respiration se fasse; & l'on ne devrait pas conclure que le sujet respire, parce qu'on apercevrait quelque léger mou-

vement du verre ou dans l'eau qu'il contient.

La respiration foible, lente & douce, n'est exécutée que par des légers mouvemens du diaphragme; les côtes & le sternum ne se meuvent point alors, ainsi le verre d'eau placé sur le cartilage xiphoïde, paroît alors immobile, quoique la respiration ait lieu. Après la mort il survient un mouvement spontané dans les humeurs du bas-ventre, les muscles & les tégumens de cette capacité sont soulevés à diverses reprises, or si alors le verre plein d'eau étoit placé par-dessus, il seroit mu & l'eau s'écouleroit. Cette expérience que tant d'auteurs ont sérieusement conseillé pour connoître si la respiration a lieu dans un sujet, n'est nullement concluante, & nous n'en parlons ici que pour en faire connoître de plus en plus l'insuffisance.

Nous ne croyons pas non plus qu'il faille réputer pour mort le sujet dont la transpiration ni l'haleine ne ternissent pas le poli d'un verre luisant. La transpiration est quelquefois tellement diminuée pendant la vie, qu'elle ne se manifeste nullement par cette expérience; il est des personnes vivantes, roidies par le froid ou affectées de maladies de nerfs, & même

des sujets qui jouissent de la meilleure santé, & qui ont le tissu de la peau si ferré, qu'ils ne transpirent pas sensiblement.

L'insensibilité des parties la plus grande n'est pas même un signe de mort, les vésicatoires, la moutarde, ni même les scarifications ne l'ont pas excitée dans des sujets atteints d'apoplexie, de léthargie, ou qui étoient tombés en asphixie, lesquels ont cependant été rappelés à la vie, & ont ensuite joui de la meilleure santé: il suffit que les nerfs éprouvent quelque compression pour que leur action en soit suspendue sur les parties dans lesquelles ils se distribuent, elles s'engourdissent & deviennent insensibles; mais cette compression vient-elle à cesser, elles peuvent recouvrer leur sensibilité primitive.

Il n'est donc pas étonnant que lorsque les nerfs sont ainsi affectés, la sensibilité des parties qui en émane n'existe plus, & qu'elle ne leur revienne que lorsque la cause qui la détruisoit n'existe plus. On fit à une jeune fille qui avoit été suffoquée par la vapeur du charbon, des scarifications aux jambes & quelques légères piqûres à la plante des pieds, pour s'assurer si elle étoit

réellement morte; après avoir fait plusieurs autres tentatives pour le découvrir, elle parut si insensible, qu'elle fut réputée pour morte. Cependant un autre chirurgien qui fut appelé, ayant conseillé d'hasarder la saignée de la jugulaire & d'exposer le corps au grand air dans un temps froid, cette jeune personne fut rappelée à la vie, & on eut beaucoup de peine & il fallut beaucoup de temps pour guérir ses plaies, heureusement qu'elle ne fut pas estropiée. Cet exemple, & d'autres que nous pourrions rapporter, prouvent bien que l'insensibilité n'est pas un signe de mort; d'ailleurs ne fait-on pas que dans la paralysie, les membres perdent & le mouvement & la sensibilité, & que très-souvent ils terminent par recouvrer l'un & l'autre.

La roideur des membres ne me paroît pas non plus un signe certain de mort, puisqu'il y a des cadavres dans lesquels les articulations sont flexibles, & qu'elles sont quelquefois d'une roideur extrême dans des personnes vivantes. M. Morgagni avoit déjà dit, *épit. 30, art. 2*, qu'il avoit observé une grande flexibilité dans les membres d'un cadavre, ce qui lui parut digne d'être observé; & nous avons remarqué

cette flexibilité des membres dans beaucoup de sujets, & sur-tout dans ceux qui ont péri du méphitisme & des affections soporeuses.

Or, d'après ces faits constatés par des observations réitérées, nous croyons que la flexibilité des membres n'est pas un des principaux signes par lesquels on puisse juger qu'une personne n'est pas morte, quoiqu'elle ne donne d'ailleurs aucune marque de vie; & comme les membres peuvent être roidis dans des personnes vivantes, par quelque affection spasmodique, nous pensons que la rigidité n'est pas un signe certain de mort. Il est vrai qu'on nous dira qu'alors la roideur des muscles dépend d'un état convulsif, ce qui n'a pas lieu après la mort. Mais comment pouvoir le décider, lorsqu'on trouve un homme qui a tous les signes de la mort, sans qu'on connoisse aucune des circonstances qui l'ont précédée.

On ajoute que dans un cas convulsif, si le sujet a, par exemple, les avant-bras fléchis, les muscles biceps seront dans un état de dureté qu'on n'apercevra pas aux muscles antagonistes; au lieu que dans le cas de mort réelle, les muscles qui servent aux actions contraires sont dans le même état, & qu'il n'y a aucune

marque à laquelle on puisse juger qu'un des deux est dans une action forcée.

Mais cette distinction est-elle bien fondée ? n'y a-t-il pas des maladies qui produisent une roideur des membres, telle que tous les muscles extenseurs & fléchisseurs y contribuent également ?

Dans la catalepsie, les muscles qui servent à des fonctions contraires, ne sont-ils pas dans le même état ? Il n'y a aucune marque à laquelle on puisse juger qu'un des deux est dans une action forcée ; & dans l'un & l'autre cas, dès qu'on a forcé l'articulation, le membre est indifférent à tel ou tel mouvement : or, d'après ces observations, nous ne croyons pas qu'on doive regarder la rigidité des membres comme un signe de mort. Ce qui est conforme à l'opinion de M.<sup>rs</sup> Winslow, Bruhier, & de Morgagni ; les objections qu'un Chirurgien très-célèbre & digne de la plus grande considération a faites sur ce point de doctrine, ne l'ont point détruite : on peut dire qu'elles ont seulement prouvé que dans beaucoup de morts les articulations étoient roides ; mais comme il y en a chez lesquels les articulations ne sont pas dans cet état, on ne doit pas regarder la

rigidité des membres comme un signe de mort.

L'affaissement du globe de l'œil dans l'orbite , & la pellicule sur la cornée dont M. Winslow a tant parlé , sont des signes plus certains d'une mort réelle. Mais on ne doit pas ignorer que ces altérations dans les yeux n'ont pas lieu dans la plupart des personnes qui ont péri de mort subite , & qu'elles ont les yeux , pendant long-temps , aussi faillans & aussi pellicides & luisans que pendant la vie.

Nous croyons même qu'on peut établir en général , que dans les sujets morts subitement de quelque congestion dans le cerveau , les yeux conservent plusieurs jours le volume & la vivacité qu'ils avoient avant la mort.

La putréfaction est le seul & vrai signe de la mort , alors des taches livides paroissent sur la peau , & il s'exhale du sujet une odeur cadavéreuse & fétide , très-différente de toute autre.

C'est donc un devoir sacré d'attendre , avant d'ensevelir un corps , qu'il soit réduit à cet état où la mort ne peut plus être douteuse ; & comme elle peut l'être dans les apoplexies , & sur-tout dans l'asphixie occasionnée par la vapeur du charbon , jusqu'à ce qu'il y ait un commencement de putréfaction , c'est alors

qu'il importe le plus de l'attendre ; & puisque avant d'être réduit à cet état, le sujet peut être encore vivant , il ne faut pas rester spectateur oisif , les secours doivent être administrés le plus promptement possible & sans interruption , de la manière que nous l'avons déjà prescrit.



## C H A P I T R E V.

*Contenant quelques Observations en faveur  
du traitement que j'ai conseillé contre  
l'asphixie par la vapeur du charbon.*

## O B S E R V A T I O N

*Sur les accidens produits par la vapeur du  
Charbon, avec la méthode qu'on a suivie  
pour y remédier; par M. BANAU, doc-  
teur en Médecine; extraite du journal de  
Médecine du mois de janvier 1775.*

**M.** L'ABBÉ Briquet de Lavaux, prêtre, fut trouvé suffoqué par la vapeur infecte du charbon, le mardi 28 novembre, entre six & sept heures du soir, quoique la chambre fût d'une grandeur ordinaire. J'étois, avec M. Rouyer, chirurgien, fils du premier chirurgien-dentiste de Sa Majesté Catholique le roi d'Espagne, à côté de l'appartement où s'est passée cette scène alarmante. Une voix basse & mourante a précipité heureusement mes pas vers la chambre de M. l'abbé Briquet. Ayant appelé à mon

secours une dame voisine, M. Rouyer & deux manœuvres, nous avons trouvé cet ecclésiastique assis dans une baignoire dont l'eau avoit été auparavant chauffée avec du charbon à l'air libre, la tête penchée, sans respiration, le pouls éteint, les membres roides, tous les mouvemens de la machine suspendus comme dans un cadavre; en un mot, sans le moindre signe de vie. Nous l'avons traîné nu, avec précipitation, dans la chambre la plus voisine; les fenêtres ont été ouvertes, de manière qu'il s'est formé un courant rapide d'un vent glacial, tel qu'on l'a ressenti à Paris mardi dernier à six ou sept heures du soir. Je l'ai inondé, étendu nu sur le carreau, d'une grande quantité d'eau au degré de congélation. On a observé des grincemens de dents, avec une écume blanchâtre autour des lèvres. Il ne nous a pas été possible de souffler dans la trachée-artère: les yeux se sont ouverts avec des contorsions effrayantes, il a commencé à proférer ces mots: *Je me meurs*. Nous avons remarqué qu'il a attiré dans ce moment l'air glacial avec une avidité extraordinaire, à bouche béante, pendant un gros moment, signe certain du retour à la vie. J'ai tenté de lui faire avaler

avaler d'un liquide composé d'eau & de vinaigre, mais inutilement, jusqu'à l'entier rétablissement du ressort des poumons, quoiqu'il s'approchât naturellement de l'oxycrat, avec un desir inconcevable de le boire ou de le flairer; ce qui prouve que cet acide est un grand antidote des symptômes alarmans causés par les vapeurs méphitiques.

Il nous assure qu'il ne se rappelle de rien, qu'il lui semble revenir d'une nouvelle vie, qu'il n'a eu aucun sentiment intérieur d'appeler ou de chercher du secours, n'ayant distingué aucun effet sensible de cette vapeur terrible au moment de son invasion. Il avoue que l'odeur du vinaigre étoit pour lui, dans ce moment, quelque chose de divin, qu'il n'a rien senti des secousses violentes de son passage d'une chambre à l'autre, & qu'il n'a senti le froid excessif, quoiqu'il sortît d'un bain à peu près au degré de la chaleur du corps humain, que dans l'instant de son retour à la vie.

Une forte d'engourdissement de tête a duré pendant plus d'une demi-heure, même auprès d'un bon feu; le grand air, l'eau froide, la vapeur exhalée du sucre brûlé, les petites frictions de vinaigre au front, aux

tempes, sont les seuls agens qui l'aient rétabli dans sa première santé en moins d'une heure. Il a soupé avec moi, le même soir, avec une satisfaction singulière & un appétit dévorant. Il jouit, dans le moment que j'écris, de la meilleure santé possible: il est d'une constitution robuste, âgé d'environ trente-six ans.

Tout ce qui s'est passé sous mes yeux, & les succès étonnans de cette méthode si simple, est bien propre à confirmer les observations que M. Portal a consignées dans l'histoire qu'il nous a donnée des accidens causés par les vapeurs méphitiques, dans le Journal de M. l'abbé Rosier, pour le mois d'octobre de cette année.

---

## O B S E R V A T I O N

*Sur une jeune demoiselle de Falaise en Normandie, suffoquée par la vapeur du charbon, & qui a été rappelée à la vie par la méthode publiée par M. PORTAL.*

C'EST d'après l'extrait qu'on a donné dans le Mercure du mois d'octobre dernier, de la méthode publiée par M. Portal, qu'on l'a connue à Falaise, & qu'on en a fait un heureux

usage sur une demoiselle qui avoit été étouffée par la vapeur du charbon. Voici le détail de cette observation intéressante : elle a été recueillie & envoyée à l'Académie royale des Sciences, par M. le Marquis Turgot, brigadier des armées du Roi, & associé-libre de cette Académie.

Le 10 décembre, vers les huit heures du matin, le lieutenant du premier chirurgien du Roi pour la communauté des perruquiers de cette ville, fit allumer dans sa chambre de la braise qu'on recouvrit d'un lit de charbon ordinaire. La fille de ce chirurgien, âgée d'environ vingt-un ans, s'assit, & se pencha vers ce brasier pendant quelques minutes, pour se chauffer; mais une douleur forte & subite qu'elle ressentit à la partie antérieure de la tête, & qui se transmit bientôt dans tous ses membres, la renversa en arrière. Son visage s'enflamma, & ses yeux devinrent hagards. Son père, qui étoit couché dans la même chambre, la voyant en cet état, sauta du lit avec précipitation & courut à elle; mais il ne lui trouva plus aucun signe de vie. Comme il avoit entendu parler de la méthode de M. Portal, il y eut aussi-tôt recours. U

ouvrit les portes & les fenêtres, mit le brasier hors de la chambre, deshabilla sa fille, la coucha sur le carreau; & sans s'inquiéter de la rigueur du temps, la baigna d'eau froide à plusieurs reprises. Les premières impressions de ce liquide firent peu d'effet. Il ne se rebuta point, & continuant le même traitement pendant près de quatre heures, il vit enfin sa fille revenir à elle par par des gradations insensibles. Interrogée depuis sur son état, elle a dit se ressouvenir seulement de la douleur qu'un moment avant que de perdre connoissance, elle avoit éprouvée subitement, comme si on lui eût porté un coup au front. Elle a été, après le traitement, percluse de tous ses membres, au point qu'elle craignoit de n'en pouvoir plus faire usage; mais cet état ne dura pas, car dès le lendemain, ses bras devinrent libres, & bientôt ses jambes furent en état de la soutenir. Elle a éprouvé, pendant deux jours, un mal de tête assez violent. Elle jouit à présent d'une parfaite santé.



## O B S E R V A T I O N ,

*Sur une personne suffoquée par la vapeur du charbon , qui a été rappelée à la vie.*

M. DE M.\*\*\* âgé d'environ vingt-deux ans , prenoit des bains depuis quelques jours. On en chauffoit ordinairement l'eau dans la baignoire , à la faveur d'un cylindre dans lequel on faisoit brûler du charbon. La baignoire étoit placée dans la même chambre où M. de M.\*\*\* couchoit ; il sortoit du lit pour se mettre dans le bain , dès qu'on l'avertissoit que l'eau étoit suffisamment chaude , & ce lit n'étoit pas bien éloigné de la baignoire. Un jour , son domestique , après avoir chauffé l'eau à la manière accoutumée , vint pour l'avertir qu'il pouvoit se mettre dans son bain ; mais quelle fut sa surprise ! il trouva son maître sans aucun signe de vie , sans pouls , sans sentiment , sans mouvement. Il appella du secours ; cependant on découvre le corps du suffoqué , on le secoue , on l'agite ; l'écume lui vient à la bouche , on lui fait avaler quelques gouttes de sel d'Angleterre ; il paroît revenir à la vie , mais il n'articule aucune

parole bien distincte, ses yeux restent toujours fixés: son corps étoit bouillant. Un Chirurgien qui avoit été témoin des expériences que j'avois faites sur les animaux vivans, pour les rappeler à la vie, après les avoir suffoqués par la vapeur du charbon, conseilla d'insister sur l'usage des rafraîchissans, mais le malade parut toujours comme stupéfait. Appelé pour le traiter, je lui fis avaler du vinaigre tempéré avec autant d'eau, je lui prescrivis des lavemens avec du vinaigre affoibli avec une autre partie d'eau; je crus devoir lui faire flairer & faire frotter les tempes, les bras & autres parties, avec du vinaigre, ce qu'on fit à diverses reprises. Cependant le malade recouvra l'usage de ses sens, mais sa mémoire étoit tellement affoiblie, qu'il ne se souvenoit de rien; à peine avoit-il prononcé un mot, qu'il l'avoit oublié. Ses extrémités inférieures ne pouvoient le soutenir, & les supérieures étoient très-foibles. Je crus devoir toujours insister sur l'usage du vinaigre; j'en fis prendre au malade, en très-grande quantité, & par haut & par bas, en le coupant avec un peu d'eau; en même temps je fis plonger le malade dans des bains froids & à diverses reprises:

ces secours furent aidés de quelques saignées du pied & du bras. Le malade reprit des forces ; sa mémoire se rétablit , mais plus lentement. Le premier jour qu'il sortit , il trembloit sur ses jambes , & ne pouvoit pas s'y soutenir , mais elles acquirent de la force dans peu de jours.

---

## E X T R A I T

*D'un rapport envoyé à l'Académie royale des Sciences par M. le marquis TURCOT, brigadier des armées du Roi, associé-libre de l'Académie des Sciences , &c ; sur deux personnes qui ont été étouffées par la vapeur du Charbon ; avec l'exposé des altérations qu'on a trouvées par l'ouverture de leur corps.*

VERS la fin du mois de novembre dernier , deux jeunes domestiques qui devoient occuper une chambre qui n'avoit pas encore été habitée , y mirent pendant tout le jour un brasier de fer rempli de braise. Ils soupèrent de bon appétit , & allèrent se coucher vers les onze heures du soir , portant avec eux de la braise

du poêle de la salle à manger, qu'ils avoient recouverte d'un lit de charbon. Ils la placent dans leur nouvelle chambre & ferment la porte. Le lendemain, un de leurs camarades, voyant qu'ils n'avoient pas encore paru vers les huit heures du matin, entra dans leur chambre; mais quelle fut sa surprise, ou plutôt sa frayeur! Il trouva le plus jeune des deux, ( le nommé *Leroi*, âgé de dix-huit ans ) mort, dans l'attitude d'un homme moitié assis, la tête appuyée sur sa main; le second, nommé *Louis Dumont*, âgé de vingt-un ans, étoit sans connoissance, & couché tout de son long.

L'alarme se répandit aussitôt dans la maison : le maître accourt, il fait appeler son médecin. Le sieur Leroi ne donna aucun signe de vie, mais le sieur Dumont vivoit encore; il avoit les yeux à demi-fermés & fixes, sa bouche étoit à demi remplie d'une écume visqueuse, ses lèvres étoient tuméfiées; la couleur du visage étoit d'un rouge très-foncé, sa respiration étoit stertoreuse, & le pouls paroissoit assez élevé, mais plus rare que fréquent.

La saignée du pied fut le premier secours qu'on administra. Le médecin eût voulu faire

saigner à la jugulaire, mais le chirurgien ne fut jamais la pratiquer; c'est ce qui le déterminà à faire répéter la saignée du pied quelque temps après (7). On essaya de faire avaler du vinaigre au malade, mais on ne put en faire entrer dans la bouche qu'une petite quantité, parce que les suffoqués avoient les dents serrées par la contraction convulsive des muscles de la face.

On essaya aussi d'introduire du vinaigre, & on recourut aux lavemens irritans, qui procurèrent une évacuation assez abondante. Le bruit de ce funeste accident s'étoit répandu dans le voisinage: M. Turgot l'apprit; il part de sa maison de campagne, & se rend à Falaise, dans l'intention de donner à ces malheureux les secours les plus favorables qu'il pourroit leur administrer. Il y arriva à une heure & demie après midi. Le nommé *Dumont* n'étoit pas encore mort, son pouls étoit même assez élevé sans être dur; la chaleur de son corps étoit assez considérable,

---

(7) La saignée de la jugulaire, que nous avons conseillée en pareil cas, dégorge le cerveau plus directement & plus vite que ne fait la saignée du pied, & elle est très-aisée à pratiquer.

quoiqu'elle eût beaucoup diminué depuis que le malade avoit été exposé à un courant d'air très-froid. M. le marquis Turgot lui fit avaler du vinaigre , qui sembla le ranimer un peu : on lui appliqua aussi , avec quelque succès , un linge mouillé d'eau très-froide en quelques parties du cou ; les sangsues furent appliquées aux tempes & derrière les oreilles ; la saignée du pied fut réitérée une troisième fois ; on en fit une du bras , &c. &c. Mais tous ces secours furent sans effet ; la maladie alla en empirant : ce malheureux resta pendant dix heures dans un état d'insensibilité absolue , & il mourut le lendemain à deux heures après-midi.

Cependant M. le marquis Turgot porta plus loin son zèle pour l'humanité ; il insista pour qu'on fît l'ouverture des deux sujets qui avoient été suffoqués. Il connoissoit les obstacles invincibles que j'avois éprouvés pour faire ouvrir les corps du marchand & de la marchande de modes ; & il étoit persuadé que cette méthode est capable de jeter un grand jour sur les vraies causes des maladies.

Voici le résultat de l'ouverture de ces deux corps.

1.° Les vaisseaux du cerveau étoient gorgés de sang, principalement les sinus; les ventricules étoient vides, & la substance corticale du cerveau paroissoit plus rouge qu'à l'ordinaire.

2.° Les poumons fort engorgés, rouges & gonflés, & les vaisseaux *qui y portent le sang*, pleins de ce liquide.

3.° Il y avoit un peu de sérosité dans les bronches, & une certaine quantité d'eau dans le péricarde.

4.° Le sang étoit par-tout très-fluide & comme moussieux.

5.° La chaleur des corps s'est soutenue si long-temps, que l'un d'eux étoit encore très-chaud dix-sept heures après sa mort.

6.° On a trouvé la vessie d'un de ces sujets, pleine, & même distendue par l'urine; observation qu'on a faite plusieurs fois dans les cadavres des personnes qui ont péri apoplectiques.



## O B S E R V A T I O N

*Extraite de la Gazette de France du  
lundi 27 février 1775.*

UNE domestique attachée à une marchande laitière, rue de Beaune, faubourg Saint-Germain, ayant été suffoquée par la vapeur d'une grande quantité de braise allumée dans un lieu très-étroit, & où il n'y avoit point de courant d'air, on la rappela très-prompement à la vie par une simple aspercion d'eau froide sur tout le corps, & en l'exposant à l'air frais. Cette méthode est encore recommandée par le sieur Portal dans son rapport.

## D E U X I È M E O B S E R V A T I O N

*Extraite de la même Gazette du lundi 4  
décembre 1775.*

Le 12 octobre dernier, deux particuliers descendirent, à Perpignan, dans une cave fermée depuis quelque temps, & où il y avoit une cuve pleine de vendange qui fermentoit; à peine furent-ils arrivés près de la cuve,

qu'ils furent saisis & renversés par la vapeur du vin. On entendit un foible cri : un homme voulut aller à leur secours ; mais il ne fut pas plutôt descendu , qu'il éprouva le sort des premiers : un autre voulut faire la même tentative ; dès qu'il fut à moitié de l'escalier , il sentit qu'il suffoquoit ; il fit signe , & on le retira à demi mort. Le sieur de Bonafos , médecin de l'hôpital militaire de Perpignan , ayant été informé de cet accident , commença par faire écarter la foule pour donner de l'air à la cave qu'on avoit déjà ouverte de tous côtés , & y fit jeter à l'instant une très-grande quantité d'eau froide , afin ( dit-il ) de donner de la densité & de la fusibilité à l'atmosphère , & par-là de corriger la malignité de cette vapeur. Quelque temps après , on vit le dernier de ceux qui en avoient été attaqués , agité de mouvemens convulsifs , & on le retira aussitôt. Dès qu'il fut exposé à l'air libre , il se trouva dans un véritable délire : le sieur de Bonafos le fit frotter à l'instant avec du vinaigre , lui en fit respirer ; & en moins d'un quart-d'heure il fut entièrement hors de danger. Les deux autres furent également retirés , mais sans connoissance , sans mouvement & sans pouls ; ils

furent rappelés à la vie par le même moyen , mais bien plus difficilement que le premier. Ces succès qu'on doit à la méthode que le sieur Portal, médecin consultant de MONSIEUR, & de l'Académie des Sciences, a publiée par ordre du Gouvernement, en démontrent encore l'efficacité. Un pareil accident est arrivé à Albi ; & les suffoqués, au nombre de sept, ont été rappelés à la vie par des aspersions d'eau froide.

### TROISIÈME OBSERVATION

*Extraite de la même Gazette du vendredi  
9 février 1776.*

Le 30 du mois dernier, la nommée *Geneviève Bordon*, domestique à Belleville-lès-Paris, fut saisie tout-à-coup, dans une cuisine basse & bien calfeutrée, par la vapeur du charbon qu'elle avoit allumé. L'étourdissement de cette domestique dura environ une heure: le sieur Loiseau père, maître en chirurgie, établi dans ce lieu, la trouva étendue par terre & sans connoissance; il la fit transporter dans la cour sur la neige, & la rappela à la vie par la méthode du sieur Portal.

On trouvera une autre observation sur le même sujet, dans la *Gazette de France* du 12 avril 1776 : elle appartient à M. Chauffier, habile chirurgien de Dijon. Cette observation est très-circonstanciée & très-intéressante ; l'Auteur a principalement observé, comme nous l'avions fait, que la chaleur se conserve long-temps dans les cadavres des personnes suffoquées par le charbon, & de celles qui ont été frappées d'apoplexie ; & il pense que cette remarque mérite beaucoup d'attention dans les cas de quelques rapports en justice.

#### O B S E R V A T I O N.

J'ai vu, en 1775, un domestique Anglois, sur le boulevard près le Mont-parnasse, qu'on avoit trouvé suffoqué par la vapeur méphitique, vers les six heures du matin ; il étoit dans une telle asphixie, qu'il paroissoit mort & qu'on délibéra si on lui donneroit les secours indiqués en pareil cas. Cependant un chirurgien du voisinage, qui connoissoit le Mémoire que j'avois publié, fit exposer le corps au grand air pendant la plus grande rigueur du froid ; & peut-être par un abus de la méthode, on l'y laissa plusieurs heures. Je fus appelé,

& j'arrivai près de cet asphixié vers les six heures du soir.

Il y avoit déjà plus de douze heures qu'il avoit tous les signes de la mort la plus apparente, point de pouls; point de respiration ni sensibilité: la poitrine & le ventre avoient encore un peu de chaleur, mais on fait, par ce qui a été dit, que ce n'est pas un signe de vie.

Les extrémités étoient refroidies mais flexibles; enfin, à l'exception de la putréfaction qui n'étoit pas encore survenue, tout indiquoit la mort de ce malheureux suffoqué.

Je ne me laissai point séduire par les apparences, je crus devoir tenter encore quelques moyens de rappeler ce corps à la vie; en pareil cas, quel inconvénient y a-t-il de faire des remèdes même inutiles? Le corps avoient été exposé au grand air, on lui avoit donné des lavemens avec du vinaigre, on avoit tenté de lui en faire avaler; en un mot, excepté la saignée, tous les autres secours avoient été administrés. La saignée à la jugulaire fut pratiquée, mais elle fournit peu de sang; celle du bras n'en donna que deux ou trois gouttes: par une heureuse obstination à  
secouris

secourir cet asphixié, je pensai qu'il falloit faire mettre ses jambes refroidies dans de l'eau assez chaude. Les veines se gonflèrent; je le fis saigner à la saphène, son sang coula goutte à goutte d'abord, mais peu-à-peu le jet devint plus libre & plus fort; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que dès qu'il se fut écoulé par cette saignée environ une palette de sang, la saignée à la jugulaire & celle qu'on avoit faite au bras, commencèrent à fournir du sang. On laissa couler par ces trois ouvertures environ trois palettes de sang; la chaleur parut aux extrémités, on distingua dans les lèvres & dans les narines quelques légers mouvemens; bientôt on vit remuer le pouce de la main droite, & tout d'un coup la respiration qui paroissoit suspendue, se ranima & fut stertoreuse; les artères carotides reprirent leur mouvement, & en peu de temps on distingua les battemens des artères temporales, radiales, & enfin celui des artères externes dans lesquelles on a coutume de le distinguer pendant la vie.

Le malade put alors, quoiqu'avec peine, avaler du vinaigre affoibli avec beaucoup d'eau; on lui donna des lavemens avec la même liqueur, & les yeux percurent la sensation de la lumière,

ce qu'on connut par les mouvemens de la pupille, qui furent excités par une vive lumière qu'on approcha de très-près des yeux. Quelques instans après ayant appelé le malade à très-haute voix, il prononça quelques sons qui firent voir qu'il commençoit à entendre : quelques gouttes de vinaigre pur versé sur la langue, en parurent exciter la sensation par les mouvemens qui s'ensuivirent ; un flacon d'alkali volatil fluor, placé sous les narines, donna lieu à quelques froncemens dans les muscles extérieurs du nez & du visage, ce qui donna lieu de voir que la sensation de l'odorat commençoit à se développer. Enfin tous les organes des sens reprirent par degrés leur énergie ; le malade parla, mais la mémoire tarda long-temps à revenir, & on crut pendant plusieurs jours qu'il ne pourroit plus se soutenir sur ses jambes ; mais peu-à-peu les muscles extenseurs reprirent leur action. On faisoit prendre tous les jours au malade de l'oxycrat en boisson & en lavement, & on lui faisoit sur tout le corps & sur les extrémités inférieures en particulier, des frictions avec du vinaigre.

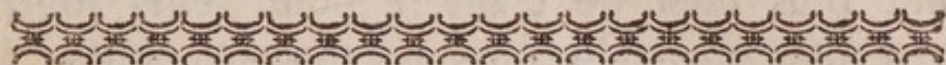
C'est par ce traitement que cet homme

asphixié par la vapeur du charbon, fut rappelé à la vie: on peut dire qu'il y a eu en lui tous les signes apparens de la mort, & pendant long-temps.

Sans doute qu'il eût péri si je ne lui eusse pas fait administrer le traitement avec tout le soin & le zèle que j'y ai mis.







## OBSERVATIONS

S U R

LA CAUSE DE LA MORT

DES NOYÉS,

*ET sur les moyens qu'on emploie  
pour les ramener à la vie.*

CETTE question est une des plus importantes de la Médecine. Que de noyés ont péri faute de secours, après avoir été retirés de l'eau ! Il y a long-temps que l'on est persuadé de cette vérité ; mais faute de notions sûres sur la cause de leur mort, les secours qu'on a employés ont été souvent des remèdes meurtriers.

Cependant, parmi le nombre des personnes que l'on a secourues, les unes sont mortes sans avoir long-temps séjourné dans l'eau ; & les autres ont été rappelées à la vie, quoiqu'elles y eussent séjourné plus de temps, & qu'il y

eût plus sujet de craindre pour leurs jours.

Qu'on parcoure tous les livres que l'on a publiés sur cette matière, & l'on sera étonné de l'extrême facilité avec laquelle on a rendu le jour à certains noyés qui avoient demeuré les uns un quart-d'heure sous l'eau, & d'autres demi-heure & au-delà; tandis que l'on n'a pu rappeler à la vie, des personnes qui y avoient à peine été plongées.

Frappé de ce contraste malheureux, je crus devoir en chercher la raison. Il faut, me disois-je alors, ou qu'elle se trouve dans la cause même de la mort des noyés, qui peut varier, ou dans la diversité des moyens qu'on emploie pour les secourir. L'expérience seule pouvoit dissiper mes doutes, & je crus devoir y recourir; mais pour en tirer un plus grand profit, je pensai qu'il falloit lire les auteurs les plus graves qui avoient traité cette matière.

J'ouvris les ouvrages de *Galien*, & je vis que ce grand médecin pensoit que les noyés périssoient de l'eau qu'ils avoient avalée, laquelle s'insinuoit dans les voies aériennes & dans les voies alimentaires. Cette opinion, qui a été celle de toute l'antiquité, a trouvé des partisans parmi les médecins modernes.

*Borelli* a prétendu que l'eau qui entroit dans les poumons , produisoit un trouble mortel dans la circulation : plusieurs médecins ses contemporains ont adopté cette opinion sans restriction ; mais d'autres ont pensé , avec *Galien* , qu'il parvenoit de l'eau dans l'estomac & dans le canal intestinal. *Camerarius* évaluoit à une livre cette quantité d'eau : *Evers* ne pouvoit pas s'imaginer que l'eau pût parvenir jusqu'aux intestins.

M. *Louis*, célèbre chirurgien de Paris, a voulu fixer ces diverses opinions. Suivant lui, l'eau s'insinue ou ne s'insinue pas dans les voies alimentaires , ce n'est qu'un accident ; mais ce qui est constant, c'est qu'il entre dans les bronches quantité d'eau, qui se réduit en écume, laquelle devient, suivant M. *Louis*, la principale cause de la mort des noyés.

Les auteurs que je viens de citer ont donc prétendu trouver la cause de la mort des noyés , dans le liquide qu'ils avoient avalé ; ils ont pourtant varié sur la manière, sur la quantité & sur le lieu où elle s'insinuoit.

*Waldsmid* a embrassé une opinion différente , d'après ses propres observations. Ce

grand médecin assure n'avoir point trouvé d'eau ni dans les poumons, ni dans l'estomac des noyés : ce n'est donc pas l'eau, dit-il, mais le défaut d'air, qui est la cause de leur mort.

Le grand *Becker* crut, avant de rien prononcer sur cette importante matière, devoir ouvrir plusieurs hommes noyés & plusieurs animaux. Il saisit en effet l'occasion d'ouvrir les corps de trois hommes noyés, & il ne trouva aucune goutte d'eau, ni dans les voies aériennes, ni dans les voies alimentaires. Il noya plusieurs animaux pour donner plus de poids à son sentiment; & il s'assura que l'eau n'avoit point pénétré dans le corps de ces animaux qu'il avoit noyés. Ce fut alors que *Conrad Becker* composa sa thèse: *De submersorum morte sine aquæ potu*. Giessen, 1704, in-8.°

Le célèbre *Haller* soutint en 1740, que l'eau ne pénètre ni dans l'œsophage, ni dans la trachée-artère; mais que les noyés périssent par le défaut de respiration, & par la stagnation du sang dans le cerveau. En 1755, M. *Haller* fit de nouvelles expériences à ce sujet, & il en conclut qu'il se trouvoit quelquefois, mais non pas toujours, de l'eau dans le ventricule; qu'il y avoit dans les bronches

une humeur ou une liqueur écumeuse , qui pouvoit gêner & suspendre la circulation du sang , & produire la mort.

Touché de cette diversité de sentimens , je crus ne devoir plus faire aucune attention à l'autorité , & qu'il convenoit de consulter la nature , pour voir ce qu'elle m'apprendroit : c'est dans ce grand livre que je pris le parti de lire , persuadé qu'il me tromperoit encore moins que ceux des écrivains les plus exacts.

Une femme s'étant noyée dans une rivière , j'eus occasion de l'ouvrir , & je trouvai ce qui suit :

1.° Les vaisseaux du cerveau gorgés de sang , tant les sinus que les artères.

2.° Le ventricule droit du cœur étoit plein de concrétions sanguines , & l'artère pulmonaire étoit remplie de ce même sang concret.

3.° La veine-cave & les veines jugulaires étoient très-remplies de sang.

4.° Il y avoit un peu de sérosité écumeuse & rougeâtre dans les voies aériennes.

5.° Je ne trouvai aucune goutte d'eau dans les voies alimentaires.

6.° Les troncs des veines pulmonaires contenoient très-peu de sang , & il y en avoit

encore moins dans l'aorte & dans le ventricule gauche.

7.° L'épiglotte étoit relevée; mais la glotte, la cavité du pharynx & celle de la bouche étoient remplies d'une écume blanchâtre.

8.° Les amygdales, la luette & les glandes du palais, la langue & les lèvres étoient très-gonflées, & paroissoient couvertes de vaisseaux variqueux.

9.° Les yeux étoient saillans, ils reluisoient au lieu d'être ternes, & les paupières étoient très-enflées.

10.° Les autres parties étoient dans l'état naturel.

Un enfant tombe dans un ruisseau, & privé de secours, il s'y noie. Le desir de m'assurer des résultats de ma première expérience, & de les confirmer par une nouvelle, m'en a fait entreprendre l'ouverture; & je trouvai, comme dans le cas précédent, les vaisseaux du cerveau, les artères pulmonaires, le ventricule droit & les veines jugulaires pleines de sang. Ce sang ne me parut pas plus fluide (b)

---

(b) Cette observation est contraire à celles du célèbre *Meckel*, qui pense que le sang des noyés est ordinairement plus raréfié que celui des autres cadavres.

qu'il n'a coutume d'être, mais le ventricule gauche & l'artère aorte étoient presque vides; les vaisseaux des parties qui sont au-dessous du diaphragme, contenoient aussi très-peu de sang: le tronc de la veine-cave étoit distendu par une grande quantité de sérosité rougeâtre & écumeuse; mais il y avoit beaucoup plus de sérosité écumeuse dans les voies aériennes de ce sujet, que je n'en avois trouvé dans le précédent: les bronches étoient pleines d'une humeur semblable à la mousse du savon.

Ces deux observations viennent à l'appui de l'opinion de *Borelli* & de celle de *M. Louis*; cependant, toutes concluantes qu'elles auroient pu me paroître pour m'engager à l'adopter, je crus avant de rien conclure, devoir faire plusieurs expériences. Je me procurai divers animaux vivans, je les noyai dans de l'eau que j'avois colorée avec de l'encre, & je trouvai toujours une quantité plus ou moins grande de sérosité écumeuse dans les voies aériennes. Cette sérosité étoit légèrement teinte en noir, ce qui me fournit la preuve la plus complète que l'eau dans laquelle les animaux avoient été noyés, s'étoit insinuée dans leur poumon.

J'ai réitéré mes expériences en les variant

de mille manières, dans la vue de m'instruire de plus en plus de la cause de la mort des noyés, & elles m'ont fourni les mêmes résultats. Je les ai examinés & comparés avec d'autant plus d'attention, que j'avois adopté une opinion différente de celle de *Borelli*, & que j'avois embrassé celle de *Becker*; mais il a fallu se rendre à l'évidence, & l'on doit volontiers sacrifier son opinion à la vérité, lorsqu'on est assez heureux pour la reconnoître.

Quelques partisans de l'opinion de *Becker*, c'est-à-dire, de celle qui exclut toute introduction d'eau dans les voies aériennes & dans les voies alimentaires, ont prétendu que non-seulement il n'entroit point d'eau dans le poumon, mais que même si elle s'y insinuoit, elle ne pourroit point produire la mort. Ils ont allégué en faveur de leur sentiment, que l'on trouve de la sérosité dans les voies aériennes de beaucoup de sujets qui ne sont pas morts suffoqués.

Mais on peut leur répondre que les expériences prouvent que l'eau s'insinue dans le poumon des personnes qui se noient, & qu'il n'est point prouvé que les personnes qui ne sont pas mortes noyées, & dans les

bronches desquelles on a trouvé de la sérosité en disséquant leur cadavre , aient eu réellement cette sérosité dans les bronches pendant leur vie. Il est au contraire très-probable que c'est dans les derniers momens de leur vie , pendant l'agonie , que la sérosité se fera épanchée dans les voies aériennes. Les anatomistes savent que dans tous les sujets qui ont eu de longues agonies , on a trouvé beaucoup d'eau dans le péricarde & dans les autres cavités.

D'ailleurs , quand bien même il seroit prouvé que dans quelques cas il y a beaucoup de sérosité , de glaires , de mucosités dans les bronches sans altération dans la respiration ; pourroit-on en inférer que l'eau qui s'introduit dans les voies aériennes d'un noyé ne peut causer la mort ? L'eau qui pénètre les voies aériennes , est tout de suite réduite en écume , soit par l'air que le sujet expire , soit par les mouvemens de contraction & de dilatation de la trachée-artère & des poumons. Rien n'est plus capable d'obstruer les voies aériennes , que cette sérosité écumeuse ; elle remplit la trachée-artère & bouche les dernières ramifications.

Supposez cependant que malgré cet obstacle,

le sujet fasse encore quelque inspiration, une nouvelle quantité d'eau pénétrera le poumon, & bientôt la sérosité écumeuse sera refoulée dans les dernières ramifications bronchiques; de sorte que les efforts que les noyés font pour éviter leur perte, ne font que l'accélérer. L'inspiration étant une fois interceptée, le sang s'accumule dans l'artère pulmonaire; alors il ne peut couler dans le ventricule gauche du cœur, par la résistance qu'il trouve dans le poumon, & le sujet périt suffoqué. Bien plus, le sang s'accumulera dans le cerveau par la résistance que lui opposera le sang contenu dans les jugulaires; & aux symptômes de suffocation, se joindront ceux de l'apoplexie.



*Du Traitement qu'il convient d'administrer aux Noyés.*

**L**ES remarques que nous venons de faire sur la cause de la mort des noyés, jettent un certain jour sur le traitement qu'il convient de leur administrer; & nous croyons qu'il faut remplir les indications suivantes, lorsqu'on veut rappeler un noyé à la vie.

1.° L'on doit dissiper l'écume qui peut engorger la trachée-artère & les bronches.

2.° Travailler à rétablir la respiration.

3.° Ranimer la chaleur vitale qui est presque éteinte.

4.° Exciter l'irritation des nerfs, pour rappeler la circulation suspendue ou ralentie.

5.° Évacuer ( quelquefois ) le sang qui distend les vaisseaux de la tête, du poumon.

6.° Réparer les forces du noyé qu'on a rappelé à la vie.

Mais, avant que d'entreprendre d'administrer aucun secours au noyé, il faut le mettre dans une situation & dans un lieu commodes. S'il y a une maison voisine, il faut l'y porter promp-

tement; & l'on doit à cet effet se servir d'un brancard, d'une civière, ou de quelque voiture où il soit commodément. On peut le transporter sur une charrette dans laquelle on auroit mis de la paille ou un matelas, en observant de le coucher sur le côté, la tête à découvert & un peu relevée. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi le porter couché sur leurs bras ou assis sur leurs mains jointes.

On prendra garde, en transportant le noyé, qu'il ne soit secoué violemment; & l'on doit éviter sur-tout de le rouler dans un tonneau ou sur le rivage, comme on le fait assez souvent: par cette mauvaise manœuvre, on achève de les tuer en bouleversant leur machine. Rien n'est aussi plus dangereux & plus cruel, que de suspendre les noyés par les pieds, comme on le faisoit autrefois, & comme on le fait encore aujourd'hui dans quelques endroits où la physique n'a pu dissiper les préjugés des anciens, qui croyoient que les noyés ne périssent que par l'eau qui s'étoit insinuée dans les voies aériennes, & dans les voies alimentaires principalement.

Avant que de coucher le noyé dans le lit, il  
faudra

faudra le déshabiller & prendre garde que , pour vouloir agir promptement , on ne le secoue trop : tous les rudes mouvemens éteignent facilement le peu de vie qui reste. J'ai vu beaucoup de noyés qui périssent dans le transport ou dans le moment qu'on les déshabilloit ; c'est pourquoi on agira le plus vite , mais le plus doucement qu'il sera possible : le mieux en pareil cas seroit de fendre les habits d'un bout à l'autre avec des ciseaux , pour les ôter plus facilement. On sent , sans que je le dise , que les noyés sont plus difficiles à déshabiller que les autres personnes , parce que leurs vêtemens étant mouillés , sont rétrécis & collés sur la surface de leur corps.

Il vaut mieux que le lit dans lequel on couchera le malade soit un peu plus bas que plus haut , parce qu'on peut faire plus facilement les manœuvres nécessaires.

Une attention qu'on doit toujours avoir , c'est de visiter le corps du noyé pour s'assurer s'il n'y a aucune contusion , ou s'il n'a aucun membre de fracturé , disloqué , ou aucune plaie. Beaucoup de personnes périssent dans l'eau , par les coups qu'elles se donnent en se heurtant contre quelques pierres ou

contre quelque tronçon de bois. D'autres, après avoir été noyés, sont balotés & poussés contre divers corps durs qui contondent, brisent & écrasent leurs membres : or on comprend que dans ces cas, on administreroit en vain les secours qu'on recommande pour les noyés ; non-seulement ils ne produiroient aucun effet utile, mais même on les décréditeroit pour les cas où ils conviennent (c). Cependant il faudroit que ces lésions fussent si apparentes & si considérables, qu'il ne pût y avoir aucun doute sur la mort du sujet ; car il vaudroit mieux encore tenter un remède, même incertain, que de n'en employer aucun.

On doit d'abord faire des frictions sur tout le corps ; & l'on se servira à cet effet de morceaux de flanelle sèche & très-chaude, avec laquelle on frottera à diverses reprises toute la surface du corps, en la comprimant légèrement afin de l'échauffer. Cette manœuvre est d'autant plus utile, que les corps des noyés sont ordinairement couverts d'une couche de matière muqueuse plus ou moins épaisse &

---

(c) *Non sunt diffamanda artis remedia. Celsus.*

gluante, laquelle arrête la transpiration, & concourt à augmenter l'intensité du froid dont le noyé est saisi.

On a observé que les frictions sèches étoient plus efficaces que celles que l'on fait avec des flanelles imbues de liqueurs spiritueuses: la partie la plus subtile de celles-ci s'évapore, il ne reste plus qu'une humidité plus ou moins froide, dont est imbibée la flanelle avec laquelle on fait les frictions.

Il est bon, pendant toutes ces opérations, que le noyé soit couché sur un des côtés, & que sa tête soit un peu plus relevée que les autres parties du corps. Cette situation facilite l'écoulement de l'écume que le noyé rend en abondance; elle facilite encore le retour du sang de la tête vers la poitrine, par les veines jugulaires.

Quelques chirurgiens modernes, très-instruits d'ailleurs, & qui jouissent d'une réputation méritée, ont conseillé en dernier lieu de placer les noyés dans une situation bien différente de celle que nous conseillons; ils veulent que la tête des noyés soit fort basse, & le reste de leur tronc très-relevé: leur objet est de faciliter ainsi l'écoulement de la sérosité écumeuse

contenue dans les bronches & dans la trachée-artère ; mais, outre que la situation qu'ils donnent aux noyés n'est guère propre à produire cet effet, c'est qu'elle augmente l'influx du sang dans le cerveau, où il n'est déjà qu'en trop grande quantité.

Il suffit de souffler dans la bouche du noyé avec force, pour diminuer la viscosité & la quantité de la sérosité qui remplit les voies aériennes ; on parvient aussi de cette manière à développer leurs poumons : c'est pourquoi, pour opérer ce dernier effet, il faut que quelqu'homme vigoureux souffle dans la bouche du noyé ; avec une de ses mains il lui ferrera les narines, pour empêcher l'air de sortir par cette voie, & avec l'autre main, il comprimera doucement & à diverses reprises la poitrine. De cette manière il fera faire de légères inspirations & expirations, lesquelles peuvent ranimer la circulation du sang, comme on l'a observé plus d'une fois.

Mais si ce moyen de faire parvenir l'air, paroït insuffisant, désagréable & incommode, on pourroit se servir d'un tuyau qu'on introduiroit dans une des narines, & dans lequel on souffleroit avec plus ou

moins de force; on boucheroit l'autre, & on fermeroit la bouche en maintenant la mâchoire inférieure approchée contre la supérieure; bien plus, on pourroit, sans aucun inconvénient & avec beaucoup d'avantage, faire une ouverture longitudinale à la trachée-artère, à la faveur de laquelle on introduiroit un tuyau qui conduiroit l'air directement dans le poumon, ce qui suffit pour rappeler la circulation, comme nous l'avons prouvé en traitant de la suffocation par la vapeur de charbon.

On peut encore procurer cet effet en irritant les narines du noyé, soit en y soufflant du tabac, soit en lui faisant flairer les odeurs les plus fortes, telles que l'esprit volatil de corne de cerf, simple & succiné, l'esprit de sel ammoniac, l'eau de Luce, le vinaigre des Quatre-voleurs, &c. On versera dans les narines quelques-unes de ces liqueurs, & on pourra aussi irriter la membrane pituitaire avec la barbe d'une plume.

Comme les nerfs du nez ont une singulière correspondance avec ceux de la poitrine, ils pourront transmettre à ceux-ci leur irritation, & déterminer une inspiration. J'ai vu des

noyés, sur le fort desquels on désespéroit, faire tout d'un coup, & dans le moment qu'on s'y attendoit le moins, une grande inspiration; leur cœur battoit bientôt après, & le sang reprenoit son cours ordinaire: il faut donc avoir recours à tous les moyens possibles pour faire faire cette inspiration.

Les odeurs fortes produisent un autre effet très-essentiel à considérer; elles augmentent la sensibilité des nerfs, & peut-être que, par l'impression qu'elles produisent dans le voisinage du cerveau, elles en ressuscitent plus facilement l'action.

On ne sauroit trop multiplier alors les points d'irritation; il faut donner des lavemens âcres avec le tabac, la coloquinte, le vin émétique trouble, &c.

On tâchera d'ouvrir la bouche, & si l'on y parvient, il faudra placer sous les dents molaires quelques petits rouleaux de linge pour maintenir la bouche ouverte, de peur que, ses muscles venant à se contracter, elle ne se refermât de nouveau. De temps en temps on versera dans la bouche un peu d'eau tiède; & si l'on découvre le plus petit mouvement de déglutition, il faudra faire avaler au sujet

quelques cuillerées d'eau de fleurs d'orange, de mélisse, du bon vin, &c.

Mais il faut avoir soin de verser les liqueurs dans la bouche par petites cuillerées, jusqu'à ce que le mouvement de déglutition soit bien rétabli; sans cette précaution, on courroit risque de faire refluer dans la trachée-artère le liquide qu'on voudroit donner en boisson. Cette remarque nous conduit à proscrire du traitement des noyés les injections d'eau tiède, & l'usage où l'on est d'introduire dans leur bouche une éponge ou une brosse, pour détacher les muscosités qui la tapissent. Cette méthode est plus propre à achever de suffoquer le noyé, qu'à opérer l'effet qu'on en attend.

Un moyen des plus puissans pour exciter l'irritation, est de donner au corps un certain degré de chaleur, & de dissiper le froid qui glace les membres (*d*). On doit mettre sous la plante des pieds une brique bien chaude,

---

(*d*) Les noyés sont à peine morts, qu'ils ont ordinairement les membres roides, & l'habitude extérieure de leur corps gelée. Ils sont aussi froids long-temps avant de mourir, & quelquefois ils sont tels en les retirant de l'eau, quoiqu'ils n'y aient demeuré que très-peu de temps.

enveloppée de plusieurs linges; on peut en mettre une autre sous les deux aisselles, & l'on doit recouvrir le corps avec plusieurs bonnes couvertures; de cette manière on parviendra à le réchauffer.

Quelques médecins ont conseillé de recouvrir les noyés de cendres chaudes, de les mettre dans un bain de sable, de les plonger jusqu'au cou dans une terre chaude, & cela dans l'intention de procurer une chaleur douce & agréable: d'autres ont cru sans fondement qu'il falloit les recouvrir de cendres, pour absorber l'eau qu'ils supposoient être contenue dans le corps des noyés; mais, outre que l'eau ne s'y infinue pas, comme on se le persuade, c'est que les moyens proposés ne sont nullement propres à produire l'effet qu'on leur a faussement attribué; s'ils opèrent quelque effet utile, c'est de réchauffer, & c'est sous ce même point de vue que M. *Johnson*, célèbre médecin de Londres, recommande l'usage des bains tièdes en pareil cas. Mais nous croyons qu'on peut se passer de tous ces moyens, & qu'on réchauffe assez le corps du noyé, en le mettant dans un lit garni de quelques matelas & de bonnes couvertures.

La saignée peut être employée dans le traitement des noyés; mais comme il est des cas qui l'indiquent, il en est aussi qui en proscrivent l'usage. Par exemple, il seroit téméraire de la tenter sur des corps glacés, & dont les membres commencent à roidir; il faut au contraire s'occuper de les réchauffer par les moyens que nous avons indiqués ci-dessus. On opéreroit un effet tout contraire, si l'on recouroit à la saignée; mais lorsqu'un sujet a été retiré de l'eau peu de temps après qu'il a été submergé, que son visage est noir, violet ou simplement rouge, lorsqu'on sent encore quelque peu de chaleur dans l'habitude extérieure de son corps, lorsqu'enfin ses membres sont flexibles & ses yeux luisans & gonflés, alors il ne faut point craindre la saignée; on doit même y recourir. La saignée la plus efficace est celle de la jugulaire; elle dégorge directement le cerveau, dont les vaisseaux sont alors distendus par le sang: de cette manière on voit quelquefois le sujet revenir à la vie dès qu'on a dégagé ce viscère de la pression qu'il éprouvoit.

Il est un autre genre de secours dont on a beaucoup célébré les effets, mais sur lesquels

on doit cependant très-peu compter, ce sont les fumigations de tabac par le fondement : c'est une addition qu'on a faite au traitement des noyés, & sans trop de raison.

Cependant quelque heureux succès qu'aient eus les secours que nous conseillons pour rappeler les noyés à la vie, ils ne seront efficaces qu'autant qu'ils seront administrés avec ordre, pendant long temps & sans interruption : leurs effets sont lents & presque insensibles, c'est pourquoi il faut les continuer plusieurs heures. Il est des noyés qu'on n'a rappelés à la vie que sept à huit heures après qu'ils avoient été retirés de l'eau. Nous insistons d'autant plus sur cette remarque, que l'on abandonne souvent les noyés à leur triste sort, dès qu'on voit que les premiers secours sont sans succès. On tomberoit dans un autre inconvénient, si l'on s'opiniâtroit à continuer le traitement à des noyés, dont la mort seroit annoncée par les signes les plus certains ; car, outre que ces secours ne sont, dans ce cas, plus bons à rien, c'est qu'on les décrédite pour ceux où ils sont nécessaires.

## O B S E R V A T I O N S

*Sur l'usage des Fumigations par le fondement, dans le traitement des Noyés.*

A CES secours, dont l'efficacité est démontrée par tant d'heureux effets, on en a voulu joindre un autre qui n'a pas également fait ses preuves; c'est la fumigation de tabac par le fondement. Thomas *Bartholin* (e) est un des premiers qui ait proposé une machine propre à cet effet; & ses successeurs sans trop examiner si les avantages qu'on en attendoit dans le traitement des noyés étoient fondés ou chimériques, ont tâché de la perfectionner, & en ont inventé d'autres plus ou moins compliquées. *Stiffer*, professeur de médecine à Helmstadt, Frédéric *Decker*, médecin de Hollande, & le célèbre *Heisler*, ont fait dépeindre dans leurs ouvrages des machines propres à conduire la fumée du tabac dans le fondement; mais ces grands médecins ont plutôt considéré les avantages qu'on pouvoit en retirer

---

(e) *De machinis fumiductoriis curiosis. Epist.*

dans le traitement de certaines hernies, que dans celui des noyés.

La société Hollandoise, dévouée au traitement des noyés, s'est d'abord contentée de conseiller, pour introduire la fumée dans le fondement des noyés, l'usage d'une pipe, d'une gaine de couteau dont on auroit coupé la pointe, ou de quelque autre tuyau de cette nature; méthode qui a été suivie en Angleterre & en divers endroits d'Italie: ce n'est que depuis très-peu de temps qu'on a substitué à ces moyens simples des machines plus ou moins compliquées. Il est vrai que par leur secours on introduit dans un temps donné une plus grande quantité de fumée de tabac dans le fondement. La machine de M. *Pia*, maître apothicaire & ancien échevin de la ville de Paris, est une des plus simples & des meilleures qu'on puisse employer.

Mais doit-on mettre autant d'importance que plusieurs personnes le font, dans les fumigations par le fondement, pour rappeler les noyés à la vie? On croiroit, à les entendre, que ce secours est préférable à tous les autres, & qu'il est le seul efficace, ou du moins que les autres ne sont que secondaires

au traitement. D'après cette manière de voir, ils ne cessent de fabriquer de nouvelles machines ou de corriger les anciennes, pour les vendre & les débiter dans le public.

Mais leur usage n'est pas aussi utile qu'on se le persuade; & comme dans le traitement d'une maladie il ne faut employer que les remèdes essentiels, & qu'il arrive souvent que, parmi ceux qu'on administre, il y en a de superflus, & même de contradictoires, j'ai cru devoir faire un examen analytique de ceux qu'on emploie pour rappeler les noyés à la vie. Je ne parlerai pas des remèdes dont j'ai conseillé l'usage ci-dessus: une preuve que je les adopte & que je les trouve convenables, c'est que je les ai recommandés. Mais les fumigations par le fondement sont-elles utiles, & comment opèrent-elles leurs salutaires effets?

Je ne pouvois décider la première question, qu'en consultant les recueils nombreux des observations publiées sur le traitement qu'on a fait subir aux noyés, soit en France, soit dans les pays étrangers; je les ai lûs avec attention, & j'ai vu, 1.<sup>o</sup> que, dans la plupart des noyés qui avoient été rappelés à la vie, on n'avoit point fait usage des fumigations.

2.° Que, dans le petit nombre de ceux qui ont reçu les fumigations par le fondement, la plupart revenoient déjà à la vie quand on y a recouru, & que jamais on n'a tenté les fumigations seules : en même temps qu'on les employoit, on souffloit dans la bouche, & on donnoit les autres secours efficaces.

3.° On a tenté les fumigations sur la plupart des noyés qu'on n'a pu rappeler à la vie (*f*).

Ce résultat de mes lectures concernant les fumigations par le fondement des noyés, ne devoit point me déterminer à les recommander ; j'ai cru devoir porter mes regards sur cet objet, & je n'ai vu dans les fumigations d'autre avantage que celui d'irriter les intestins, le rectum principalement. Mais on peut l'obtenir, cet avantage, par les lavemens avec du tabac, avec le vin émétique trouble, avec la coloquinte, &c. Il n'est pas même douteux que l'irritation que l'on excite par ces derniers moyens, ne soit plus grande & plus durable que celle qu'on produiroit avec la vapeur du tabac ; celle-ci

---

(*f*) Nous renvoyons le lecteur qui seroit curieux de vérifier le fait, au Recueil d'observations sur les noyés qui ont été traités suivant la méthode adoptée par la ville de Paris, publié par M. *Pia*,

dépose les particules de tabac dont elle est imprégnée, dans les intestins qui sont tortueux, qui contiennent plus ou moins de matières fécales, & dont la membrane interne forme des replis sur lesquels la vapeur du tabac se dépose; de sorte qu'elle n'irrite pas les intestins dans une plus grande étendue que les lavemens, dont on peut augmenter & modérer l'action à son gré, & suivant les circonstances.

Les partisans des fumigations ne sont pas de cet avis; ils pensent qu'elles irritent toute la surface interne des voies alimentaires, ce que les lavemens ne font pas; ceux-ci perdent leur action sur les gros intestins, parce que la valvule du colon s'oppose à leur entrée dans les intestins grêles. Quant à la vapeur de tabac, disent-ils, elle passe facilement par l'ouverture de cette valvule; & comme elle est très-âcre, elle irrite, ajoutent-ils, les intestins grêles, l'estomac, l'œsophage, l'intérieur même de la bouche; & pour donner une preuve de leur sentiment, ils ne manquent pas d'avertir qu'ils ont quelquefois vu sortir par les narines & par la bouche la fumée qu'on avoit introduite dans le fondement.

Mais ces assertions ne sont rien moins que prouvées; nous croyons que la fumée de tabac

perd bientôt sa vertu, en parcourant le canal intestinal ; & qu'elle n'a pas plus d'âcreté que la vapeur de l'eau de fontaine, quand elle est parvenue dans l'estomac, & même dans les intestins grêles. Mais, comme il n'appartenoit qu'à l'expérience de prononcer là-dessus, j'ai fait pousser de la vapeur du tabac par le fondement de deux chiens vivans, dont on avoit ouvert le ventre & l'estomac, par une profonde plaie dans la région épigastrique ; il sortit par cette ouverture un peu de vapeur, mais elle n'avoit presque plus d'âcreté. La même expérience réitérée sur les cadavres humains, a fourni les mêmes résultats. Je fais bien qu'on répondra que, dans ces deux cas, on n'avoit pas fait précéder de lavemens, pour évacuer les matières fécales contenues dans les intestins ; mais combien n'y a-t-il pas de noyés chez lesquels on ne peut les introduire ? n'y en a-t-il pas aussi beaucoup qui reçoivent des lavemens, & qui ne les rendent plus ? Or, dans ces deux circonstances, la fumée du tabac ne pourroit s'insinuer très-loin dans les intestins. Enfin il y a des noyés qui reçoivent un lavement purgatif, & qui le rendent plus ou moins vite, chargé de matières fécales : dans ce cas-ci, la fumée de tabac, eût-elle toutes les propriétés qu'on lui a attribuées,

attribuées , seroit inutile , car ces noyés reviennent facilement à la vie.

Mais si les fumigations n'irritent pas les intestins aussi efficacement que certains lavemens , n'opèrent-elles pas de bons effets , en transmettant dans les voies alimentaires une grande quantité d'air qui se développe ? Cet effet est certain , mais il est plus fâcheux qu'utile ; & si l'on trouvoit de tels avantages , on eût pu également les trouver dans l'insufflation des intestins , que l'on a opérée pendant long-temps , en introduisant dans le fondement des noyés le tuyau d'un soufflet , & sans autre effet que celui de distendre le ventre comme une outre : aussi n'a-t-on pas tardé d'abandonner ce genre de secours purement empirique. De sorte qu'il nous paroît , 1.° que les fumigations de tabac par le fondement des noyés , n'opèrent aucun effet utile , & que les lavemens stimulans sont plus efficaces.

2.° Qu'en comptant trop sur leur utilité , on a trop négligé les autres moyens curatifs , dont les heureux effets sont constatés par des expériences nombreuses & authentiques.

3.° Que l'air qu'on introduit dans les entrailles , & qui distend le ventre comme un ballon , doit plutôt s'opposer à l'inspiration , en refoulant le

diaphragme vers la poitrine , que de la déterminer ; objet cependant si essentiel à remplir , qu'on ne peut autrement rappeler un noyé à la vie.

---

## R E M A R Q U E S

*Sur le moyen le plus efficace pour rappeler à la vie des enfans qui paroissent morts en naissant.*

A U X observations que nous venons de rapporter , & qui viennent à l'appui du traitement que nous avons conseillé dans le cas de suffocation par le charbon , nous joindrons deux autres observations intéressantes , qui confirment notre opinion sur la nécessité de souffler dans la trachée-artère de quelques nouveaux-nés qui paroissent morts , pour les rappeler à la vie.

A peine l'enfant est-il sorti du ventre de sa mère , qu'il respire ; ses poumons se développent ; le sang , qui en étoit détourné par le trou ovale & par le canal artériel , les pénètre ; il coule des artères dans les veines pulmonaires qui le versent dans l'oreillette gauche du cœur , & la circulation prend un nouvel ordre.

Mais cette première respiration n'est pas aussi

facile pour tous les enfans ; quelques-uns respirent d'abord , & d'autres restent très-long-temps sans donner aucun signe de vie.

Un enfant que j'ai vu , fut réputé pour mort en naissant ; la sage - femme l'avoit abandonné dans un coin de la chambre , & elle ne fut avertie de son erreur que par les cris de l'enfant qui se firent entendre dans le moment qu'elle s'y attendoit le moins.

*Smellie*, ce célèbre accoucheur d'Angleterre , a fait la même observation ; elle est si importante qu'on ne sauroit trop la citer & la répandre dans le public. On confond tous les jours la mort apparente des nouveaux-nés , avec leur mort réelle \*.

Plusieurs causes maintiennent l'enfant dans un état d'inertie qui le fait paroître mort ; mais la plus commune , & celle dont peut-être toutes les autres dépendent , c'est la difficulté qu'il trouve à inspirer. La bouche , la trachée-artère & les bronches sont remplies d'une humeur plus ou moins visqueuse ; & il faut que l'air , pour parvenir dans les poumons , ait assez de force pour surmonter l'obstacle que cette humeur lui oppose.

---

\* Voyez cette observation très-intéressante dans le tome II, p. 448 des *Accouchemens de Smellie*.

Elle est quelquefois si épaisse, si visqueuse, qu'elle colle la langue avec le palais, qu'elle bouche les narines, & qu'elle obstrue les voies de la respiration; c'est ce que j'ai vu dans trois enfans qui étoient venus morts au monde, & sur lesquels, à la vérité, on n'avoit tenté aucun secours pour les ramener à la vie; leur trachée-artère étoit bouchée par un cylindre d'une matière muqueuse & très-compacte.

J'ai considéré cette mucofité avec attention, & j'ai fait diverses expériences pour la connoître. Elle s'est dissoute dans de l'eau tiède, & elle étoit si tenace, qu'elle ressembloit à de la glu très-épaisse.

Les enfans qui ont les voies aériennes ainsi obstruées, font de vains efforts pour attirer l'air dans leur poumon; plusieurs périssent suffoqués en naissant.

Il n'y a point d'accoucheur ni de sage-femme qui n'ait observé que l'enfant qui vient de naître meut avec violence sa poitrine & les muscles du bas-ventre, jusqu'à ce qu'il respire librement, & qu'il se soit débarrassé par la bouche & par les narines de l'humeur écumeuse qui les remplissoit. Mais plusieurs qui n'ont pas assez de

force pour s'en délivrer , périssent & succombent dans les efforts convulsifs.

Le moyen le plus efficace qu'on puisse employer alors , c'est de pousser l'air dans la poitrine des nouveaux-nés ; c'est ainsi qu'on détache , qu'on brise & qu'on atténue les matières muqueuses qui remplissent les bronches : on distend par le souffle les poumons , & on lève la digue qui s'oppose à l'influx du sang dans les artères de ce viscère ; les veines pulmonaires le reçoivent & le portent dans le cœur. Ainsi l'enfant commence une nouvelle vie.

C'est en suivant cette méthode que j'ai eu la satisfaction d'appeler à la vie un enfant qu'on croyoit mort. On l'avoit jugé tel dès le moment de sa naissance , & on l'avoit abandonné sans lui donner aucun secours. Je fus appelé pour voir la mère. Elle fut atteinte , après l'accouchement , de convulsions qui firent craindre pour sa vie. Pendant que je lui faisois administrer quelques remèdes , j'eus la curiosité de voir le nouveau-né , & l'idée me vint de lui souffler dans la bouche : je me procurai le tuyau d'une pipe , avec lequel je soufflai dans la bouche de l'enfant ; ce qui fut fait avec un tel succès , qu'on vit aussitôt sa poitrine en mouvement ; ses membres

s'agitèrent , il sortit de l'écume par ses narines & par sa bouche , enfin , par ce seul moyen qui est si simple , il fut ramené à la vie.

Mais plus ce secours est efficace , & plus il est fâcheux de le voir négligé. Combien d'enfans n'a-t-on pas enterrés , qu'on auroit amenés à la vie , si on leur eût facilité la première inspiration ! Tous les jours on abandonne ces pauvres créatures à leur sort ; il suffit qu'on les croie mortes en naissant , pour qu'on néglige d'essayer aucun moyen pour les faire vivre ; ainsi l'on prive l'État d'un citoyen , & les familles d'un rejeton qui l'eût peut-être perpétuée en l'illustrant.

Ce qu'il y a de plus fâcheux encore , c'est que souvent , d'après la persuasion où l'on est que l'enfant est mort , on lui couvre la face , & on lui ôte toute la faculté de respirer \*.

---

\* Il est des sages-femmes qui ont la barbare coutume d'introduire dans la bouche des nouveaux-nés une gouffe d'ail , un morceau d'oignon , &c. & cela , dans l'intention de les faire respirer ; d'autres croient fortifier les enfans en plongeant leur cordon ombilical dans du vin chaud , dans de l'eau-de-vie , ou dans quelques autres liqueurs spiritueuses ; mais ces moyens sont si ridicules , que ce seroit perdre le temps de les réfuter.

Cependant, il ne faut pas demeurer dans ce cas spectateur oisif ; il faut souffler dans la bouche de l'enfant avec un tuyau quelconque, il faut en même temps l'échauffer par des linges bien chauds, & on doit lui faire de douces frictions, en évitant de l'agiter avec trop de violence. Mais le meilleur de tous les moyens, c'est l'insufflation des poumons, & il est surprenant qu'on néglige tant d'y recourir. *Smellie* l'a employée une fois avec le plus grand succès, & cet exemple eût dû servir de règle à tous les accoucheurs ; ils eussent dû recommander cette doctrine dans leurs écrits & dans leurs cours ; c'est ce qu'a fait en dernier lieu *M. Duffot*, médecin de Soissons, qu'une mort prématurée vient de nous enlever. Ce même moyen a été mis en usage plusieurs fois, avec un succès manifeste à Paris, par divers médecins & chirurgiens de notre connoissance, & ailleurs par diverses personnes éclairées, & qui ont bien voulu nous communiquer leurs observations : nous leur en témoignons ici notre reconnoissance, & nous ne doutons pas que l'on n'en tire le même avantage toutes les fois que l'on y recourra dans les cas convenables.

## O B S E R V A T I O N

*Extraite de la Gazette de France , du  
vendredi 24 Mars 1775.*

ON mande de Lyon, que le 15 du mois dernier, une femme en couche ayant vainement souffert pendant deux jours les douleurs de l'enfantement, le sieur *Faïffole*, chirurgien du roi en cette ville, qui avoit été appelé auprès d'elle, fut obligé de se servir du forceps pour sauver cette femme & son fruit. A huit heures du soir il la délivra d'un enfant sans mouvement, sans pouls, qui avoit le visage de couleur violette foncée, & que ce chirurgien crut mort; il ordonna de faire chauffer du vin, & après avoir saigné la mère, il alla au secours de l'enfant auquel on avoit déjà administré inutilement plusieurs remèdes. Il le plongea dans du vin tiède, animé avec de l'eau-de-vie, & lui souffla dans la bouche autant d'air que ses poumons lui en purent fournir. Dix minutes s'étant écoulées sans succès, il insista sur ce traitement, en faisant respirer à l'enfant de l'eau de Luce & du vinaigre radical, & en le tenant toujours dans du vin

tiède , & continuant les frictions. Environ une demi-heure après , il sortit de la bouche de cet enfant beaucoup d'eau écumeuse ; on lui sentit quelques légers battemens de cœur , & au bout de trois quarts d'heure , il s'annonça lui-même à sa mère , par un cri qui répandit la joie dans toute la famille : c'étoit un premier enfant , après quatre années de mariage. Il se porte aujourd'hui très-bien , & il est nourri par sa mère. Cette méthode pour rappeler à la vie des enfans qui paroissent avoir été suffoqués au passage , a également réussi à un chirurgien de Paris. Le sieur Portal dans son *rapport à l'Académie royale des Sciences , sur les suffoqués* , en a aussi parlé de la sorte. Nous dirons ici en passant , que nous avons soufflé dans la bouche d'un enfant qui n'avoit encore donné aucun signe de vie. A peine le souffle parvint dans le poumon de cet enfant , qu'on le vit mouvoir les yeux , & qu'on l'entendit tousser avec effort ; il rendit par l'expectoration des glaires qui remplissoient les bronches , & il a respiré ensuite avec facilité.

Nous pourrions confirmer , par d'autres observations intéressantes , nos remarques sur l'utilité du traitement que nous avons conseillé d'administrer à quelques enfans qui viennent de naître ;

mais , comme elles tendroient toutes à prouver le même point de doctrine , sur lequel il ne peut y avoir d'autres avis , nous les passerons volontiers sous silence.





OBSERVATIONS

SUR LA NATURE

ET

SUR LE TRAITEMENT

DE LA RAGE,

*SUIVIES d'un Précis historique &  
critique des divers Remèdes qui  
ont été employés jusqu'ici contre  
cette maladie.*

---

AVERTISSEMENT.

CES observations sur la nature & sur le traitement de la rage devoient former un article d'un ouvrage sur le siège & sur les causes des maladies, qui fait depuis long-temps l'objet de mes leçons, au

Collège royal de France, & que je desirois faire paroître un jour ; mais ayant appris que le magistrat qui préside à la police, M. le Noir, venoit d'inviter les médecins de publier leurs observations sur la rage, par un prix proclamé par la Société royale de médecine, j'ai cru devoir faire imprimer séparément ce petit ouvrage : je pensois que s'il ne remplissoit pas entièrement l'objet qu'on en attendoit, il pourroit du moins être de quelque utilité à ceux qui voudroient concourir pour le prix.

Mais le sort de cet ouvrage a été plus heureux que je n'aurois osé le croire lorsque je l'ai publié. En moins d'un an, j'en ai donné deux éditions ; il a été traduit en Italien, & l'on en a distribué des extraits dans diverses provinces de France & des royaumes voisins. Je dois sans doute le succès à l'importance du sujet que j'ai traité ; je le dois aux éloges qu'en ont donné les médecins célèbres qui ont écrit sur la même matière ; précieuse

récompense de mon travail, & celle que j'ambitionnois le plus.

Il n'est point de maladie plus cruelle que la rage, & il n'y en a pas dont il soit plus difficile de se garantir. Les médecins n'ont cessé de chercher des remèdes qu'on pût lui opposer, mais plusieurs siècles se sont écoulés dans des tentatives inutiles; ce n'est pas qu'on n'ait été souvent trompé par de vaines espérances : on a proposé comme des spécifiques inmanquables, des remèdes qui n'ont eu aucun succès dans la pratique, & les princes ont souvent acheté des secrets qui ont perdu tout leur mérite dès qu'ils ont été connus.

Mais ce qu'on n'a pu découvrir dans ce long espace de temps, il semble qu'on l'ait découvert de nos jours; tout paroît du moins annoncer qu'on a trouvé le moyen d'empêcher l'invasion de la rage.

C'est par le secours des observations multipliées, qu'on peut apprécier une méthode curative, & non par des faits isolés.

J'ai lû avec soin celles que les médecins modernes ont rapportées dans leurs écrits; je les ai comparées entr'elles & avec le petit nombre que j'ai eu occasion de faire, je les ai soumises les unes & les autres aux lumières & à l'expérience de plusieurs médecins habiles, qui ont vu & traité des personnes mordues par des animaux enragés; & il m'a paru qu'il étoit probable que nous connoissons aujourd'hui les moyens de préserver de la rage ceux qui en ont contracté le venin.

C'est une espèce de conquête faite sur la nature, qui nous refuse si souvent la connoissance de ses secrets, & nous cache ce qui peut nous être utile. Il n'est pas également certain, quoique plusieurs médecins le soutiennent, que nous puissions guérir cette maladie, lorsqu'elle est confirmée: il faut toujours lui opposer les remèdes, avant qu'elle paroisse. Ces remèdes sont externes & internes; & il est tellement utile de les combiner

ensemble , que les uns sans les autres ne sauroient avoir d'heureux effets.

Le traitement des plaies faites par les animaux enragés , mérite la première attention ; elles sont autant de foyers de maux que l'on a à redouter ; c'est pourquoi l'on doit tout tenter pour les détruire. Les sangsues & les vésicatoires sont des moyens si efficaces pour cet objet , qu'il ne faut jamais en négliger l'application. Il faut aussi quelquefois recourir aux cautères & aux ventouses ; c'est enfin la réunion de tous ces moyens efficaces , qui constitue la méthode que nous recommandons , méthode en faveur de laquelle l'observation a parlé tant de fois , qu'il n'est guère possible de douter de son efficacité pour préserver de la rage.

Le plus important des remèdes internes est le mercure ; mais comment faut-il l'administrer , à quelle dose , sous quelle forme , en quel temps ? doit-on le donner seul , ou avec d'autres remèdes ? c'est en

quoï les auteurs les plus célèbres font d'un sentiment fort opposé. M. de Lassone, qui jouit dans l'Europe d'une réputation si bien méritée, vient de recommander dans une instruction publiée par ordre du gouvernement, de prévenir la salivation ; il en a soigneusement indiqué les moyens. Dans le même moment, M. Ehrman publie par ordre des magistrats de Strasbourg, une instruction où il conseille de provoquer la salivation par les frictions mercurielles ; il a pour lui l'autorité de quelques grands maîtres, & diverses observations heureuses.

Des médecins célèbres ont assez compté sur l'efficacité du mercure, pour l'administrer seul ; mais d'autres ont voulu qu'on lui associât les antispasmodiques & les humectans.

Frappé de la diversité de toutes ces opinions, j'ai cru devoir les soumettre à un examen réfléchi, d'autant plus que j'ai été consulté plusieurs fois par des personnes qui avoient été mordues par des chiens enragés.

enragés. Le mercure a fait la base du traitement que je leur ai administré; je n'ai cependant pas eu une telle confiance en lui que je n'aie cru devoir l'associer à d'autres remèdes qu'on a également conseillés contre la rage. On ne peut trop multiplier les moyens de guérison contre une maladie cruelle & dont la véritable cause n'est point connue, quand ils ne peuvent se détruire réciproquement.

Après le traitement extérieur pendant l'usage du mercure sous forme de frictions, j'ai donné les antispasmodiques, les alkalis volatils, les bains, moyens qui paroissent avoir eu du succès, & qui ont été regardés par quelques médecins, comme autant de spécifiques.

J'ai cherché dans les auteurs, & dans mes propres observations, l'histoire des symptômes de la rage. Je les ai comparés ensemble, & avec ceux des autres maladies, pour en développer le vrai caractère. Tous sont l'effet de l'irritation des nerfs, qui est

extrême, & la rage est une maladie convulsive.

L'anatomie vient à l'appui de cette vérité; & pour qu'il ne reste aucun doute à cet égard, j'ai rapporté les observations des ouvertures des corps des personnes qui ont péri de la rage, qu'on trouve dans les auteurs les plus connus, & dont j'ai examiné les résultats.

Si l'anatomie est jamais utile, c'est surtout lorsqu'elle sert à dissiper nos erreurs; cependant on a négligé pendant long-temps cette méthode assurée, de fixer nos connoissances sur la nature des maladies en général, & on l'a encore plus négligée pour la rage. On a craint qu'on ne pût prendre cette maladie par le simple contact des personnes qui en avoient péri; & ce n'est que lorsqu'on a été détrompé de ce funeste préjugé, qu'on a pu se convaincre de la futilité de plusieurs opinions sur les causes, sur le siège & sur le traitement de la rage.

Les vers que l'on a cru se développer

dans le corps des personnes enragées, & contre lesquels on a proposé diverses sortes de remèdes ; les abcès dans le cerveau, dans les poumons, dans la moelle épinière qu'on a regardés avec tant d'assurance, comme la cause de la rage ; cette excessive sécheresse des solides & des viscères membraneux principalement, dont on a tant parlé, & d'après laquelle on a voulu établir un traitement, sont autant de suppositions publiées par des auteurs qui ont mieux aimé se livrer à l'enthousiasme de leur imagination, que de consulter la nature, & d'exposer fidèlement ce qu'elle leur auroit appris.

D'autres auteurs n'ont pas craint de proposer un traitement, d'après des altérations qu'on n'avoit aperçues que dans quelques individus, & qu'on a regardées comme constantes dans tous ceux qui ont la rage ; manière de raisonner si vicieuse, qu'elle entraîne toujours avec elle une longue suite d'erreurs.

Le sang des hydrophobes ne paroît nullement changé, soit pendant la maladie, soit après la mort; il n'y a pas même constamment inflammation à la trachée-artère, ni au pharynx, ni dans les autres organes : les ouvertures des corps contredisent certainement ces opinions, qui ont pourtant servi de base à divers systèmes sur la rage; & souvent c'est d'après ces systèmes, qu'on a proposé des remèdes qui ont joui d'une grande célébrité.

Une voie différente a également conduit à l'erreur : il n'y a point de remède contre la rage, quelque absurde qu'il soit, dont on n'ait voulu démontrer l'efficacité par des observations; on a cru que tous ceux qui n'en mouroient pas, devoient leur guérison au remède qu'ils avoient pris; sans observer que très-souvent le sujet mordu par un animal enragé, ne contracte pas le virus de la rage, pour diverses raisons que nous avons eu soin d'exposer. Les observations sont les seuls guides des

médecins qui veulent se dégager de l'erreur ; mais elles y conduisent par le chemin le plus séduisant, lorsqu'on n'en fait pas une juste application.

C'est ce qui est arrivé dans le traitement de la rage. On a proposé un nombre infini de remèdes, & on a voulu constater les effets d'un chacun, par des cures merveilleuses ; ainsi l'on a fait parler l'observation pour des remèdes contre le même mal, qui étoient d'une nature entièrement différente.

Livrés à l'empyrisme le plus grossier, les médecins ont quelquefois donné contre la rage des remèdes composés d'un assemblage monstrueux de drogues, dont les effets se détruisoient mutuellement, ou qui nuisoient plutôt qu'ils n'étoient utiles, à l'individu qui avoit le malheur de les prendre.

Cependant, comme on parvient plus aisément à la vérité quand on connoît les routes qui conduisent à l'erreur, j'ai

cru devoir présenter dans un tableau succinct les divers traitemens de la rage, qui ont été proposés; & pour ne rien attribuer aux auteurs qui ne leur appartiennent réellement, & afin de les citer avec plus d'exactitude, j'ai lû tous les ouvrages sur cette matière que j'ai pu me procurer, travail fastidieux, sans doute, & auquel je ne me suis livré que parce que je l'ai cru utile.



## OBSERVATIONS

*Sur la nature & sur le traitement  
de la Rage.*

CELSE est un des premiers écrivains dont les ouvrages nous restent, qui ait décrit la rage de l'homme (a), & qui ait conseillé des remèdes contre cette cruelle maladie. Elle fut connue de Rufus d'Éphèse ; Galien & Cælius Aurelianus (b) en ont donné une description plus étendue & plus méthodique, & c'est depuis ces écrivains célèbres, qu'il est fait mention de la rage dans la plupart des ouvrages de médecine ; mais les auteurs ont tellement varié dans leurs opinions sur son traitement, qu'ils ont presque tous proposé des

---

(a) *De Med. lib. V, cap. 27.* On trouve dans un ouvrage attribué à Hippocrate, par Haller & par d'autres, un article intitulé *de la rage du cheval* ; mais on voit, quand on l'a lû, qu'il n'y est nullement question de la maladie indiquée par ce titre.

(b) Voyez dans l'histoire de l'anatomie, tome I, p. 96, pourquoi nous citons Galien avant Cælius Aurelianus.

remèdes différens , & dont ils ont plus ou moins vanté les effets. On verra par la lecture de cet ouvrage , le cas qu'on en doit faire.

La rage est plus commune dans quelques pays , que dans d'autres ; elle est plus fréquente dans les pays chauds que dans les pays froids , & on l'observe rarement dans les régions tempérées : elle n'est pas connue , au rapport de quelques auteurs ( *c* ) , & de plusieurs voyageurs que j'ai consultés , dans toute la partie méridionale de l'Amérique.

La rage est bien plus fréquente en Italie & en Espagne , qu'elle ne l'est en France ; & dans l'été pendant les grandes chaleurs qui produisent une sécheresse extrême , on l'observe plus souvent que dans les autres saisons de l'année : les froids excessifs peuvent aussi l'occasionner ; c'est pourquoi les anciens ont établi que la rage étoit commune dans les pays où il fait une excessive chaleur , & dans ceux où le froid est extrême ( *d* ).

( *c* ) Bibliothèque raisonnée , 1750 ; & *Van-Swieten* , *Comment. in aphor. Boërh.* n.º 1129.

( *d* ) *Ætius* , lib. VI , cap. 24 ; & *Van-Swieten* , *ibid.* n.º 134. *Codronchius* , *de hydrophobia* , p. 73.

*Signes de la rage du chien.*

La rage attaque plusieurs espèces d'animaux (*e*), & le chien est celui qui y est le plus sujet; aussi cet animal domestique la communique-t-il fréquemment à l'homme.

Le chien n'est pas long-temps à être atteint de la rage, lorsqu'il devient triste & hargneux, qu'il a du dégoût pour les alimens, sur-tout pour la boisson (*f*), qu'il a les yeux mornes, battus, qu'il éprouve des inquiétudes qui rendent sa marche irrégulière.

Si le chien enragé trouve un ruisseau sur son passage, il recule épouvanté: sa marche est telle, que tantôt il court avec une précipi-

(*e*) *Dioscoride* parle de la rage du cheval; *Aristote* de celle du chameau; *Avicenne* de la rage du renard, & quelques-uns, dit *Cælius Aurelianus*, ont fait mention de la rage des ours, des léopards, des ânes . . . . Les loups sont fréquemment exposés à la rage; on voit tous les jours des chats enragés; *Baccius* parle d'un coq qui communiqua la rage, & *M. Duplanil* d'un homme qui fut mordu par un lièvre & qui périt de la rage. Il y a peu d'animaux enfin qu'on n'ait vus atteints de cette maladie.

(*f*) *Cibum adversantur & siticulosi quidem sunt, & tamen non bibunt. Aëtius, Tetr. 11. Serm. 11, cap. 28,*

tation extrême, & que tantôt il se ralentit; il suit souvent une ligne droite, en sautant les haies & les fossés; & quelquefois il se détourne à droite & à gauche, d'un pas mal assuré (*g*).

Sa langue sort de sa gueule, de laquelle coule une quantité plus ou moins grande d'une humeur salivale gluante ou écumeuse; il tient sa tête & sa queue bas, & tâche de mordre ceux qu'il rencontre; il ne connoît plus ses maîtres; on ne l'entend plus aboyer, ou si quelquefois il aboie, sa voix est rauque: les autres chiens le fuient, & c'est le signe le plus certain qu'il est attaqué de la rage. Les anciens ont fait cette remarque (*h*), & c'est sans fondement, que M. *Van-Swieten* (*i*) en attribue la découverte à James, célèbre médecin d'Angleterre.

Telle est la description de la rage du chien, que les anciens médecins ont donnée, & que les

---

(*g*) Voyez la Chirurgie de *Lanfranc*, & l'Histoire de l'anatomie, tome I, page 192.

(*h*) Voyez les ouvrages de *Cælius Aurelianus*, d'*Ætius* de *Lanfranc*.

(*i*) *Comment. in aphor. Boërh. n.º 1135.*

modernes ont adoptée (*k*); elle est exacte à plusieurs égards. Cependant, il est bon de remarquer que tous les chiens enragés ne mordent pas : nous avons vu un petit épagneul qui mourut de la rage, sans avoir mordu personne, ni d'autres chiens avec lesquels il vivoit; on nous a assuré que deux de ces chiens qui avoient léché sa gueule, furent pris de la rage sept à huit jours après, & qu'on les tua.

Les yeux des chiens enragés sont mornes & larmoyans, comme *Mead & Buchan* (*l*) l'ont observé; mais il paroît que ce n'est que lorsque la rage commence, car lorsqu'elle est confirmée, les yeux ordinairement sont rouges comme le feu, hagards, tantôt fixes, & tantôt agités par de vives convulsions.

On doit observer relativement à la marche de cet animal, qu'elle est lente quand la rage commence, mais que lorsqu'elle est dans son état, l'animal court avec une extrême vitesse; il finit lorsqu'il est sur le point de périr, par

---

(*k*) Précis de médecine de *Lieutaud*. Avis au peuple de *Tissot*.

(*l*) Médecine domestique, édition françoise, par *M. Duplanil*, tome III, page 495.

marcher comme un homme ivre, pour me servir de la comparaison de *Lanfranc*.

Ces signes assez constatés suffiront pour nous convaincre de la présence de la rage du chien, qu'il est d'autant plus essentiel de connoître, lorsque quelqu'un a été mordu, qu'on peut s'occuper sur le champ à lui administrer les remèdes convenables, & prévenir les suites de la morsure.

Les anciens ont proposé d'autres manières de connoître si le chien est enragé, ou non : ils faisoient tremper un morceau de pain dans le sang de la plaie ; si elle est faite, disoient-ils, par un animal vraiment enragé, celui à qui on le présente, n'y touche pas ; ou bien s'il le mange, il meurt bientôt (*m*). D'autres ont voulu qu'on tuât l'animal suspect, qu'on imbibât du pain dans son sang, & qu'on le donnât à un autre animal : celui-ci, selon eux, contracte la rage, si le premier qu'on a tué étoit enragé.

Cependant cette expérience a été trouvée infidèle plusieurs fois, & ne doit être d'aucune valeur, puisqu'on a mangé impunément diverses

---

(*m*) Voyez la Chirurgie de *Lanfranc*.

parties des animaux enragés encore teintes de leur sang.

M. J. L. Petit, dont les ouvrages font tant d'honneur à la chirurgie françoise, connut l'infidélité de cette expérience, & en proposa une autre, dont le résultat paroît être plus convaincant : il conseilla (n) « de frotter la gueule, les dents & les gencives du chien « mort, avec un morceau de viande cuite, « & de la présenter à un chien vivant ; s'il le « refuse en criant & en hurlant, l'animal mort « étoit enragé, pourvu cependant qu'il n'y « eût point de sang à la gueule ; si la viande « a été bien reçue & mangée, l'animal n'étoit « point enragé ».

La bave de l'animal enragé, est la partie de son corps la plus contagieuse, & il est prouvé qu'elle conserve quelque temps sa mauvaise qualité après la mort de l'animal. *Fernel* parle de quelques chasseurs qui tuèrent un loup enragé, & qui le mangèrent après l'avoir fait cuire (o) ; la plupart de ces malheureux périrent enragés, peu de temps après. *Omnes quicumque*

(n) Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1723.

(o) *Fernel, de morb. epidem. lib. II, cap. XIV.*

*ediderunt non multo post rabie correpti , alii perierunt , alii sociorum morte prudentes sibi prospexerunt (p).*

Il paroît même prouvé par d'autres exemples , que des animaux enragés ont communiqué la rage à ceux qui les ont mangés ; mais comme d'une autre part divers faits prouvent que l'on a mangé impunément plusieurs parties des animaux enragés , ainsi que nous le démontrerons dans la suite de cet ouvrage , il est probable que cette diversité d'événemens , ne provient que de la différence des parties qui ont été mangées : celles qui sont imbues du suc salivaire sont envenimées , & les autres ne le sont pas.

On peut conclure de cette remarque , que l'expérience confirme , qu'on communique la rage à un animal , en lui faisant avaler du suc salivaire de celui qui a été tué , s'il étoit réellement enragé ; ce qui n'auroit pas lieu , si on se contentoit de mêler avec ses alimens du sang de cet animal.

Le sang des animaux enragés ne communique point la rage ; diverses observations le prouvent. Bien plus , plusieurs médecins ont été si per-

---

(p) *Fernel. de morb. epidem. lib. II, cap. XIV.*

suadés du contraire, (*Palmarius*) Paulmier principalement, qu'ils ont fait prendre à ceux qu'ils vouloient garantir ou guérir de cette maladie, du sang desséché de l'animal qui en étoit mort & qui les avoit mordus ; ainsi l'expérience proposée par M. *Petit*, pour savoir si l'animal qu'on a tué étoit enragé ou non, est beaucoup plus sûre que celle que les anciens avoient publiée.

---

P R E M I È R E P A R T I E.

*OBSERVATIONS sur la nature  
de la Rage.*

A R T I C L E I.

*Division de la Rage.*

**I**L y a deux sortes de rage : l'une est spontanée (*q*), & l'autre est communiquée. On nomme *spontanée* celle qui vient d'elle-même dans une personne qui n'a éprouvé aucune

---

(*q*) Quelques-uns l'appellent *symptomatique* & peut-être avec plus de raison ; mais la première dénomination étant adoptée, nous n'oserions la changer.

morsure , ni aucun attouchement médiat ni immédiat d'aucun animal enragé ; celle qui provient par cette cause , est la rage communiquée.

A R T I C L E I I.

*Rage spontanée.*

IL est rare que l'homme devienne enragé de lui-même ; la rage lui est ordinairement transmise par les animaux , & principalement par le chien , animal domestique qui y est très-sujet. Cependant la rage ou plutôt l'hydrophobie spontanée n'est pas si extraordinaire , qu'elle n'ait été observée diverses fois par les médecins. *Galien* parle d'une affection mélancolique qui se termina en une vraie hydrophobie (r). *Cœlius Aurelianus* rapporte une autre observation de ce genre & cite quelques anciens auteurs qui ont parlé des hydrophobies spontanées (s).

Suivant *Ætius* , les mélancoliques ont quelquefois horreur des liquides , comme ceux qui ont été mordus par un animal enragé. *Quidam vero etiam* , dit-il , *aquam timent , & vinum , &*

(r) *De ther. ad Pison* , lib. I.

(s) *Celer. vel acut. passion.* lib. III , cap. XIV.

*oleum,*

*oleum*, velut qui morfi sunt à cane rabioso (t).  
*Marcellus Donatus* (u) dit avoir observé cinq fois l'hydrophobie spontanée; mais l'autorité de cet auteur n'est pas toujours irréfragable, comme M. de *Sauvages* l'a remarqué.

*Salus Diversus*, qui écrivoit en même-temps que *Marcellus Donatus*, parle de l'hydrophobie spontanée, & en cite des exemples; l'on doit ajouter d'autant plus de foi à ce que dit cet auteur, qu'il mérite d'être compté parmi nos meilleurs observateurs, & parmi nos plus savans médecins (x). Il rapporte l'histoire d'une dame, âgée d'environ trente-six ans, qui fut d'abord atteinte d'une fièvre pestilentielle; elle guérit: quelque temps après, elle fut attaquée d'une dyssenterie, qui parut céder à l'usage des remèdes; il lui resta cependant un peu de fièvre, à laquelle se joignit une vraie hydrophobie. Cette femme, non-seulement ne pouvoit user d'aucune boisson, mais elle ne

(t) *De melancol. ex Galeno & Ruffo. tetr. II, serm. II, cap. IX.* Voyez une observation de ce genre par *Mercklin*.

(u) *De histor. med. mirab. Libri VI, cap. 1.*

(x) On trouve les observations de cet auteur, sur la rage spontanée, à la suite du traité de *febre pestilenti*.

pouvoit voir personne qui bût devant elle , sans entrer en fureur ; elle mourut le huitième jour : elle assura qu'elle n'avoit jamais été mordue , ni approchée par aucun animal qui eût pu lui communiquer la maladie dont elle périt.

*Schenkius* (y) & *Salmuth* ont vu l'hydrophobie survenir dans des fièvres malignes (z). Une femme dont parle *Malpighi* (a), devint hydrophobe par une morsure que lui fit sa fille pendant un accès épileptique. On trouve un autre exemple du même accident produit par la même cause , dans les *Éphémérides des curieux de la nature* (b) ; & *Mead* assure avoir vu l'hydrophobie survenir dans un accès hystérique , & à une personne qui étoit atteinte de palpitations de cœur (c). Deux personnes qui avoient éptouvé un froid excessif , furent ,

---

(y) *Observ. de med. Liv. VII.*

(z) Voyez l'histoire d'une hydrophobie survenue dans une fièvre , par M. *Bonafos* , Recherches sur la rage publiées par M.<sup>rs</sup> de la *Société royale de Médecine* , page 13. édit. nouv.

(a) *Opera posth.*

(b) *Miscell. naturæ curios.* 1706. Voyez aussi *Sauvages* , sur la rage , *Nosol.*

(c) *Tentamen de veneno.*

suivant *Kochlerus* & *Genselius*, atteintes d'une hydrophobie bien caractérisée ; & M. *Morgagni* qui cite ces observations avec son exactitude ordinaire, rapporte d'autres faits de cette nature très-intéressans (d).

Des accès d'épilepsie ont été suivis d'une vraie hydrophobie. M. *la Peyronie* en a rapporté un exemple, & M. *Vandelli* en a vu un autre semblable, dont M. de *Sauvages* a parlé dans sa dissertation sur la rage. D'autres auteurs ont fait mention de quelques faits semblables. L'hydrophobie est également survenue à des personnes qui s'étoient exposées aux ardeurs du soleil, comme l'ont observé M.<sup>rs</sup> *Laurens* (e), *Lavirotte* (f), & M. *Marigues* (g) habile chirurgien de Versailles : leurs observations sont consignées dans le *Journal de médecine*.

On trouve dans le même ouvrage, l'histoire d'une hydrophobie survenue à la suite d'une chute avec commotion, par M. *Trecourt* (h)

(d) *De sedib. & caus. morbor. epist. VIII, art. 31.*

(e) *Journ. de med. Juillet 1757.*

(f) *Ibid. Août 1757.*

(g) *Ibid. Novemb. 1767.*

(h) *Ibid. Février 1757.*

& celle d'une hydrophobie passagère, arrivée pendant la petite vérole ; c'est ce que M. *Mazars* de *Caselles*, célèbre inoculateur du Languedoc, a observé (*i*), & ce n'est pas le seul fait de cette espèce qu'on ait vu.

L'inflammation de quelque organe, principalement celle du larynx, de la trachée-artère (*k*), & celle des voies alimentaires, peuvent donner lieu à l'hydrophobie la plus décidée. *Jean Innés*, professeur célèbre d'Édimbourg, parle dans le premier volume des *Essais de médecine*, d'une hydrophobie occasionnée par une inflammation de l'estomac. L'on trouve dans le même ouvrage, l'histoire d'une femme à laquelle une tumeur inflammatoire de l'œsophage, causa aussi l'hydrophobie.

Une demoiselle de vingt-deux ans, eut une esquinancie, dont elle périt ; elle éprouva, avant de mourir, une telle horreur pour toute espèce de liquide, qu'elle donnoit les plus grandes marques de douleur, toutes les fois qu'on lui présentait quelque boisson. D'abord, elle eut de l'aversion pour l'eau pure, ensuite

(*i*) Journal de Méd. Janvier 1762.

(*k*) Voyez à ce sujet, le traité de *Aromatariis*,

pour le bouillon : elle prenoit encore un peu de syrop de mûres pour se gargariser ; mais elle finit par ne vouloir prendre , ni voir aucune espèce de liquide , quelque foncé qu'il fût en couleur.

On se convaincquit par l'ouverture du corps , à laquelle j'assistai , que le pharynx , l'extrémité supérieure de l'œsophage , le larynx & la trachée-artère , étoient enflammés dans toute leur étendue , & gangrenés en divers points.

Enfin les fortes affections de l'ame peuvent produire l'hydrophobie. M.<sup>rs</sup> *Morgagni* (l) & *Van-Swieten* (m) en rapportent des exemples , que nous passons sous silence , pour plus grande brièveté.

L'hydrophobie qui reconnoît les causes dont nous venons de faire l'énumération , cède beaucoup plus facilement aux remèdes , que celle qui est un symptôme de la rage communiquée. Celle dont parle *Jean Innés* , que nous avons citée , fut guérie par les saignées , & d'autres ont été dissipées par l'usage des bains. Du reste , nous renvoyons pour ce qui concerne le

(l) *Epist. VIII* , art. 31.

(m) *Comment. in aphor. Boërh.* S. 1030.

traitement de la rage spontanée, à l'article où nous parlerons de la rage communiquée.

A R T I C L E I I I.

*Symptômes de la rage.*

La plaie faite par quelque animal enragé, se ferme souvent aussi vite que si elle n'étoit point venimeuse, sur-tout lorsqu'elle n'a pas son siège à la face, ou au col proche des glandes salivaires; alors les symptômes de la rage se font ordinairement ressentir, avant que la plaie soit fermée, soit parce qu'ils surviennent plus tôt, soit parce que les bords de la plaie ont plus de peine à se cicatrifer; mais hors de ces cas, les plaies se réunissent ordinairement avant que la personne mordue éprouve aucun symptôme de rage.

Elles se rouvrent ensuite dans des temps plus ou moins éloignés; chez les uns dans trois semaines, & chez les autres dans trois mois, & même plus tard (*n*): une plaie faite par un

---

(*n*) Un enfant dont parle *Jean Bauhin*, fut mordu en divers endroits par un chien enragé; les plaies se cicatrèrent; elles commencèrent à devenir rouges un an après; l'enfant devint enragé & mourut. *De la rage des loups*, page 79.

animal enragé , se rouvrit après six mois , dans un sujet dont il est fait mention dans les *Curieux de la nature* , & le dixième mois dans un autre dont parle *Schenkius*. On cite des exemples de plaies qui se sont rouvertes encore plus tard ; mais dans cette matière , il faut prendre garde de ne point ajouter une foi servile aux historiens souvent trop faciles à raconter du merveilleux , ce qui fait qu'on ne peut alors distinguer dans leurs écrits la vérité d'avec leurs erreurs.

Avant de se rouvrir , la plaie devient douloureuse ; la peau qui la revêt , prend la couleur d'un rouge obscur ; il semble qu'il se soit fait sous elle une échymose ; sa surface devient rude , inégale , parce qu'elle s'élève irrégulièrement en divers endroits ; tout le voisinage de la plaie s'enfle & se ramollit.

La plaie ne se rouvre pas toujours ; mais quand cela arrive , ses bords se renversent , & leur tissu paroît spongieux & imbu d'un sang corrompu ; il s'écoule de cette plaie une humeur fétide , souvent noirâtre , comme celle qui provient d'un os carié ; elle ne brûle pas le linge qu'elle touche , & n'en change pas sensiblement la couleur , comme fait quelquefois l'humour cancéreuse. Ces observations détruisent

L'opinion contraire de quelques gens de l'art. M. *Leduc*, ancien chirurgien de Liége, qui avoit eu occasion de traiter un payfan mort hydrophobe, & dont il avoit pansé les plaies, m'a assuré que cette humeur, quoique très-fétide, n'avoit aucun caractère de causticité.

Lorsque la plaie a été fermée, c'est une douleur poignante ou gravative, que les malades éprouvent dans cette partie. D'autres fois, il leur survient une douleur dans tout le membre qui a été mordu, laquelle se répand dans le tronc; ces douleurs augmentent & diminuent par intervalles, & ressemblent aux douleurs rhumatismales: on a vu la paralysie leur succéder & occuper les mêmes parties (o).

Les changemens qui surviennent dans la partie qui a été mordue, jettent le malade dans la plus profonde tristesse; les uns pleurent & se lamentent, d'autres se contentent de se retirer du commerce des hommes, & s'enferment dans leurs chambres, ou vont se cacher dans des caves, ou autres lieux obscurs.

Leur respiration est courte, entre-coupée,

---

(o) On en trouve un exemple dans les Transactions philosophiques; il est cité par *Van-Swieten*, aphor. 1138.

& ils jettent de temps en temps de profonds soupirs ; leurs extrémités se refroidissent d'abord , & ce froid gagne toute l'habitude du corps ; il leur paroît si vif dans quelques instans , qu'ils disent le ressentir jusque dans la moëlle des os.

Les muscles sont agités par de légers mouvemens convulsifs ; la mâchoire inférieure est dans un mouvement continuel ; on a vu des personnes qui se sont dilacérées la langue par diverses morsures ; d'autres ont la mâchoire inférieure appliquée avec tant de force contre la supérieure , par la contraction violente des muscles releveurs , que ces malheureux ont peine à l'ouvrir.

Les organes de la voix se ressentent d'un pareil spasme ; ce qui rend leur parole entre-coupée , tremblante , tantôt grave , tantôt aiguë (*p*) ; la

---

(*p*) Ces divers changemens dans la voix , ont fait croire que le sujet enragé avoit celle de l'animal dont il avoit reçu la maladie ; & cette idée , qui est si absurde , a été celle de plusieurs hommes célèbres. *Rhasès*, lib. xx. *Platerus de mentis alienatione*, cap. III. Voyez les *Transactions philosoph.* n.º 207, art. IV, ann. 1694. Autre opinion aussi ridicule , soutenue par le docteur *Lister*, *ibid.* n.º 147. art. III.

voix a été éteinte dans quelques-uns par intervalles (*q*).

Le pouls est petit, ferré sur-tout dans le membre qui a été mordu. Souvent le malade éprouve des douleurs dans la région épigastrique, quelquefois il vomit des matières glaireuses & verdâtres; il rend les urines involontairement, ou éprouve une extrême difficulté d'uriner; si les urines coulent, elles sont très-claires.

La peau est rude, sèche, & la transpiration est considérablement diminuée.

Cet état que l'on connoît vulgairement sous le nom de *rage mue*, dure un temps plus ou moins long: des sujets ont ressenti pendant quinze jours, de la douleur dans la cicatrice, sans éprouver d'autres symptômes (*r*); d'autres personnes ont eu des frissons, de l'intermittence dans le pouls, un mois avant d'éprouver l'hydrophobie & les autres suites de la rage.

Mais il est des sujets, chez lesquels les symptômes de la rage se développent avec une extrême vitesse, & chez lesquels ces symptômes

(*q*) Voyez les Observations de *Bauhin*, & sur-tout celle qu'il rapporte page 15, & celle de la page 24.

(*r*) *Sauvages*, de la rage, §. XXII.

font d'une violence qu'on ne peut exprimer. Alors, le premier état de la rage, la *rage muë*, est bientôt suivi du second état, ou de la *rage blanche* (*f*).

Le froid se dissipe, la chaleur se répand dans tous les membres, d'abord avec assez d'uniformité, & elle est supportable; mais elle augmente avec plus ou moins de vitesse ou d'intensité, elle devient brûlante dans les parties internes, principalement dans la tête, dans le gosier, & sur-tout dans la partie qui a été mordue. Une femme enragée à laquelle M. *Fizes* donnoit ses soins, lui crioit qu'elle aimeroit mieux être brûlée, que d'éprouver le feu qu'elle ressentoit.

Le pouls se relève ordinairement à proportion que la chaleur augmente. Je dis *ordinairement*, car cela n'a pas toujours lieu; quelquefois les artères ne battent pas uniformément dans toutes les parties du corps.

J'ai vu un homme dont le pouls étoit très-foible & très-petit dans le bras gauche, où il avoit été mordu, & où il éprouvoit une chaleur intolérable, tandis que le pouls étoit fort plein

(*f*) Cette division est adoptée dans les écoles, & nous ne nous en servons que pour nous faire entendre.

& très-fréquent dans l'autre bras (*t*). On assure que des sujets ont péri de la rage, sans avoir eu de la fièvre, du moins d'une manière sensible; *Salius Diversius* croit l'avoir observé une fois, & on en trouve d'autres exemples dans les *Éphémérides des curieux de la nature* (*u*).

Cependant la soif s'allume & devient des plus ardentes; mais ce qui met le comble à l'infortune de ces malheureux, c'est qu'ils ne peuvent avaler aucune espèce de liquide; ordinairement c'est l'eau qu'ils prennent d'abord en aversion; & ensuite ils ont en horreur toute espèce de boisson (*x*); ils frissonnent, éprouvent des mouvemens convulsifs, ou tombent en fureur, lorsqu'on leur présente quelque liquide, ou seulement lorsqu'on leur parle de boire: s'ils voyent un corps pellucide, une glace, une lame de métal poli, un couteau, ou une épée luisante, ils tombent dans les plus affreuses convulsions.

(*t*) Cette observation a été déjà faite par le docteur *Royer Howman*, *Transact. phil. n.º 169. art. 1, ann. 1685.*

(*u*) *Decad. III, ann. 9.*

(*x*) L'hydrophobe dont parle *J. Bauhin*, prioit qu'on vidât l'eau du bénitier de l'église où il avoit été porté, *De la rage des loups.*

La peur qu'ils ont de la boisson, trouble leur raison au point qu'ils croient voir tous ceux qui les entourent armés de verres & de bouteilles, pour les forcer à boire.

Le moindre vent, le plus léger mouvement dans l'atmosphère qui les entoure, suffit pour leur rappeler l'idée de la boisson, ou pour exciter en eux une telle irritation, qu'ils disent souffrir des commotions générales dans tout leur corps; ils poussent des cris de douleur lorsqu'on ouvre une fenêtre, ou lorsqu'on les approche avec un peu de précipitation.

Leurs yeux ne pouvant plus supporter la clarté de la lumière, ils se couvrent quelquefois le visage, & font fermer les fenêtres, pour rester dans l'obscurité.

La frayeur est si grande dans quelques-uns qu'ils s'imaginent voir continuellement, ou par intervalles, l'animal qui les a mordus; ils raisonnent d'ailleurs assez justes sur tous les autres objets, & c'est sans doute ce qui a fait dire à *Mead*, *hydrophobiam delirii partem non esse*. Ils entendent des bruits fort incommodes dans les lieux où règne le silence le plus profond; & si l'on vient à faire le bruit le plus léger, à ouvrir une porte, ou à fermer une fenêtre, ils croient

que la maison tombe sur eux, *terrentur quasi domus corrueret* (y).

Dans ce second degré de la rage, la voix devient rauque, ou s'éteint entièrement; les urines ne coulent plus, ou sont rouges comme du sang; toute l'habitude du corps se gonfle un peu; le visage & le cou principalement; les joues deviennent rouges comme le feu; les paupières & les lèvres sont quelquefois aussi noires que les plus fortes échymoses; on en a cependant vu qui devenoient jaunes dans toute l'habitude de leur corps (z): leurs yeux sont fixes quelquefois, & d'autres fois agités par des mouvemens convulsifs; ils sont étincelans (a) & gonflés.

Leur bouche est inondée d'une humeur salivaire, qu'ils jettent quelquefois tout autour d'eux, & sur les personnes qui s'en approchent. On en a vu qui s'approchoient des assistans en les menaçant de les mordre; mais il est très-rare

(y) *Mead, de cane rabido.*

(z) *Bartholin, tome III, hist. IV.*

(a) Ce fait est prouvé par une multitude d'observations: voyez entr'autres celles de *Jean de Muralto*, Ephém. des Cur. de la nat. ann. 7, obs. 118.

qu'ils le fassent (*b*) ; au contraire , la plupart avertissent ceux qui les entourent , de s'éloigner d'eux , de crainte qu'ils ne puissent s'empêcher de les mordre ; quelquefois ils veulent être attachés , pour être plus sûrs d'eux-mêmes (*c*). « Si vous ne m'attachez , disoit un payfan hydro- « phobe , dont M. *Haguenot* a donné l'histoire , « je vous mordrai tous ; car je mordrois un « régiment d'hommes ».

Cependant , communément ces malheureux ressentent des douleurs si vives , qu'ils prient les assistans de les leur abréger , en leur ôtant la vie (*d*). Il y en a qui tombent dans des convulsions affreuses (*e*) , & qui se mordent eux-

(*b*) *Van-Swieten* , in *aphor. Boërh.* 1146.

(*c*) *Mém. de la Société de Montp. tome I* , page 342.

(*d*) Une fille dont parle *Jean Bauhin* , qui avoit été mordue par un chien enragé , prioit son beau-père de l'assommer avec une pioche. *De la rage des loups* , pag. 79. Une femme , ajoute le même auteur , page 15 , desiroit ardemment qu'on la tuât , pour abréger ses douleurs ; d'autres se sont donné la mort par un coup de pistolet. *Sauvages* rapporte l'histoire d'un payfan enragé qui se pendit , pour terminer ses souffrances..

(*e*) *Ita ut furiis infernalibus agitari videantur. Codronchius* , *de hidrophobiâ* , page 102.

mêmes (*f*). La foiblesse succède à ces violens mouvemens, & annonce une mort prochaine; quelquefois c'est une vraie paralysie qui succède aux convulsions, mais elle est bientôt terminée par la mort (*g*). D'autres ne sont jamais furieux; ils pleurent & périssent sans éprouver de convulsions (*h*).

A R T I C L E I V.

*Sur l'ouverture des corps des personnes qui ont péri de la rage.*

C'EST par l'ouverture des corps, que la Médecine a acquis des connoissances positives sur les causes & sur le siége des maladies; c'est par cette seule méthode, qu'on a pu connoître les altérations qu'elles causent, & ces connoissances ont conduit à des traitemens plus méthodiques & plus heureux. Or, sous quelque point de vue qu'on considère les ouvertures des

---

(*f*) Voyez une observation de ce genre dans l'ouvrage de *Bauhin*, déjà cité, page 79.

(*g*) Voyez l'observation du docteur *Royer Howman*, *Transact. philos.* n.º 169, art. 1, ann. 1683.

(*h*) *Sauvages*, n.º 13.

personnes mortes de la rage , elles doivent être très-utiles.

Il n'y a point de maladie sur laquelle les opinions aient été plus partagées ; la rage a été de tout temps une source féconde de préjugés , & un sujet continuel de conjectures , non-seulement du peuple , mais même des médecins. On ne pouvoit parvenir à en connoître la nature , que par une suite d'observations ; & l'anatomie étoit ici le seul flambeau qui pût nous éclairer.

Mais ces recherches qui exigent tant de connoissances , ont été faites par des personnes peu instruites en médecine , & plus ignorantes encore en anatomie ; de manière qu'elles sont pour la plupart fort mal faites , & absolument inutiles. Nous n'avons presque que celles de M. *Morgagni* , sur lesquelles nous puissions compter ; elles sont exactes & bien présentées , comme tout ce qui nous vient de ce grand homme.

*Charles Étienne* & *Gaspard Bauhin* disent avoir trouvé des vers dans les reins des loups qui étoient morts de la rage ; & *Thomas Bartholin* assure en avoir trouvé dans le cerveau des chevaux , des bœufs & des moutons , morts de cette maladie ( *Centur. 3 , obs. 48* ).

Suivant *Joseph, de aromataris*, les personnes enragées éprouvent une vraie esquinancie; & l'on trouve par l'ouverture de leur corps le larynx & le pharynx plus ou moins enflammés; on trouve aussi l'œsophage plein d'une matière visqueuse; *de rabie contagiosâ, tertia pars operis, particula 1.<sup>a</sup> & seq.*

On ne trouva dans le cadavre d'un moine, qui étoit mort de la rage, aucune goutte d'eau dans le péricarde; sa substance étoit comme brûlée; les cavités du cœur étoient vides de sang, & leurs parois sèches..... *Capivaccius Pract. lib. VII, cap. 12.*

Le célèbre *Rolfinck* s'est convaincu par l'ouverture de divers cadavres, que dans la rage, il n'y avoit aucune inflammation du pharynx ni du larynx, ni dans aucune autre partie. *De Nerv. anat. lib. I, cap. 13. Manget. Tome I, page 211.*

Un homme fut atteint subitement d'hydrophobie; il ne put plus prendre aucune goutte de liquide, quoiqu'il avalât assez facilement les alimens solides: les remèdes bézoardiques & alexipharmques ne lui servirent de rien; la rage fut complète; le troisième jour, le malade bavoit & crachoit au visage de ceux qui l'entouroient;

Le quatrième jour , il éprouva des symptômes de la suffocation , un ou deux soubresauts convulsifs de tout le corps , & mourut.

Le corps de cet hydrophobe étoit exténué , comme sont ceux qui ont péri d'une longue fièvre hectique ; toute l'habitude du corps , même l'épiploon , étoit sans graisse ; les muscles étoient grêles , & leur chair paroissoit consumée ; les intestins étoient pleins d'air.

Les glandes du mésentère & le pancréas avoient tellement diminué de volume , qu'ils étoient exténués. La partie convexe du foie paroissoit assez saine , & sa partie concave se trouva enflammée & presque gangrénée ; elle étoit si adhérente aux parties voisines , qu'on ne put l'en détacher , sans le scalpel. La vésicule du fiel étoit pleine d'une bile verdâtre , & adhérente au péritoine. La lame interne de l'estomac étoit en putréfaction ; l'orifice supérieur de ce viscère & l'œsophage étoient fort rétrécis , on trouva les poumons flétris , desséchés , & étroitement unis avec la plèvre. Le péricarde ne contenoit pas une seule goutte d'eau.

Le cœur paroissoit flasque ; l'oreillette droite étoit fort gonflée , & le ventricule droit rempli d'un sang grumelé ; le gauche au contraire

contenoit un sang fluide & dissous. Les reins n'avoient rien de remarquable que leur grosseur ; le volume des capsules atrabillaires étoit considérable. Le crâne ne fut point ouvert.

Il faut observer que le malade ne se ressouvenoit pas d'avoir été mordu par aucun animal enragé ; on trouva cependant à sa jambe gauche une cicatrice qui dénotoit quelque ancienne morsure. *J. H. Brechtferd*, Actes de Copenhague, *obs.* 114, *ann.* 1677, 1678 & 1679. *Collect. acad. tome VII, page 381.*

Un jeune maître à danser fut mordu par un chien enragé, & devint hydrophobe trois semaines après cet accident. Son jugement resta toujours sain ; on lui donna des pilules purgatives, qui firent leur effet. Le lendemain ayant éprouvé des envies de vomir, on lui fit prendre du vin émétique, & il mourut trois heures après.

Le cadavre fut ouvert par un chirurgien qui trouva le cerveau dans le meilleur état ; mais les viscères qui servent aux fonctions naturelles & vitales, étoient secs & arides. *Manget. anat. pract. lib. I, sect. VIII, obs. 8.*

Suivant *M. Mead*, on trouve ordinairement dans les cadavres des personnes mortes de la

rage , les vaisseaux du cerveau , & le sinus longitudinal , pleins d'un sang liquide , & sans caillots , comme on le trouve dans la plupart des sujets morts d'autres maladies ; la substance du cerveau , la moëlle épinière , plus sèches que de coutume ; le péricarde ne contenoit aucune goutte d'eau ; les poumons étoient engorgés , & les artères pleines d'un sang très-fluide , qui prenoit à peine quelque consistance , exposé à l'air libre. Ces observations n'empêchent pas M. *Mead* de conclure , que les esprits vitaux sont principalement affectés dans la rage. *Mead, Tentamen de venen. cap. III, de cane rabido.*

M. *Tauvry*, de l'académie royale des Sciences, trouva à l'ouverture du corps d'un jeune-homme qui étoit mort d'hydrophobie , l'œsophage enflammé à sa surface interne ; la trachée-artère l'étoit aussi un peu. Il y avoit au fond de l'estomac environ trois cuillerées de glaires d'un brun assez foncé , semblables à ce que le malade vomissoit souvent ; la vésicule du fiel étoit très-pleine d'une bile presque noire ; il avoit très-peu d'eau dans le péricarde : les artères étoient remplies d'un sang très-liquide & les veines en contenoient très-peu ; il ne se trouva du sang caillé en aucun endroit ; le sang après la mort

ne se coaguloit point à l'air froid, au lieu que celui qu'on avoit tiré au malade par une saignée qu'on lui avoit faite quelques jours avant sa mort, s'étoit facilement coagulé. Le cerveau & presque toutes ses parties étoient beaucoup plus séches qu'à l'ordinaire, aussi-bien que la partie supérieure de la moëlle épinière & tous les muscles du corps. *Tauvry*, Histoire de l'académie des Sciences, année 1699.

M. de *Sauvages* réduit aux altérations suivantes, celles qu'on trouve dans le corps des sujets qui ont péri de la rage.

1.° Le cerveau, le commencement de la moëlle épinière, tous les muscles, plus secs que de coutume, les membres exténués, le péricarde à sec.

2.° Le sang si dissous, que le froid même de l'air ne le pouvoit coaguler; ce qui est commun aux personnes mortes de fièvres malignes, de peste, & marque une grande corruption: le cadavre d'une femme morte de la rage dans deux jours, étoit pourri & puant en quinze heures, pendant le froid le plus vif de l'hiver.

3.° Toute la graisse des muscles, de l'épiploon, fondue, dissipée.

4.° La vésicule du fiel gorgée d'une bile

verdâtre , comme on le voit dans les bœufs morts de la dyssenterie pestilentielle.

5.° L'estomac tapissé de glaires d'un brun foncé , sa tunique veloutée pourrie , le dessus du foie qui y touche , livide ; le dedans de l'œsophage enflammé , la trachée-artère aussi atteinte d'inflammation , & le péricarde comme brûlé. *Sauvages* , Dissertation sur la rage , *LXXXVII.*

Un homme qui avoit été mordu par un chien enragé depuis plus d'un mois , est atteint d'hydrophobie ; il a du délire & de la fièvre , on le plonge dans la mer , quoiqu'il fût déjà très-foible : il mourut bientôt après la première immersion.

Le cadavre ne répandoit pas une odeur fort désagréable , vingt-quatre heures après la mort , quoique le temps fût très-chaud ; il paroissoit fort maigre , à n'en juger que par la face ; cependant le reste du corps étoit charnu ; la peau du col étoit échymosée & noirâtre ; il coula beaucoup de sang , lorsqu'on la détacha des muscles.

Le bas-ventre étoit enflé par l'air , qui distendoit le ventricule & les intestins. Les vaisseaux de l'estomac étoient pleins d'un sang noirâtre ,

& il y avoit dans sa capacité , indépendamment de l'air dont nous avons parlé , une liqueur de couleur jaune , tirant sur le vert : une grande partie du foie étoit livide , la vésicule du fiel étoit pleine d'une bile noire. Le diaphragme n'étoit pas exempt d'inflammation ; les poumons étoient gonflés & noirâtres vers la partie postérieure , par le sang extravasé dans le tissu cellulaire de ce viscère. Le sang du cadavre étoit très-noir , mais ni polypeux ni dissous : l'extrémité supérieure de l'œsophage , le pharynx & la face interne du larynx & de la trachée-artère , étoient d'un rouge si foncé , que non-seulement ces parties paroissoient enflammées , mais même atteintes de gangrène ; cependant elles n'étoient pas gonflées. La luette étoit très-petite , quoique la langue fût plus épaisse que de coutume. Du reste , la partie supérieure du pharynx & les arrière-narines , étoient pleines d'une écume d'un jaune-vert ; les vaisseaux des membranes du cerveau , étoient gorgés de sang , & la substance intérieure de ce viscère , étoit marquée de petites taches de sang ; il y avoit un peu de sérosité rougeâtre dans les ventricules latéraux du cerveau. *Morgagni* , lib. I , epist. VIII , art. 25.

Un homme est mordu par un chien enragé ; il tombe quelques mois après dans une vraie hydrophobie ; on lui fait prendre intérieurement des remèdes , on lui jette de l'eau sur la tête à diverses reprises ; on lui propose d'aller à la mer pour s'y baigner. Jouissant encore de toute sa raison , il s'y détermine , promet de se mettre de lui-même dans le bain , & prie de ne pas le violenter ; mais à peine est-il arrivé au bain , qu'il témoigne de la répugnance pour s'y plonger ; on le saisit & on l'y enfonce de force , & assez profondément , pour qu'il bût un peu d'eau ; on l'en retire & on le porte dans son lit : cependant peu de temps après , le froid s'empare de son corps , & il meurt pendant la nuit.

Ce cadavre répandit une très-mauvaise odeur seulement au bout de six heures , quoiqu'il fût plutôt froid que chaud.

On trouva la vésicule du fiel pleine d'une bile très-noire ; les poumons étoient noirs , & avoient une très-mauvaise odeur ; l'oreillette droite du cœur étoit dilatée , sans contenir aucun liquide qui pût la distendre , & la gauche étoit rétrécie. Il y avoit quelques petites concrétions polypeuses dans les ventricules. Les sinus de

la dure-mère contenoient de semblables concrétions ; elles se dissolvoient facilement , & avoient quelques propriétés de la graisse. Il y avoit au-dessous de la dure-mère , des bulles d'air ; tous les vaisseaux du cerveau étoient pleins de sang , & sa substance & celle du cervelet , plus sèches qu'humides. Il n'y avoit point de sérosité épanchée dans les ventricules. Le sang de ce cadavre étoit plutôt concret , que dissous. *Morgagni , ibid. art. 23.*

Un homme âgé de soixante ans , robuste & nerveux , d'un tempérament colérique & sanguin , est mordu par un chien enragé au métacarpe gauche. Trois mois après , la plaie étant déjà cicatrisée , sans être entièrement guérie , il fut maltraité & menacé par quelqu'un : ces menaces l'affectent au point qu'il devient tremblant de tous ses membres , & croit voir son ennemi dans tous ceux qui se présentent à lui ; c'est pourquoi il se cachoit dans l'obscurité , pour se dérober , disoit-il , à ses poursuites. A cette frayeur se joignit une horreur extrême pour tout ce qui est pellucide ; il ne vouloit voir ni la lumière ni l'eau. Dans cet état , on le porta à l'hôpital de Bologne , où il vécut encore deux jours : on le sollicita à

boire, ce qu'il fit, mais avec la plus grande peine; cependant une fois qu'il avoit commencé, il continuoit sans douleur apparente. On ne vit jamais de l'écume à sa bouche, & la salive qu'il jetoit, étoit liquide. Cet homme eut jusqu'à sa mort une peur incroyable de l'homme qui l'avoit offensé.

On trouva à l'ouverture du bas-ventre, les intestins distendus par beaucoup d'air; l'estomac contenoit une humeur visqueuse & bleuâtre; la vésicule du fiel un peu de bile jaune, couleur dont les parties voisines étoient teintes d'une manière remarquable: les veines iliaques étoient tellement gorgées de sang, que leur diamètre égaloit celui des intestins grêles. Les artères iliaques étoient vides; les poumons remplis de sang, paroissoient gangrénés à leur partie postérieure. Le péricarde contenoit environ trois onces d'eau jaunâtre, & il y avoit dans les cavités du cœur quelque peu de sang très-noir. La veine azigos contenoit aussi un peu de sang, mais les artères carotides & les veines jugulaires étoient vides; les organes de la déglutition n'étoient nullement enflammés; seulement la partie supérieure du pharynx étoit un peu rouge. La membrane qui revêt l'épiglotte, étoit

très-crispée. Les vaisseaux du cerveau contenoient beaucoup de sang très-noir : la substance des nerfs optiques, parut gonflée & flasque ; mais le cerveau, le cervelet, la moëlle épinière, avoient leur consistance ordinaire, quoiqu'il y eût dans les ventricules environ trois onces d'une eau jaunâtre. Les muscles du bas-ventre & ceux de la poitrine, n'avoient souffert aucun changement. *Morgagni, ibid. epist. VIII, art. 27.*

On trouva le cœur d'un homme qui avoit été mordu par un loup enragé, & qui étoit mort d'hydrophobie, petit & étroitement renfermé dans sa capsule. *Senac. Voyez Lieutaud, hist. anat. med. lib. II, obs. 457.*

Les observations que je viens de rapporter, varient beaucoup par leurs résultats, comme il est facile de le voir ; je les examinerai dans la suite de cet ouvrage. Je vais maintenant rendre compte de l'ouverture de deux autres personnes mortes de la rage.

Leurs corps ont été ouverts vingt-quatre heures après la mort ; ils étoient froids, & leurs membres roides ; leur visage gonflé. L'un de ces sujets étoit âgé d'environ soixante ans, & l'autre de dix-neuf. Le premier n'avoit éprouvé

que de légers symptômes d'hydrophobie ; ce ne fut que peu d'heures avant la mort , qu'il ne put boire. L'autre eut pendant trois jours une horreur si forte pour la boisson , qu'il tomboit en convulsion dès qu'il voyoit quelque chose de pellucide. Le sang de ces deux sujets parut toujours dans l'état naturel , soit qu'on l'examinât dans la poëlette , après l'avoir tiré de la veine , soit qu'on le considérât après la mort. Les vaisseaux des poumons étoient gorgés d'un sang très-noir , sur-tout la partie postérieure de ce viscère. Dans l'un des sujets , le cœur contenoit un peu de sang concret ; & dans l'autre , les cavités de ce viscère étoient vides de sang ; tous deux avoient la veine-cave pleine d'un sang pareil à celui qu'on trouve dans la plupart des cadavres.

Le cerveau , le cervelet & la moëlle épinière , étoient dans l'état naturel , soit pour la couleur , soit pour la consistance. Les cavités du cœur & celle du péricarde , contenoient un peu de sérosité rougeâtre ; le pharynx & la substance intime du larynx étoient un peu rouges dans un de ces cadavres ; mais ces parties ne paroissent nullement altérées dans l'autre sujet. Nous ne dirons rien des vices que nous aperçûmes dans le foie de l'un & dans les reins de l'autre ,

parce qu'ils étoient étrangers à la mort dont ils périrent.

J'ai ouvert un chien mort de la rage, & j'ai trouvé le cerveau, le cervelet & la moëlle épinière de cet animal dans le meilleur état. Les vaisseaux du poumon étoient gorgés de sang; les cavités du cœur contenoient quelques caillots de sang: la cavité du péricarde étoit remplie d'une eau rougeâtre, l'œsophage, l'estomac & les intestins d'une humeur visqueuse; & la surface interne du pharynx & du larynx, étoit très-enflammée. Du reste, je n'ai trouvé, & il est peut-être inutile de le dire, aucuns vers, ni dans le cerveau, ni dans le péricarde, ni dans les reins, vers dont les auteurs ont tant parlé, & auxquels ils ont voulu attribuer la cause de la rage.

#### A R T I C L E V.

##### *Observations sur divers symptômes de la rage.*

C'EST sans raison que plusieurs auteurs confondent l'hydrophobie avec la rage (i).

---

(i) On en trouvera l'énumération dans *Morgagni, de sedib. & caus. morb. epist. VIII, art. 19.*

L'hydrophobie peut avoir lieu dans des sujets qui ne sont point atteints de rage ; plusieurs en sont morts , sans avoir eu jamais envie de mordre (*k*). On ne peut pas également dire, comme l'a fait *Zwinger* (*l*), qu'un sujet peut avoir la rage, sans être hydrophobe. Les auteurs ne font mention d'aucune personne morte de la rage, qui n'ait éprouvé une horreur pour la boisson plus ou moins grande (*m*) ; ce n'est pas que les personnes enragées n'aient quelquefois avalé les liquides, mais elles ont toujours éprouvé une répugnance à les prendre, qu'elles ont été obligées de surmonter (*n*).

(*k*) Beaucoup de sujets dont il a été fait mention précédemment à l'article de l'hydrophobie spontanée, n'ont jamais eu l'air de vouloir mordre.

(*l*) *Éphémér. des curieux de la nat. decad. 3, ann. 2.* Voyez aussi les recherches sur la rage, par M. *Andry*.

(*m*) Le philosophe *Baldus* vainquit son aversion pour les liquides, & but plusieurs fois pendant l'accès de la rage dont il mourut. *Mead* cite deux observations semblables ; mais ces faits sont si extraordinaires qu'ils ne détruisent pas notre opinion.

(*n*) L'aversion pour les liquides, & la fureur, sont deux symptômes caractéristiques de la rage : l'aversion seule, sans la fureur, & la fureur sans cette aversion, ne constituent point cette maladie. *Haguenot*, Mémoires de la Société des Sciences de Montpellier, tome I, p. 349.

L'hydrophobie survient dans plusieurs maladies qui affectent les nerfs , & elle est toujours l'effet d'un excès de sensibilité dans ces organes , & particulièrement du pharynx & de l'œsophage. Cette horreur pour les liquides dépend donc d'une cause réelle qui a son siège dans les voies de la déglutition , & n'est nullement l'effet du caprice des malades , ou de l'aliénation de leur esprit , comme l'ont pensé divers auteurs (o).

Cette altération dans les organes de la déglutition , trouble leur fonction , & la rend plus ou moins pénible & douloureuse ; ce qui ôte aux malades l'envie même & la possibilité d'avaler aucun aliment.

Une chose qui paroît d'abord singulière , c'est qu'ils avalent souvent les alimens solides , lors même qu'ils ne peuvent avaler une goutte de liquide. Mais ce fait ne doit plus surprendre , si l'on considère que ces malades sont obligés de contracter plus fortement les muscles du pharynx , pour avaler un aliment liquide , que pour en avaler un solide. Dans toutes les espèces de dysphagie , les malades avalent plus

---

(o) Voyez le Sepulcret. anat. de *Manget* , lib. I , sect. VIII.

facilement les solides que les liquides ; peut-être que dans celle-ci les muscles qui opèrent la déglutition, & qui sont continuellement irrités par la salive, dont la qualité est pervertie, le sont encore davantage, lorsqu'elle est délayée par quelque liquide (p).

L'hydrophobie est un symptôme de la rage, & elle est alors d'autant plus exaltée, qu'indépendamment de l'excès de sensibilité, qui est générale dans tous les nerfs, ceux du gosier sont spécialement irrités par le virus de la rage. En effet, ce virus porte toute son action sur les voies salivaires ; les malades y ressentent une chaleur brûlante & corrosive ; leur salive les irrite & les infecte ; & d'ailleurs ils ont autant de difficulté à l'avalier, qu'ils en ont à prendre quelque autre liqueur : & comme leur raison est

---

(p) Voyez l'histoire d'un hydrophobe, rapportée par M. Morgagny, tome I, epist. VIII, art. 19 ; hydrophobe qui mangea un morceau de pain sec, & qui ne voulut jamais avaler un autre morceau trempé dans du vin. Un paysan hydrophobe, dont parle M. Haguénot, tomba en convulsion, pour avoir porté une goutte d'eau sur sa langue avec son doigt ; & il mangeoit un peu de pain sec de temps en temps. *Mém. de la Société de Montpel.* tome I, page 343.

plus ou moins troublée par l'idée de l'extrême danger où ils sont , ils tombent dans un délire obscur ; ils craignent tout ce qui leur retrace l'idée de boisson ; ils sont saisis d'horreur à la vue d'une plaque de métal , d'une glace , d'une bouteille de verre , & de tout ce qui est pellucide.

Souvent , ils ne peuvent supporter la clarté du jour , soit qu'elle leur rappelle le souvenir de la boisson , soit qu'elle irrite l'organe de la vue , d'une manière désagréable & même douloureuse. En effet , leurs yeux sont si irrités , qu'ils voient dans l'obscurité , assez pour distinguer les plus petits objets ; ils voient des traits de lumière & de flamme , symptômes dont se plaignent quelquefois les mélancoliques , & les femmes vaporeuses sur-tout ; symptômes auxquels sont sujets ceux qui ont été empoisonnés par l'opium & par la ciguë : le même accident survient quelquefois après les blessures. J'ai vu un jeune médecin atteint d'une fièvre maligne , qui voyoit dans l'obscurité de l'alcove où il étoit couché , des objets que personne ne pouvoit distinguer.

Quelques médecins ont assez improprement nommé cette horreur que les malades ont pour

la lumière, *aëriphobie*, dénomination dont quelques autres médecins ont fait une plus juste application, en l'employant pour désigner cette répugnance que les malades éprouvent pour le vent, ou pour la plus légère agitation de l'air qui les entoure. Il est des enragés qui poussent des cris perçans, qui tombent dans des convulsions affreuses, lorsqu'on ouvre la porte ou la fenêtre de leur chambre (q), lorsqu'en s'approchant d'eux, on augmente la pression que l'atmosphère fait naturellement sur leur corps, ou qu'enfin on fait le plus petit mouvement dans le lieu où ils sont, qui puisse déranger l'air; dans tous ces cas, ils disent éprouver des commotions effroyables.

L'*aëriphobie* se joint facilement à l'hydrophobie dans les personnes enragées; mais elle peut, de même que l'hydrophobie, exister séparément, & dans des sujets qui ne sont nullement atteints de la rage. M. Pome (r), parle d'une dame vaporeuse, qui étoit obligée de vivre dans

(q) Le paysan dont parle M. Haguénot, fut tranquille, dès qu'on eût éteint la lampe qui éclairait sa chambre. *Mémoires de la Société de Montpel. tome I, page 343.*

(r) *Traité des affect. vapor. tome I, page 88, édit. 4.<sup>e</sup>*

les ténèbres par rapport à l'irritation excessive que la lumière faisoit sur l'organe de la vue, quoiqu'il parût dans l'état le plus parfait.

Dans les hydrophobes, l'irritation des yeux est quelquefois si grande, qu'ils jettent des étincelles électriques très-visibles dans l'obscurité; ce qui fait que ces malheureux croient voir des spectres devant eux, ou qu'ils s'imaginent voir l'animal qui les a mordus (f).

Or comme dans la rage, la sensibilité des nerfs & l'irritabilité des muscles sont portées au plus haut degré d'intensité, ce qui est démontré par le simple exposé des symptômes de la maladie, il n'est pas étonnant que ceux qui en sont atteints, deviennent hydrophobes & aëriphobes.

Les nerfs de l'oreille se ressentent de cet excès de sensibilité; les malades croient entendre des

(f) On a peine à croire dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, que plusieurs anciens médecins aient pensé que les enragés voyoient dans leurs urines divers animaux semblables à celui qui les avoit mordus; *quia imaginatio continua quem habet de cane, sigillat in humiditatibus suis figuram catulorum.* 8. *Ab Abbatio.* Quelle opinion! toute ridicule qu'elle est, elle a été adoptée de plusieurs médecins célèbres.

sons plus ou moins incommodes, le bruit d'une cascade, des sifflemens, des fusées, des coups de canon, l'aboïement d'un chien, le hurlement d'un loup; & comme leur imagination leur représente continuellement l'animal qui les a mordus, & qu'à force de contention d'esprit, leur raison est plus ou moins troublée, ceux d'entre eux qui ont l'esprit foible, ou inculte & grossier, croient souvent entendre les cris de l'animal dont ils ont contracté la rage.

Les muscles du larynx & de la respiration diversement agités par des mouvemens convulsifs, changent la voix de la manière la plus étrange; elle ressemble quelquefois à celle d'un chien, & d'autres fois à celle d'un loup; ce qui a fait faire mille contes ridicules au peuple simple & ignorant (t). Cette irritation des nerfs cause

---

(t) On pourroit prouver par divers exemples, que la voix peut souffrir les plus grandes altérations par une affection morbifique des organes qui la forment. Ceux qui ont une esquinancie, rendent quelquefois des sons qui ressemblent plus aux hurlemens des loups, ou à l'aboïement d'un chien, qu'à une voix humaine, comme l'a autrefois remarqué *Calius Aurelianus, de Cynanchicâ passione.*

Il en est qui ont perdu la voix par une affection violente

la difficulté de respirer qu'éprouvent les personnes atteintes de la rage : leur poitrine leur paroît si ferrée, qu'ils disent quelquefois être liés par un cercle de fer.

---

de l'ame , par une joie , ou par un chagrin excessif ; dans d'autres personnes , ces mêmes causes ont produit une voix très-aiguë ou très-grave , inégale , entre-coupée , lente , prompte ; de manière qu'elles sembloient plutôt aboyer , ou hurler , que parler.

Ces diverses altérations dans la voix des personnes enragées , ont fait croire que celles qui avoient été mordues par un loup , hurloient comme cet animal , & qu'elles aboyoient comme un chien , lorsqu'elles en avoient reçu la rage ; opinion qui ne fixe l'attention que par l'excès de son ridicule , & dont nous ne parlerions pas , si des médecins ne l'avoient sérieusement soutenue , & si elle n'étoit encore si répandue dans le peuple , qu'il faut détromper. *Joseph de Aromatariis* , meilleur physicien que beaucoup de médecins qui l'avoient précédé , entreprit de prouver que les changemens de la voix qu'éprouvent les malades enragés , provenoient de l'inflammation du larynx , comme cela arrive dans la squinancie. Mais le résultat des ouvertures du corps que nous avons rapporté , est entièrement contraire à cette opinion. Ce sont les muscles du larynx , qui modifient diversément la voix : or comme dans la rage , ils sont dans un mouvement convulsif très-varié , la voix doit être très-aiguë , quand les cordes vocales sont tendues , que la glotte est rétrécie , & que la trachée-artère est alongée : elle doit être très-grave dans

Les muscles du bas-ventre , & tous les autres muscles du tronc & des extrémités , sont dans une convulsion quelquefois continue , & quelquefois clonique. Leur force devient excessive :

---

Les cas contraires ; elle est suspendue , entre-coupée , prolongée avec uniformité , ou irrégulière dans le ton , lorsque les muscles de la voix & de la respiration sont diversement affectés ; ainsi il n'y a rien d'étonnant , que dans une maladie convulsive , comme la rage , la voix soit affectée de plusieurs manières , & qu'elle ait quelquefois du rapport à celle d'un loup ou à celle d'un chien. Une femme dont parle *Joseph de aromataris* , éprouva après une suppression des règles , une affection singulière de la voix ; elle hurloit comme un loup , ou aboyoit comme un chien , toutes les fois qu'elle faisoit des efforts pour boire , *voces modo lupinas , modo caninas reddebat*. J'ai vu une femme de Marly-la - ville , village près de Paris , qui perdit la voix après une suppression des règles ; elle rendit par la suite des sons semblables à ceux d'un chien qui aboie. Les paysans du village s'imaginèrent que cette malheureuse femme étoit enforcélée , ils la maltraitèrent , & l'obligèrent de quitter son village. Elle me fut amenée par un chirurgien , qui me pria de donner mon avis. On croira sans doute , que je ne trouvai dans cette maladie , ni magie , ni sortilège. Je pensai que ce dérangement dans la voix , provenoit des mouvemens irréguliers des muscles du larynx , & que l'usage des bains & des autres remèdes relâchans pouvoit être salutaire ; & il le fut en effet.

les hommes les plus forts ont peine à contenir les enfans les plus foibles. On lit dans les commentaires de *Boërhaave* par *Van-Swieten*, que plusieurs hommes vigoureux avoient peine à contenir un jeune enfant atteint de rage ; & *Méad* rapporte l'histoire d'un homme qui, pendant les fureurs de cette cruelle maladie, brisa les cordes qui l'attachoient dans son lit, ce que plusieurs hommes réunis n'auroient pu faire.

Le cœur, & peut-être les vaisseaux, se ressentent de cet excès d'irritation ; leurs battemens sont plus fréquens, la fièvre s'allume, & la chaleur augmente quelquefois au point que quelques enragés se croient dans un brasier (*u*). Mais d'autres ressentent un grand froid dans tous les membres. Telle espèce d'irritation dans les nerfs, excitée par le virus hydrophobique, produit le froid glacial ; & une irritation de telle autre espèce qu'il est impossible de définir, cause la chaleur brûlante que les enragés éprouvent.

---

(*u*) Un homme qui avoit été mordu par un loup enragé, fut saisi de la rage le trente-unième jour de son accident. Parmi les symptômes, on remarqua qu'il se plaignoit d'une chaleur excessive à la poitrine & à la tête, sur laquelle il se fit jeter beaucoup d'eau froide. *J. Bauhin*, de la rage des loups, page 24.

En admettant ce principe, qui est un des plus évidens, on ne sera plus surpris que dans certains hydrophobes la chaleur soit ardente, lorsque le mouvement des artères est naturel, ou même ralenti, qu'elle déploie toute son activité dans certaines parties, tandis que d'autres sont glacées par le froid. On a déjà remarqué que la chaleur étoit souvent brûlante dans le membre où la morsure a son siège, tandis qu'elle est naturelle dans d'autres parties, & suivant que le virus hydrophobique agit sur tels ou tels nerfs, & de telle ou telle manière, il produit la chaleur ou le froid. Dans les fièvres intermittentes, malignes, pestilentiennes, si la chaleur & le froid se succèdent, c'est que les nerfs sont diversement affectés par la matière morbifique. Le battement du cœur & celui des artères, les contractions des muscles, peuvent par leurs secousses développer la matière ignée, contenue dans les nerfs; mais cette matière peut être développée par d'autres causes, par exemple, par le virus hydrophobique.

Le priapisme effroyable dont sont attaqués les hommes qui ont la rage, provient encore de l'irritation excessive des nerfs; ils éprouvent aussi des éjaculations continuelles, comme l'ont

écrit *Cælius Aurelianus* (u), *Manget* (x), *Sauvages* (y). Les femmes éprouvent par la même cause des fureurs utérines les plus vives.

Les urines des personnes enragées sont d'abord claires ; & ensuite elles deviennent troubles, sanguinolentes, & coulent en très-petite quantité ; leur ventre est si resserré, qu'elles souffrent une affreuse constipation ; tous ces effets proviennent de l'irritation excessive des nerfs. Elle se fait ressentir sur la peau ; elle se crispe, les pores se resserrent, la transpiration diminue, ou est supprimée. Si la sécrétion de la salive est très-abondante, c'est que le sang est déterminé vers les parties supérieures par la contraction excessive du pharynx & des autres muscles ; mais indépendamment de cette cause qui est réelle, il en est d'autres non moins efficaces, comme l'augmentation de sensibilité dans l'organe sécrétoire de la salive, & la diminution des autres sécrétions, la contraction convulsive du pharynx & de l'œsophage.

Cependant les voies salivaires se ressentent

(x) *Cap. 2.*

(y) *De mania, rabie, anat. pract. Lib. I. Sect. VIII.*

(z) *De la rage, s. LXIV.*

plus que toutes les autres de l'action du virus de la rage ; il se mêle avec le suc salivaire ; & il résulte par ce mélange, un foyer secondaire de matière morbifique, plus délétère encore que celui dans lequel l'animal enragé avoit déposé son propre venin.

A R T I C L E V I.

*Comment la rage se communique.*

C'EST par la salive qu'un sujet enragé communique son mal à celui qui est sain, & il paroît que les symptômes de la rage ne se développent dans celui-ci que lorsque le venin qu'il a reçu infecte la salive.

Le virus de la rage peut parvenir aux voies salivaires immédiatement, ou médiatement. Il y parvient immédiatement, 1.° par l'introduction de la salive, & par le souffle vaporeux & chaud du sujet enragé, dans la bouche de celui qui est sain : 2.° par des alimens, ou par d'autres corps infectés de cette matière venimeuse, introduite dans la bouche.

*Cælius Aurelianus* rapporte (a) l'histoire d'une

---

(a) *De celerum & acut. cap. III.*

malheureuse couturière, qui contracta la rage, pour avoir porté à sa bouche le vêtement qu'elle s'occupoit à découdre, d'une personne morte de cette cruelle maladie. On lit dans *Caranta* l'histoire d'une rage qui fut communiquée à Milan de la même manière : un chien enragé mit en pièces le manteau d'un cavalier ; celui-ci le donna à un tailleur pour le raccommoder ; il en porta les lambeaux à la bouche, & il contracta la rage dont il mourut (b).

Le patricien *Brasca* prit la rage, en donnant un baiser à son petit chien, avant de le faire tuer (c).

*Palmarius* rapporte un fait fort singulier, & dont il dit avoir été témoin oculaire (d) : des chevaux & des bœufs mangèrent de la paille qui avoit servi de litière à des cochons enragés ; ils périrent tous de la rage. Pour expliquer ce fait qui est très-possible, il faut supposer que la paille que les chevaux & les bœufs mangèrent, étoit empreinte de la bave des cochons enragés.

(b) *Caranta*, de med. phisic. lib. II, pag. 163.

(c) *Cardan* rapporte cette observation. Voyez aussi *Caranta*, page 166.

(d) *De rabie contag.*

On peut contracter la rage par un simple baiser. Un payfan dont parle *Palmarius*, étoit atteint de la rage; il profite d'un moment, où ses symptômes étoient mitigés, pour supplier les personnes qui le tenoient attaché, de lui accorder la grâce de faire ses derniers adieux à ses enfans; elle lui fut accordée; ses enfans s'approchent, il les baise, & périt bientôt de la rage: ces enfans trouvèrent la mort dans les embrassemens de leur père; ce baiser leur fut si funeste, qu'ils périrent de la rage le septième jour. *Palmarius* a été témoin de ce fait.

C'est de cette manière, ou par la morsure avec solution de continuité, que la rage peut être communiquée. On peut révoquer en doute toutes les observations des anciens, qui tendent à prouver que l'application seule de la bave d'un animal enragé sur la peau d'un autre animal, peut donner lieu à la rage (*e*). On touche impunément les personnes enragées, soit pour les lier, soit pour leur donner les derniers

---

(*e*) *Salus Diversus* s'éleva de son temps contre ce préjugé qui n'est encore que trop répandu: *de febre pestilent. & de affect. part. cap. XIX. de rabie*, page 326, édition Francof.

secours. Ces malheureux répandent la bave sur les mains, sur le visage des assistans ; & l'on n'entend plus dire que la rage ait été communiquée de cette manière : il faudroit que la salive des personnes saines fût immédiatement altérée, pour que la rage fût communiquée ; le virus hydrophobique ne pénètre pas la peau, à moins qu'il n'y ait une solution de continuité. Un prêtre, dont parle *M. de Sauvages*, fut mordu au doigt par un hydrophobe, mais sans blessure ; il ne lui survint aucun accident.

Le venin de la rage communiqué immédiatement par l'infection de la salive, ne tarde pas à produire toute son activité ; ordinairement c'est dans six ou sept jours, quelquefois plus tôt : il est rare qu'il se fasse ressentir plus tard, lorsqu'il est communiqué de cette manière (*f*).

Mais lorsqu'il ne parvient aux voies salivaires que médiatement par la voie des humeurs, ou par les nerfs, ce qui arrive lorsque les sujets ont été mordus par quelque animal enragé, alors la

---

(*f*) On trouve cependant dans les auteurs plusieurs exceptions à cette règle. Un enfant dont parle *Morgagni*, *epist. VIII*, *art. 22*, fut mordu à la bouche, & cependant il ne mourut hydrophobe, que quarante jours après.

rage tarde à se développer jusqu'à quarante jours, & quelquefois davantage. Le paysan, dont *M. Haguenot* (g) nous a transmis l'histoire, ne mourut de la rage que le cinquième mois de la morsure. *Jean Bauhin* parle d'un enfant qui périt de la rage, un an après avoir été mordu par un chien enragé (h). On lit dans la Chirurgie de *Brunswick*, que la rage se déclara six ans après la morsure; & suivant *Cælius Aurelianus*, un homme mordu au bras par un chien enragé, resta sept ans sans éprouver aucun symptôme; mais à cette époque, les cicatrices s'enflammèrent, la rage se déclara, & le sujet périt en deux jours (i). *M. Chirac* vit un jeune marchand de Montpellier, qui n'enragea que dix ans après avoir été mordu; il revenoit de la Hollande, lorsqu'il apprit que son frère puîné, qui avoit été mordu en même temps que lui, étoit mort quarante jours après leur accident (k).

(g) Mém. de la soc. roy. des sciences de Montpellier, tome I, page 338.

(h) Lib. XVII, cap. 28.

(i) *Sauvages*, Dissertation sur la rage, voyez aussi l'observation de *M. Haguenot*, Mémoires de la société de Montpellier, tome I, page 347.

(k) Cent. I, obs. 96.

On trouve dans les auteurs, d'autres exemples aussi extraordinaires. *Salmuth* parle d'une rage qui ne s'est développée que dix-huit ans après la morsure ; & *Schmid* rapporte l'histoire d'une femme qui ne devint hydrophobe que vingt ans après avoir été mordue par un chien enragé (1).

Mais ne peut-on pas douter que de pareilles rages aient été produites par les causes auxquelles on les a imputées ? Ces sujets ne peuvent-ils pas être tombés dans une hydrophobie spontanée ; ou ne peuvent-ils pas avoir contracté la rage par quelque aliment infecté du virus de la rage qu'ils auront avalé, comme cela est arrivé à la couturière dont on a parlé plus haut, en se faisant lécher la bouche par quelque animal enragé, comme cela arriva au patricien *Brasca*, & à l'abbé du Vivarais, dont on a aussi précédemment rapporté la tragique histoire ? On aura peut-être attribué à des époques éloignées la cause de la rage, que ces sujets avoient contractée depuis peu, mais d'une manière inconnue.

En général, on croit que les symptômes de la rage tardent moins à se manifester dans un

---

(1) *Éphém. des curieux de la nature, decur. I. ann. 9.*

sujet qui a reçu beaucoup de venin, que dans celui qui n'en a reçu que peu ; qu'un animal qui est dans toute la vigueur de la rage, la communique plutôt que celui qui commence à peine à en être atteint, & qu'un animal féroce de sa nature doit communiquer un venin plus actif que celui qui est naturellement doux. « Le venin du loup, dit M. de *Sauvages*, est plus actif que celui du chien, & celui-ci plus que celui de l'homme. On a vu, par exemple, une fille, qu'un jeune homme avoit mordue au doigt, traîner durant un mois une rage déclarée, & en guérir, ce qu'on n'a pas vu après des morsures d'autres animaux » (m).

Mais ce seul exemple, quoique bien constaté, ne suffit pas pour établir la règle générale que M. de *Sauvages* propose ; nous ne croyons pas non plus que le virus de la rage communiquée par les chats, soit moins actif que celui qui est communiqué par les chiens. Les deux exemples rapportés par l'éditeur de la Médecine de *Buchan* (n), ne suffisent pas pour établir cette

---

(m) *Sauvages*, Dissert. sur la rage, n.<sup>o</sup> XIII.

(n) Tome III, page 491 ; traduct. françoise que nous devons à M. *Duplanil*, médecin de M. le comte d'Artois.

opinion. On y voit que la rage ne se déclara que le soixante-cinquième jour dans un sujet qui avoit été mordu par un chat, & que dans une autre personne également mordue par un chat, la rage ne parut qu'au bout de trois mois. Un fait rapporté par *Baccius* détruit cette assertion. Ce médecin parle d'une femme qui fut mordue au doigt par un chat enragé, & qui périt de la rage au bout de quatorze jours (o).

On ne peut rien fonder de positif sur le terme du développement de la rage, relativement à l'espèce d'animal qui l'a communiquée. Le sujet dont parle *Bauhin*, & dont nous avons déjà fait mention, qui fut mordu par un loup, ne devint enragé qu'un an après; tandis qu'on

(o) On lit à ce sujet sur la porte de l'église de Sainte Marie de Rome, une vieille épitaphe conçue en ces termes :

*Hospes, disce novum mortis genus; improba feles,  
Dum trahitur, digitum mordet, & intereo.*

*Baccius de venen.* pag. 16. Quelques auteurs ont attribué ces vers à la mémoire de *Baldo* célèbre jurisconsulte. (Voyez le grand Dictionnaire de *Moreri*); mais cela ne peut être, puisque *Baldo* contracta la rage d'un petit chien d'un *cagnoletto*, *ch'era le sue delizie*, & qu'il est question d'une chate dans ces vers. (*Mazzuchelli* n'a pas commis cette erreur).

voit un autre sujet piqué par un coq, qui périt de la rage le troisième jour de son accident (p).

Ainsi, c'est sans raison que M. de Sauvages a avancé que le virus hydrophobique du loup étoit plus actif que celui du chien, & celui-ci plus que celui de l'homme : le sujet le plus doux par caractère, peut être le plus furieux, lorsqu'il est atteint de la rage, &c.

Mead parle d'un enfant atteint de la rage, que quatre hommes vigoureux avoient peine à contenir (q), tandis que plusieurs hommes robustes ont péri de la rage, sans faire aucune violence à ceux qui les contenoient, en versant des pleurs, & en faisant des prières, & presque sans fièvre ; il est même plus fréquent de les voir dans cet état, que de les voir furieux : *sæpius autem sine furore, delirium illud est* (r).

C'est donc sans fondement que M. de Sauvages a avancé, que « la force de la rage répond à la force du sujet qui l'a » (s). Les faits

(p) Baccius, page 27.

(q) Mead, *Tentamen de venenis*, & Boërhaave.

(r) Mead, *de cane rab.* voyez diverses observations de Morgagni, qui confirment l'opinion de Mead, *caput VIII,*

(s) N.° XII.

d'après lesquels ce médecin a voulu établir cette proposition, sont moins nombreux & moins avérés que ceux qui la démentent ; & comme on a remarqué dans l'inoculation de la petite vérole, qu'on obtenoit par de simples piqûres une éruption aussi complète que par les incisions, & qu'on n'augmentoît pas même cette éruption, en multipliant celles-ci ; on peut douter, contre l'opinion de M. de *Sauvages*, que la rage soit plus forte dans les sujets qui ont été mordus en plusieurs endroits, que dans ceux qui n'ont été mordus qu'en un seul. Il suffit que quelqu'atome de virus hydrophobique se soit insinué dans la masse du sang, pour donner lieu à la rage la plus affreuse : l'observation est d'ailleurs conforme à notre raisonnement. Des personnes qui avoient à peine été mordues par un animal enragé, ont péri de la rage la plus violente & la plus prompte. Un abbé du Vivarais est mort de la rage, pour s'être laissé lécher un instant par un petit chien une légère écorchure que son perruquier venoit de lui faire en le rasant.

Ce chien périt de la rage peu de temps après, & l'ecclésiastique devint enragé dès qu'il eut appris le genre de mort de ce petit animal. Un

coq enragé fait une simple piqûre avec son bec au bras d'un homme ; à peine en distingue-t-on la trace ; cependant cet homme meurt de la rage.

La disposition du sujet paroît cependant influencer sur la variété des symptômes ; & c'est en elle qu'il faut chercher la raison pourquoi la rage se manifeste quelquefois très-vîte & d'autres fois tard : *pro varia hominum natura , vario tempore hoc fiet (1)*.

On ne peut pas non plus établir avec M. de Sauvages , que « l'accès de la rage est moins fort chez les femmes , que chez les hommes ». On voit dans *Bauhin* qu'il en fallut lier plusieurs , pour les empêcher de mordre les assistans ; tandis que divers hommes sont morts de la rage , sans faire aucune violence. L'éducation , suivant M. de Sauvages , peut influencer jusqu'à un certain point sur la fureur qui survient dans cette maladie. Ainsi le célèbre *Baldo* dissertoit sur les causes de la rage , & se vainquit au point de boire plusieurs fois pendant les plus cruels accès de cette maladie , de laquelle il mourut. On pourroit rapporter plusieurs autres faits de cette nature. Cependant quelquefois l'homme le plus

---

(1) *Mead , de cane rabido.*

raisonnable tombe dans le délire le plus furieux. On a l'exemple d'autres personnes qui avoient reçu la meilleure éducation, & qui avoient le caractère le plus doux dans la société, qui ont eu les accès les plus furieux, & qu'il a fallu lier, pour les empêcher de mordre ceux qui étoient obligés de leur donner des secours.

Cependant en réfléchissant sur les observations de la rage, publiées par les médecins, en les examinant, en les confrontant ensemble, il paroît que leurs résultats prouvent, que cette maladie se développe plus promptement dans les personnes irritables & mélancoliques, que chez les autres.

La peur que certains sujets ont eue de cette maladie, après avoir été mordus par un animal enragé, a singulièrement concouru à en accélérer l'apparition, tandis que d'autres qui avoient été également mordus, mais dont l'ame avoit été plus tranquille sur les suites, n'ont été atteints de la rage que long-temps après. Nous avons déjà rapporté l'histoire des deux marchands de Montpellier, qui furent mordus par un chien enragé, dont l'un périt quarante jours après la morsure, & l'autre environ dix ans après, lorsque, de retour d'un voyage, il apprit la

cause de la mort de son frère (u). « *Robert Chanbourigaud* dont parle M. de *Sauvages*, « avoit été mordu par un loup en février « 1746 ; il se portoit au mieux & tailloit sa « vigne. Le trente-troisième jour, un paysan « imprudent qui passe, lui dit à propos de son « aventure, qu'un tel & un tel étoient morts « de rage six mois après leur morsure. *Robert* « entendant ce propos, est à peine retourné « en sa maison, qu'il est triste, reveur, dégoûté ; « ses cicatrices s'enflamment d'une façon hor- « rible, la fièvre le saisit ; on le saigne quatre « fois en douze heures ; il a horreur de l'eau, « & les autres symptômes de l'hydrophobie. « Enfin le cinquième jour, il se pendit, pour « terminer, comme il l'avoit dit, ses souffrances ».

Quelquefois c'est une autre affection violente de l'esprit, qui fait développer la rage. Un homme avoit été mordu par un chien enragé, au métacarpe gauche ; depuis trois mois, la plaie étoit parfaitement cicatrisée ; ayant été menacé par quelqu'un, la peur le saisit, & dans peu il

---

(u) *Haguenot*, de l'hydrophobie, *Mémoires de la société royale de Montpellier*, tome I, page 346.

périt de la rage (*x*). D'autres fois, ce sont des excès dans le manger, des travaux pénibles, des veilles excessives, qui développent le virus de la rage. *Mead* parle d'un homme chez lequel l'accès de la rage se décida la première nuit de ses noces ; il fut trouvé expirant le lendemain : sa femme dont il avoit rongé le ventre avec ses dents, étoit morte à ses côtés.

Ce n'est que par la salive ou la bave, que le sujet enragé communique son mal à celui qui est sain. Ce fait est prouvé par mille observations ; il n'y en a au contraire aucune qui prouve que la rage a été transmise d'aucune autre manière : la sueur, la liqueur féminale, le sang, le lait, n'ont pas communiqué la rage ; bien

---

(*x*) Le virus hydrophobique produit un tel affaïssement dans le courage de quelques-uns, qu'ils ont des sujets continuels de crainte. Si on les menace par un geste, d'un coup d'œil, ou autrement, ils tremblent & fuient ; ils se cachent dans quelque réduit, où ils demeurent quelquefois jusqu'à leur mort ; ils voient leur ennemi dans toutes les personnes qui les approchent ; & comme ils craignent la lumière & l'eau, & se font mille autres sujets de crainte chimériques, les anciens ont appelé cet état *pantopobie*. Voyez *Cælius Aurelianus, celerum vel acutæ passion. lib. III, cap. XII, Morgagni, epist. VIII, art 28.*

plus , des animaux & des hommes , ont bu du lait, ou mangé de la chair d'animaux qui avoient péri de la rage , sans en être incommodés. Les anciens médecins étoient si persuadés de cette vérité , qu'ils ont cherché dans diverses parties de l'animal mort de la rage , le contre-poison de la maladie qu'ils avoient communiquée. Les uns ( voyez les ouvrages de *Pline* ) ont conseillé de faire manger au sujet hydrophobe , le foie de l'animal enragé ; d'autres ont voulu que ce fût la rate. *Paulmier* faisoit prendre leur sang desséché (y). *Galien* remarque qu'un enfant étoit mort de la rage , quoiqu'il eût mangé le foie de l'animal qui l'avoit mordu ; & *Mead* cite un exemple à-peu-près semblable (z) pour tourner en ridicule ceux qui comptoient sur l'efficacité d'un pareil remède , qui est aussi absurde qu'insuffisant.

C'est sur de semblables principes , qu'on s'est fondé pour le traitement de la morsure de la vipère. On a cru pendant long-temps , qu'il suffisoit d'appliquer la chair de cet animal sur

(y) Voyez ce qui a été dit à ce sujet , à l'article où l'on a traité des signes de la rage du chien,

(z) *Mead* , *Tentamen med. de cane rabido.*

la plaie , & d'en faire manger le cœur , pour opérer la guérison la plus complete.

A R T I C L E . V I I .

*Sur le siège de la rage.*

IL y a peu de questions sur lesquelles les médecins aient été plus divisés que sur le siège de la rage. *Démocrite (a)* au rapport de divers auteurs, l'a établi dans les nerfs, & cette opinion qui est la plus probable, fut combattue par les plus anciens auteurs. D'autres médecins (*b*) ont cru que la rage avoit son siège dans les membranes du cerveau. On pensa dans la suite que l'orifice supérieur de l'estomac étoit principalement affecté. Suivant *Plin*, les chiens ont un petit ver dans la langue, qui est la source de la rage, & il suffit de le leur ôter, quand ils sont jeunes, pour les mettre à l'abri de cette maladie (*c*).

---

(a) Voyez principalement pour ce point d'histoire, l'ouvrage de *Codronchius*, & celui de *Joseph de Aromatariis*.

(b) *Ibid.*

(c) *Est vermiculus in linguâ canum qui vocatur a Græcis lytta, quo exempto infantibus catulis, nec rabidi fiunt, nec fastidium sentiunt.* Hist. nat. lib. XXIX, cap. v. Les chiens

Cette opinion qui ne fixe aujourd'hui l'attention que par son excès de ridicule , fut cependant adoptée de plusieurs médecins célèbres. *Charles-Étienne-Gaspard Bauhin & Thomas Bartholin (d)* , crurent devoir attribuer à des vers la cause de la rage ; ils voulurent même donner à leur opinion un air de vraisemblance par l'exposé des diverses ouvertures d'animaux ou d'hommes morts de la rage.

*Codronchius* qui a recueilli avec soin toutes les opinions , les réfute pour en proposer une autre peu vraisemblable ; c'est dans le cœur même (e) qu'il veut établir le siège de la rage. *Joseph de Aromatariis* comparoit la rage à la squinancie (f) ;

ont dans la langue un corps vermiforme , dont la structure approche de celle des tendons , mais sur laquelle il est difficile de rien prononcer de positif , ainsi que sur ses usages qu'on ignore. Les anciens l'ont pris pour un ver , & ont cru sans aucun fondement , & même sans vraisemblance , qu'il suffisoit de l'ôter aux jeunes chiens pour les garantir de la rage. C'est contre cette opinion absurde que plusieurs grands hommes se sont justement élevés. Voyez les ouvrages de *Baccius* & de *Aromatariis* , & en dernier lieu *M. Morgagni* , epist. VIII , art. 35.

(d) *Centur. III* , obs. XLVIII.

(e) *Dicimus cor esse partem proprie affectam* , pag. 364

(f) *De rabie contagiosa* ,

& ce sentiment a été celui de divers médecins qui lui ont succédé; mais tout prouve que les nerfs sont les organes que le virus de la rage affecte principalement. Les symptômes qui l'annoncent, & ceux qui caractérisent cette maladie, sont de la nature de ceux qu'on observe dans toutes les maladies convulsives; les ouvertures des cadavres viennent à l'appui de notre opinion, & elle reçoit un surcroît de preuves de la cause même qui produit la rage.

En effet, les frissons, la petitesse & l'inégalité du pouls, la contention continuelle de l'esprit sur le même objet, les crampes qui sont les symptômes précurseurs de la rage, sont aussi des symptômes des maux de nerfs; ils surviennent aux hommes mélancoliques, & aux femmes vaporeuses. Les chaleurs qui succèdent aux frissons, & qui se répandent en diverses parties du corps, à la paume des mains, à la plante des pieds, aux joues de ceux qui sont menacés de la rage, ne surviennent-elles pas dans les fièvres nerveuses? Les lumières que les malades voient dans l'obscurité, les sons qu'ils entendent, lorsque tout est dans le plus profond silence dans la nature, proviennent d'une excessive irritation des nerfs visuels & acoustiques. Cette difficulté d'avaler

les liquides , est elle-même l'effet de l'agacement des nerfs du pharynx & de l'œsophage , & de l'irritation extrême des parties musculieuses dans lesquelles ils se distribuent. Les femmes atteintes d'une forte passion hystérique , les hommes nerveux , mélancoliques , éprouvent quelquefois une difficulté extrême d'avaler , de parler , & même de respirer , parce que les muscles du pharynx , du larynx & ceux de la respiration , entrent dans une contraction convulsive ; il y en a qui ne peuvent pas avaler l'eau pendant un temps plus ou moins long. Ainsi l'augmentation extrême dans la sensibilité des nerfs , en général , & de ceux du gosier en particulier , qu'une salive altérée (*g*) irrite continuellement , peut donner lieu à la difficulté & à l'impossibilité d'avaler.

Cette salive est très-abondante & inonde la bouche , parce que les malades ne peuvent

(*g*) Quelques auteurs ont dit qu'elle étoit âcre , corrosive , caustique. Ces expressions sont impropres , puisqu'on ne trouve souvent aucune érosion , ni même aucune trace d'inflammation dans le gosier des hydrophobes. La salive a acquis une qualité délétère qu'on ne sauroit définir ; elle est devenue l'irritant le plus terrible des nerfs & des muscles du pharynx , mais on ne fait comment , & vraisemblablement on ne le saura jamais.

l'avalier , & parce que l'irritation des nerfs des glandes salivaires étant augmentée , leur sécrétion l'est aussi : or , ce symptôme ne survient-il pas presque de la même manière dans l'épilepsie , maladie effroyable des nerfs ! Si les hydrophobes jettent cette écume loin d'eux , c'est qu'elle irrite leur bouche , comme si elle étoit toute de feu , pour nous servir de l'expression de *Capivaccius*. Les muscles des lèvres , de la bouche , & ceux de la langue & du voile du palais , l'air de l'inspiration & de l'expiration , l'agitent continuellement & la rendent écumeuse.

La rage a un autre rapport avec l'épilepsie , non moins remarquable. Comme on voit les accès d'épilepsie fréquemment annoncés par la douleur de quelque partie , soit qu'elle ait été blessée , soit qu'une humeur s'y soit jetée , ou qu'elle soit affectée d'une autre manière , elle devient douloureuse , rougit , se gonfle , & même se durcit ; le mal se fait ressentir à l'origine des nerfs , où il porte le trouble & la confusion.

La rage est communément annoncée par des douleurs , qu'on sent dans les plaies faites par l'animal enragé ; elles s'enflamment , se rouvrent de la manière que nous l'avons déjà exposé :

or si on considère la rage sous ce point de vue, elle a un nouveau rapport avec l'épilepsie.

En admettant dans la rage cette excessive irritation des nerfs, on explique pourquoi souvent les personnes qui en sont atteintes mordent, ou font des efforts pour mordre ceux qui s'offrent à elles; elles souffrent des douleurs atroces qui jettent tous les muscles dans de violentes convulsions; ceux de la mâchoire, les crotaphites principalement, qui reçoivent beaucoup de nerfs, se ressentent plus que tous les autres de cet excès d'irritation, & par un mouvement de fureur qui transporte les enragés, ils se jettent sur ceux qui les entourent, & prennent un certain plaisir de les mordre. Le paysan dont *M. Haguénot* nous a donné l'histoire, disoit à ce célèbre médecin qui lui donnoit ses soins, dans un accès de rage, qu'il se sentoît un desir insurmontable de mordre. Divers autres enragés ont été dans le même cas que ce paysan, & presque tous conservent dans l'accès de leur rage, la raison & la présence d'esprit (*h*).

On peut dire encore que les personnes qui souffrent des douleurs extrêmes, ont presque

---

(*h*) De *Sauvages*, dissertation sur la rage, §. LXXX.

toujours en convulsion les muscles de la mâchoire inférieure ; il en est qui font claquer leurs dents avec beaucoup de bruit , & qui se mordent la langue & les lèvres sans le vouloir , & les épileptiques sont sujets au même accident. Les femmes qui ont des accouchemens laborieux , mordent quelquefois leurs draps , leurs vêtemens , & même les personnes qui les contiennent. J'ai vu un homme qui mordit jusqu'à l'os le bras d'un aide-chirurgien , pendant qu'on lui faisoit l'opération de la taille. Les hydrophobes qui souffrent des douleurs excessives , ne peuvent-ils pas , par cette raison , se porter aux mêmes excès ?

L'irritation des nerfs est donc prouvée par les symptômes de la rage. Si l'on demandoit maintenant pourquoi le virus de cette cruelle maladie est quelquefois si long-temps à se développer , au point que le sujet paroît jouir de la meilleure santé , & pourquoi , une fois que les symptômes ont commencé à paroître , ils causent dans peu la mort la plus affreuse ; nous répondrons qu'il est probable que l'humeur de la rage ne devient délétère que lorsqu'elle a été soumise à la chaleur animale un temps plus ou moins long , & qu'elle est plus intimement mêlée avec la salive ;  
elle

elle devient alors le stimulus le plus puissant du pharynx & de l'œsophage qui se contractent violemment; leur cavité se rétrécit; les vaisseaux sanguins & lymphatiques de leurs parois sont resserrés, le sang ne peut les pénétrer, il s'arrête dans les vaisseaux voisins, coule en plus grande abondance dans les glandes salivaires; ce qui augmente leur sécrétion. Cependant il n'est guère possible, quelle que forte que soit la contraction du pharynx & de l'œsophage, qu'une partie de la salive infectée par le virus hydrophobique, ne découle dans l'estomac & dans les intestins, qu'elle ne corrompe l'humeur gastrique & intestinale, si analogues par leurs qualités avec le suc salivaire: ces humeurs viciées pénètrent les vaisseaux lactés, & parviennent dans le sang; de sorte que les glandes salivaires deviennent un nouveau foyer de virus plus délétère encore que celui qui a été communiqué par l'animal enragé.

Mais le venin de la rage est-il acide ou alkalin? on l'ignore; tout ce qu'on a dit là-dessus, est purement hypothétique. Nous n'avons pas de connoissances plus certaines sur la nature de ce virus, que sur celle des virus de la vérole, des écrouelles, du scorbut, de la petite vérole,

& des dartres , avec lesquels divers auteurs ont comparé le virus hydrophobique. Nous ne les différencions que par leurs effets , & c'est à l'empirisme seul que la Médecine doit la connoissance des remèdes qu'on emploie pour les détruire.

On peut seulement établir que ces virus portent leur impression sur des parties différentes. Le virus vénérien & le virus scrophuleux agissent sur la lymphe ; le virus scorbutique altère le sang plus particulièrement que les autres humeurs. Celui des dartres a son siège spécial dans l'humeur muqueuse de la peau , qui est également le vrai siège de la petite vérole (i).

Le virus de la rage ne paroît porter aucune atteinte à ces humeurs ; on ne trouve aucune concrétion dans les glandes ni dans les vaisseaux lymphatiques de ceux qui en sont morts ; il n'agit pas non plus d'une manière remarquable sur le sang , qui paroît dans son état ordinaire , tant par sa qualité , que par sa consistance , soit pendant le cours de la maladie , soit après la mort ;

---

(i) Voyez à ce sujet un excellent ouvrage de M. Cotunni , savant médecin de Naples : *de sedib. variol.* Neapoli , 1769 , ix-8.<sup>o</sup> §. XLIX.

& c'est sans fondement que *Mead & Sauvages* ont avancé, que le sang des personnes qui avoient péri de la rage, étoit dissous (*k*). *M. Morgagni* ne l'a trouvé ni dissous ni coagulé dans un sujet (*l*), & dans d'autres dont il a fait mention, & dont nous avons aussi parlé d'après lui, il a trouvé le sang coagulé, altération que *M. Lieutaud* regarde comme constante (*m*); mais la preuve qu'elle ne l'est pas, c'est que *M. Morgagni* ne l'a trouvé ni dissous ni coagulé dans le sujet dont nous venons de parler. *Mead & Sauvages* ont trouvé le sang dissous dans les personnes qui avoient péri de la rage. Ce seroit donc gratuitement que l'on avanceroit que le virus de la rage produit dans le sang des altérations capables d'exciter les affreux symptômes de cette maladie.

Le sang que l'on tire aux hydrophobes ne paroît point altéré dans quelque temps de la maladie qu'on l'examine, & c'est très-gratuitement que *M. de Sauvages* a écrit qu'il étoit

(*k*) Voyez l'article qui concerne les ouvertures du corps des personnes mortes de la rage.

(*l*) Voyez ci-dessus les pièces justificatives.

(*m*) Précis de médecine.

coagulé dans les premiers temps , & dissous ensuite (n). Les docteurs *Lister* (o) , *Haguenot* & d'autres , ont toujours vu le sang parfaitement naturel en apparence dans les divers temps de la rage. J'ai également observé sur un enfant mort de cette maladie , que le sang qu'on lui tira , n'étoit ni dissous ni concret , & qu'il avoit toutes les autres qualités d'un sang naturel.

Qu'on ne pense pas non plus , que la rage dépende d'une sécheresse excessive des organes essentiels à la vie , du cerveau , de la moelle épinière , du cœur , du péricarde , comme l'ont fait divers médecins (p). Ces altérations , qui ont été regardées comme constantes dans les corps des personnes mortes de la rage , par *Mead* , *Sauvages* , *Lieutaud* , ne sont que des accidens variables , puisqu'on ne les observe pas dans tous les sujets qui sont morts de la même maladie. M. *Morgagni* a trouvé dans le corps d'une personne morte de la rage , dont nous

(n) Dissertation sur la rage.

(o) Ephémér. des curieux de la nat. pag. 47 , art. 2 ; ann. 1683.

(p) Voyez l'art. des ouvert. de M. *Morgagni* , rapporté ci-dessus.

avons précédemment rapporté l'histoire (q), un peu de férosité rougeâtre dans les ventricules du cerveau ; & dans un autre dont nous avons également fait mention , & qui avoit éprouvé la plus cruelle hydrophobie , il y avoit dans le péricarde environ trois onces d'une eau jaunâtre.

La sécheresse & la grande aridité des muscles & des autres parties du corps humain , dont M. de *Sauvages* a beaucoup parlé , ne sont pas des altérations constantes. On a ouvert des sujets morts de la rage , dans lesquels on a trouvé beaucoup de graisse , & qui étoient assez charnus (r).

On trouve aussi quelquefois tous les viscères dans l'état naturel jusqu'au pharynx & l'œsophage ; ils n'étoient point enflammés dans des sujets morts de la rage , & qui avoient éprouvé une horrible hydrophobie (s).

On ne peut pas dire non plus que les corps des personnes qui sont mortes de la rage , soient

(q) Voyez les observations de M. *Morgagni*, rapportées ci-dessus.

(r) Voyez l'observation de M. *Morgagni*, lib. I, *epist.* VIII, §. 25, qui a été citée ci-dessus.

(s) Voyez une observation de M. *Morgagni*, & l'observation de *Bonet*, *sepulcret. anat.*

plus faciles à se putréfier que les autres, comme *M. de Sauvages* l'a avancé. Ce fait est démenti par quelques observations de *M. Morgagni* dont nous avons rendu compte.]

Or, puisque l'anatomie ne nous fait voir aucune altération sensible qui soit constante dans le corps des personnes qui ont péri de la rage, & que d'une autre part tous les symptômes qui caractérisent cette maladie, ont lieu dans diverses affections des nerfs, ne devons-nous pas conclure, 1.<sup>o</sup> que la rage a son siège dans les nerfs & qu'elle est de la nature des maladies convulsives; 2.<sup>o</sup> que les altérations que l'on trouve quelquefois dans des sujets morts de la rage, sont les effets de cette affection immodérée des nerfs ?

## S E C O N D E P A R T I E,

### *Traitement de la rage.*

**L**A rage peut être contractée par les voies salivaires, ou par des morsures. Il y a dans les deux cas un traitement commun à administrer; mais dans le dernier, il faut de plus panser les morsures, & c'est même par-là qu'il faut commencer.

I. Ce traitement local consiste , 1.<sup>o</sup> à cautériser les plaies par le moyen du beurre d'antimoine , préférablement aux autres cautères ; 2.<sup>o</sup> à appliquer cinq à six sangsues par - dessus & tout autour , pour tirer , par leur moyen , deux bonnes palettes de sang , afin de dégorgger la partie , & pour donner issue au virus de la rage. S'il y avoit plusieurs morsures , on n'appliqueroit que deux ou trois sangsues sur chacune , & l'on évalueroit à trois ou quatre palettes , la quantité de sang que l'on tireroit par ce moyen ; 3.<sup>o</sup> Il faudroit appliquer sur chaque plaie un emplâtre vésicatoire ; on les panseroit ensuite avec un mélange de styrax & d'onguent de la mère animé avec six ou sept grains de cantharides par once d'onguent : on entretiendroit les plaies ouvertes pendant une quarantaine de jours. Si les chairs étoient meurtries , il faudroit laver la plaie avec de l'eau - de - vie camphrée , animée avec l'esprit de sel ammoniac. On feroit encore sur la plaie des scarifications , & on la couvriroit d'un vésicatoire , après l'avoir laissé bien dégorgger , & on la panseroit comme dans le cas précédent.

II. De quelle nature que soit la plaie faite par un animal enragé , il faut étendre tout autour

par de douces frictions , un gros de pommade mercurielle , faite avec parties égales de mercure & de graisse.

III. Indépendamment de cette friction locale , il faudra faire d'autres frictions sur les autres parties du corps avec le même onguent , & de deux gros chacune , jusqu'à ce qu'on ait employé trois onces d'onguent mercuriel : on commencera ces frictions avec le premier pansement , pour les continuer tous les jours ; on ne les suspendra que lorsqu'il y aura un commencement de salivation ; on diminuera alors la dose des frictions , pour entretenir un léger crachotement , & jusqu'à ce qu'on ait employé les trois onces de pommade mercurielle.

IV. Si l'on craignoit que la rage eût été communiquée par la voie de la salive , sans blessures , alors on feroit les frictions de cette manière ; on distribueroit tous les jours trois gros de pommade , tantôt sur un membre , & tantôt sur un autre , comme dans le traitement des maladies vénériennes ; la salivation survenant , on se comportera comme on l'a prescrit dans l'article précédent.

V. Les bains ne doivent pas être négligés dans le traitement de la rage ; c'est pourquoi

l'on baignera le malade chaque jour le matin pendant une heure, environ un mois ; & c'est à la sortie du bain que les frictions seront administrées. On suspendra les bains pendant quelques jours avant de terminer les frictions , si elles n'avoient porté à la bouche , au point d'exciter une légère salivation , & on reprendroit les bains , dès qu'elles auroient produit cet effet , ou du moins lorsqu'on auroit fini d'administrer la pommade mercurielle.

VI. Cependant , avant de commencer les bains , il faut faire vomir le malade avec un ou deux grains d'émétique dans de l'eau tiède ; ce vomitif seroit donné le lendemain de l'application des sangsues , du pansément de la plaie & des premières frictions , si la rage avoit été communiquée par des morsures ; mais si elle avoit été transmise par les voies salivaires , sans morsure , alors on commenceroit le traitement par le vomitif ; & dans l'un & l'autre cas , on pourra , pour ne pas perdre du temps , donner la friction le même jour qu'on aura fait vomir.

VII. On joindra à l'usage des frictions mercurielles & des bains , celui des antispasmodiques.

*Prenez huit grains de camphre , autant de nitre ,*

*& deux grains de musc ; incorporez avec un peu de miel , & formez trois bols.*

De ces trois bols , le premier sera donné avant le bain , le second après le bain , & le troisième à l'entrée de la nuit. Le malade boira sur chacun de ces bols , un verre d'une infusion de fleurs de tilleul , à laquelle on ajoutera huit ou dix gouttes d'eau de luce.

VIII. S'il y avoit trop d'insomnie & d'agitation , on mettroit dans le dernier verre d'infusion de tilleul , à la place de l'eau de luce , quatre ou cinq gros de sirop diacode , & l'on pratiqueroit auparavant une saignée du pied , si la tête étoit douloureuse , pesante , & que le pouls fût plein.

IX. Pendant le cours du traitement , les malades suivront un régime de vivre doux & rafraîchissant ; ils useront généralement de végétaux , & mangeront peu de viande ; leur exercice doit être modéré , & ils doivent éviter toute contention d'esprit : rien ne leur est si contraire que la crainte & les inquiétudes.

X. On doit croire d'après le résultat des observations , que ce traitement garantit de la rage , s'il est régulièrement administré avant qu'elle se soit manifestée ; & que l'on ne devroit pas entièrement désespérer de son

succès si elle avoit commencé à se déclarer par les premiers signes. Mais alors, après avoir pansé la plaie, comme il a été dit, il faudroit saigner le malade au pied, lui donner des lavemens avec l'infusion antispasmodique qu'il ne peut boire, en y joignant une vingtaine de gouttes d'eau de luce; on auroit recours tout de suite aux frictions, qu'on donneroit chaque jour à la dose de demi-once. On feroit baigner le malade plusieurs heures de la journée, si on le pouvoit, sans le violenter cruellement; & on lui feroit prendre les bols & les boissons antispasmodiques, dès qu'on pourroit l'y déterminer.

XI. Cependant, si malgré ces secours, les malades deviennent furieux, menacent les assistans de les mordre, ce qui est rare, il faut les lier dans leur lit, comme on lie les phrénétiques; ce qui est d'autant plus facile, que la plupart des enragés le demandent, craignant de ne pouvoir s'empêcher de mordre ceux qui les entourent (*t*). Ces précautions prises, on

---

(*t*) Qu'on voie après cela combien il seroit cruel d'étouffer ceux qui sont atteints de la rage: on l'a fait pendant plusieurs siècles dans toute l'Europe; on le fait encore dans quelques provinces de France, & on l'a fait à Paris, il n'y a pas long-temps: quelle barbarie! on n'en peut soutenir l'idée.

doit continuer de leur donner , jusqu'à ce qu'ils soient morts , tous les secours que la religion & l'humanité exigent.

*Traitement pour les animaux.*

NOUS conseillons pour les animaux qu'on veut préserver de la rage , tels que les chevaux , les bœufs , les chiens , 1.° de faire sur les morsures quelques scarifications , d'appliquer encore par - dessus trois ou quatre sangsues pour dégorgé les vaisseaux , d'y porter un bouton de feu pour les cautériser , & même d'insinuer dans les plaies du beurre d'antimoine , d'appliquer ensuite un vésicatoire avec les cantharides ; & lorsque les morsures auront leur siège dans des parties où l'on pourra établir une ou plusieurs ventouses , on se servira de ce moyen pour attirer du sang , & l'on fera ensuite par-dessus diverses scarifications pour lui donner issue ; les sangsues qu'on appliqueroit ensuite , finiroient de dégorgé la plaie & les environs.

2.° On fera prendre à ces animaux , pendant dix jours , du turbith minéral , à la dose de dix grains d'abord , dose qu'on augmentera jusqu'à ce qu'elle soit suffisante pour purger.

3.° On les fera baigner dans la rivière, ou

bien on leur fera jeter beaucoup d'eau fraîche sur le corps plusieurs fois dans le jour.

4.° On fera ensuite frictionner les plaies & les parties voisines déjà rasées, avec trois ou quatre gros de pommade mercurielle, pendant vingt ou vingt-quatre jours.

5.° On leur fera boire une eau de son, à laquelle on ajoutera assez de vinaigre pour la rendre aigrelette.

6.° On leur donnera des lavemens avec une eau de savon, en observant pendant tout le traitement, qui doit durer au moins cinq semaines, d'empêcher soigneusement la communication de ces animaux avec ceux qui sont sains; & on se fera une loi sacrée de les tuer dès qu'il paroîtra chez eux le plus léger signe de la rage.

---

## OBSERVATIONS

### *Sur le traitement de la rage.*

#### A R T I C L E I.

**I**L est impossible de s'opposer à l'introduction du virus de la rage dans le corps, lorsqu'il a affecté immédiatement les voies salivaires, & il

est bien difficile, si cela est même possible, d'empêcher ce virus de pénétrer l'intérieur du corps, lorsque l'animal enragé l'a déposé par la morsure dans quelque partie du corps, fût-elle très-éloignée des capacités.

Nos humeurs sont souvent infectées dans l'instant par divers virus; j'ai vu la petite vérole communiquée à un enfant par une simple piquûre, presque superficielle, faite au bras, & qu'on avoit lavée tout de suite avec de l'eau tiède. Cet enfant fut couvert de boutons de petite vérole le neuvième jour.

Le virus vénérien se communique par un contact instantané & superficiel des parties de la génération; & quand on considère avec quelle rapidité on peut prendre des dartres & la gale, on doit bien craindre que tous nos moyens ne soient insuffisans pour s'opposer à l'introduction du virus hydrophobique dans une personne qui a été mordue à nu par un animal enragé.

Cependant les anciens en ont proposé plusieurs dont ils ont à l'envi célébré les bons effets; ils ont conseillé de cautériser la plaie avec le feu, parce qu'ils étoient persuadés que le feu étoit le destructeur le plus puissant du virus de la rage. *Ruffus d'Ephèse, Galien, Ætius, & tous*

les médecins Grecs comptoient plus sur le cautère actuel dans le traitement de la rage, que sur aucun autre remède. Parmi les modernes, *Baccius* (u), *Van-Swieten* (x) en dernier lieu, en ont célébré les heureux effets; bien plus, M. *Van-Swieten* recommande de faire quelques scarifications sur l'escarre, & de brûler de nouveau la partie, pour faire pénétrer le feu plus profondément, & par conséquent pour détruire le virus plus complètement.

On compteroit pour rien les douleurs qui sont la suite de pareilles manœuvres, si elles tendoient à préserver de la rage, maladie horrible, & dont le nom seul fait frémir; mais, comme l'expérience a mille fois prouvé leur insuffisance, on ne doit point y compter assez pour négliger des secours plus efficaces. Des exemples vagues, cités par les auteurs, ne prouvent nullement en faveur des cautères seuls & exclusivement aux autres remèdes. Quand on considère l'extrême activité avec laquelle les divers virus pénètrent la masse du sang, on voit qu'il faut considérablement diminuer des éloges que les anciens & quelques

---

(u) *De venenis & antidotis*, page 78.

(x) *Comment. in aphor. Boërh. §. 1143.*

modernes (y) ont fait de la méthode de cautériser les morsures faites par des animaux enragés, pour prévenir l'invasion de la rage en détruisant son venin.

On avoit conçu de si flatteuses espérances de ces brûlures, que plusieurs médecins ont négligé tout autre moyen de traiter la rage : *Quòd nullus ex his qui non probè curati sint, evadit* (z).

On a été plus loin, & de quelles idées chimériques les hommes n'ont-ils pas bercé leur imagination ! On a cru qu'on pouvoit empêcher un animal de devenir enragé, soit spontanément, soit par communication, en lui appliquant un fer brûlant sur quelque partie du corps. On disputoit, du temps de *Mathiolo*, si, au lieu du fer, il ne vaudroit pas mieux se servir de l'or ou de l'argent pour faire les cautères ; & du temps de *Vanhelmont*, on vouloit que les cautères fussent du cuivre, comme si ces métaux avoient alors d'autres propriétés que de brûler les parties sur lesquelles ils étoient appliqués.

Cependant, comme les effets du cautère ne

(y) Voyez *Alexandre de Bruce*, Dissert. inaugur. de hydrophob. Edimbourg, 1755.

(z) *Baccius*. Voyez la Thèse de *Rudolph. Camerarius*, & de *Christophe Scharff*. Disput. morb. *Haller*, tome I.

répondoient

répondoient pas à l'espérance qu'on en avoit conçue , & qu'on vit mille fois que les animaux qu'on avoit cautérisés ne devenoient pas moins enragés que les autres , & que leurs morsures n'étoient pas moins dangereuses , on convertit en un acte de religion l'application du cautère ; on se servit pour cette opération des clefs de diverses églises , de Saint-Pierre , de Saint-Roch , de Saint-Hubert , de Saint-Bellini , de Sainte-Gutterie , &c. On pratiqua des cautères de diverses formes. *Kœnig* vouloit qu'ils fussent faits en croix , qu'on les fît rougir au feu , & qu'on s'en servît pour cautériser les animaux en divers endroits. *Vanhelmont* s'est justement élevé contre cette cérémonie superstitieuse : *catholici* , dit-il , *desperantes nec fidentes remediis academiæ ad sanctum Hubertum confugiunt* , ( *demens idea !* ) ce qui fait , ajoute ce célèbre médecin , qu'on néglige les remèdes qui pourroient être vraiment utiles.

*Celius Rhodiginus* avoit plus de confiance dans cette sorte de cautères ; il prétend avoir observé de très-bons effets du cautère pratiqué avec la clef de Saint-Bellini , *præstantissimum remedium nunquam non verum* (a).

---

(a) Voyez la Thèse de *Cammerarius* citée ci-dessus.

Ces actes de religion mal entendus ont coûté la vie à beaucoup de personnes , qu'on auroit pu garantir de la rage , si l'on eût recouru aux vrais remèdes ; presque tous les médecins se sont élevés contre ce préjugé dangereux , préjugé qui n'est encore que trop répandu dans nos campagnes. Le peuple est par-tout le même , crédule , superstitieux ( *b* ) , & les médecins ne viendront jamais à bout de l'éclairer sur cet article , s'ils ne sont secondés par les ministres de notre religion ; plusieurs ont déjà aboli dans leurs églises la cérémonie du cautère pour prévenir la rage ; leur exemple devrait être généralement suivi.

Cependant , quoiqu'on ne doive pas uniquement compter sur l'efficacité des cautères pour préserver de la rage , il n'en faut pas négliger l'usage , autant qu'il est possible. La méthode de cautériser avec le beurre d'antimoine , proposée par M. Leroux , habile chirurgien de Dijon , adoptée par M. Sabatier , notre célèbre confrère , nous paroît préférable à toute autre ; il faut y recourir le plus tôt possible. On fera ensuite des scarifications pour donner lieu au dégorgement

---

( *b* ) *Antiquitatis religiosa quidem deliramenta.* Lister.

des plaies qui est si efficace (c). On a vu plus d'une fois l'inoculation de la petite vérole manquer son effet dans des sujets dont les plaies avoient donné du sang, & l'on fait que les inoculateurs évitent autant qu'ils peuvent de le répandre, cette effusion étant plutôt nuisible que favorable à l'introduction du virus variolique. *Rhedi* a remarqué que la morsure de la vipère étoit d'autant plus dangereuse qu'il s'en étoit écoulé moins de sang (d); & les anciens avoient observé que les grandes plaies faites par les animaux enragés étoient moins dangereuses que les petites : *quippe e majori vulnere*, dit *Palmarius*, *confertim copiosus sanguis manat, virulenti liquoris*

(c) Un chien enragé entre dans une étable où étoient renfermés plusieurs bœufs & beaucoup de vaches; la plupart de ces animaux furent mordus par le chien & périrent de la rage. Frappé des mugiffemens de ces animaux, un domestique courut à l'étable, il en ouvre la porte, le chien sort & le mord aux jambes en plusieurs endroits; il coule des flots de sang de ces plaies, les hémorragies s'arrêtèrent sans aucun secours, & il ne survint aucun symptôme de rage.

Cette observation nous a été communiquée par M. *Sonyer du Lac*, habile médecin de S.<sup>t</sup> Étienne en Forès.

(d) *Littera int. alle opposiz. & Morgagni, epist. LIX, art. 31.*

*non nihil exhauriri potest quod minoribus non accidit (e).* D'après ces observations, j'ai fait faire avec un succès apparent sur deux personnes qui avoient été mordues par un chien enragé, des scarifications avec la lancette sur les plaies & tout autour ; bien plus j'y ai fait ensuite appliquer des sangsues pour dégorger plus complètement la plaie & ses environs.

On pourroit, je crois, suppléer par les sangsues aux scarifications lorsqu'il est impossible de pratiquer celles-ci, comme cela arrive quelquefois.

On doit maintenir la plaie ouverte pendant long-temps, vingt jours & davantage, s'il est bien prouvé qu'elle ait été faite par un animal enragé. Les anciens vouloient qu'on attendît quarante jours avant de la faire cicatrifer, & à cet effet les uns en ont continuellement irrité les bords avec divers topiques auxquels on a quelquefois attribué une vertu spécifique. *Rhases* vouloit qu'on y appliquât un morceau de poisson salé, &c. D'autres remplissoient la plaie

---

(e) *Palmarius de morfu canis rabid.* page 273. Les médecins Arabes ont adopté & soutenu la même opinion. Voyez *Caranta*, lib. II, page 162.

avec de la thériaque (*f*) &, enfin tous les médecins avoient leur topique (*g*). Nous avons conseillé d'appliquer un vésicatoire. Voyez le traitement, *art. I, n.º 3.*

## A R T I C L E I I.

### *Observations sur la saignée dans le traitement de la rage.*

LA saignée en désemplissant les vaisseaux, les met en état d'absorber plus facilement les globules mercuriels qu'on introduit par les frictions dans les pores de la peau, & comme dans la rage il y a un excès d'irritabilité & de sensibilité, & que le sang qui est dans une grande raréfaction distend les parois des vaisseaux qui le contiennent, la saignée ne peut être mieux indiquée (*h*). Le sang est d'ailleurs un véritable

(*f*) Voyez *Baccius de venenis.*

(*g*) Voyez le dernier article de cet ouvrage.

(*h*) On lit dans un ouvrage attribué à *Hippocrate*, que la saignée est utile contre la rage du cheval jusqu'à ce qu'il tombe de foiblesse. *De re veterinariâ*, page 264, édit. de *Haller*. Et *M. Poupart* cite quelques exemples d'hydrophobies guéries par d'abondantes saignées. *Histoire de*

*stimulus*, & dans ce cas-ci comme dans beaucoup d'autres où la fièvre peut survenir avec délire & fureur, on ne doit point négliger d'en diminuer la quantité par les saignées plus ou moins considérables suivant les forces du sujet : *Calorem & audaciam sanguis valde accendit, inflammationem alit, mentis perturbationem & confusionem veluti esca ignem procreat (i)*. M. Senac & de Haller ont prouvé par diverses expériences de physiologie très-curieuses, que le sang étoit le véritable aiguillon dont la nature se servoit pour entretenir les mouvemens du cœur & des artères : or il n'est pas douteux que, soit qu'il pêche par une excessive raréfaction ou qu'il s'épaississe en séjournant dans ses vaisseaux, comme divers médecins ont pensé que cela arrivoit dans la rage (*k*), on ne doive recourir à la saignée.

On rend par la saignée les mouvemens du cœur & des artères plus réguliers, & la circulation du sang plus égale & plus uniforme

---

*l'Académie des Sciences, 1699. M. Mead croyoit aussi que l'on pouvoit tirer quelque avantage de saigner le malade, usque ad animi deliquium. ibid.*

(i) *Ar. Cappad, de acut. morb.*

(k) *Arrigoni, lib. cit. del Salasso LXXII, page 314*  
*Mead, tentamen de venenis, cap. III, de cane rabido.*

dans toutes les parties du corps & particulièrement dans le cerveau ; on prévient ou du moins on diminue l'irritation que les nerfs éprouvent à leur origine & dans d'autres points de leur étendue ; ainsi l'on apporte par les saignées le calme dans toute la machine. Elles ont encore un autre effet dans ce cas-ci , elles mettent les vaisseaux en état d'absorber plus facilement l'eau dans laquelle on baigne le malade & les boissons qu'on lui fait prendre. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut saigner & évacuer le malade avant de le faire baigner , & qu'on doit réitérer la saignée dans le courant du traitement pour entretenir les vaisseaux dans une certaine déplétion , si la pléthore ou l'inflammation viennent à se manifester.

La diète doit coopérer à cet objet , c'est ce qui nous a engagé à conseiller l'usage des végétaux (l) préférablement à toute autre espèce de nourriture , & vraisemblablement c'est sous ce point de vue que M. de *Lassone* a interdit l'usage du lait & de toute espèce de laitage (m).

---

(l) *Baccius* , de venenis , page 81.

(m) *Méthode éprouvée contre la rage* , page 9. M. *Ehrmann* la recommande en pareil cas , *Instruction concernant les personnes mordues par une bête enragée* , page 16.

## ARTICLE III.

*Des bains & des boissons dans le traitement de la rage.*

TOUTE l'antiquité a célébré les heureux effets des bains & des boissons contre la rage. *Rufus d'Éphèse* que *Galien* cite souvent avec éloge, les croyoit si efficaces qu'il les regardoit comme des spécifiques contre cette cruelle maladie ; il rapporte à ce sujet l'histoire d'un philosophe qui se guérit de la rage confirmée par une abondante boisson d'eau & par les bains. Les médecins Grecs & Arabes ont confirmé cette méthode par d'autres observations. *Vanhelmont*, *Tulpius*, *Mead*, & autres médecins célèbres ont assuré qu'avec les bains & la boisson on ne pouvoit manquer d'empêcher la rage de se développer, & *Van-Swieten* vient de confirmer (n) par de nouveaux exemples l'opinion des grands médecins qui l'ont précédé.

Presque tous sont convenus de l'utilité des bains & des boissons dans le traitement de la rage ; mais faut-il que l'eau du bain ou de la

---

(n) Comment. in aphorif. Boërhaav. 1133

Boisson soit froide ou chaude ? faut-il préférer celle de la mer à celle de rivière ou de fontaine ? doit-on plonger le malade subitement dans le bain & sans l'en prévenir ? doit-on le violenter pour l'obliger d'en boire ? ce sont des questions sur lesquelles les avis des médecins de tous les temps ont été très-partagés.

On étoit dans l'usage , avant & du temps de *Celse* , de plonger dans des bains chauds les personnes qui avoient été mordues par un animal enragé ; on les faisoit suer autant que leurs forces pouvoient le permettre & on leur faisoit avaler en sortant du bain beaucoup de vin pur qu'on regardoit comme un contre-poison. *Deinde multo meracoque vino excipiunt quod omnibus venenis contrarium est (o)*. *Celse* n'est ici qu'historien , il expose la pratique qu'on suivoit de son temps ; il conseille de plonger le malade dans le bain sans l'en avertir : *unicum tamen remedium est , nec opinantem in piscinam non ante ei provisam projicere , etsi natandi scientiam non habeat (p)*.

*Hoffman (q)* préféroit l'usage des bains tièdes aux chauds , & il a blâmé celui des bains froids.

(o) *De medicinâ* , lib. V, cap. XXVII.

(p) *Celse* , *ibid.*

(q) Tome I , page 2 — 12,

Les bains tièdes , dit à ce sujet ce célèbre médecin , relâchent le tissu des solides qui sont alors dans un grand éréthisme ; ils excitent une transpiration utile , rendent la circulation plus uniforme & diminuent l'activité du sang.

*Boërhaave* (r) & *Mead* (s) ont été d'un avis bien contraire , ils ont conseillé l'usage des bains froids & ils ont voulu qu'on y plongeât les personnes qui avoient été mordues par quelque animal enragé le plus tôt qu'on pourroit. Ils diffèrent en cela des anciens qui attendoient assez souvent pour recourir à l'usage des bains que la rage fût annoncée par ses premiers symptômes , ce qui en rendoit l'effet plutôt dangereux que salutaire.

Suivant *Boërhaave*, il est indifférent de baigner le sujet dans une rivière ou dans la mer ; & *Mead* paroît préférer l'eau de fontaine à celle de la mer. La différence tirée de la gravité spécifique de l'eau , mérite bien peu d'attention , & cependant , dit ce célèbre médecin anglois , si vous croyez que l'eau de la mer comprime plus fortement le corps , parce qu'elle est plus pesante que l'eau douce , plongez le sujet dans

---

(r) *Aphor.* 1143.

(s) *Tentamen de venenis* , page 140.

l'eau de fontaine deux ou trois fois de plus , & vous obtiendrez le même effet. *Duabus tribusve immersionibus differentia est (t)*.

En effet , cette différence des bains de mer ou d'eau douce doit être bien petite , & l'on ne comprend pas pourquoi l'on a tant insisté sur les bains d'eau de mer ; on a été si persuadé de leur supériorité sur les autres , que depuis long-temps on a conduit à la mer , des endroits les plus reculés , les personnes qui avoient été mordues par des animaux enragés. *Cælius Aurelianus* s'élève contre cette méthode (u) ; & , sans remonter à des temps si reculés , nous dirons qu'*Ambroise Paré* a soigneusement averti que les immersions dans la mer n'avoient pas réussi à quelques malades qu'il y avoit envoyés ; & *Julius Palmarius* dit que ce remède est non-seulement insuffisant , mais même dangereux , parce que la confiance qu'on a en lui , fait qu'on en néglige de plus efficaces (x).

Les médecins célèbres de nos jours ne

---

(t) *Mead, tentamen de venenis.*

(u) *Celer pass. lib. III.*

(x) *Ne huic quidem remedio prorsus fidendum esse , per multorum mortes didicerunt populi maritimi. Palmarius , de morbis contagiosis ; édit. 1578 , page 279.*

préfèrent pas les bains de la mer aux bains domestiques ou de rivière (y) ; ils ne recommandent pas non plus de surprendre les malades en les plongeant dans le bain , comme *Celse* l'avoit voulu , & comme *Boërhaave* l'a conseillé. Ces violentes immerfions peuvent troubler la raison avec d'autant plus de facilité que les personnes qui font menacées de la rage , font souvent si méticuleuses qu'elles se font des phantômes de tout & qu'elles ont peur de tout ; le moindre sujet qui les épouvante fuffit pour les faire tomber dans la rage (z). Or on augmentera bien davantage leur terreur en les brusquant pour les plonger de force dans le bain. *Nugent* , médecin Anglois , a déjà fait ces observations (a) dans son traité sur la rage , & elles nous paroissent très-fondées.

(y) *Alexandre Catani* n'est pas de ce nombre , il ne croit pas même qu'on puisse suppléer aux bains de mer en ajoutant du sel à l'eau de fontaine ou de rivière ; cet auteur , crédule & superstitieux , soutient son opinion ou plutôt celle des anciens dans un des plus mauvais ouvrages qu'on ait publié sur la rage. *Riflessioni fefico mediche sopra di un novo antiliffo* ; Neapoli , 1756.

(z) Voyez ce qui a été dit ci dessus , & les ouvrages de M. *Morgagni*.

(a) *Essai sur l'hydrophobie* , traduit de l'anglois , 1754.

Les bains d'eau tiède font préférables aux bains d'eau froide (a'), & nous croyons que ceux d'eau douce font aussi salutaires que ceux dont l'eau est chargée de sel. Nous ne pensons pas que celle-ci par son acide, puisse détruire l'alkali du venin & en prévenir la corruption (b); c'est une pure conjecture de M. de *Sauvages*.

Quoi qu'il en soit de toutes ces opinions, nous avons recommandé les bains domestiques & les boissons aqueuses, & nous croyons qu'on fera bien de les faire commencer promptement & d'en faire continuer l'usage le plus long temps qu'on pourra; parce que si l'on attend que les malades aient horreur de l'eau, alors indépendamment de ce que la maladie se fera déclarée, & fera par conséquent plus difficile à guérir qu'elle n'étoit aisée à prévenir, il faut violenter les malheureux pour les plonger dans l'eau & pour les faire boire, ce qui leur est plus nuisible que les bains & la boisson ne leur font salutaires; aussi ne peut-on pas concevoir que l'on ait proposé (c), de faire boire de force les hydro-

---

(a') M.<sup>rs</sup> de *Laffone* & *Ehrmann* les ont conseillés en dernier lieu dans leurs écrits.

(b) *Sauvages*, sur la rage, CVIII.

(c) *Acut. morbor.* lib. III, cap. XVI.

phobes avec des instrumens dont l'usage seroit dangereux pour les personnes qui jouiroient de la meilleure santé.

A R T I C L E I V.

*Sur l'usage du mercure dans le traitement de la rage.*

LES plus anciens médecins ont regardé les voies salivaires comme le principal foyer du virus de la rage ; ils ont en conséquence plusieurs fois conseillé divers syalagogues pour en opérer le dégorgement ; mais il paroît que ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a conseillé le mercure sous ce point de vue (*d*).

« Le venin de la rage, dit M. de *Sauvages*,  
 » fait ses principaux effets dans le gosier ;  
 » l'horreur de l'eau qui en provient est le  
 » symptôme le plus redoutable & la source  
 » de beaucoup d'autres , quand il ne feroit  
 » autre chose que priver le malade de la boisson

---

(*d*) Voyez plus bas l'énumération des divers auteurs qui ont proposé l'usage du mercure contre la rage.

& de la nourriture : fans ce fymptôme , la rage feroit une fièvre maligne ou une maladie ordinaire ; les faignées , les rafraîchiffans ou pareils remèdes fuffiroient ; c'eft donc l'infection des glandes fébacées du gofier par le venin qui s'y attache fpécifiquement , que cette maladie a de propre & de caractéristique. Si l'on pouvoit donc nettoyer ces glandes de cette mucofité , laquelle eft feule capable de multiplier , déterminer & faire agir le venin , on mettroit entièrement le mordu à l'abri de l'hydrophobie. On ne connoît pas de meilleurs remèdes , continue M. de *Sauvages* , pour procurer cet effet , que le vif-argent ou fous la forme d'une pommade appliquée à la peau , ou fous celle du mercure doux , de la panacée , de l'éthiops minéral , pris intérieurement : on fait que ces remèdes réitérés quelque temps , font fortir des glandes du gofier & de la bouche les mucofités qui y croupiffent ( e ) ». C'eft d'après cette théorie que M. de *Sauvages* fonde fa méthode de traiter par le mercure les perfonnes qui ont été mordues par un animal enragé , & M. *Dessault* , médecin

---

( e ) *Sauvages* . fur la rage , CII & CIII.

de Bordeaux (*f*), le *Fr. du Choisel*, jésuite, & autres ont adopté le même traitement.

Cette théorie a quelque chose de vraisemblable, mais elle ne résout pas toutes les difficultés; on ne peut douter qu'on n'ait préservé de la rage plusieurs personnes par des préparations mercurielles prises intérieurement & qui n'ont produit aucune espèce de salivation (*g*). M. de *Sauvages* lui-même rapporte des exemples (*h*) qui contrarient la théorie dont nous venons de donner l'extrait, & c'est d'après des observations que M. de *Lassone* recommande d'éviter la salivation, & qu'il indique les moyens de la prévenir (*i*).

(*f*) Un autre motif déterminâ encore cet auteur de recourir au mercure; il étoit persuadé que la rage étoit une maladie vermineuse, & il avoit observé que la poudre de *Palmarius* contenoit plusieurs vermifuges; le mercure lui parut plus efficace.

(*g*) Voyez sur-tout une observation rapportée par le *Fr. du Choisel*. Une femme fut mordue par un chien enragé, elle étoit hydrophobe & elle fut guérie par les frictions mercurielles sans salivation, pages 15, 16, 17. On pourroit rapporter plusieurs autres observations de cette nature, qui prouveroient en faveur de notre opinion.

(*h*) *Ibid.* observation septième CXVIII.

(*i*) Méthode éprouvée contre la rage, page 8.

Bien

Bien plus, avant de recourir aux frictions, les médecins ont employé avec un succès non équivoque le mercure intérieurement (*k*). On a traité les chiens mordus par des animaux enragés & qui éprouvoient déjà les premiers symptômes de la rage, par le turbith minéral. On lit dans les *Transactions philosophiques*, année 1735, qu'un chien enragé mordit une meute de chiens, que quelques-uns de ceux-ci tombèrent ensuite dans la rage avec horreur de l'eau, bave & autres signes, qu'on en guérit par l'usage du turbith, & que tous ceux auxquels on ne donna pas ce remède périrent de la rage. Le docteur *James* rapporte d'autres exemples favorables à l'usage intérieur du turbith contre la rage. *M. Lieutaud* m'a assuré qu'un de ses amis qui demeuroit en Provence, perdoit tous les ans beaucoup de chiens par la rage; il lui conseilla de faire prendre à ces animaux du turbith minéral, ce qu'il a fait tous les ans avec un tel succès qu'aucun de ses chiens n'est mort

---

(*k*) Voyez les *Transactions philosophiques*; *Mead*, de *venenis*; les observations sur les hydrophobes guéris par le mercure, dans un ouvrage du docteur *James* & dans le *Dictionnaire de Médecine*, tome IV.

depuis de la rage. On ne finiroit pas si l'on vouloit rapporter tous les exemples favorables à l'usage intérieur du mercure contre la rage ; l'on peut se convaincre en les lisant attentivement , qu'il a souvent opéré des effets salutaires sans produire la salivation. Cependant comme le plus grand nombre des personnes qui ont été traitées efficacement par le mercure , ont salivé , nous croyons qu'il est prudent d'exciter autant qu'on le pourra un commencement de salivation en augmentant ou en rapprochant les frictions.

On ne fait pas à la vérité comment le mercure détruit le virus hydrophobique ; mais fait-on mieux comment il détruit celui de la vérole ? D'ailleurs est-il bien vrai que la salivation qui est un des symptômes de l'hydrophobie soit produite par le transport de la matière de la rage dans les glandes salivaires ? cette salivation n'arrive-t-elle pas dans des maladies qui ne dépendent souvent d'aucun virus ? On l'observe dans l'épilepsie , & dans beaucoup d'affections nerveuses : les femmes vaporeuses & les hommes mélancoliques ont presque toujours la bouche pleine de salive. J'ai été consulté par deux jeunes gens qui éprouvèrent un vrai ptyalisme , à la

suite d'une fréquente masturbation , & dans la plupart des hommes , cette excretion est plus abondante après l'acte vénérien ; en un mot elle augmente dans diverses affections de nerfs : aussi ne seroit-il pas étonnant que dans la rage , la maladie qui affecte le plus le système nerveux , cette salivation fût plutôt l'effet de cette affection nerveuse , que d'un transport de la matière de la rage dans les glandes salivaires. Cependant , comme les observations prouvent que ceux en qui l'on a excité la salivation , ont été garantis de la rage , nous croyons que l'art doit diriger ses vues vers cet objet , qu'il faut donner les frictions à haute dose , & les rapprocher les trois ou quatre premiers jours , pour qu'elles produisent cet effet.

La méthode d'administrer le mercure par les frictions , nous paroît préférable à toutes les autres. Premièrement , parce qu'on applique le remède sur la plaie & aux environs , où est le foyer principal de la maladie. Secondement , parce qu'on est plus sûr du mercure qu'on administre par les frictions , que de celui qu'on fait prendre intérieurement , les premières voies n'étant pas toujours également disposées. Troisièmement , parce que les enragés ne veulent

ni ne peuvent pas toujours avaler , & qu'il faut éviter tout ce qui peut leur occasionner de la répugnance. Enfin , parce que l'observation parle en faveur de la méthode des frictions mercurielles , & qu'elle est plus éprouvée que les autres.

Nous avons conseillé de donner le mercure à plus haute dose les trois ou quatre premiers jours que les suivans. Comme on ignore en quel temps la rage peut se déclarer , il faut promptement administrer le remède qui peut l'empêcher de se manifester. M. *Ehrmann* veut qu'on emploie dans trois jours environ une once & demie d'onguent mercuriel , & M. de *Lassone* prescrit de frotter légèrement les bords & les environs de la plaie , avec un gros de pommade mercurielle , au moins un mois de suite.

Nous avons prescrit à trois personnes que nous avons fait traiter , dans le dessein de prévenir la rage , deux gros d'onguent mercuriel , jusqu'à ce qu'elles éprouvassent un commencement de salivation , & même en dernier lieu , je les ai fait administrer pour les mêmes raisons à la dose de trois gros d'onguent mercuriel , fait par moitié , pendant quatre jours de suite. La

Salivation étant survenue, je diminueois de moitié l'onguent mercuriel, pour les frictions, & encore plus si la salivation continuoit.

En distribuant l'onguent mercuriel sur les plaies, on les irrite souvent d'une manière cruelle par le frottement. M. de *Lassone* qui a connu ces inconvéniens, a conseillé de se servir pour l'appliquer d'une plume ou plutôt d'un pinceau de charpie que l'on chargera de pommade; par cette manœuvre, dit-il, « on ne produira nulle irritation, & s'il y a plusieurs « plaies, on pourra diviser assez la quantité de « pommade employée chaque fois, pour en « appliquer par-tout où cela sera nécessaire ».

#### A R T I C L E V.

##### *Des vomitifs & des purgatifs dans le traitement de la rage.*

LES auteurs varient beaucoup à l'égard de ces remèdes. *Galien*, *Ætius*, *Palmarius*, *Baccius*, & les médecins les plus anciens qui ont écrit sur la rage, préféroient pour le traitement de cette maladie les purgatifs drastiques aux minoratifs; c'étoient l'ellébore, la coloquinte, l'élaterium, &c. qu'ils employoient en pareil cas.

*Codronchius* (l) proposa des purgatifs plus doux, & *Joseph de Aromatariis* qui a écrit à-peu-près dans le même temps, dit n'avoir aucune confiance dans l'ellébore; il s'élève contre l'opinion des anciens (m) qui ont célébré l'ellébore blanc dans le traitement de la rage. *Salius Diverfus* avoit aussi prescrit l'usage des purgatifs drastiques en pareil cas, & l'on peut dire que les modernes ont peu-à-peu diminué l'action des purgatifs. Les médecins ont également pensé à l'égard des vomitifs; d'abord c'étoient les plus puissans qu'on mit en usage; on les adoucit par degrés. M. de *Sauvages* a terminé par recommander de faire vomir le plus doucement possible les malades après une ou deux saignées (n) M. de *Lassone* adopte cette pratique, il conseille en même-temps de purger doucement tous les quatre ou cinq jours pendant l'usage des frictions mercurielles, afin de prévenir les effets de la salivation (o).

---

(l) *De hydrophobiâ*, lib. II, cap. VII, pag. 193.

(m) *Hoc præsidium tentandum non laudamus. Disput. de rabie contagiosâ*, pars quinta, page 94.

(n) *Dissertation sur la rage*, cap. IX.

(o) *Méthode éprouvée contre la rage*, page 82.

Nous pensons que cette méthode est préférable à celle des anciens ; on doit éviter l'usage des drastiques le plus qu'on peut dans une maladie dans laquelle l'irritation des nerfs est extrême , & qui peut avoir l'inflammation pour terme : cependant nous croyons qu'on doit moins craindre les effets de l'émétique & des purgatifs , quand il n'existe encore aucun symptôme de la rage ; nous pensons aussi qu'il est bon de faire vomir & de purger assez fortement les personnes qui ont été mordues par un animal enragé , après qu'elles auront été saignées : il faut user de simples eccoprotiques tous les cinq à six jours pendant l'usage des frictions.

#### A R T I C L E V I.

##### *Des anti-spasmodiques dans le traitement de la rage.*

IL paroît que le docteur *Nugent* est un des premiers qui ait conseillé l'usage des anti-spasmodiques dans le traitement de la rage. Ce célèbre médecin d'Angleterre regardoit l'hydrophobie comme une maladie convulsive & non comme une maladie inflammatoire. Or, d'après cette théorie il prescrit l'opium , le

musc , le cinabre , l'assa-fœtida , le camphre ; le castoreum , &c. Mais plus cet auteur recommande ces remèdes dont quelques-uns sont en effet très-efficaces , plus il néglige l'usage des mercuriaux qui sont les vrais spécifiques de la rage ; il est encore un choix à faire parmi les remèdes qu'il prescrit & qu'il regarde comme calmans & anti-spasmodiques ; le cinabre , par exemple , ne jouit nullement de ces propriétés , de l'aveu des plus célèbres praticiens. Les éloges que *Wepfer* a faits de ces remèdes contre diverses maladies du cerveau & des nerfs , sont exagérés , ils sont tous les jours démentis par les effets ; le cinabre pris intérieurement ne participe pas même de la vertu fondante & apéritive du mercure , ou s'il a cette propriété , c'est à un si foible degré qu'on ne doit pas le substituer à des remèdes beaucoup plus efficaces ; c'est ce que *Boërhaave* a reconnu & ce que *Tralles* a si bien démontré (p). M. de *Lassone* ne l'a pas fait entrer dans ses pilules contre la rage , & je suis surpris que M. *Ehrmann* ait compté sur son

---

(p) *De fatuorum remediorum in praxi usu.* Voyez aussi sur cet objet la Pharmacopée de Londres , tome I , page 617.

efficacité (q). Les deux substances qui composent le cinabre sont si intimément unies, qu'elles ne peuvent être séparées que par l'ignition ou par une chaleur violente avec l'aide d'un intermède, ce qui fait qu'il ne peut s'insinuer dans les vaisseaux lactés (r).

La vertu anti-spasmodique du camphre & du musc que *Nugent*, *Arrigoni*, & en dernier lieu *M. de Laffone* ont conseillé dans le traitement de la rage, est constatée par une suite d'observations non équivoques. *Frédéric Hoffman* nous rapporte une observation au sujet du camphre, qui mérite, à ce que je crois, une grande considération relativement à notre objet. « Un homme étoit atteint d'une maladie convulsive, & éprouvoit sur-tout des spasmes dans les parties qui environnent la poitrine & en même temps une si grande constriction dans l'œsophage que la déglutition devenoit souvent impossible. Il dût sa guérison à une circonstance remarquable ; on lui donna 40 grains de camphre dissous dans demi-once d'huile ;

---

(q) Voyez l'Instruction pour le traitement de la rage, page 10.

(r) Voyez à ce sujet la Pharmacopée de Londres,

» peu de temps après il sentit la tête lourde ;  
 » les membres fatigués ; il eut des sueurs  
 » froides, des anxiétés , & il étoit assoupi :  
 » cependant les symptômes se dissipèrent ,  
 » l'irritation des nerfs se calma , la respiration  
 devint libre & la déglutition se rétablit ( *f* ) ».

D'autres observations prouvent aussi combien est grande la vertu anti-spasmodique du camphre ( *t* ). Mais il faut le donner à plus haute dose qu'on ne le fait ; M. Tiffot ( *u* ) en a donné jusqu'à dix grains , & je l'ai fait prendre à cette dose & à celle de douze & de quinze grains avec un avantage manifeste dans diverses affections des nerfs.

Ces remarques sur le traitement de la rage nous paroissent fondées ; elles prouveroient qu'il doit être préféré à tous ceux qui ont été proposés jusqu'ici , si d'ailleurs son efficacité n'étoit prouvée par diverses observations aussi convaincantes qu'on puisse les avoir en cette matière. On fait en effet que rien n'est plus difficile que

( *f* ) *De camphoræ usu interno securissimo , &c.* Voyez aussi la Pharmacopée de Londres où cette observation est rapportée , tome I , page 76.

( *t* ) *Experimental essays* de M. Alexandre.

( *u* ) *Traité de l'épilepsie* , page 340.

de constater de pareilles guérisons ; des sujets qui ont été mordus par des animaux & qui se sont en conséquence soumis au traitement, la plupart l'ont été par des animaux qui n'étoient pas enragés ; d'autres ont été mordus par des animaux enragés qui avoient déposé leur venin (*x*), soit par quelque morsure faite à un autre individu, soit dans les vêtemens mêmes du sujet que l'on a traité. Or, comme les personnes qui se trouvent dans ces cas, se soumettent au traitement comme celles qui ont véritablement contracté le virus de la rage, on lui attribue la propriété d'avoir guéri ou prévenu une maladie qui n'auroit pas eu lieu : aussi l'on ne sauroit être trop circonspect dans le choix des observations favorables à tel ou tel genre de traitement ; mais celles sur lesquelles sont fondées nos espérances pour le traitement que nous avons proposé & que nous avons heureusement éprouvé, sont si nombreuses, & attestées par des auteurs si dignes de foi, qu'on ne peut plus, à ce qu'il nous paroît, douter de son efficacité.

---

(*x*) Une louve mordit quatre grandes personnes & un enfant : les quatre grandes personnes périrent de la rage, & l'enfant qui fut mordu à la joue n'eut aucun symptôme de la rage. *Collect. acad. tome VII, page 648.*

D'ailleurs , le traitement que nous avons éprouvé & dont nous venons de rendre compte , est à-peu-près celui que les plus grands médecins ont adopté ; plusieurs ont reconnu leur propre pratique dans notre ouvrage , & sans doute que je dois le prompt débit des premières éditions de ce livre au témoignage avantageux qu'ils en ont rendu.

---

## O B S E R V A T I O N S

*Sur quelques personnes qui ont été mordues par des animaux enragés , & qui ont éprouvé de salutaires effets du traitement que nous leur avons prescrit.*

**E**N 1766 , un cordonnier qui demouroit à Paris , rue Mouffetard , fut mordu par un chat enragé avec un de ses apprentifs & une petite fille. Ce chat étoit depuis quelques jours dans un mouvement continuel , courant tout autour d'une chambre , sautant sur le lit ou sur les armoires ; on lui donna plusieurs fois à manger ou à boire sans qu'il voulût rien prendre ; il termina par se placer sous un lit où il resta

plusieurs heures en miaulant à diverses reprises , comme s'il eût éprouvé de vives douleurs. Le cordonnier & ses garçons fatigués de ses cris voulurent le chasser de la chambre. L'animal fit beaucoup de résistance ; il s'étoit tapi dans un coin d'où il ne sortit que pour se jeter sur ceux qui l'attaquoient ; il mordit le maître cordonnier à une jambe & à l'un des doigts ; il mordit le garçon cordonnier à deux endroits de la main droite , & sauta sur une petite fille âgée d'environ six ans , à laquelle il fit une légère égratignure au front ; & comme on étoit persuadé que cet animal étoit enragé , on appela un chirurgien dans l'instant. C'étoit M. *Leduc* , pour lors le prévôt de mon amphithéâtre particulier d'anatomie ; il fit d'abord bassiner les plaies avec de l'eau salée , & de retour dans mon amphithéâtre , il me fit part de cet événement qui fixa mon attention. J'allai le lendemain 7 décembre 1766 , voir les personnes qui avoient été mordues ; mon premier soin fut de demander si l'on pourroit trouver le chat que l'on avoit tué ; on m'apprit qu'on l'avoit jeté sur un toit , où on le trouva encore. Je fis frotter à la bave dont sa gueule étoit remplie , un morceau de pain qu'on présenta à

un autre chat qu'on me chercha , il le refusa ; je pensai qu'il falloit l'amorcer d'une autre manière ; je lui donnai un morceau de foie de mouton , après l'avoir fait enduire de la même bave , le chat le mangea promptement ; on lui donna deux ou trois autres morceaux de ce foie imbus de la même humeur ; après quoi , je fis emporter ce chat pour le faire enfermer dans une chambre , afin de savoir ce qui lui surviendroit : j'en rendrai compte plus bas.

Les trois personnes qui avoient été mordues , n'éprouvoient aucun accident ; je leur représentai cependant qu'il convenoit de prévenir par un traitement les suites qui pourroient être funestes.

Je fis appliquer en conséquence plusieurs sangsues sur les morsures , afin d'en dégorgier le sang ; je les fis ensuite recouvrir d'un emplâtre vésicatoire bien chargé de cantharides , de la grandeur d'un écu de six livres , & l'on entretenit la suppuration des plaies pendant plus d'un mois avec de l'onguent de la mère animé de quelques grains de cantharides.

L'onguent mercuriel fait par moitié fut employé jusqu'à la dose de deux onces pour le

maître cordonnier, & autant pour l'apprentif. Les trois premiers jours on employa six gros, deux par jour ; le quatrième on s'abstint de la friction, le cinquième & le sixième jour, frictions de deux gros chacune. La salivation survint à l'apprentif ; on suspendit les frictions pendant deux jours ; elles furent continuées sur le père à la dose d'un gros jusqu'au dixième jour qu'il eut une violente salivation. On eut ensuite le soin de laisser quelques intervalles pour les frictions, & enfin on employa deux onces d'onguent mercuriel sur chacun des deux sujets.

Pendant tout le temps des frictions, on leur fit boire plusieurs fois dans la journée d'une tisane faite avec la fleur de sureau & avec les feuilles de bardanne ; on leur donnoit tous les jours à chacun six bols composés de deux grains de camphre & de quatre grains de nitre.

Je fis saigner du pied le garçon cordonnier, lorsque la salivation survint, parce qu'il avoit le pouls si fort & si fréquent, le visage si rouge & la parole si brusque, que je craignis le délire ou un accès de rage ; je maintins ces deux malades dans un régime des plus sévères, pendant vingt ou vingt-cinq jours, sur-tout dans le temps des frictions.

Des bouillons , du lait , quelques panades légères , de la citrouille en forme de purée , firent toute leur nourriture , & avec ces secours , il ne survint aucun symptôme de la rage.

J'ai vu environ un an après le maître cordonnier qui n'en avoit eu aucune atteinte ; il m'assura que son garçon étoit dans le même cas.

Le jeune enfant qui avoit été mordu , ne fut pas aussi heureux ; comme il n'avoit qu'une très-légère égratignure & que je doutai qu'elle n'eût été plutôt faite avec les griffes du chat qu'avec les dents , je ne fis appliquer ni sangsues ni vésicatoires ; je me contentai de conseiller de le frotter avec deux gros d'onguent mercuriel pendant trois ou quatre jours , & de lui faire prendre par précaution un bol par jour de ceux que le père & le garçon cordonnier prenoient.

Ces remèdes ne furent pas sans doute donnés en assez grande dose ni assez long-temps. Huit ou dix jours après qu'ils eurent été discontinués , le quarante-septième après la morsure , l'enfant parut taciturne , son visage naturellement rouge palissoit à diverses reprises , ses yeux étoient fixés sur un objet où l'enfant les tenoit attachés pendant long-temps ; il survint un mouvement continuel de la mâchoire inférieure , & dans  
d'autres

d'autres momens l'enfant balotoit continuellement la langue dans la bouche , de laquelle couloit par intervalles une humeur salivairé épaisse.

Je chargeai M. *Leduc* de faire une saignée du pied & d'administrer à l'enfant une friction de deux gros sur le cou & sous le menton , & de lui faire prendre quatre bols dans la journée pareils à ceux qu'on lui avoit déjà donnés. Mon avis fut suivi ; cependant on eut beaucoup de peine à lui faire mettre les pieds dans l'eau ; on l'y maintint de force.

L'enfant fut agité de convulsions jusqu'à ce qu'il eût perdu une certaine quantité de sang par la saignée ; il témoignoit la plus grande répugnance pour la boisson & il y eut un moment où on ne put le faire boire. Les frictions, les bols, furent continués trois jours de suite à la dose de deux gros, la première sur le cou & sous le menton, comme je l'ai dit, deux autres sur le dos ; on les suspendit le quatrième jour & on les donna après alternativement de deux jours l'un, d'un gros pendant sept à huit jours : les bols furent donnés au nombre de trois tous les jours, excepté les deux premiers qu'on lui en donna quatre.

L'enfant commença à boire sans difficulté le troisième jour du traitement , & le cinquième il buvoit avec plaisir pour étancher la soif dont il se plaignoit continuellement. On lui donnoit pour boisson de l'eau de veau très-légère ; & il n'éprouva plus aucun accident.

Le chat auquel on avoit fait avaler de la bave de celui qui avoit mordu les trois personnes dont on vient de parler , périt le quatorzième jour. Il étoit renfermé dans une chambre où l'on avoit eu le soin de mettre auparavant un haquet plein d'eau. Il y avoit un trou au milieu de la porte à la faveur duquel on lui jetoit des morceaux de viande & dont on pouvoit le voir. Les deux premiers jours que cet animal fut enfermé , il ne toucha pas aux alimens qu'on lui présenta & on ne le vit jamais boire ; il miauloit continuellement , sautoit & s'agitoit pour tâcher de s'évader ; il fut plus tranquille le troisième jour , & le quatrième on le vit manger & boire. Il vécut ainsi jusqu'au onzième jour ; alors ses cris furent continuels ; il couroit autour de la chambre , il ne mangeoit plus & il restoit tranquille quelques instans ; bientôt après & tout d'un coup il pouffoit des cris de douleur comme s'il eût ressenti quelques vives

piqûres. Le treizième jour il s'agita & se plaignit encore davantage : on le trouva mort le quatorzième au matin. Ce chat est-il mort de la rage communiquée par la bave de l'animal enragé qu'on lui avoit fait avaler ? n'est-il pas mort d'avoir été ainsi renfermé ? il faudroit d'autres expériences pour pouvoir le décider d'une manière plus certaine ; cependant celle-ci est curieuse & mérite d'être réitérée.

Un jeune Tailleur fut mordu au gras de la jambe par un chien , dans une maison où il étoit allé porter un habit ; il s'écoula beaucoup de sang de la morsure , on l'arrêta avec de l'eau & du vinaigre. Trois semaines se passèrent sans que ce tailleur ressentît aucun accident ; à cette époque il éprouva une certaine stupeur dans la jambe & bientôt il y sentit des élancemens qui s'étendoient vers l'endroit où la plaie avoit eu son siège ; on y distinguoit encore quelques lignes noirâtres , comme autant de petites échimoses , sur lesquelles on voyoit quelques élévations qui devinrent saillantes de plus en plus ; elles laissèrent suinter un sang noirâtre , & dans peu les bords de la plaie qui avoient paru réunis , se gonflèrent & se renversèrent ; ils devinrent livides , & il suintoit de toute leur surface une

humeur noirâtre très-fétide. Ce tailleur s'adressa à un Élève en chirurgie qui suivoit mes leçons du Collège royal, lequel me consulta à ce sujet. Mon avis fut 1.° de lui faire appliquer six sangsues sur la plaie, d'en produire le dégorgement le plus qu'il se pourroit. 2.° D'appliquer ensuite par-dessus des plumaceaux enduits d'un onguent composé avec semence de moutarde, euphorbe, deux gros de chaque, poudre de cantharides un gros, thérébentine trois gros. 3.° De distribuer chaque fois jusqu'à ce que la salivation parût, trois gros d'onguent mercuriel, un tiers sur la jambe malade, & les deux autres gros sur une autre partie du corps, en les parcourant toutes comme on fait dans le traitement du mal vénérien; de suspendre les frictions lorsque la salivation seroit établie & de les recommencer en modérant la dose quand elle auroit cessé ou considérablement diminué. 4.° De faire prendre tous les jours au malade douze grains de camphre, mêlés avec un gros de sel de nitre qu'on diviseroit en quatre parties. 5.° De lui faire boire fréquemment dans la journée une infusion de tilleul ou de sureau. Mes conseils furent suivis; cependant le sujet éprouva les premiers jours des élancemens dans la jambe, qui se propa-

geoient dans les diverses parties du corps ; il y eut des mouvemens convulsifs ; le malade ne pouvoit supporter la clarté de la lumière , & il disoit entendre des bruits continuels fort incommodes ; il eut de l'aversion pour les liquides , mais il la surmonta dès qu'on lui eut représenté la nécessité où il étoit de boire ; elle disparut entièrement dès que le mercure eut déterminé un léger flux de bouche. On continua d'administrer les frictions jusqu'à ce qu'on eût employé trois onces d'onguent mercuriel. On diminua l'activité de l'onguent dont on se servoit pour panser la plaie ; on se servit du simple basilicum ; on laissa la plaie ouverte pendant quarante à quarante-cinq jours , & avec ce traitement ce tailleur fut préservé de la rage dont il auroit inmanquablement péri.

Un Étudiant en médecine qui suivoit mes leçons du Collège royal , fut mordu en deux endroits de la jambe gauche par un chat qu'on assomma tout-de-suite ; on ne remarqua sur la peau que de légères piqûres , faites par les dents de l'animal , & il ne s'écoula par l'une d'elles que deux ou trois gouttes de sang. Cet accident jeta le jeune médecin dans une affliction incroyable ; il vint me consulter le lendemain

en versant un torrent de larmes & sanglotant à chaque mot ; je fis tout mon possible pour le rassurer , connoissant combien la crainte de la rage concourt à la faire paroître ; je lui représentai qu'on n'étoit pas sûr que l'animal fût enragé , que la morsure n'ayant pas été faite sur la jambe à nu , mais sur le bas , l'animal , eût-il été enragé , ce dont on n'étoit pas certain , auroit déposé le venin de la rage ou du moins une grande partie , & qu'on pourroit ainsi prévenir les suites de cet accident en recourant aux remèdes appropriés. Je rassurai ainsi mon malade ; je lui fis mettre six sangsues à la jambe & sur les piqûres qui paroissoient encore ; deux vésicatoires de la grandeur d'un écu furent appliqués sur deux endroits de la jambe qui avoient été mordus ; on entretint ensuite la suppuration avec l'onguent de la mère & le basilicum , où l'on avoit mêlé quelques grains de cantharides , &c. ; les plaies furent tenues ouvertes pendant un mois. On consacra les quinze premiers jours aux frictions mercurielles & à l'usage des bols de camphre & de nitre , & il ne survint aucun accident.

Le traitement auquel j'ai soumis ce jeune médecin , étoit peut-être de pure précaution ,

& la rage ne fut peut-être pas survenue quand bien même il eût été livré à lui-même. On auroit autant de raison de soutenir cette opinion que d'en adopter une contraire ; mais toujours étoit-il convenable d'administrer le traitement , soit pour prévenir le danger , soit pour rendre au malade la tranquillité dont il avoit grand besoin. Nous avons d'ailleurs rapporté précédemment des exemples de rage communiquée par des morsures à peine visibles à la surface de la peau ; que dis-je , nous avons prouvé que la rage se communiquoit alors plus facilement que lorsqu'il y avoit de grandes plaies avec effusion de sang ; ainsi l'on ne doit pas dans cette circonstance s'abstenir du traitement.

Un homme âgé d'environ quarante ans , qui avoit été mordu par un chat au petit doigt de la main gauche , vint me consulter dans l'hiver de 1777 , vers les neuf heures du soir , trois mois après l'accident ; il disoit être à la veille de faire un voyage : son doigt étoit devenu depuis quelques jours comme insensible , & cette insensibilité gaignoit l'avant-bras le long du nerf cubital ; l'endroit où avoit été la plaie , avoit pris une couleur d'un rouge très-foncé , le malade étoit dans une mélancolie des plus

profondes , ce qui me décida à lui conseiller le traitement contre la rage. Une anecdote dont je me souviendrai toujours , c'est que m'étant approché de lui avec une lumière pour voir de plus près son doigt , il me dit brusquement : *retirez vite , je vous prie , cette lumière , elle fait en moi une telle impression que je tomberai en convulsion.*

On juge bien qu'alors je pris mes précautions pour m'éloigner du consultant , & que je fus charmé de finir promptement la consultation ; ce qui m'a le plus fâché , c'est que je n'en ai pas su la suite.



---

 OBSERVATIONS (y)

*Sur le traitement de la rage.*

IL n'y a point de matière sur laquelle les opinions soient plus partagées que sur le traitement de la rage.

Les anciens ont proposé contre cette affreuse maladie une multitude de remèdes , les uns plus extraordinaires que les autres , & ils n'ont pas manqué , pour en faire valoir le mérite , de rapporter des cures plus ou moins merveilleuses qu'ils leur attribuoient. Des récompenses honorifiques & pécuniaires ont été données en divers temps par des princes amis de l'humanité , & souvent après des enquêtes faites par le ministère public & même par des corps de médecine.

Cependant tous ces remèdes auxquels on avoit accordé tant de confiance , ont été reconnus insuffisans dans la suite & sont enfin tombés dans le discrédit qu'ils méritoient.

On en trouve le recueil dans plusieurs

---

(y) Ces observations ont été lûes cette année ( 1786 ) à la rentrée du Collège royal.

ouvrages anciens & modernes. A leur exemple, j'ai joint un catalogue chronologique de tous ces remèdes à celui que j'ai publié sur la rage, il y a quelques années. On doit aussi à M. *Andri*, docteur-régent de la Faculté & membre de la Société royale de médecine, un ample recueil des remèdes contre la rage, avec des observations critiques & historiques intéressantes

Mais de tous ceux qui ont été indiqués, il n'y en a pas qui ait réuni plus de suffrages que les frictions mercurielles. Le Fr. du *Choisel*, Jésuite, disoit avoir préservé ou guéri par cette méthode plus de cinq cents personnes, & l'on fait que M. de *Sault*, médecin de Bordeaux; que *Sauvages*, professeur de médecine à Montpellier; que *Van-Swieten*, de *Haen*, & presque tous les grands médecins de l'Europe ont adopté cette méthode de traiter la rage, comme la plus sûre.

« Le mercure, dit M. *Tiffot*, administré sous  
 » la forme de frictions, est aussi efficace qu'il  
 » l'est contre le mal vénérien. Ce médecin l'a  
 » ordonné à un grand nombre de personnes  
 » mordues par des chiens enragés, sans qu'au-  
 » cune ait été attaquée de cette maladie. Non-  
 » seulement, ajoute M. *Tiffot*, on peut se

préserver de la rage par ce remède , mais on « peut la guérir , quand elle s'est manifestée « par les symptômes ».

M. *Tiffot* confirme son opinion par des exemples : il observe cependant que ce traitement a été quelquefois sans succès. Mais quelle est la maladie , dit ce médecin , qui *n'ait pas ses cas incurables !*

C'est pour en diminuer le nombre que M. de *Lassone* a cru devoir réunir à l'usage des frictions mercurielles celui des remèdes antispasmodiques. Sa méthode a été répandue dans le royaume par ordre du Gouvernement. Enfin , tout le monde connoît les belles Observations de M. *Erhman* , publiées par ordre des magistrats de Strasbourg.

Ce médecin a préservé de la rage tous ceux qu'il a traités par les frictions mercurielles avant l'invasion de cette cruelle maladie.

Tant de témoignages , & beaucoup d'autres non moins recommandables que je pourrois rapporter en faveur de cette méthode , m'ont déterminé de la mettre en usage , lorsque j'ai été dans le cas de traiter des personnes qui avoient été mordues par des animaux enragés , ce qui m'est arrivé ; & comme ma pratique

m'en a fourni d'heureux résultats , j'ai cru devoir la recommander en 1777 , dans un ouvrage que j'ai publié.

J'ai prescrit de joindre l'usage des antispasmodiques à celui des frictions mercurielles sans négliger les moyens qui peuvent opérer le dégorgement des plaies , & j'ai eu de tels succès que je n'ai pas balancé à donner à ce traitement la préférence sur tous les autres.

Il a aussi été éprouvé & recommandé en Allemagne & en Italie où l'on a traduit & répandu gratuitement mon ouvrage.

On l'a aussi employé avec succès dans les diverses généralités du royaume , & l'on a généralement été persuadé que l'on avoit trouvé , sinon une méthode curative de la rage , du moins une méthode préservative.

C'est le résultat d'un grand nombre d'observations , dont plusieurs m'ont été communiquées depuis la publication de mon ouvrage par des médecins du premier ordre. Je ne les rapporterai pas pour plus grande brièveté , & d'ailleurs parce qu'elles ne contiennent rien de plus que ce que j'ai annoncé. Mais je ne passerai pas sous silence un fait dont j'ai été témoin ; il m'a paru digne de la plus grande attention.

Quatre personnes avoient été mordues par un chien enragé, à Brie-Comte-Robert. La désolation étoit dans la ville, M. l'Intendant de Paris, crut devoir m'y envoyer pour leur faire suivre le traitement que je venois de recommander. Flatté de cette marque de confiance & pénétré du desir de faire une expérience heureuse, je me rendis à Brie-Comte-Robert, avec M. Aubert subdélégué de l'Intendance, qui n'a rien négligé pour le succès du traitement ; il réunit en un seul lieu les personnes qui avoient été mordues & avec d'autant plus de difficulté qu'elles avoient donné leur confiance à des charlatans qui étoient passés peu de temps après leur accident : ils leur avoient promis leur guérison, s'ils mangeoient à certaines heures de la journée un oignon blanc, s'ils récitoient quelques prières à l'honneur de Saint-Hubert dont ils se disoient les vrais chevaliers.

Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à les détromper de leurs promesses, & à leur inspirer de la confiance pour notre méthode, ce qui étoit d'autant plus nécessaire, que la crainte de la rage est une des plus puissantes causes qui puisse la faire déclarer.

Les quatre malades, *Louis Pion*, dit *Sanfon*;

*Louis Vaissiere*, *Geneviève Vaissiere* sa sœur, *Claude Caron*, avoient tous été mordus en plusieurs endroits.

*Louis Sanson* avoit été mordu à nu sur le dos de la main droite en trois endroits ; ces plaies, lorsque je les ai examinées pour la première fois, étoient noires, & leurs bords étoient saillans, très-inégaux, comme fongueux.

Tout le dos de la main étoit enflé & couvert d'une échymose ; le malade y éprouvoit des douleurs lancinantes, comme si on l'y eût piqué à diverses reprises avec une épingle ; c'étoit son expression : il nous dit qu'elles avoient beaucoup augmenté depuis deux jours, qu'elles paroissoient prêtes à se cicatrifer, lorsque les bords de ces plaies se sont élevés & ont commencé à se renverser en dehors.

*Louis Vaissiere* a été mordu au bras droit sur son habit, & à la jambe gauche sur son bas : les bords de la plaie n'étoient pas élevés ni inégaux ni renversés ; ils commençoient à se réunir par une cicatrice autour de laquelle il y avoit une légère échymose.

*Geneviève Vaissiere* a été mordue à la lèvre inférieure très-près de la commissure droite & presque dans la partie rouge de la lèvre ; il s'est

écoulé pendant une demi-heure beaucoup de sang de la plaie qui étoit , lors de ma visite , recouverte d'une croûte noirâtre ; la lèvre inférieure étoit gonflée & noire par une échymose , qui s'étendoit sur le menton : la malade a dit ressentir des douleurs dans sa plaie , lesquelles étoient très-vives dans quelques instans.

*Claude Caron* a été mordu sur son bas à la jambe droite ; il avoit deux plaies sur le muscle jumeau interne ; elles n'étoient pas encore cicatrisées , & il y ressentoit par intervalles des douleurs lancinantes , ou autrement il y éprouvoit un engourdissement douloureux.

Le pouls de ces quatre malades paroissoit dans l'état naturel , à l'exception de celui du sieur *Sanfon* qui étoit fréquent , plein & très-inégal.

Ces quatre personnes ont été réunies dans une infirmerie. Le traitement par les frictions combiné avec les antispasmodiques leur a été soigneusement administré , sans négliger le traitement local des morsures qu'on a d'abord dégorgées par des sangsues & ensuite par des vésicatoires ; en un mot la méthode que j'ai publiée & qui est à peu-près celle de plusieurs autres médecins , a été suivie de point en point : nous en supprimerons ici les détails pour plus

grande brièveté, & d'ailleurs parce qu'ils sont connus.

Trois de ces malades n'ont eu aucun accident pendant le traitement : leurs plaies ont bientôt tourné à bonne suppuration, & se sont parfaitement cicatrisées. Mais il n'en a pas été de même de *Louis Sanfon* ; il lui survint au milieu du traitement une insomnie cruelle ; il devint triste & rêveur, & quoiqu'il fût dans une chambre bien échauffée, il se plaignit de frissons, qui le pénétroient, disoit-il, jusqu'à la moëlle des os ; ils lui paroïssent partir des plaies comme d'un centre, & d'où ils se répandoient dans les autres parties du corps.

Les bords de ses morsures se gonflèrent considérablement ; son regard devint fixe, sa voix étoit brusque, & il eut une telle aversion pour toute espèce de boisson qu'il fallut d'abord le violenter pour la lui faire prendre. A force de représentations sur la nécessité où il étoit de boire, il se détermina à porter la boisson à la bouche, mais il l'en retira plusieurs fois avec précipitation. Cependant M.<sup>rs</sup> *Meignant* & *Paschal*, chirurgiens de Brie-Comte-Robert, lui ayant fait de nouvelles instances, il avala presque tout d'un trait un demi-gobelet de  
tisane,

tisane ; il ne voulut plus boire tout le reste de la journée & répondit toujours avec aigreur à ceux qui voulurent l'y engager ; il avaloit au contraire avec assez de facilité les bols antispasmodiques qu'on lui donnoit en très-grand nombre , & même les alimens solides qu'il demandoit quelquefois lui-même.

J'appris en peu de temps par un exprès qu'on m'envoya , l'état de ce malade ; je conseillai d'augmenter la dose des bols antispasmodiques , & de lui donner la friction mercurielle le soir & le lendemain matin. Chaque friction étoit de deux gros d'onguent fait par moitié , on ne les administroit que tous les deux jours. Je conseillai aussi de faire mettre les pieds dans l'eau , ce qu'il refusa d'abord ; mais il les y mit sans difficulté le lendemain. Le malade eut une légère salivation , & le soir il commença à prendre quelques cuillerées de liquide. Le surlendemain , la suppuration des plaies parut de meilleure qualité ; leurs bords s'affaïsèrent ; en peu de jours elles se cicatrisèrent , il ne survint plus d'accident fâcheux : le sieur *Sanfon* a depuis joui de la meilleure santé.

Il y a peu d'observations qui paroissent d'abord aussi intéressantes en faveur du traitement de

la rage, que celle que je viens de rapporter; il semble n'avoir pas seulement été préservatif, puisqu'il est survenu des symptômes qui précèdent la rage, & que c'est en continuant le traitement qu'on les a vus se dissiper.

Mais comme les mêmes accidens sont arrivés dans des maladies inflammatoires, & dans des fièvres malignes à la suite de diverses maladies des nerfs, n'ont-ils pas pu également avoir lieu indépendamment de la rage? & comme dans le cas que nous venons de citer, ces accidens ont souvent cessé sans aucunes suites fâcheuses, n'ont-ils pas pu finir de même? Mais, d'un autre côté, les plaies du sieur *Pion* ont été toujours d'un mauvais caractère, & il est le seul des quatre personnes mordues, qui ait éprouvé cette légère hydrophobie.

D'autres faits recueillis dans la suite pourront peut-être donner plus de valeur à celui-ci: quoi qu'il en soit, l'histoire du traitement dont je viens de parler a été constaté journellement par les chirurgiens de Brie-Comte-Robert, par les officiers municipaux de la ville, & j'ai été témoin d'une partie des faits dont je viens de rendre compte.

J'ai eu encore occasion, depuis la publication

de mon ouvrage sur la rage , de recueillir diverses observations qui tendent à prouver que les personnes qu'on a traitées par les frictions mercurielles combinées avec les antispasmodiques, sans négliger le traitement local, ont été généralement préservatives ; elles m'ont été communiquées par plusieurs médecins bien connus. J'ai aussi été témoin de quelques faits de ce genre. Je citerai entr'autres la femme d'un parfumeur de la rue Saint-Jacques, qui fut mordue le 24 septembre 1779, par un chien enragé ; elle fut soumise par un de mes disciples (a) au traitement que j'avois proposé, & elle n'éprouva aucun symptôme de rage, tandis qu'un enfant qui avoit été mordu par le même animal, & qu'on n'a point traité, est mort de cette affreuse maladie quelques jours après. Je pourrois rapporter plusieurs autres observations si l'on n'en trouvoit un grand nombre dans les auteurs qui ont écrit sur la rage ; ils s'en sont même souvent servis pour donner du crédit à des remèdes dont l'insuffisance est aujourd'hui généralement reconnue.

Il faut donc prendre garde que les observa-

---

(a) M. Cozette fils.

tions ne soient pour nous la source de nouvelles erreurs.

On a souvent cru avoir préservé de la rage des personnes mordues par des animaux , sans s'être assuré si ces animaux étoient réellement enragés ; ce qu'il étoit cependant essentiel de constater avant tout.

D'autres fois on a conclu que l'on avoit préservé de la rage des individus , parce qu'ils avoient été mordus par des animaux enragés ; ce qui n'est cependant rien moins que concluant , puisqu'il est si souvent arrivé que de plusieurs personnes qui avoient été mordues par un animal qui avoit la rage , il y en a qui l'ont contractée & en sont mortes , & que d'autres n'en ont éprouvé aucun symptôme. Sans doute que l'animal peut déposer son venin sur les vêtemens de celui qu'il mord , & alors il n'est pas surprenant qu'il ne lui communique pas la rage ; mais même il peut mordre à nu & ne la point donner ; l'expérience l'a prouvé ; bien plus , on a observé que de plusieurs personnes qui avoient été mordues , tantôt c'est la seconde ou la troisième qui a contracté la rage , tandis que les autres , la première même , en ont été à l'abri. Or , cependant si ces personnes avoient été

ſoumiſes au traitement , on n'auroit pas manqué d'avancer , comme on l'a fait ſi ſouvent , qu'elles avoient été préſervées de la rage.

On ne peut rien ſtatuer non plus ſur le nombre ni la grandeur des morſures. On a vu des animaux enragés mordre certaines perſonnes en pluſieurs endroits du corps & à nu , & ne point leur communiquer la rage , tandis qu'un homme dont parle *Baccius* , mourut de la rage pour avoir été piqué par un coq ; & qu'un autre , au rapport de *Baulin* , périt auſſi de cette maladie pour avoir été mordu par un chat , & ſi légèrement qu'à peine on apercevoit ſur la peau l'empreinte des dents de l'animal.

Ces faits que nous avons amplement rapportés & diſcutés dans notre traité ſur la rage , doivent nous rendre bien circonſpects , quand il eſt queſtion de juger des effets d'un remède contre cette maladie. Ne pourra-t-on pas , par exemple , élever quelques doutes ſur l'efficacité des ſimples cautérisations des plaies , recommandées aujourd'hui par des chirurgiens habiles & juſtement célèbres , quand on ſaura que pluſieurs perſonnes ſont mortes de la rage , après avoir ſouffert les douleurs des cautères ? On ajoutera que ce n'eſt plus avec les cautères

actuels ou avec des instrumens de métal rougis au feu , que l'on cautérise aujourd'hui ; mais avec un caustique potentiel , le beurre d'antimoine qui se liquéfie & pénètre beaucoup mieux que les autres. Sans doute que par ce moyen on cautérise mieux les plaies & leurs sinuosités ; mais détruit-on mieux ainsi le virus hydrophobique , qu'en emportant la partie mordue par l'excision ou par l'amputation , comme on l'a fait plusieurs fois & sans succès ? On peut voir à ce sujet les mélanges de chirurgie de M. Pouteau , les papiers publics d'Angleterre de l'année dernière , & l'ouvrage de M. de Sauvages.

Le virus hydrophobique ne pénètre-t-il pas avec trop de célérité l'intérieur du corps , pour qu'on puisse regarder la cautérisation des plaies , même l'excision , même l'amputation des parties mordues , comme un remède suffisant pour en prévenir les fâcheux effets ?

La communication de la rage de l'animal se fait tantôt par la bave qui se mêle immédiatement avec la salive de l'homme , comme il est arrivé à ceux qui l'ont contractée en se faisant lécher les lèvres par un chien , ou qui ont mangé quelque aliment imprégné de la bave de l'animal

enragé ; tantôt , & cela arrive beaucoup plus fréquemment , elle se transmet par les plaies , à peu-près comme on communique la petite vérole dans l'inoculation par les piquûres. Dans le premier cas, la rage se déclare en peu de jours, cela est du moins arrivé plusieurs fois ; au lieu que dans l'autre elle a resté souvent quelques mois à se déclarer. Mais doit-on cependant conclure qu'alors le foyer hydrophobique est dans la plaie tout ce temps sans produire aucun effet dans l'intérieur , & qu'on pourroit les prévenir en détruisant ce foyer externe par quelque traitement extérieur ? Ou bien doit-on penser que le virus introduit dans l'intérieur, immédiatement après la morsure, a eu besoin pour pouvoir produire les effets de la rage, d'un temps si long pour acquérir assez d'activité ? C'est l'opinion générale. Mais vaut-elle mieux que l'autre ? Il est difficile de le décider.

Je rapporterai seulement ici une expérience que j'ai faite deux fois au sujet de l'inoculation de la petite vérole. J'ai lavé les piquûres superficielles que j'avois faites au bras pour cette opération , avec de l'eau tiède & dans l'instant , afin de détruire l'effet du virus variolique ; mais elle n'a pas empêché la petite vérole de survenir. Le virus

hydrophobique ne pénètre-t-il pas aussi vite que celui de la petite vérole ? Il y a lieu de le croire. Ainsi la théorie sembleroit improuver la méthode de ceux qui regardent la cautérisation comme le seul & unique remède de la rage, si d'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, les observations n'avoient déjà démontré l'insuffisance de cette seule méthode.

Sans doute que l'on pourroit également citer des exemples de l'insuffisance de plusieurs méthodes de traiter la rage par des remèdes internes; mais celle des frictions, combinée avec les antispasmodiques, sans négliger le traitement local, est encore bien moins infirmée que les autres, & il faut prendre garde de ne point l'abandonner pour en prendre une autre dont le résultat sera encore plus incertain. Ceux qui ont recommandé les frictions mercurielles & les antispasmodiques contre la rage, n'ont point exclu le dégorgement des plaies, soit par les scarifications, soit par les cautérisations; & comme le traitement intérieur & le traitement extérieur ne peuvent se détruire, pourquoi ne pas les combiner ensemble ? L'incertitude du succès ne sera-t-elle pas moins grande, quand on aura réuni plusieurs moyens pour l'obtenir ?

---

*OUVRAGES sur la rage , & traitemens  
divers contre cette maladie.*

LA facilité qu'on a eue d'étayer sur des observations mal faites le traitement de la rage , a donné lieu sans doute aux diverses méthodes que l'on a publiées , & c'est pour cette même raison que les remèdes les plus absurdes ont trouvé des partisans , & en trouvent encore. On pourra s'en convaincre en lisant l'histoire abrégée que nous en allons donner ; elle est extraite des auteurs les plus connus , nous ne parlerons pas de ceux qui se sont perdus par la suite des temps , & dont *Galien* a donné quelques extraits. Ces détails nous conduiroient trop loin , & ne feroient d'aucune utilité : voici ce que ce célèbre médecin pensoit à cet égard.

*Galien* a reconnu de merveilleuses propriétés contre la rage dans le scordium , la petite centauree , l'émeraude , mais sur-tout dans la terre de Lemnos. *Galien* vante aussi les heureux effets contre la rage , des cendres des écrevisses de mer (b) ; *Oribase* conseille d'en former un anti-

---

(b) *Galenus IX. simpl.*

ôte, en y ajoutant moitié de racine de gentiane, & une troisième partie d'encens: on fera prendre de ce mélange un gros tous les matins dans du vin pendant quarante jours (c).

*Ætius* a été persuadé de l'efficacité de ces remèdes; cependant il a cru devoir encore recommander, contre la rage, le marhube, l'anagallis à fleur jaune, & la camomille prise intérieurement. L'opoponax ramolli par le vinaigre, & pris pendant quarante jours intérieurement, est un excellent remède; le gland de chêne opère aussi des effets merveilleux contre la rage. *Ætius* dit avoir connu un vieillard qui guérissoit la rage avec de l'oseille (d).

*Actuarius* donne la description d'une emplâtre, qu'il recommande d'appliquer sur la morsure, pour prévenir les dangereux effets de la rage; mais il faut que ce topique soit appliqué bientôt après l'accident; il seroit insuffisant si la rage se manifestoit par ses premiers symptômes. *Actuarius* conseille alors d'y joindre l'usage des purgatifs drastiques pendant quarante jours consé-

(c) Voyez Baccius, *de venenis*, page 79.

(d) *Novi ego quemdam senem qui ubi quis morsus esset a rabioso cane, solâ oxalide curabat. Ætius, de commorsis à cane rabido, XXIII. tet. II. sermo II.*

cutifs , & ce traitement ne pourroit manquer d'avoir d'heureux effets , selon cet auteur célèbre ( e ).

*P. de Abbano* conseille d'appliquer les ventouses sur les morsures , & de faire sur elles diverses scarifications , de les recouvrir avec un cataplasme fait avec du lait , des oignons & du beurre tiré du lait de vache ; il faut mettre dans la boisson , tous les trois jours , de l'électuaire d'écrevisses , faire baigner le malade pendant trente jours dans la mer , lui faire avaler trois ou cinq cantharides dans du vin blanc le plus tôt qu'on peut après la morsure , & ensuite tous les cinq jours.

Un autre remède qui a eu beaucoup de vogue , c'est l'éponge d'églantier , dont *Bocconi* a célébré les effets d'après le témoignage des anciens ( f ).

*Montisiani ( Marc-Antoine )* , médecin de Florence. *Quæstiones medicinales ( de cane rabido adversus Leonicum , Avicennam & Albertum pro Aristotele )*. Venet. 1546 , in-4.° livre rare.

( e ) *Actuarius* , de *methodo curand.* lib. VI. de *emplast. malag. & linimentis E.*

( f ) *P. Bocconi* , *Museum di piante rare.* Pline , lib. VIII , cap. XLI.

L'auteur nie, contre l'opinion de quelques-uns, que les animaux qui ont été mordus par un animal enragé, meurent plus tôt que l'homme qui a contracté la rage, & l'homme peut en être guéri. *Montifianus* assure avoir vu plusieurs hommes qui sont morts de la rage avant le quarantième jour de la morsure.

*Baccius* ( *André* ), médecin de Sixte V : *De venenis & antidotis, & de canis rabidi morfu & ejus curatione*. Rom. 11586, in-4.

*Baccius* a voulu renouveler l'usage des cantharides que *Galien* & les auteurs les plus anciens ont conseillé pour détruire le virus de la rage.

Les urines sont souvent supprimées dans cette maladie, & si l'on a cru devoir en solliciter l'excrétion avec les diurétiques les plus chauds, c'est sans doute parce qu'on n'a pas réfléchi que la suppression ou la diminution dans leur cours, provenant d'un excès d'irritation & de crispation des voies urinaires, les cantharides devoient l'augmenter plutôt que de la détruire; & l'on ne peut concevoir qu'on ait attribué à ce remède la propriété de guérir une maladie dont il ne peut qu'aggraver les funestes effets.

Cependant, *Baccius* recommande de n'y recourir qu'à l'extrémité & quand les autres

remèdes ont manqué leurs effets , *extremis extrema* , mais toujours avant que le malade ait horreur de l'eau. Les cantharides doivent être préparées de la manière suivante : il faut leur ôter la tête , les pattes & les ailes , les faire infuser pendant un jour & une nuit dans du lait écrémé & acéteux ; on les fait sécher , on en forme des trochismes du poids d'un scrupule , & on en donne un plusieurs jours de suite ; mais si le malade vient à pisser le sang , il faut diminuer l'âcreté des cantharides en lui faisant boire du lait récemment tiré.

*Baccius* conseille de nourrir le sujet avec des alimens âcres , comme les oignons , l'ail , les porreaux , les figes , la rhue , la noix ; il recommande sur-tout l'usage des citrons & des écrevisses de mer , dont on doit se servir dans les topiques , dans les remèdes internes & dans les alimens. Ce médecin défend , d'après *Oribase* , l'usage des viandes ; il veut que les malades s'abstiennent des farines , & qu'ils ne regardent jamais les boissons dont ils useront , pour prévenir la frayeur qu'elles pourroient leur occasionner ; il sera aussi permis de recourir , sur ces entrefaites , aux somnifères. *Baccius* recommande beaucoup l'usage interne & externe de l'oseille , & enfin

il termine cette longue énumération de remèdes par conseiller de faire manger le foie du chien qui a communiqué la rage.

Quel assemblage informe de remèdes ! les uns rafraîchissent & les autres échauffent ; ce traitement a cependant trouvé des partisans. *Baccius* vouloit qu'on le terminât par les bains de mer : *ut nequid deesset ad integram curationem.*

*Jean Bravius* , que M. de *Haller* appelle *Brabo de peidra Hitta* , a publié le traité suivant : *De hydrophobiâ , seu qui à cane morfi sunt.* Salmanticæ , 1551 , 1576 , in-4.° 1588 , in-4.° Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage.

*Palmarius* , connu sous le nom de *Julien le Paulmier* , médecin de la faculté de Paris : *De morbis contagiosis.* Lutetiæ , 1578 , in-4.°

L'auteur conseille, contre la rage, une poudre qui a eu pendant long-temps la plus grande célébrité, & qui a servi de base à la plupart des remèdes secrets contre cette maladie, qu'on a proposés de nos jours, ce qui prouve qu'un remède insuffisant peut trouver des partisans. Voici la formule :

℞. Feuilles de rhue , de verveine , de petite sauge , de plantin , de polipode , d'absynthe

commune, de menthe, d'armoïse, de melisse des bois, de bétouine, d'hypericum, de petite centaurée, parties égales; il faut cueillir ces plantes vers la fin de juin, & les faire sécher à l'ombre séparément; on les met en poudre qu'on conserve pour l'usage. *Palmarius* veut qu'on en donne demi-gros tous les matins, trois heures avant de manger, soit dans du vin, soit dans du cidre, ou avec du miel sous forme de bol; il prétend que ce remède ne lui a jamais manqué, c'est pourquoi il croit superflu de s'occuper d'en rechercher aucun autre. Ce remède lui venoit de *Pierre Sylvain*, seigneur du Pyroie, & il croit qu'il est très-efficace contre la fièvre maligne. Suivant *Paulmier*, ce remède guérit cette maladie & l'hydrophobie, sans produire aucune excrétion.

Il ne veut pas qu'on interdise l'usage des viandes qui sont de facile digestion, & il conseille de les faire bouillir avec des feuilles de buglose, de bourrache, de laitue, de pourpier, d'oseille, de pimprenelle, de plantin, &c. Ce médecin recommandoit aussi l'usage du lait, parce qu'il émousse, dit-il, l'acrimonie de tous les venins, & il blâme l'usage de l'ail, des porreaux & des oignons par une raison contraire.

Cependant *Palmarius* conseille de purger le

malade avec quelques purgatifs doux ; mais toutes ces précautions , dit - il , sont inutiles quand on a recours au spécifique , pourvu toutefois que les parties qui sont au - dessus des dents , n'aient pas été mordues : *his enim vulneratis exigua salutis spes est.*

*Palmarius* dit que de son temps plusieurs mettoient sur la plaie du précipité mercuriel.

Peu d'années après , *Mercurialis* , célèbre médecin de Padoue , proposa contre la rage une décoction de scordium , de dompte-venin , de pouliot , d'armoïse ; & si l'on ajoutoit foi à ses pompeuses promesses , il suffiroit d'user de cette décoction pendant sept jours pour être à l'abri de la rage. Cet auteur conseille aussi l'usage des purgatifs drastiques & des vomitifs violens ; il recommande l'application du cautère sur la morsure : *De hydrophobiâ. Patav. 1580, in-4.º*

*Varisimanus* ( J. ) : *De rabidi canis morfu. Regiomont. 1586, in-8.º*

*Mancinellus* ( *Ascanius* ) : *De morfu canis rabidi. Venet. 1587, in-8.º* Je n'ai pu me procurer ces deux derniers ouvrages.

*Bauhin* ( Jean ) : *Histoire notable de la rage des loups*

*loups advenue l'an 1590.* Montbeillard, 1591, in-12. M. de Haller cite une édition allemande de la même année.

*Bauhin* conseille de laver la plaie avec une eau dans laquelle on auroit fait bouillir des limaçons rouges bien salés, & il propose, d'après *Wirfung*, de purger fréquemment les personnes qu'on veut préserver ou guérir de la rage, avec le sirop de fumeterre, de pommes douces & de grenades, &c.

Nous passons sous silence la suite des remèdes proposés par cet auteur, parce qu'ils sont aussi insuffisans qu'extraordinaires.

*Discours de Monseigneur Guillaume le Blanc, évêque de Grasse & de Vence, à ses diocésains, touchant l'affliction qu'ils endurent des loups en leurs personnes, & des vermisseaux en leurs figuiers, en la présente année mil cinq cent nonante-sept.* Lyon, 1598, in-12.

Les bibliographes placent cet ouvrage parmi ceux où l'on trouve des remèdes contre la rage, mais sans raison; c'est une simple exhortation d'un évêque à ses diocésains, pour les consoler des ravages que les loups faisoient dans leur pays: on voit que plusieurs des personnes qui en avoient

été mordues, font mortes enragées. L'évêque propose contre cette maladie les secours les plus superstitieux & les plus absurdes. Cet ouvrage est un délire continuel de l'esprit de fanatisme. L'auteur remarque qu'en Angleterre on est parvenu à chasser les loups, & il s'écrie à ce sujet : « Plût à Dieu que cette île fût aussi-bien » nette & vide des autres loups, à savoir des » hérétiques, desquels elle est aujourd'hui » toute pleine, & que quelque bon roi ou » quelque reine catholique les en chassât pour jamais ! » Page 92.

*Huit questions proposées & huit réponses sur la maladie, causes, effets & guérison de la rage, au sujet d'un homme de cette ville de Sens qui est mort depuis peu de temps, cinquante-cinq jours après avoir été blessé d'un loup enragé; aux habitans de la ville de Sens. A Sens, in-12, 1603.*

Cet ouvrage contient un extrait des divers remèdes que les anciens avoient proposés contre la rage; on y célèbre sur-tout (page 16) un cautère actuel appliqué sur le front pour garantir de la rage.

ROSCIUS. (A.) *De morfu canis rabidi.* Basileæ, in-8.º 1606.

CODRONCHIUS (J. B.) médecin d'Imola :

*De rabie, hydrophobiâ communiter dictâ, libri duo.*  
 Francof. 1610, in-12.

L'auteur, après avoir rapporté un extrait des opinions des plus anciens médecins sur cette maladie, conseille d'administrer tout de suite les purgatifs les plus violens, lorsque la rage a été contractée par les voies salivaires, & de n'y recourir au contraire qu'après avoir fait usage des alexipharmques & des sudorifiques dans ceux qui ont été mordus par un animal enragé; mais dans aucun des cas il ne veut pas qu'on les administre lorsque la rage est confirmée (*p. 217.*)

Les cantharides ne lui paroissent point un remède propre à guérir la rage, quand elle s'est une fois déclarée; leur usage est alors pernicieux, & les cantharides n'ont nullement la propriété de détruire le vénin de la rage, & de l'empêcher de se manifester (*page 215.*) C'est pourquoi *Mercurialis* ne diffère nullement de l'opinion de *Galien* & de plusieurs autres médecins anciens, qui en ont recommandé l'usage intérieurement contre la rage.

*Codronchius* ne pense pas de même à l'égard de leur application sur la morsure; il conseille au contraire de former un vésicatoire avec les cantharides, la moutarde, l'hellébore blanc, pour

en appliquer sur les morsures & en d'autres endroits extérieurs , afin d'entretenir les plaies ouvertes , ou pour en faire de nouvelles ( page 206. )

Ce médecin conseille de diminuer la quantité du sang , par le moyen des ventouses appliquées aux extrémités inférieures : cet auteur au reste , a détruit un préjugé des anciens ; ils croyoient que les chiens avoient un ver dans la langue , & qu'on pouvoit les préserver de la rage en le leur ôtant ; mais *Codronchius* dit que ce n'est point un ver , mais un nerf ; il eût pu dire un corps ligamenteux.

SCHÆFFER. ( Martin ) De hydrophobiâ ;  
*Basil.* 1610 , in-4.°

En 1615 , le parlement de Provence acheta au sieur *Caiffan* un remède contre la rage , qui avoit la plus grande célébrité , & dont on fit constater le succès par divers procès-verbaux. Ce remède consiste en deux onguens , l'un blanc , & l'autre vert ; le blanc étoit fait avec des noix , des oignons , de la graisse de jeune pourceau châtré , de la mie de pain blanc ou bis ; l'onguent vert étoit composé avec des jaunes d'œufs , de l'huile rosat , de la farine de

froment , &c. C'est avec de pareils topiques que le sieur *Caiffan* croyoit guérir la rage ; il a vendu son secret dix-huit cents livres.

*Remède très-véritable pour la guérison des personnes & animaux mordus des chiens enragés.* Paris , 1616 , in-12. Il est inutile de dire qu'on ne retira pas l'avantage qu'on avoit attendu de ce remède ; on voulut y suppléer avec la fiente de coucou , & *Géofroi* rapporte la manière dont il convient de l'administrer : n'est-ce pas une honte pour l'esprit humain ?

CARANTA, ( Jacq. ) médecin de Coni, petite ville de Piémont , a publié un des ouvrages les plus complets que nous ayons sur la rage. *Decadum medico-physicarum libri duo , de morfu canis rabidi.* Savigliani, 1623 , in-4.°

L'auteur y établit avec raison que l'animal enragé communique à celui qui est sain , le virus de la rage par sa salive seulement , & il conseille pour le traitement de cette maladie une multitude de remèdes déjà connus des anciens , & auxquels il en joint plusieurs nouveaux. Il veut , 1.° qu'on commence par lier le membre au-dessus de la morsure , quand cela est possible ; 2.° qu'on agrandisse la plaie , qu'on lui donne une figure

ronde , & qu'on la maintienne ouverte au moins quarante jours ; il est avantageux qu'il s'en écoule beaucoup de sang ; il conseille d'en irriter les bords , parce que , dit-il , *ad locum dolentem natura transmittit humores omnes* ( page 178 ) , & le cautère actuel est le meilleur moyen qu'on puisse employer toutes les fois que la morsure n'a pas son siège dans des parties tendineuses & nerveuses. Cependant comme le virus hydrophobique est très-pénétrant , & qu'une partie a déjà pu s'insinuer dans la masse du sang , quelque promptitude qu'on ait apportée dans l'application des secours extérieurs , *Caranta* conseille de saigner le malade tout de suite , sans attendre le troisième jour , si le sujet est pléthorique ( page 180 ) ; mais il ne faut pas recourir aux cathartiques actifs , ni aux lavemens purgatifs violens , parce qu'ils attireroient le venin en dedans , il faut au contraire user des plus doux. *Leniens autem quovis tempore dari potest , nec enim attractionem veneni ad exteriora potest impedire* ( page 182. ) Mais lorsque le venin est parvenu dans les parties internes , alors il faut recourir aux remèdes qui peuvent évacuer violemment le sujet , & l'hellébore lui paroît le plus efficace ; il conseille de préférer

l'hellébore noir au blanc, & de le donner sous forme d'extrait.

Comme il faut souvent réitérer l'usage de ce purgatif, *Caranta* conseille de faire usage dans l'intervalle d'un sirop composé de la manière suivante :

R. *Fol. scordii allii rumicis chamedrios, alyssi ana. m. I; rad. scorfonerae; angelicae asclepiadis ana ℥ s. Fiat s. a.*

*Caranta* veut que le malade prenne ce sirop le jour qu'il n'aura point fait usage de l'hellébore, & qu'on lui donne de temps en temps quelques lavemens avec de l'huile & de l'eau, pour adoucir les intestins que les remèdes irritans pourroient enflammer; d'une autre part, il est d'avis qu'on ne néglige pas l'usage des diurétiques, & qu'on empêche le malade de dormir. *Somnus prohibendus quòd a superficie ad centrum trahat.* (page 135.) Quelle théorie! Et pour empêcher le malade, de dormir *Caranta* conseille de lui faire prendre des cordiaux de temps en temps, surtout lorsqu'il paroîtra foible ou fatigué. L'usage de la thériaque avec laquelle on mêlera la poudre d'écrevisses, comme *Galien* l'a recommandé, lui paroît fort utile.

*Caranta* recommande encore les écrevisses,

sous d'autres formes, comme l'avoient fait ceux qui l'ont précédé. Indépendamment des remèdes dont nous venons de parler, *Caranta*, comme par une espèce de regret de n'en avoir pas proposé un assez grand nombre, joint au traitement qu'il a prescrit une suite infinie de remèdes pour l'extérieur ou pour l'intérieur, les uns plus absurdes que les autres, comme les excréments de chèvre, de renard, d'agneau, de veau, &c.

AROMATARIIS ( Joseph. de ) *disputatio de rabie contagiosâ*; Venet. 1625. in-4.° Francof. 1626, in-4.° Cet ouvrage se trouve inséré dans les *epistolæ selectæ* de G. Richt; Norimberg, 1662, in-4.°

L'auteur a fixé dans la trachée-artère le siège de la rage, & l'a comparée à la squinancie. C'est d'après cette opinion qu'il tâche d'étayer sur la nature des symptômes & des ouvertures des corps, qu'il en conclut que tous les remèdes contre la squinancie sont utiles dans la rage; mais comme ses principes sont faux, la conséquence qu'il en tire, n'est pas plus vraie, le traitement qu'il conseille contre la rage n'ayant nullement réussi. D'ailleurs, celui que ce médecin conseille contre la squinancie seroit fort dangereux; il veut qu'on recoure aux garga-

risines astringens (page 80), il en cite plusieurs, sur-tout un mélange de neige & de glace, *quibus*, dit-il, *mirabiliter extinguitur inflammatio si diu retineatur.* (page 64.) Il conseille un fréquent usage des purgatifs drastiques.

HAMEL, (Marin) chirurgien de Lisieux: *Traité de la morsure du chien enragé, qui enseigne les causes, signes & prognostics du mal de rage, avec la manière de s'en préserver.* Lisieux, in-12, sans année d'impression sur le frontispice, ni à l'épître dédicatoire. L'auteur conseille contre la rage le remède suivant qu'il dit être excellent:

Prenez fauge, rhue, absinthe, polypode de chêne, petite centauree, menthe, plantin, armoise, melisse, &c.

Ce remède qui est à peu-près celui de *Palmarius*, a eu selon notre auteur, beaucoup de succès. L'auteur en conseille plusieurs autres, mais sur lesquels il faut aussi peu compter.

PHIL. GUIBERT & FR. MALLET, médecins de Paris: *ergo rabiei mare.* Paris, 1623.

CHARL. DUPRÉ & CLAUDE GERMAIN, médecins de la même faculté: *Ergo hydrophobi medicandi.* Paris, 1631.

VINKARD & SENNERET, en 1634, célébrèrent contre la rage l'usage des vers de mai, *meloe proscarabeus Linnei*, insecte qu'on connoît

encore sous le nom d'escarbot , *scarabée onctueux*. Ces auteurs ont recommandé ces insectes intérieurement contre la rage , & ils ont cité diverses guérisons opérées par ce remède. *Thesaurus pharmaceuticus galeno-chimicus*. Francfort, 1626, *Andri. Recherches sur la rage* ( page 78 ).

FRED. BONAVENTURA : *Utrum homo rabie affici possit , affectus interire , ex Aristotelis sententiâ*. Urbini , 1627 , in-4.°

SLEGEL ( M. A. ) *De hydrophobiâ*. Jenæ , 1640 , in-4.°

TAPPE. ( Jac. ) *De hydrophobiâ*. Helmstad , 1659 , in-4.°

*Remède infailible & très-avéré par l'expérience continuelle de plusieurs siècles , pour préserver de la rage , tant les hommes que les animaux , avec un secret pour faire un baume , tiré du cabinet de M. le cardinal de Richelieu*. Poitiers , in-16 , 1658.

Ce remède consiste dans un breuvage fait avec la rhue , la fauge , les marguerites sauvages , les racines d'églantier , de scorfonère , de l'ail , &c.

Le baume tiré du cabinet de M. le cardinal de Richelieu étoit composé avec les balaustes , l'écorce de grenade , le storax , les noix de

cyprès, l'orcanete & une poignée de sel, suie, de l'huile d'olives & du vin.

DUREY. (C.) *De stupendo & lugendo infortunio ex lupo rabiente narratio verissima.* Divione, 1661, in-8.°

L'auteur rapporte l'exemple de quelques personnes qui ont mangé avec succès le foie de l'animal enragé, qui les avoit mordues, pour se garantir de la rage. Il tua lui-même un loup enragé qui avoit mordu dix personnes: neuf périrent de la rage; il n'y en eut qu'un de sauvé, & ce fut précisément celui qui avoit mangé le foie de l'animal enragé dans l'espace de trois jours, après l'avoir lavé dans du vin, & fait sécher au four, suivant le conseil de Galien, de Dioscoride & de Plin.

Ant. Ruffin & J. B. Ferrand, médecins de Paris: *Ergo rabidis mare.* Paris, 1661.

Amman (Paul), professeur de médecine à Leipzig: *Disp. de rabie seu hydrophobiâ.* Lips. 1662, in-4.°

LIMMER. (Conr. Phil.) *De hydrophobiâ.* Altorf, 1668, in-4.°

BEIER. (Phil. Henr.) *De rabie vel hydrophobiâ.* Hall. 1669, in-4.°

ROESLER, (Christoph.) méd. *Sur un remède*

*contre la morsure des chiens enragés.* Éphém. des curieux de la nat. 1672.

HANNEMAN : *Remède éprouvé contre la rage.* Actes de Copenhague , 1673.

HELLOT, ( Marc. Ant. ) méd. de Paris : *De demorsis à cane rabido colocynthis.* Paris , 1676 , in-4.<sup>o</sup>

SCHULSIUS. ( Sim. ) *Obs. sur la rage.* E. N. C. 1676.

SCHMID. ( Jean ) *Sur une hydrophobie cachée pendant vingt ans.* E. N. C. 1678.

L'auteur parle d'une fille qui avoit été mordue par un chien enragé , & qui éprouvoit déjà divers symptômes de rage. Elle fut guérie , suivant lui , de cette cruelle maladie par les alexipharmques , & notamment par la thériaque.

On lit dans les *Éphémérides des curieux de la nature* , décad. 1 , année 3 , obs. 302 , qu'on donna deux vers de mai à trois personnes qui avoient été mordues par des chiens enragés , que ces personnes pissèrent du sang après avoir pris le remède , & qu'elles furent ainsi garanties de la rage.

BRECHFELD. ( J. H. ) *Ouverture du cadavre d'un hydrophobe.* Actes de Copenhague , 1679.

E. GOKELIUS : *Bericht von wütenden Hundsbissen.* Augspurg , in-4.<sup>o</sup> 1679.

LOSSIUS. ( Jérém. ) *De hydrophobiâ. in-4.º*  
1682.

MERCKLIN. ( G. A. ) *Hydrophobie spontanée.*  
Éphém. nat. cur. 1686.

HANSEN. ( J. Wilh. ) *De rabie caninâ atque hydrophobiâ.* Duisburg, 1686, in-4.º

MAYERNE ( Théodore ) proposa contre la rage parties égales de vipérine & de fleurs de l'herbe de S.<sup>t</sup> Jean, à la dose d'un scrupule & au-delà dans de la thériaque. *Transact. phil.* 1687.

Le D. HULSBOOS conseilla les feuilles de rhue, l'ail & la limaille d'étain incorporées.

La même année, le S.<sup>t</sup> Rob. Gourdon communiqua à la Société royale de Londres, par ordre du Roi, le remède suivant, pour guérir les personnes & les animaux qui ont été mordus par des animaux enragés.

Rx. Des racines d'aigremoine, de prime-rose, de pivoine simple, des feuilles de buis, de chaque une poignée, le noir des pattes d'écrevisse, de la thériaque de Venise, de chacun un gros : faites bouillir le tout dans du lait ; mettez dans une bouteille sans le passer, & faites-en prendre à l'animal que vous voulez guérir de la rage trois ou quatre cuillerées le matin pendant trois jours de suite avant la nouvelle & la pleine lune.

ALBINUS. ( B. ) *De hydrophobiâ* : Erfurt , 1687 , in-4.°

MURALTO. ( J. de ) *Sur les effets de la rage*. E. N. C. 1688.

GERDES. ( J. ) *Idea errans & furibunda in hydrophobiâ conspicua*. Rostock , 1689 , in-4.°  
*De hydrophobiâ*. Greiffwalde , 1696 , in-4.°  
 M. de Haller attribue ces deux dissertations à cet auteur.

NEUHAUS. ( G. ) *Homo hydrophobus seu exercitatio de hydrophibiâ*. Hamm. 1689 , in-12.  
 Voyez Haller , Bibl. chir.

OPPERDOES. ( P. ) *De hydrophobiâ*: Leid. 1693 , in-4.°

WEDEL. ( Georg. Wolf. ) *De hydrophobiâ* : Ienæ , 1695 , in-4.°

STEMAN : *De hydrophobiâ*. Utrecht , 1695 , in-4.° Voyez Haller , Bibl. chir.

RAVELLY , ( Jean ) médecin de Metz , conseilla l'usage intérieur du mercure contre la rage : *Traité de la maladie de la rage* , in-12. Paris , 1696.

L'auteur veut qu'on commence le traitement de la rage par les vomitifs , parce qu'ils évacuent plus puissamment la bile & les acidités des humeurs qui font la mélancolie & la rage , que ne feroient

les purgatifs ; il conseille de préférer les émétiques antimonieux à tous les autres. Après les vomitifs, on recourra aux alexipharmques, tels que l'esprit de sel ammoniac, les sels volatils de vipères. Pour diminuer l'irritation des voies urinaires, on peut, dit-il, donner fort à propos deux onces de jus de citron, avec deux onces d'huile d'amandes, & une once de sirop de violettes ou des cinq racines apéritives. Ce remède, ajoute-t-il, tempère le venin des gonorrhées, &c. &c. Ravelly conseille aussi beaucoup d'autres diurétiques ; il voudroit aussi qu'on recourût à la transfusion du sang artériel d'un animal ou de quelqu'autre liqueur dans les veines d'un enragé ; mais ce que cet auteur a dit de plus intéressant, c'est que le mercure est le remède de la rage comme il est celui de la vérole. La salivation lui paroît inutile, & il conseille de donner tous les jours un bol composé de la manière suivante :

Prenez douze ou quinze grains de mercure doux, ou bien dix à douze de cinabre d'antimoine, qui est encore ici le meilleur à cause de son soufre précipitant & anodin, douze grains de poudre d'yeux d'écrevisses, ou bien de coquilles de mer, cinq grains de sel volatil de succin ou karabé : faites un bol avec quelque conserve

ou sirop , & donnez-le tous les jours à jeun. Ce remède doit être continué quelques semaines ; mais il faut purger au commencement & tous les sept à huit jours avec un purgatif ; le plus propre , dit *Ravelly* , sont les pilules mercurielles.

WINTHER. ( J. G. ) *De rabie*. Rintel , 1697 , in-4.°

Le *lichen cinereus terrestris* dont *Mead* a fait de si grands éloges d'après *Dampier* , n'a pas mieux soutenu sa réputation , soit qu'on l'ait donné seul , soit qu'on l'ait donné avec le poivre noir.

Rc. *Lichenis cinerei terrestris* p.  $\frac{3}{4}$  II.  
*Piperis nigri* p.  $\frac{3}{4}$  I.

*in pulverem simul contundantur*. Ce remède est aujourd'hui généralement abandonné. Voyez les *Transact. phil.* n.° 237 , & l'ouvrage de *Mead* : *De venenis tentamen , de cane rabid.*

M. *Tauvry* se récria contre la méthode où l'on étoit d'administrer aux hydrophobes des remèdes chauds & âcres , à l'exception du sel marin dont il approuva l'usage.

M. *Tauvry* blâma aussi la méthode de faire boire de l'eau aux hydrophobes , parce que celui qu'il avoit traité s'étoit toujours trouvé plus

plus mal après en avoir bu. Les émétiques, pensoit M. *Tauvry*, faciliteroient la guérison, si on pouvoit les faire rester quelque temps dans l'estomac. Un hydrophobe, dont parle M. *Tauvry*, se sentoit toujours soulagé après qu'il avoit beaucoup vomé ; peut-être, dit ce médecin, le mercure en grande quantité forceroit-il les obstacles que le resserrement des veines apporte à la circulation ; peut-être feroit-il à propos d'user de précipitans, qui corrigeroient l'âcreté de la salive ou de la bile, après quoi l'usage du lait rendroit au sang les parties nourricières dont il a été dépouillé.

L'opinion de M. *Tauvry* est une pure hypothèse, & le traitement qu'il établit sur un fondement si peu solide, n'a pas été confirmé par l'expérience. *Hist. de l'Acad. des Sciences*; 1699.

---

*AUTRES TRAITEMENS communiqués par des membres de l'Académie des Sciences.*

M. *Poupart* rapporte l'histoire d'une femme enragée qu'on saigna jusqu'à défaillance ; elle resta liée sur une chaise pendant un an ; elle fut seulement nourrie de pain & d'eau, & elle guérit, dit-on, par ce traitement.

Il est encore fait mention dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, même année, de personnes qu'on croit avoir guéries de l'hydrophobie en les inondant d'une grande quantité d'eau. On y lit qu'on a guéri un hydrophobe en lui jetant deux cents sceaux d'eau après l'avoir lié à un arbre.

M. *Berger* rapporte que de plusieurs personnes qui avoient été mordues par des animaux enragés, deux que l'on saigna au front, guérissent, & que les autres moururent. M. *Duhamel*, ancien secrétaire de l'Académie, soutient que l'eau salée sur la plaie suffisoit pour prévenir la rage.

Une jeune fille dont parle M. *Morin*, membre de la même Académie, qui avoit été mordue à la main par un petit garçon enragé, eut tous les accidens de la rage. On commença, seize jours après la morsure, de la mettre dans un grand bain d'eau de rivière, plus froide que chaude, où l'on avoit fait dissoudre un boisseau de sel; on l'y plongeoit toute nue, & on l'en retiroit à diverses reprises; & après qu'on l'eut extrêmement tourmentée de cette manière, on la laissa assise dans le bain & toute étourdie: quand elle vint à regarder l'eau où elle étoit, elle fut toute étonnée de ce qu'elle la voyoit

fans émotion. La malade resta avec de la fièvre, des envies de vomir, & les vomissemens la soulagèrent; on la remit plusieurs fois dans le bain, & elle recouvra sa santé dans l'espace d'environ un mois. *Histoire de l'Académie des Sciences*, 1699.

LENTILIUS. ( Rosinus ) *De hydrophobiæ causâ & curâ*. Ulmæ, 1700, in-8.º

L'auteur y rend compte d'un jeune homme mort de la rage, qui avoit été mordu trois ans auparavant par un chien enragé; il rapporte quelques exemples d'hydrophobie spontanée: il croit que la lympe est principalement affectée dans la rage, & il regarde les alkalis volatils comme les meilleurs remèdes de la rage.

EYSELIUS. ( J. Phel. ) *De Hydrophobiâ*. Erfurt. 1705, in-4.º

RIDLEY. ( H. ) *Observationes medico-practicæ ( de hydrophobiâ )*. Lond. 1703, in-8.º

MULDER. ( Didericus ) *De rabie hydrophobicâ*. Leid, 1707, in-4.º

FINGER. ( J. P. ) *De hydrophobiâ*. Utrecht, 1711, in-4.º

HUNAULD, médecin d'Angers, père du célèbre anatomiste. *Entretiens sur la rage & ses remèdes*. A Châteaugontier, in-12. 1714.

L'auteur pense que le virus hydrophobique est de la nature des acides , & il donne une explication mécanique de son action dans le corps humain , mécanisme d'où il dérive les divers symptômes de la rage ; il prétend que les meilleurs remèdes contre la rage sont ceux qui sont chargés des alkalis , tels sont « les coquilles » d'huîtres calcinées , les cancrs desséchés , leurs yeux , leurs pattes , le corail même ». Les remèdes chauds paroissent à l'auteur plus propres à augmenter l'intensité des symptômes qu'à les diminuer. Du reste , M. *Hunauld* conseille de recourir aux autres remèdes généraux , tels que la saignée , les bains ; mais il dit qu'il ne faut pas compter sur leurs effets s'ils sont administrés seuls ; il loue la méthode de cautériser les plaies , & elle lui paroît préférable à celle des scarifications. L'auteur termine son ouvrage par une suite de recettes contre la rage , extraites de divers auteurs , ou qui lui ont été communiquées.

HEINS. ( Nic. V. ) *De hydrophobiâ*. Leid , 1716 , in-4.<sup>o</sup>

M. *Astruc* fit soutenir dans une thèse , que le mercure étoit le véritable spécifique de la rage. *De hydrophobiâ*. Monspel. 1719 , in-12.

FOURNYÈ, (Pierre) docteur en médecine de l'université de Montpellier.

*Dissertation sur l'hydrophobie.* Agen, 1719, in-12.

L'auteur dédie cette dissertation à M. Astruc son maître ; il y donne l'histoire d'un hydrophobe, & fait part de ses conjectures sur cette maladie ; il conclut que jusqu'à ce qu'on ait trouvé le véritable spécifique de la rage, on doit se servir du mercure pour exciter une douce salivation à ceux qui ont été mordus par un animal enragé, après avoir préparé les malades par le bain & beaucoup de petit-lait ; & comme ce virus s'associe par une certaine sympathie avec la salive, l'épuiser par ce débouché.

BUCHNER. (A. E.) *De rabie caninâ ad mentem celeberrimorum nonnullorum nostræ ætatis virorum.* Erford, 1726, in-4.° *De nonnullis ad rabiem caninam & hydrophobiam pertinentibus.* Hall. 1767, in-4.°

FETZER. (J. T.) *De morfu canis. rabidi.* Landshut, 1733.

RUCKER. (J. Henr.) assure avoir garanti de la rage quelques personnes par le cautère actuel appliqué sur les morsures faites par des chiens

enragés. Voyez l'ouvrage intitulé *Commercium litterarium* , publié par *Trew*.

IENNES, ( J. ) professeur de médecine à Édimbourg , *sur une hydrophobie produite par une inflammation de l'estomac , guérie par de copieuses & fréquentes saignées. Essai de méd. d'Édimbourg.*

NOURSE, ( Edouard ) chirurgien , rapporte l'histoire d'un homme mort de la rage , dix-neuf mois après avoir été mordu par un chien enragé. *Transact. phil. n.° 445.*

TEICHMEYER, ( H. Fr. ) professeur de médecine à Iene , *De morfu canis non rabidi pernicioso. Ien. , 1736 , in-4.°*

TELLIER. ( Nicole ) *Ergo rabies ab acido. Paris , 1738 , in-4.°*

HAGUENOT, ( P. ) professeur en médecine à Montpellier, *Observations sur l'hydrophobie. Mém. de la Société de Montp. t. I , pag. 338.*

FALEZE. ( Franco ) *Tr. della idrophobia; Lucca , 1739 , in-8.°*

M. DESSAULT, médecin de Bordeaux, conseille des frictions mercurielles.

*Dissertation sur la rage , avec la méthode de s'en préserver & guérir. Bordeaux , 1738 , in-12.*

PLUMMER. ( André ) *Sur la rage*. Actes d'Edimb. tome V, n.° 51.

JAMES, ( Robert ) médecin Anglois. *Method of preserving and curing the madness caused by the bite of a mad dog*. London, 1735, in-8.° 1741, in-8.° 1760, in-8.° & en françois par M. Bouillet, dans ses *Elem. de med. pract.* Beziers, 1743.

L'auteur y rapporte plusieurs observations qui tendent à prouver l'effet du mercure contre la rage.

OLIVIER, docteur en médecine. *Diss. sur la rage, où l'on trouve les moyens de s'en préserver & guérir*. Lyon, 1743, in-8.° de 61 pages.

SCHULZE, ( J. H. ) célèbre professeur de médecine. *De morfu canis rabidi & hydrophobiâ*. Hall. 1744, in-4.°

STEIN. ( J. Jac. ) *Casus hydrophobiæ lethalis, sine delirii notâ*. Regiomont. 1747, in-4.°

LE COMTE. *Sur une hydrophobie bien caractérisée, & guérie avec la poudre d'huître calcinée*. Acad. des Sciences, 1749.

SAUVAGES, ( Fr. de ) célèbre professeur de médecine à Montpellier.

*Sur la nature & la cause de la rage*. Toulouse, 1750, in-4.° & dans ses *Chef-d'œuvres*; Paris,

1771 , *in-12* ; & en italien dans un ouvrage qui a pour titre , *Nuova raccolta di opere Scient.* tome IV.

M. de *Sauvages* établit d'une manière convaincante, d'après la théorie la plus recherchée, & d'après diverses observations, l'efficacité des frictions mercurielles contre la rage.

Nous avons emprunté de cet auteur diverses remarques concernant la théorie & le traitement de la rage, dont nous avons parlé dans cet ouvrage, soit pour les adopter, soit pour les réfuter.

DUFAU, médecin à Dax, & correspondant de l'Académie des Sciences.

*Remarques critiques sur la dissertation touchant la rage, de M. de Sauvages; 1750, in-12.*

On proposa cette année (1750) dans les Transactions philosophiques, n.° 474, une poudre comme un spécifique de la rage, c'est la poudre de *Tunquin*, dont voici la recette.

℞. Seize grains de musc, vingt grains de cinabre artificiel & autant de naturel; on mêle le tout ensemble, & on le fait prendre, soit dans un verre d'eau de riz, soit en forme d'opiat incorporé avec du miel ou avec du sirop; ou

répète le remède , s'il ne réussit pas la première fois.

GMELIN ( Philippe Fréd. ) publia en faveur de la poudre de *Tunquin* la dissertation suivante : *De antidoto novo adversus affectus morsus rabidi canis*. Tubing. 1750.

Le D. HILLARY s'est servi avec succès d'un bol composé de camphre six grains, musc seize grains , cinabre ʒ<sup>s</sup>, baume du Perou q. s. Il faisoit prendre ce bol plusieurs jours , & il faisoit boire d'une tisane composée avec la valériane & le saffras ; il faisoit saigner abondamment au commencement de la rage , & augmentoit alors l'usage des calmans.

BROGIANI, ( Dominique ) de Florence , & professeur de médecine à Pise.

*De veneno animalium naturali & adquisito tractatus*. Florent. 1752 , in-4.<sup>o</sup>

Cet auteur assure que l'on a vu , en Toscane , des accidens de rage , survenus à des hommes qui avoient été mordus par des salamandres & par des araignées. Il prétend qu'on doit distinguer l'hydrophobie de la rage ; la première arrive dans les maladies aiguës : il regarde comme peu efficace le secours des boissons , mais il compte beaucoup sur le cautère.

NUGENT , ( Christophe ) médecin à Bath.  
*Essay on the hydrophobia.* Lond. 1753 , in-8.  
 & en françois , par *Charl. Alston.* Paris , 1754 ,  
 in-12.

Ce médecin a traité avec un succès manifeste une femme qui avoit été mordue par un chien enragé , & qui éprouva la plupart des symptômes qui ont coutume de caractériser la rage ; elle avoit déjà fait usage de la poudre recommandée par M. *Mead* , & elle éprouvoit l'hydrophobie la plus complète , avec des spasmes convulsifs affreux. Lorsque M. *Nugent* commença à lui administrer des remèdes , il lui fit d'abord tirer environ quinze onces de sang , & il ordonna ensuite l'usage de la poudre de M. *Georges Cobb* , dont voici la formule.

Cinabre naturel & factice , de chacun vingt-quatre grains , de musc vingt grains ; réduisez le tout en poudre très-fine que vous mêlerez avec un peu de miel ou avec du sirop de capillaire pour faire un bol.

*Nugent* fit prendre à la malade une pilule de deux grains d'extrait thébaïque , de trois en trois heures ; il fit appliquer sur la partie antérieure du cou un emplâtre de galbanum avec demi-once d'extrait thébaïque , & il fit frotter le bras

qui avoit été mordu par l'animal enragé, avec de l'huile d'olive.

Ces remèdes furent prescrits environ deux heures après que la malade fut attaquée de l'hydrophobie ; ils firent peu d'effet d'abord, ce qui détermina le *D. Nugent* de faire continuer les mêmes remèdes ; mais le lendemain, l'hydrophobie avoit augmenté, son pouls étoit plus fort & plus vîte que le jour précédent : notre médecin crut alors devoir faire tirer environ onze onces de sang, il prescrivit aussi un clistère avec le vin d'antimoine. La saignée fut réitérée une troisième fois chaque soir, on frotta le bras avec de l'huile ; cependant la malade ayant ressenti un grand mal d'estomac suivi de quelques vomissemens, le *D. Nugent* crut devoir prescrire dix grains de thurbith minéral en bol, & la poudre avec la pilule, de trois heures en trois heures après, aussitôt que son estomac pourroit le souffrir. Le cours des urines souffroit aussi quelque altération, ce qui détermina le *D. Nugent* à faire usage du nitre : les urines qui avoient été fort claires & peu abondantes, furent plus copieuses, elles laissèrent déposer un sédiment notable ; la déglutition des liquides se rétablit ; la malade dormit & sua abondamment,

& elle fut guérie après avoir éprouvé quelques vicissitudes qui contrarièrent singulièrement le traitement.

Le D. *Nugent* appuie cette observation très-importante sur une théorie fort lumineuse ; il regarde la rage comme une maladie convulsive qui peut devenir inflammatoire. Le virus de la rage agit sur les nerfs , les irrite ; mais il faut à ce virus un temps plus ou moins long avant qu'il soit assez délétère pour produire les funestes effets de la rage. Le D. *Nugent* pense que ce virus agit sur la substance propre des nerfs , & non sur les esprits vitaux.

GALLARATI. ( Pietro Clemente Lomeni )  
*Reffliffioni sul morfo d'un cane rabiofo.* In Milano ,  
1754 , in-8.°

Bruce. ( Alex. ) *De hydrophobiâ.* Edimb. 1755 ,  
in-8.° & dans la collect. des thèses de Médecine  
de M. *Haller.*

M. *Darluc* , médecin de Provence , publia dans le *Journal de médecine* diverses observations sur des personnes mordues par des animaux enragés , qui ont été préservées de la rage par les frictions mercurielles. *Journal de médecine* ,  
*septembre 1755.*

*Observations favorables au traitement par les*

*frictions mercurielles ; communiquées par M. Rose , chirurgien. Journal de médecine du mois de septembre 1756.*

CHOISEL, ( Claude de ) jésuite , apothicaire de Pondicheri , est auteur d'un ouvrage publié par M. Belet , & qui a pour titre : *Nouvelle méthode sûre pour le traitement des personnes attaquées de la rage ; Paris , 1756 , in-8.° & en anglois , Lond. 1757 , in-8.°*

On y trouve l'histoire de diverses personnes mordues par des animaux enragés , qui ont été garanties & même guéries de la rage par les frictions & par les pilules mercurielles : « Je commence , disoit ce religieux , par faire une « friction avec une dragme d'onguent mercuriel « sur la partie mordue , en tenant ouverte , autant « qu'il est possible , la plaie faite par les dents « de l'animal , afin que l'onguent puisse y « pénétrer. Le lendemain , je réitère la friction « sur tout le membre mordu , & je purge mon « malade avec un gros de pilules mercurielles. « Le troisième jour après , une friction sur la « partie mordue seulement ; je lui fais prendre « une pilule mercurielle , ou la quatrième partie « de la dose ci-dessus ; je continue ainsi , pen- « dant dix jours , à lui donner tous les matins «

» une friction d'un gros d'onguent & le petit  
 » bol fondant , qui communément procure au  
 » malade deux ou trois selles , & empêche que  
 » le mercure ne se porte aux parties supérieures.  
 » Les dix jours étant accomplis , je purge de  
 » nouveau avec les mêmes pilules , & je le  
 congédie ».

Pilules mercurielles.

℞. Trois gros de mercure crud éteint dans un  
 gros de térébenthine ; rhubarbe choisie , colo-  
 quinte en poudre , gomme gutte , de chaque ,  
 deux dragmes , le tout incorporé avec suffisante  
 quantité de miel écumé : la dose est d'un gros.

« L'auteur assure avoir traité par sa méthode ,  
 » avec le plus grand succès , plus de trois cents  
 » personnes , sans qu'une seule ait été affligée  
 du plus petit symptôme de la rage ».

CATANI , ( Alexandre ) chirurgien du roi de  
 Naples. *Riflessioni sopra un nuovo antilisso* ;  
 Neapoli , 1756 , in-8.<sup>o</sup>

L'auteur célèbre l'usage du *lychen cynereus* ,  
 du poivre & de plusieurs autres remèdes dont  
 l'expérience a démontré l'inutilité. Voyez ce  
 que nous avons dit de cet ouvrage à l'article  
 des bains dans le traitement de la rage.

ARRIGONI , ( Antoine ) docteur en médecine ,

conseille de joindre aux mercuriaux l'usage des antispasmodiques contre la rage, tels que le musc, le camphre, sur la propriété desquels il a fait diverses remarques utiles. *Della mania, della frenesia & della rabia dissertatione.* In Milano, 1757, in-4.º.

BENEVENUTI ( Joseph ) a publié une dissertation sur la rage, dans un recueil intitulé : *Diff. & quæstiones medicæ.* Lucca, 1757, in-8.º.

La même année, M. *Lavirote*, docteur-régent de la faculté de Paris, conseilla l'usage des frictions mercurielles pour guérir la rage. Voyez *le Journal des Savans*, mois de juillet 1757.

M. LE JOYANT, curé de N. D. de la Quinte près le Mans, conseilla l'usage d'un remède qui ne diffère de celui de *Paulmier* par aucun article essentiel. Voyez *le Journal de médecine*, février 1757; & un ouvrage qu'il vient de publier, sur cet objet. *Paris*, 1780, in-12.

M. DUHAUME, aujourd'hui docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, démontra l'utilité des frictions mercurielles, dans une fort bonne thèse *an hydrophobicæ hydrargirosis. Affirmat.* Paris, 1759.

M. DUHAUME a aussi publié : *Lettre d'un*

*médecin de Paris à un médecin de province, sur le traitement de la rage. A Saint-Hubert. In-4.° 17 pages, 1776.*

L'auteur donne dans cette lettre un précis historique des travaux les plus connus sur la rage, & il y joint un extrait de sa thèse *an hydrophobiæ hydrargirosis*, dont nous venons de parler; il propose un traitement bien motivé pour la rage confirmée, & conseilleroit en pareille circonstance de débiter par une forte saignée du pied, *ad animi deliquium*, de jeter ensuite beaucoup d'eau froide sur le malade pour le faire revenir à lui, & d'appliquer aussitôt la pommade mercurielle, à la dose de quatre gros au moins pour cette première friction: on la répéteroit à pareille dose au moins de douze en douze heures & pendant trois jours consécutifs, observant de faire donner dans l'intervalle de chaque friction deux lavemens purgatifs pour déterminer la crise par les selles, &c. A ces secours, M. *Duhaume* conseille de joindre les antispasmodiques, du quinquina, un émétocathartique, les épipastiques aux pieds, aux jambes, les attractifs autour de la gorge, &c.

MERLET. *Remède contre les morsures des chiens enragés. Journal de Trévoux, Nov. 1759.*

Rœderer,

RÆDERER. ( J. G. ) *Diss. de morfu canis rabidi sanato.* Goetting , 1760 , in-4.°

KALTSCHMID. ( C. F. ) *De salivatione mercuriali , ceu indubio præservationis & curationis remedio adversus rabiem caninam.* Jenæ , 1760.

HAAG. ( Ant. Nic. ) *De hydrophobiâ ejusque per mercurialia potissimum curatione.* Argentorati , 1761 , in-4.°

SIELIG ( Chr. Fred. ) soutint sous la présidence de C. C. *Schmiedel* la dissertation suivante : *De hydrophobiâ ex esu fructuum fagi.* Erlang , 1762 , in-4.°

*TISSOT* médecin célèbre de Laufane , si recommandable par les Ouvrages utiles qu'il a publiés , a exposé , dans son *Avis au peuple* , un traitement méthodique de la rage.

Le mercure , suivant M. *Tissot* , administré sous la forme de frictions , est aussi efficace contre la rage qu'il l'est contre le mal vénérien. Ce médecin assure que les frictions n'ont été démenties par aucune observation contraire , & qu'il les a ordonnées à un grand nombre de personnes fortement mordues par des chiens enragés , sans qu'aucune ait été attaquée par cette maladie.

Non-seulement on peut se préserver de la rage par ce remède , mais on peut la guérir quand elle s'est manifestée par ses symptômes. M. *Tiffot* confirme par l'exemple son opinion ; il observe cependant qu'il y a eu des cas dans lesquels il a été inutile : mais quelle est la maladie , dit ce médecin justement célèbre , qui n'ait ses cas incurables ?

M. *Tiffot* conseille, d'abord après la morsure, de couper les chairs qui ont été touchées, & , si on peut le faire sans danger , de brûler même quand on le pourra ; de laver ensuite la plaie avec de l'eau tiède légèrement salée , & d'en frotter les bords une fois par jour avec un demi-quart d'once d'onguent mercuriel fait au tiers avec de la graisse , &c. Il veut qu'on panse la plaie avec un onguent fort doux , comme seroit l'onguent basilicum ; tous les jours il faut donner au malade une prise d'une poudre composée de vingt-quatre grains de cinabre naturel , d'autant de cinabre factice & de seize grains de musc. Cependant M. *Tiffot* compte peu & avec juste raison sur le mercure donné sous cette forme ; il prescrit pour boisson la tisane d'orge & de fleurs de tilleul , d'entretenir le ventre libre par des relâchans ou des lavemens , & de

mettre tous les jours les jambes dans l'eau tiède.

Si la rage étoit déjà déclarée, & que le malade fût robuste & sanguin, M. *Tiffot* est d'avis qu'on lui fasse d'abord 1.° une très-ample saignée qu'on réitérera plusieurs fois, s'il est nécessaire; 2.° le bain tiède une ou deux fois par jour si l'on peut y mettre le malade; 3.° deux ou trois lavemens émolliens tous les jours; 4.° de frotter la plaie & ses environs avec la pommade mercurielle; 5.° de faire des frictions sur tout le membre qui a été mordu avec de l'huile, & de le laisser enveloppé avec une flanelle huilée; 6.° de donner au malade de trois en trois heures une prise d'une poudre composée de cinabre factice & de musc, avec quelques tasses d'infusion de tilleul & de sureau; 7.° de donner tous les soirs un bol fait avec une dragme de racine de serpentaire de Virginie, dix grains de camphre, autant d'assafoetida, un grain de musc & suffisante quantité de conserve de sureau, pour former un bol; 8.° s'il y avoit de grands soulèvemens de cœur, de l'amertume dans la bouche, on devroit procurer le vomissement avec trente-cinq à quarante-cinq grains d'ipécacuanha.

Il faut peu de nourriture pendant le traite-

ment. Si le malade en desire , il faudra , dit M. Tiffot , lui permettre quelques panades , du bouillon au pain , du lait , & l'on doit rigoureusement lui défendre toute sorte d'alimens échauffans. Voy. *l'Avis au peuple* de M. Tiffot.

POUTEAU , ( Claude ) célèbre chirurgien de Lyon. *Essai sur la rage* , lû dans l'académie de Lyon le 24 mai 1763.

Le venin de la rage agit , suivant M. Pouteau , sur le corps de l'homme & des animaux d'une manière fort analogue à celui de la vipère , & l'auteur établit ce parallèle d'une manière séduisante ; il rapporte l'histoire d'une rage qui s'est développée après un accès de colère. Ce célèbre chirurgien réfute l'opinion de ceux qui ont avancé que le virus de la rage pourroit être absorbé par la peau , sans aucune solution de continuité. Il croit que ce n'est que par les voies salivaires & par l'introduction du venin dans le sang par les morsures , que la rage peut être communiquée.

Selon M. Pouteau , le meilleur moyen de prévenir les dangereux effets de la morsure d'un animal enragé , c'est d'emporter par l'instrument tranchant la partie mordue , en observant de la détacher du membre avec les précautions que

La prudence dicte , pour éviter l'ouverture des gros vaisseaux. Ce moyen n'est cruel qu'en apparence , puisqu'il seroit le plus efficace de tous pour prévenir l'invasion de la rage : nous ne croyons cependant pas que cette résection des chairs doive dispenser de tout autre traitement. Il faudroit encore administrer les mercuriaux combinés avec les antispasmodiques , parce que le venin de la rage indépendamment de sa partie fixe & tenue est aussi doué d'une partie volatile qui peut pénétrer promptement le sang. Ce traitement combiné devient préférable aux onctions huileuses que M. Pouteau recommande. Ce remède n'est pas plus efficace contre la rage que contre la morsure de la vipère. S'il y a quelque différence , c'est que ceux qui ont été mordus par la vipère guérissent presque d'eux-mêmes sans autre secours ( ce qui a fait que les auteurs qui ont proposé des remèdes les plus opposés par leurs effets contre la morsure de la vipère, ont eu des observations favorables ), & que ceux qui ont été mordus par un animal enragé , périssent s'ils ne sont secourus que par des topiques huileux. Rien ne peut suppléer aux mercuriaux.

LAYARD (*Daniel Pierre*) docteur en médecine

à Londres, connu par son zèle pour les progrès de son art, a publié *Essay on the bite of a mad dog*. London, 1763, in-8.<sup>o</sup> L'auteur recommande principalement les frictions mercurielles pour prévenir l'invasion de la rage, cet ouvrage est intéressant & mérite d'être lû.

MANGOLD. (Christ. Andr.) *De hydrophobiâ a morfu animalium rabidorum & aliis causis*. Erford, 1765, in-4.<sup>o</sup>

TRIBOLET. (Fr. L.) *De hydrophobiâ sine morfu prævio*. Basil. 1765, in-4.<sup>o</sup>

PELÉE DE VALONCOURT. *An rabiei opium? Affirm.* Paris, 1766.

CANTWEL (Andr.) médecin de Paris a publié à la suite du traité des maladies des yeux par Saint-Yves, *Histoire d'un remède... contre la morsure du chien enragé*. Amsterd. 1767, in-12.

BEGONTINA. (J. M.) *De hydrophobiâ*. Viennæ, 1768, in-8.<sup>o</sup>

BAUDOT. (M.) médecin à la Charité-sur-Loire. *Essais anti-hydrophobiques*. Bourges, 1770, in-4.<sup>o</sup> Cet habile médecin démontre par diverses observations très-intéressantes, les avantages des frictions mercurielles; il a même guéri par ce moyen une personne qui éprouvoit les premiers symptômes de la rage.

M. *Duhamel du Monceau* recommanda contre la rage un remède composé avec une poignée de rhue, d'absynthe, de fauge, de chaque une petite poignée, le double de marguerites sauvages, une grosse gouffe d'ail ou deux petites. Il faut hacher le tout menu, piler dans un mortier avec le double du sel qu'il faut pour saler un bouillon; versez dessus un verre de vin blanc; si le cas est pressant, exprimez-le pour en faire boire au malade: si on a le temps on laisse infuser du matin au soir; on passe le tout à travers un linge & on en fait boire un verre au malade le matin à jeun, &c. &c.

M. *Duhamel* entre dans d'autres détails concernant l'administration de ce remède, que nous supprimons.

Ce que M. *Duhamel* conseille de plus avantageux, c'est de faire saigner la plaie faite par l'animal enragé le plus qu'il sera possible, d'y faire des scarifications, d'y appliquer une ventouse ou de la fucer avec une seringue dont le tube se termine par un évasement: il est d'avis qu'on applique ensuite sur la plaie de l'ail, de la rhue, du sel, pilés dans un mortier, & arrosés avec un peu de vin blanc. Ce physicien recommande avec raison d'empêcher la plaie de se

cicatriser promptement. Voyez le *Journal de médecine* 1772, mois de mars.

VIDAL ( Jac-Franc. ) *De hydrophobiâ*. Montpellier, 1774, in-4.<sup>o</sup>

CALISSEN. ( Henri ) *A linctu canis rabidi infectio & hydrophobia omnibus frustra tentatis lethalis*. Societ. med. Hassniens. collect. vol. I.

HAAS, ( Jean-Pierre ) de Pruym ou Prum, dans l'électorat de Trèves & docteur en médecine de Vienne. *De morfu venenato & rabido, dis. inaug. in-12*. Viennæ, 1775.

L'auteur conseille dans cette dissertation de joindre l'usage des antispasmodiques, des narcotiques à celui des préparations mercurielles, principalement des frictions ; il veut qu'on modère la salivation & qu'on la prolonge doucement, & il propose de tenter l'usage de l'aimant dans les vives convulsions du pharynx & de l'estomac.

*Méthode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du gouvernement, par M. DE LASSONE*. Paris, 1776, in-4.<sup>o</sup>

Ce savant auteur conseille de combiner les antispasmodiques avec les frictions mercurielles. Voyez ce qui a été dit précédemment de cette méthode en divers endroits de cet ouvrage ; on

y trouve diverses observations de M. *Blais*,  
médecin à Cluny.

La même année a paru dans le journal de M.  
l'abbé *Rosier* une observation de M. OUDOT,  
médecin à Besançon. Voyez dans l'ouvrage de  
M. *Andry*, sur la rage, des réflexions sur cette  
observation, page 57.

M. SAGE, de l'Académie des Sciences, habile  
& très-célèbre chimiste, a cru trouver dans  
l'alkali volatil un remède efficace contre la rage.  
« Si l'on examine, dit-il, les différens traitemens  
usités dans la rage, on reconnoit que ceux qui  
ont le mieux réussi jusqu'à présent, sont ceux  
dans lesquels on a fait entrer de l'alkali volatil;  
& si quelquefois on n'en a pas obtenu le secours  
qu'on en attendoit dans la rage, c'est, ajoute  
M. *Sage*, qu'on aura sans doute employé de  
l'esprit de corne de cerf, où l'alkali volatil est  
presque sans effet, parce qu'il est savonneux ».  
Pour donner un nouveau pouvoir à son opinion,  
M. *Sage* rapporte l'histoire de deux personnes  
qu'il croit avoir été guéries par ce seul remède.  
*Expériences propres à faire connoître que l'alkali  
volatil fluor, est le remède le plus efficace dans les  
asphyxies, seconde édit. Paris, 1777, in-8.º p. 56.*  
Le D. FOTHERGILL, médecin très-célèbre

de Londres , traita deux personnes qui avoient été mordues par un chat enragé , par les frictions mercurielles combinées avec l'usage du musc , des saignées , des bains & de la poudre de *Doow* dans des lavemens , à la dose d'un gros. Cette poudre dont la formule se trouve dans la dernière édit. de la *pharmacopée d'Édimbourg* , est composée de la manière suivante :

R. *Tartari vitriol.* ℥ *IV.* *opii* & *rad. ipekuanhæ trit. ana* ℥ *ss.* *misceantur* & *terantur*,  
& *fiat pulvis.*

Le docteur *Fothergill* pense que les indications qu'il faut suivre dans le traitement d'une personne qui a été mordue par un animal enragé , sont 1.° de laver la plaie ; 2.° de l'agrandir ; 3.° de la conserver ouverte par tous les moyens possibles & pendant long-temps ; 4.° de donner les antispasmodiques & principalement ceux dont l'efficacité lui a été démontrée par l'expérience.

*Recherches de médecine.* Lond. 1776 , in-8.°

Le scarabée de mai ou le meloé *proscarabæus Linnei* , dont *Sennert* avoit célébré les heureux effets contre la rage , fait la base d'un remède secret contre cette cruelle maladie que le roi de Prusse a acheté pour le rendre public. On doit ramasser ces vers dans le mois de mai ; on leur

coupe la tête & on met le corps dans du miel, on les conserve deux ou trois ans de cette manière ; on observe seulement d'y ajouter un peu de miel frais si l'on s'aperçoit que l'ancien se dessèche. Ces vers ainsi conservés, deux ou trois ans, servent au remède contre la rage. Une attention qu'on regarde comme très-essentielle, c'est de ne point perdre la liqueur qui s'écoule lorsqu'on coupe la tête du corps du vers, de prendre deux cents de ces insectes noirs, ou cent soixante & quinze de ceux qui sont comme dorés, & cette quantité suffit pour une quarte de miel mesure de Berlin.

On prend ensuite, 1.° vingt-quatre de ces insectes & une partie du miel qui les recouvre, 2.° deux onces de thériaque, 3.° deux gros de bois d'ébène, 4.° un gros de serpentaire de Virginie, 5.° un gros de limaille de plomb, 6.° vingt-quatre grains de l'excroissance spongieuse qui croît sur le frêne. Les vers doivent être coupés bien menu, & on les broie en ajoutant peu-à-peu les ingrédients ci-dessus ; on commence par la thériaque, ou à son défaut on se sert du miel de sureau ; ensuite on a coutume de les incorporer avec les poudres passées au tamis, & on finit par les incorporer

avec le miel dans lequel ces vers ont séjourné. On met cette composition dans un vaisseau de verre ou de terre bien bouché; on le place dans un endroit tempéré, & comme elle se moisit facilement & qu'alors elle perd sa vertu, il faut avoir le soin de n'en préparer qu'une petite quantité pour s'en servir dans le besoin. La dose pour les enfans est de 24 à 40 grains, & d'un à deux gros pour les adultes.

On aide l'action de ce remède par de légers sudorifiques & par un régime sévère; mais comme nous n'ajoutons aucune foi à ce remède, on nous dispensera d'entrer dans de plus longs détails sur la manière de l'administrer. On pourra, si l'on veut, recourir aux recherches de M. *Andry* sur la rage & à la gazette littéraire de Berlin, feuille DCCIV, du lundi 22 septembre 1777.

*Cases and observations on the hydrophobia. J. VAUGHAN, in-8.º 2.º édition, 1778.* L'auteur donne l'histoire d'un jeune homme, mordu à la joue gauche par un chien enragé; la plaie saigna beaucoup, & ce jeune homme mourut malgré divers remèdes qu'on lui administra. Deux autres périrent également enragés. Les frictions mercurielles qui furent administrées, ne procurèrent aucun soulagement, & l'opium donné à plus

forte dose n'a pas suspendu les douleurs de la rage : le bain chaud parut être un peu plus efficace. Ce médecin pense que parmi les remèdes prophylactiques qu'on peut employer, le cautère actuel appliqué sur la plaie est le plus efficace, ou bien il propose de remplir la plaie avec de la poudre à canon & d'y mettre le feu. Mais cet auteur avoue que ce secours est très-foible contre une aussi cruelle maladie, & il termine en disant qu'il ne peut proposer aucun plan distinctement utile, & qu'il n'a trouvé aucun remède efficace contre la rage.

ASTI. ( F. ) *Compendio di notizie interessanti circa il veneno de rabiosi animali.* M. Andry parle avec éloge de cet ouvrage dans ses *Recherches sur la rage.*

CHABERT, inspecteur général des études des écoles vétérinaires, & directeur de celle de Paris, a publié dans le Journal d'agriculture, Décembre 1778, page 31 & suiv. *Réflexions sur la rage.*

*Ordonnance sur la rage*, par les prêtreur & magistrats de la ville de Strasbourg, *ibid.* 1778. *in-fol.* 4 pages. On n'y trouve aucun moyen curatif contre cette cruelle maladie ; mais les magistrats de Strasbourg y prescrivent de sages précautions pour s'en garantir.

*Instruction concernant les personnes mordues par une bête enragée ; par M. Ehrmann , médecin physicien de la ville de Strasbourg ; ibid. 1777, in-12.*  
 L'auteur a traité avec un succès manifeste par les frictions mercurielles & les antispasmodiques plusieurs personnes qui avoient été mordues par des chiens enragés ; il a rendu compte de ses succès aux magistrats & aux savans de Strasbourg, qui s'assemblent toutes les semaines chez M. le Baron *d'Autigny* , préteur royal , lesquels l'ont invité de les rendre publiques par la voie de l'impression.

M. *Lenoir*, lieutenant général de police, a fait réimprimer cette instruction dans le Journal de Paris ; nous en avons parlé plusieurs fois avec éloge. « Le traitement par les frictions est em-  
 » ployé depuis fort long-temps à l'Hôtel-Dieu  
 » de Paris ; il n'est pas rare qu'on conduise à cet  
 » hôpital des malades mordus par des animaux  
 » enragés : on leur administre des frictions , &  
 » l'on tient la plaie ouverte pour qu'elle suppure.  
 » Suivant M. *Moreau* , chirurgien en chef de  
 » cet hôpital , de tous les malades qu'on a  
 » conduits à l'Hôtel-Dieu , & qui avoient déjà  
 » horreur de l'eau , pas un seul n'a guéri. Les  
 » frictions , ajoute ce chirurgien célèbre , loin

de soulager irritent le mal , & les hydrophobes «  
périssent communément en douze heures ; «  
mais de tous les malades qu'il a vus , pas un «  
de ceux qui ont été traités avant d'éprouver «  
l'horreur de l'eau n'est devenu hydrophobe. ».

*Recherches sur la rage* , par M. Andry. Paris ,  
1778 , in-8.<sup>o</sup> page 66.

PARRY. ( Caleb. Hillier ) *Diff. de rabie con-*  
*tagiosâ*. Edimburgi , 1778 , in-8.<sup>o</sup> Voyez ce  
que M. Andry dit de cette dissertation , page  
190 , édit. 3.<sup>me</sup>

ANDRY, (M.) docteur-régent de la faculté  
de médecine de Paris , *Recherches sur la rage* ,  
*lûes à la Société royale de médecine*. Paris , 1778 ,  
in-8.<sup>o</sup> *ibid.* 1779 ; in-8.<sup>o</sup> *ibid.* 1780 , in-12 ,  
augmentée de la relation d'un traitement admi-  
nistré à Senlis , sur plusieurs personnes mordues  
par un chien enragé.

C'est un recueil des principaux remèdes qui  
ont été administrés contre la rage , publié en  
faveur de ceux qui voudront composer pour le  
prix proposé par la Société de médecine. L'au-  
teur les a extraits des journaux , gazettes , &  
autres papiers publics qui ont paru depuis quel-  
ques années. On y trouve aussi quelques notices  
d'ouvrages sur la rage , publiés en divers pays.

FLACHSLAND. ( Jean - Jacques Conrad )  
*Diss. de rabie caninâ.* Argentorati , 1780 , in-4.<sup>o</sup>  
 57 pages. Cette thèse contient un précis assez  
 bien fait de quelques ouvrages célèbres sur la  
 rage : l'auteur y soutient, cependant sans preuves,  
 que toutes les parties du corps d'un sujet enragé  
 peuvent la communiquer à ceux qui sont sains ,  
 quoique la salive soit encore plus capable de  
 produire ce fâcheux effet. M. *Flachsland* , s'élève  
 contre l'opinion de M. de *Sauvages* , qui a  
 soutenu que le venin de la rage pouvoit uni-  
 quement se transmettre par la salive , opinion  
 dont la vérité est établie jusqu'à la démonstra-  
 tion , & que nous avons adoptée dans cet  
 ouvrage , après l'avoir soumise à un rigoureux  
 examen. M. *Flachsland* rapporte quatre obser-  
 vations d'un traitement heureux opéré par les  
 frictions mercurielles , & d'un éthiops composé  
 avec parties égales de mercure & de soufre doré  
 d'antimoine. Ces observations sont du docteur  
*Geyser*. M. *Flachsland* conseille de joindre à  
 l'usage des frictions & de l'éthiops pris intérieu-  
 rement à la dose de deux grains quatre fois par  
 jour , celui des purgatifs , & il blâme ceux qui  
 réunissent aux mercurieux l'usage des antispas-  
 modiques ; opinion bien contraire à celle des  
 plus

plus célèbres médecins modernes , & que nous avons adoptés d'après des succès décidés.

LEROUX, chirurgien-major de l'hôpital général de Dijon , de l'académie de la même ville.

*Observations sur la rage , suivies de réflexions critiques sur les spécifiques de cette maladie.* Dijon, 1780 , in-8.° 52 pages.

L'auteur rapporte dans cet ouvrage , l'histoire de cinq femmes qui furent mordues par un chien enragé ; elles furent toutes traitées avec les frictions mercurielles , l'alkali volatil fluor , les bols de musc , de camphre & de nitre avec le miel , &c.

De ces cinq malades , quatre n'ont éprouvé aucun symptôme de la rage , la cinquième est morte de cette maladie une quinzaine de jours après le traitement. M. *Leroux* fait observer que cette femme n'a point salivé , qu'elle ne put , comme les autres , supporter l'usage des bains des pieds , qu'il lui survint un dévoiement avec tranchées & la fièvre , qu'il fallut la purger deux fois de suite , & suspendre totalement les autres remèdes pendant plus de huit jours , incidens qui ont dû sans doute diminuer , troubler , changer , l'action du mercure ; elle a été

complète chez les autres quatre malades qui ont été traitées , & qui n'ont éprouvé aucun symptôme de rage , quoiqu'elles eussent été mordues par le même animal & à nu , à l'exception d'une qui fut mordue à la cuisse à travers ses jupons.

Ces observations ne prouvent-elles pas en faveur de la méthode que M. *Leroux* a suivie ! Il nous le paroît ; cependant , elles servent de base à des réflexions critiques que M. *Leroux* fait contre l'usage du mercure dans le traitement de la rage , & contre d'autres remèdes qui ont de la célébrité ; mais les réflexions de cet habile chirurgien ne nous paroissent pas fondées contre l'usage des mercuriaux. Nous avouons bien avec M. *Leroux* , que l'on ne doit pas assez compter sur son effet pour négliger les pansemens extérieurs , nous croyons même que c'est par-là qu'il faut commencer le traitement , & nous avons insisté avec soin sur cet article ; mais ces préliminaires faits , pourquoi ne pas recourir ensuite à un remède en faveur duquel les observateurs & les savans praticiens parlent d'une manière si précise ? On ne peut réunir trop de moyens pour combattre le plus affreux des maux , il suffit que ces moyens ne se détruisent pas. Le pansement le plus méthodique des plaies

ne pourra jamais exclure l'administration du mercure combiné avec les antispasmodiques dans le traitement de la rage.

Tels sont les principaux ouvrages qui ont été publiés en divers temps sur la rage : on voit en les lisant combien ont été variées les méthodes de traiter cette maladie, combien de remèdes l'on a célébrés comme spécifiques, & qui n'ont pas soutenu leur réputation ; on peut se convaincre, en les parcourant, combien peu d'auteurs ont examiné la rage, avec les yeux de la raison éclairée par les lumières d'une saine physique. Il est sans doute encore d'autres ouvrages sur cette matière importante, que nous n'avons pu nous procurer, sans parler de tant de dissertations soutenues dans les écoles sur ce même objet ; nous nous sommes contentés d'indiquer les principales.

Les journaux sont aussi pleins de mémoires, d'observations sur des traitemens heureux ; on pourra si l'on veut les consulter. On trouvera quelques articles intéressans dans le Journal de médecine ; nous en avons cité plusieurs dans cet ouvrage, il y en a encore d'autres dont nous ne nous sommes pas servis. Les Mémoires de

L'Académie des sciences de Paris , de Londres ,  
d'Edimbourg , de Montpellier , &c. contiennent  
aussi des observations plus ou moins intéressantes,  
nous avons fait connoître les principaux. Ceux  
qui voudront des détails ultérieurs , pourront les  
chercher dans ces immenses recueils.



---

 QUELQUES OBSERVATIONS

*Sur les effets de plusieurs poisons  
dans le corps de l'Homme ;*

*Avec un Précis du traitement le mieux  
éprouvé qu'il convient d'administrer à ceux  
qui ont été empoisonnés.*

**S'**IL est utile de connoître les médicamens pour y recourir dans les traitemens des maladies, il ne l'est pas moins de connoître les poisons pour les éviter & pour y porter remède lorsqu'on n'a pu s'en garantir.

On a beaucoup écrit sur cette matière, cependant comme les auteurs ont souvent rempli leurs ouvrages de détails plus curieux qu'utiles, nous n'avons pas craint de joindre à celui-ci un précis de nos observations sur cet objet ; d'autant plus qu'ayant traité des poisons méphitiques & de la rage qui est l'effet d'une espèce de poison animal, il nous a paru assez convenable de traiter des autres poisons dans le même ouvrage.

Nous ne prétendons pas cependant donner

un traité complet sur cette matière, un pareil travail excéderoit nos forces; nous nous bornerons à présenter quelques faits pour faire connoître la nature des poisons afin d'en pouvoir déterminer plus positivement le traitement.

Il y a beaucoup de poisons, les trois règnes peuvent en fournir; ces poisons sont plus ou moins actifs, sous un égal poids & sous un égal volume, puisqu'il y en a qui tuent presque dans l'instant, & que d'autres ne terminent d'exercer leurs funestes effets par la mort que dans quelques mois & même dans quelques années, au rapport de plusieurs médecins (g).

Les poisons qui tuent promptement, excitent l'inflammation dans les voies alimentaires, ou produisent l'assoupissement; ceux dont l'effet est lent jettent dans la foiblesse, dans la langueur,

(g) Voyez ce qu'ont écrit sur cette matière Baccius, de *venenis & antidotis & canis rabidi morfu*. Romæ, 1586, in-4.<sup>o</sup>

Rodericus a Fonseca, de *venenis eorumque curatione*. Romæ, 1587, in-4.<sup>o</sup>

Lanzoni, *Animad. ad med.* Ferraræ, 1688, in-8.<sup>o</sup>

Les *Éphémérides des curieux de la nature*, 1711.

Mead, *Mechanical account of Poisons*, 1702. *Tentamen de venenis, opera omnia*. Neap, 1758.

Lieutaud, *Précis de méd. tome II, page 1202*

& enfin, dans le marasme, accidens d'autant plus fâcheux qu'on en méconnoît ordinairement la cause.

*Boërhaave*, a divisé les poisons en trois classes; en ceux qui resserrent ou corrodent les vaisseaux, ceux qui coagulent les liquides, & ceux qui troublent la circulation des humeurs. Ces effets peuvent en effet avoir lieu; mais comme ils ne se manifestent pas bien clairement par des signes extérieurs, cette division ne peut être bien utile pour fixer un traitement méthodique.

On donne le nom de *poison* à tout ce qui peut sous un petit volume détruire le principe de la vie, soit qu'il parvienne dans le corps par les voies de la respiration, comme font principalement les vapeurs méphitiques, soit qu'il y pénètre par la déglutition ou par les lavemens, soit qu'il s'y infinue par des piqûres ou par d'autres solutions de continuité, ou par les seuls pores de la peau.

On a sans raison trop multiplié en France les poisons animaux; à l'exception de la rage qu'ils peuvent communiquer quand ils l'ont contractée, ainsi qu'on l'a vu précédemment, il n'est pas prouvé par les observations qu'il y en ait aucun qui puisse affecter l'homme au point de lui donner la mort, ni par ses morsures, ni par ses

piqûres, ni d'aucune autre manière, pas même la vipère; & si jamais sa morsure a eu une terminaison aussi fâcheuse, c'est par des suites étrangères.

J'ai lû avec soin la plupart des ouvrages qui ont été publiés sur cette matière, & j'ai été convaincu que si plusieurs animaux peuvent par leur morsure ou autrement donner lieu à des symptômes plus ou moins fâcheux, ils ne sont pas mortels; & si jamais la mort en a été la suite, cela est venu ou de ce que le sujet étoit affecté de quelque vice particulier qui a rendu la plaie grave, ou de ce qu'elle a été mal traitée par des empiriques auxquels on se livre si souvent en pareils cas.

Des substances qu'on a regardées comme vénéimeuses ne le sont point, & si jamais elles ont donné lieu à quelques éruptions éréthématiques, à des ébullitions, à la fièvre, comme font certaines raies, les œufs de brochet, les moules, &c. on y a facilement obvié ou par un vomitif doux, administré peu de temps après le repas (*h*), ou quand le mal est plus avancé, par des boissons adoucissantes & délayantes,

---

(*h*) Voyez les observations du docteur *Moering*. *Haller*, collect. acad. *Pathol*, tome III,

telles que l'eau d'orge, le lait coupé, l'eau de poulet, de veau, & des lavemens émolliens, enfin par des bains. Il est bien rare qu'on soit obligé de recourir à la saignée; c'est cependant ce que j'ai été obligé de faire chez un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, qui avoit mangé quelques moules dans un repas, avec sept à huit autres convives. Ils en furent tous incommodés, mais les uns ayant pris de l'ipécacuanha pour vomir, dès qu'ils commencèrent à en ressentir les effets, n'en furent plus incommodés; d'autres souffrirent plusieurs jours des maux de tête violens, des démangeaisons insupportables à la peau & des insomnies cruelles; mais le jeune homme qui fait l'objet de cette observation, malgré les secours, à l'exception des vomitifs qu'il n'avoit pas pu prendre, éprouva une rétention d'urine avec une telle tension & une douleur si violente dans le bas-ventre, qu'il fallut le faire saigner avant de recourir à la sonde. Les boissons délayantes & les bains dissipèrent ces symptômes aigus, & l'usage du lait d'ânesse lui rendit son embonpoint ordinaire & lui ôta une toux sèche & continue qui nous avoit fait craindre que le jeune homme ne terminât par devenir phthisique,

Le scorpion ni aucune espèce d'araignées, n'est venimeuse en France au point d'occasionner la mort de l'homme. Tout le monde connoît les expériences que *M. de Maupertuis (i)* à faites à Aniane près de Montpellier, dont les scorpions étoient réputés les plus dangereux; & nous avons vu *M. de la Lande*, notre célèbre confrère, manger impunément les araignées, que l'on regardoit comme un vrai poison. Ce n'est pas la première fois que des savans ont surmonté leur dégoût naturel & ont même couru des risques pour faire des expériences, dont les résultats devoient tourner au profit de l'humanité.

C'est d'après des expériences & des observations du même genre, qu'on s'est assuré que la tarentule, espèce d'araignée, qu'on trouve en grande quantité dans la Pouille, n'étoit pas venimeuse, & que la maladie convulsive, connue sous le nom de *tarentisme*, qu'on lui attribuoit, en est entièrement indépendante; elle survient aux gens de la campagne pendant les grandes chaleurs de l'été, & même à Rome & ailleurs où il n'y a pas de tarentule (*k*).

---

(i) Académie royale des Sciences. 1731.

(k) Voyez les Observations de *M. Serrao*, & celles de

Les insectes, tels que les abeilles, les guêpes, frelons, certaines fourmis, font quelquefois des piqûres fâcheuses; il survient de la douleur, du gonflement, & d'autres symptômes plus ou moins violens, mais qui ne sont jamais mortels; on les calme même ordinairement par le moyen de l'huile d'olive, ou de quelques cataplasmes émolliens, secondés des bains & de quelque boisson rafraîchissante. On croit aussi que quelques gouttes d'alkali volatil versé sur la piqûre, dans l'instant qu'elle vient d'être faite, peuvent être fort efficaces (1). Le docteur *Welschius* vançoit contre ces piqûres, l'application de quelques feuilles de sauge; mais il n'y a pas de spécifique à cet égard, ce sont des émolliens, des relâchans anodins, qu'on employe avec succès, tant extérieurement qu'intérieurement.

plusieurs autres médecins & physiciens Italiens. Voyez aussi la Nosologie de *Sauvages*, classe VIII, tome II, in-4.<sup>o</sup> page 230.

Voyez encore le bel éloge de *M. Serrao*, par *M. Vicq-d'Azyr*, lû à la dernière séance publique de la Société royale de Médecine.

(1). Observations de *M. Sage*, de l'Académie des Sciences.

C'est par un traitement analogue , qu'on détruit l'effet des cantharides ; on a cependant remarqué que les boissons d'eau de graine de lin & même celle des plantes malvacées, sans doute par rapport à leur mucilage, étoient plus spécialement appropriées pour détruire l'impression des cantharides sur les voies urinaires, que toute autre boisson. Il s'en faut bien que le camphre tant recommandé en pareil cas, par le docteur *Groënevelt*, ait l'effet qu'il en a promis ; il n'est par encore bien prouvé que le camphre, soit en aucune manière le correctif des cantharides.

Tout le monde connoît leur effet sur les organes de la génération, les priapismes horribles qu'elles excitent, les convulsions, les pissemens de sang, les vomissemens & enfin la mort. Les auteurs rapportent plusieurs observations de ce genre (*m*). Un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, périt pour avoir pris intérieurement environ un gros de poudre de cantharides ; il étoit presque ivre, lorsqu'il avala

---

(*m*) Voyez sur-tout les ouvrages de *Lanzoni* & de *Mead*, sur les poisons, & plusieurs ouvrages de matière médicale.

pour se livrer aux plaisirs de l'amour, cette poudre de cantharides en deux ou trois bols : mais en peu de temps, il vomit avec des efforts horribles ; il y eût bientôt tension dans le bas-ventre ; les urines se supprimèrent, le malade eût une érection du membre viril cruellement douloureuse, & rendit même par la verge quelques gouttes de sang ; sa bouche devint sèche, sa langue noire, il eut une soif inextinguible, des hoquets & des mouvemens convulsifs dans tous les membres ; les urines furent toujours retenues dans la vessie. Les bains, les fomentations émollientes, les boissons émulsionnées, les pilules camphrées & trois saignées du bras ne purent garantir ce jeune homme de la mort la plus affreuse ; on avoit essayé plusieurs fois inutilement de le fonder.

Son corps fut ouvert par M. *Leduc*, moi ancien prévôt, lequel trouva l'œsophage, l'estomac & les intestins, sur-tout les grêles, très-enflammés & même atteints de gangrène en divers points ; la vessie contenoit beaucoup d'urine, & il y avoit beaucoup de vaisseaux sanguins variqueux vers son orifice dans le canal de l'urètre, mais sans aucune marque d'érosion.

La fièvre survint à un homme qui ne rendoit ses urines que par la sonde, & qui portoit une tumeur vers le pubis ; il se plaignit d'un grand poids vers cette région : on s'imagina pour dissiper ces symptômes, de conseiller au malade l'usage interne des cantharides ; mais bien loin de produire l'heureux effet qu'on en attendoit, elles excitèrent une inflammation qui fut bientôt mortelle.

On trouva le rein & l'uretère gauche enflammées, les parois de la vessie étoient prodigieusement épaissies, & il y avoit dans sa cavité, une matière visqueuse & sanguinolente.

*Guarinonius ; Lieutaud, hist. anat. med. tome I, page 251.*

Les cantharides données à un gros chien, à la dose de deux dragmes, le firent périr en moins de trois heures, dans des convulsions horribles. M. *Leduc*, que je viens de citer, fit l'ouverture de cet animal, & trouva le canal intestinal enflammé & gangréné en divers endroits ; mais il ne découvrit aucune espèce d'érosion dans la vessie, qu'il trouva pleine d'urine, ce qui n'est pas conforme à l'observation de M. *Morgagni* (n), dans

---

(n) *Epist. XLI, art. II.*

laquelle il est question d'un Moine, mort d'une suppression d'urine, & dans la vessie duquel qu'on trouva vide, il y avoit des érosions bien marquées, qu'on attribua aux particules des cantharides, transportées dans la vessie ou par la voie connue des urines ou par d'autres voies inconnues; mais est-il nécessaire pour produire des effets sur la vessie, que les cantharides agissent sur elle immédiatement, ou ne peuvent-elles pas l'affecter en agissant sur d'autres parties qui y correspondent par les nerfs ou de toute autre manière !

Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'observation de M. *Morgagni*, que nous avons rapportée, c'est que le malade a eu une suppression d'urine, & que d'autres qui ont péri par la même cause, ont eu une véritable rétention puisqu'on a trouvé leur vessie gonflée & distendue par une abondante collection d'urine, ce qui feroit croire que les cantharides agissent tantôt sur les reins & tantôt sur la vessie seulement, & quelquefois sur ces parties ensemble; ou bien encore que l'affection de la vessie se transmet aux reins par les uretères, ou par les nerfs. Des observations rapportées par M.<sup>r</sup> *Morgagni* & *Lieutaud*,

pourroient faire adopter cette dernière explication ; on n'a trouvé aucune altération sensible dans les reins de quelques personnes qui avoient eu une suppression d'urine après avoir usé des cantharides , & l'on a trouvé dans leur vessie, des traces d'une inflammation marquée.

Il paroît qu'on peut attribuer l'irritation & l'inflammation qu'elles occasionnent à la partie résineuse qu'elles contiennent , c'est du moins l'opinion de *Cartheuser* (o) & de plusieurs autres chimistes ; il s'agit pour les détruire de faire prendre aux personnes qui ont usé des cantharides intérieurement ou extérieurement, toutes les liqueurs mucilagineuses & rafraîchissantes qu'on pourra en boisson & en lavement ; il faut faire baigner les malades , il faut leur faire des saignées du bras, nombreuses & même copieuses, si le pouls est plein, & sur-tout s'il y a de la douleur & de la tension dans le bas-ventre ; on peut aussi prescrire les pilules camphrées , mais sans négliger l'usage d'autres remèdes , & dont l'efficacité est bien mieux éprouvée , comme on l'a déjà remarqué.

Tous les sujets ne sont pas également suscep-

---

(o) *Cartheuser* , *fundament. mater. med.* Tom. I.

tibles d'être affectés par les cantharides, il y en a chez lesquels l'application d'un petit vésicatoire occasionne en peu de temps de vives sensations, des spasmes dans tous les muscles, la dysurie, la strangurie; tandis que dans d'autres aucun de ces accidens n'arrive, quoiqu'ils soient couverts de vésicatoires; bien plus, dans ceux dont la sensibilité est considérablement diminuée par la compression des nerfs, occasionnée par une surabondance de graisse ou d'humeurs glaireuses, les vésicatoires, bien loin de supprimer les urines, en facilitent & augmentent l'excrétion, comme nous l'avons vu plusieurs fois.

Les cantharides appliquées extérieurement, pénètrent par une espèce d'absorption les pores de la peau & parviennent dans la masse des humeurs qu'elles atténuent, en augmentant les oscillations des parties solides & irritables, ce qui ranime leur action; mais doit-on, dans l'intention de produire ces effets, prescrire les cantharides intérieurement? cette pratique nous paroît dangereuse. J'ai vu deux personnes pisser le sang pour avoir pris un seul grain de cantharides, tandis que d'autres, à la vérité, en ont pris sans inconvénient une dose beaucoup plus forte, & pendant plusieurs jours; mais, comme on ne peut pas évaluer

jusqu'à quelle dose on peut les donner dans les divers sujets qu'on doit traiter , le plus prudent est toujours de n'en point conseiller l'usage intérieur.

Il vaut mieux, si l'on a besoin de l'effet des cantharides, les prescrire extérieurement sous forme de vésicatoire ; elles pénètrent également l'intérieur, mais sans déployer leur effet de corrosion sur les premières voies ; on peut aussi employer avec succès, en divers cas, la teinture des cantharides, selon la pharmacopée de Londres.

*La morsure de la vipère*, dont on a tant redouté les funestes effets pour l'homme, & contre laquelle on a proposé tant de remèdes, donne lieu à des symptômes plus ou moins graves ; mais il n'est pas bien prouvé qu'ils aient jamais été mortels dans nos climats : aussi ne trouvera-t-on pas dans cet article l'histoire d'aucune ouverture de corps d'après laquelle on puisse faire quelque observation sur la nature du venin de la vipère, & sur les parties qu'il attaque particulièrement, méthode que nous aimons à suivre, parce qu'elle fixe mieux nos opinions qu'aucune autre.

Il paroît que si jamais la morsure de la vipère a été mortelle à l'homme, c'est par des raisons

qui lui ont été étangères, & qu'il ne faut pas lui imputer; & cela étant ainsi, il n'est pas étonnant que les auteurs de divers remèdes contre la morsure de cet animal, ayent publié un si grand nombre de cures en leur faveur; il faut voir dans les ouvrages de l'ingénieur & savant M. l'Abbé Fontana (p), jusqu'à quel point on s'est laissé séduire à cet égard.

Cependant, comme la morsure de la vipère donne lieu à des symptômes plus ou moins fâcheux, & par leur intensité & par leur durée, il n'est pas inutile d'employer le remède qui réussit le mieux pour les détruire, ou du moins pour les diminuer.

La partie qui a été mordue par une vipère, devient douloureuse; la blessure s'enflamme; ses bords rougissent & se gonflent ainsi que les parties voisines; le malade éprouve de la langueur & des foiblesses; son pouls devient précipité, petit, serré, inégal, intermittent; il éprouve des frissons avec des légers mouvemens convulsifs; ses urines sont rouges, ses yeux deviennent jaunes, & tout son corps prend

---

(p) *Ricerche fisiche sopra il veneno della vipera*, 1767.  
Luca.

quelquefois la même couleur. A ces symptômes se joignent des nausées, des vomissemens de matières jaunâtres; cependant la peau devient moite, le pouls s'arrondit, s'élève & est moins irrégulier; le malade n'éprouve plus les frissons qu'il ressentoit; ses yeux s'animent & la chaleur extérieure de son corps augmente, il transpire abondamment; il sue, & cette sueur qui se soutient avec plus ou moins d'intensité & d'uniformité, termine par guérir le malade.

Tels sont les symptômes qu'ont éprouvés les personnes qui ont été mordues par la vipère, soit qu'elles ayent fait usage de l'huile d'olive intérieurement ou extérieurement (*q*); soit qu'elles ayent mangé de la graisse & même le cœur de l'animal; soit enfin qu'elles ayent pris de l'orviétan, de la thériaque, de la décoction du genet jaune (*r*), & autres remèdes dont on a tant célébré l'efficacité.

Si l'on en croit le célèbre *Mead*, l'ipécacuanha donné comme vomitif, immédiatement après la morsure, en a quelquefois détruit l'effet; mais la morsure de la vipère est-elle

(*q*) Voyez les mélanges de chirurgie de *Pouteau*.

(*r*) *Transact. phil. An. 1737.*

toujours également dangereuse ? n'y a-t-il pas des personnes qui en ont été mordues & qui n'en ont ressenti aucun accident ? On peut peut-être porter un jugement plus favorable de l'usage de l'alkali volatil , conseillé par M. *Bernard de Jussieu* , & qui a été généralement employé depuis. Comme les accidens de la morsure de la vipère se terminent par la sueur , le remède qui la procure est peut-être un bon remède (*f*) ; du reste , ce remède est presque généralement adopté.

Quant au traitement local de la morsure , il faut la faire dégorger autant qu'on pourra , du sang & des humeurs qu'elle contient ; on feroit bien d'y mettre quelques sangsues & même une ventouse par-dessus , si le lieu le comporte ; on la couvrira ensuite d'un emplâtre vésicatoire , pour y exciter une suppuration qu'on pourra entretenir avec un onguent exutoire.

Mais si la morsure de la vipère n'est point mortelle pour l'homme , elle l'a souvent été pour les animaux (*t*) ; ce qui prouve com-

(*f*) Voyez les Mém. de l'Acad. des Sciences , 1747.

(*t*) Voyez les Ouvrages de *Lanzoni* , de *Mead* , les Mém. de l'Acad. 1737.

bien on peut être induit en erreur, lorsqu'on veut déterminer l'action des poisons & même des médicamens sur l'homme, par celle qu'ils exercent sur les animaux. S'il y a une sensibilité commune aux êtres vivans & qui les distingue des autres corps, il y a tant de différences dans cette sensibilité dans les animaux d'une autre classe, & même dans ceux de la même espèce, relativement aux âges & à d'autres circonstances, qu'il ne faut rien conclure sur ce qui peut l'exciter, la diminuer ou la dépraver, que d'après des expériences multipliées & bien variées. Rien n'induit plus en erreur, que de juger par des analogies, d'un animal à l'autre, comme on l'a si souvent fait; ces analogies ne sont souvent qu'apparentes.

Personne n'ignore aujourd'hui que la liqueur vénéneuse de la vipère n'excite des symptômes fâcheux, que lorsqu'elle est mêlée avec le sang, & qu'on l'a avalée impunément (u), soit qu'elle

---

(u) *Venerum serpentis non gustu sed in vulnere nocet* Corn. Obs. med. lib.V, cap. XXVII. Voyez les *Osservazion in torno alle viperi*, Florent. 1664, de François Rhédi, qui a le premier avancé d'après des observations bien faites, qu'on pouvoit impunément avaler le venin de la vipère,

ait été extraite de l'animal pendant sa vie, soit après sa mort.

Cette liqueur est toujours très-âcre au goût, & laisse une impression de feu sur la langue (*x*), au rapport de *Mead* & de quelques autres Observateurs ; mais son action sur les corps animés a beaucoup de rapport à celle des vapeurs méphitiques, suivant M. l'Abbé *Fontana*, comme on peut le voir dans l'ouvrage dont nous avons parlé précédemment ; comme elles, elle affecte les muscles en diminuant ou en supprimant l'irritabilité qui est nécessaire à leurs fonctions ; le cœur sur-tout en est affecté, il ne peut plus suffire à la circulation ; de-là les foiblesses, les syncopes, les lipothymies, enfin la mort.

---

(*x*) *Consensimus saporem esse acrem & igneum, ut si lingua fervido aliquo & urenti corpore pertusa esset. Mead, ibid.*



*QUELQUES Ouvertures de personnes qui  
ont été empoisonnées par des végétaux.*

OBSERVATION I.

UN homme sexagénaire, qui faisoit depuis long-temps un grand usage des fleurs de coquelicot, tomba dans une espèce d'imbécillité, & enfin dans une affection comateuse dont il périt. Le cadavre ayant été ouvert, on trouva dans les ventricules du cerveau une humeur noire comme de l'encre & de mauvaise odeur.

*Lieutaud, hist. anat. lib. III, obs. 532.*

Sans doute que cette liqueur noire étoit du sang sorti des vaisseaux du cerveau trop pleins, & qui s'étoit épanché & altéré dans les ventricules de ce viscère.

OBSERVATION II.

ON trouva il y a quelques années dans un hôtel garni de la rue de la Harpe, un homme âgé d'environ cinquante ans, plutôt gras que maigre, dans un assoupissement profond & stertoreux : on m'envoya chercher pour lui donner du secours, je le trouvai dans un état

qui me parut vraiment apoplectique & désespéré; il étoit rouge , très-chaud , son pouls étoit plein & embarrassé , il avoit rendu du sang par le nez & par la bouche.

Des saignées furent faites , & on tenta inutilement de lui donner de l'émétique en boisson & en lavement : cet homme mourut en peu de temps. Cependant , on trouva sur sa cheminée un papier qui contenoit une substance semblable à un suc végétal épaissi qui nous parut de l'opium , & par tout ce qui fut rapporté , on ne douta pas qu'il ne se fût empoisonné avec ce narcotique ; cet homme avoit perdu un procès il y avoit peu de jours ; on se convainquit par l'analyse que le suc épaissi qu'on avoit trouvé , étoit du véritable extrait d'opium par l'esprit-de-vin.

Ce corps conserva long-temps de la chaleur & la flexibilité des membres ; on trouva les vaisseaux du cerveau très-pleins de sang , sur-tout ceux du plexus choroïde , ceux du cervelet & de la moëlle alongée en étoient remplis ; les vaisseaux des autres parties du corps , tant internes qu'externes , contenoient aussi beaucoup de sang qui étoit liquide , moussieux ; l'estomac & les intestins grêles étoient très-rouges & enflammés

leur membrane interne étoit parsemée de points noirâtres & comme gangréneux.

### O B S E R V A T I O N I I I.

LA femme d'un Sellier de la rue Saint-Martin, étoit atteinte d'un ulcère à la matrice, & on lui donnoit des pilules d'opium, pour calmer ses douleurs. Un de ses petits enfans d'environ sept ans en avala plusieurs à la fois, il fut bientôt dans un assoupissement profond, qui fut suivi de la mort. Je fus appelé pour assister à l'ouverture du corps; mais des occupations m'ayant empêché de m'y rendre, j'y envoyai *M. Leduc* mon ancien prévôt, lequel remarqua 1.° que le corps de cet enfant conserva de la chaleur pendant très-longtemps, ce qui en fit différer l'ouverture; 2.° qu'il y avoit une grande flexibilité dans les membres; 3.° que les vaisseaux du cerveau, du cervelet & de la moëlle alongée étoient pleins de sang, sur-tout le plexus choroïde qui en étoit gorgé; 4.° que les vaisseaux sanguins en général étoit très-pleins d'un sang moussieux; 5.° que ceux de l'estomac & des intestins grêles l'étoient au point qu'ils paroissoient injectés, leur surface interne étoit en plusieurs endroits très-enflammée, on y

remarquoit des points noirâtres comme gangrénés.

OBSERVATION IV.

UN Tailleur, sa femme, deux garçons & un de ses enfans, avoient copieusement mangé des champignons au dîner; environ huit heures après ils ressentirent de légères coliques, des nausées avec de l'oppression, des vomissemens, des tranchées survinrent; il y eut des sueurs abondantes, qui devinrent froides, des tremblemens dans les membres, des syncopes, & l'un des deux garçons succomba.

J'assistai à l'ouverture de son corps, & voici ce qu'on trouva: les vaisseaux du cerveau me parurent plus pleins qu'ils ne le sont ordinairement; la substance de ce viscère, celle du cervelet & de la moëlle allongée, étoient en bon état.

Les poumons étoient un peu plus gorgés de sang, & le cœur en contenoit aussi beaucoup; du reste ces viscères étoient sains.

L'estomac étoit très-gonflé par de l'air qui s'échappa avec éruption dès qu'on y eût fait une petite ouverture. Ses vaisseaux paroissoient extérieurement très-gonflés & pleins de sang, comme s'ils avoient été injectés; mais la mem-

brane interne de ce viscère, étoit encore plus enflammée ; ses vaisseaux paroissoient variqueux & laissoient suinter du sang.

Le pylore étoit singulièrement gonflé & rétréci ; il y avoit dans l'estomac beaucoup de sérosité sanguinolente, & la membrane interne paroissoit en divers points atteinte de gangrène.

Les intestins grêles étoient aussi très-enflammés, sur-tout le jéjunum qu'on trouva très-rétréci en deux endroits, au point qu'on ne pouvoit plus y introduire le petit doigt.

L'intestin colon étoit aussi enflammé, & il y avoit des érosions dans la surface interne, sur-tout vers la partie contournée qui correspond à l'os iléum gauche.

#### OBSERVATION V.

JE fus appelé en 1771, pour secourir plusieurs garçons Tailleurs qui avoient été empoisonnés dans la rue des Boucheries, par des champignons, qu'ils avoient mangé à leur dîner. Je ne pus m'y rendre, mais j'y envoyai M. *Marchand* mon prévôt, aujourd'hui chirurgien distingué de Mirecourt en Lorraine, lequel leur donna tous les secours qu'il put, mais inutilement pour deux de ces garçons

Tailleurs , qui périrent peu de temps après, Il en fit l'ouverture , & voici ce qu'il trouva : l'estomac plein d'alimens non digérés , les intestins grêles contenoient beaucoup de substance grisâtre plus atténuée ; les gros intestins étoient pleins de matières fécales.

Les parois de l'estomac & celles des intestins grêles , parurent en quelques endroits plus rouges qu'elles ne sont ordinairement.

Les vaisseaux du cerveau étoient plus pleins qu'ils n'ont coutume d'être , sur-tout ceux du plexus choroïde , qui étoient gorgés de sang.

Les vaisseaux des poumons & les cavités du cœur , contenoient aussi beaucoup de sang.

#### O B S E R V A T I O N V I.

S E P T personnes mangèrent des champignons à dîner , personne n'en fut incommodé de la journée , mais il leur survint vers les deux heures après minuit , des anxiétés , des nausées ; deux vomirent d'abord avec facilité , & eurent aussi d'abondantes selles ; elles éprouvèrent des crampes dans les membres , des foiblesses , des étourdissemens & même des vertiges , mais les évacuations qui avoient été d'abord déterminées naturellement , & qui

furent soutenues par de l'eau émétisée & par des lavemens, ayant continué quelque temps, ces symptômes se dissipèrent, & ces deux malades terminèrent par se rétablir promptement.

Des quatre autres, deux éprouvèrent fort tard des évacuations, & ils eurent des douleurs dans le bas-ventre avec une suppression d'urine, des convulsions générales, des foiblesses effrayantes, un pouls serré & très-inégal; il y eût une telle tension dans le bas-ventre, qu'on se détermina de les faire saigner. On leur fit prendre de l'huile d'olive, & en boisson & en lavement, elles burent aussi beaucoup d'eau de veau, d'orgeat; elles furent maintenues plusieurs heures & plusieurs fois dans un bain tiède & avec des plantes émollientes; enfin les évacuations ayant eu lieu, & par les vomissemens & par les selles, les symptômes devinrent moins violens & se dissipèrent: l'usage du laitage rétablit les deux empoisonnés.

Il en périt trois malgré les secours qui leur furent administrés; on les ouvrit, & voici ce qu'on trouva.

Les intestins très-gonflés d'air & pleins, les gros de matières fécales, les grêles d'une

matière grisâtre visqueuse (y) étoient enflammés.

L'estomac étoit presque vide, peu enflammé; mais les vaisseaux du cerveau étoient très-gorgés de sang.

#### OBSERVATION VII.

UN malade âgé d'environ cinquante ans, étoit traité à l'hôpital, d'un délire mélancolique, & à la veille d'en sortir, on lui fit prendre de l'extrait d'ellébore noir, qui lui procura un flux de ventre abondant, mais il survint des accidens auxquels on ne s'attendoit pas; sept ou huit heures après avoir pris ce remède, il fut travaillé de vomissemens & de coliques, pour lesquels on lui donna un bouillon chaud, qui parut les appaiser sur les deux heures de la nuit; mais ils revinrent à cinq, pour disparoître encore en apparence.

Il n'avoit rendu par le vomissement, qu'une ou deux cuillerées d'une matière verte & comme noirâtre. Il parut bien tranquille au lit, & ne donna aucun signe de douleur qui pût être entendu des lits voisins; mais à huit heures, les serviteurs de l'hôpital l'entendirent

---

(y) Cette observation m'a été communiquée par M. Kooistra, médecin de Londres, autrefois mon-disciple.

pouffer un foupir , qui les fit accourir , & ils le trouvèrent mort.

Cet accident ayant frappé M. *Morgagni* , il crut devoir faire des recherches d'abord fur l'efpèce d'extrait d'ellébore , & la quantité qu'on en avoit donnée. Il apprit qu'on avoit donné de celui qui y étoit d'ufage ordinaire , préparé avec les racines de la plante nouvellement cueillie & pilée , & de l'eau fimplement ; la dofe avoit été d'une demi-dragme , quoiqu'à la vérité fouverit on n'en donnât que le poids d'un fcrupule ; mais quelquefois auffi on en faifoit prendre au-delà d'une demi-dragme à ceux qui étoient difficiles à émouvoir , fans qu'on en eût jamais obfervé aucun inconvé- nient.

M. *Morgagni* ayant demandé en fecond lieu , fi le malade n'avoit pas commis quelque faute , *il n'en a commis d'autre* , lui répondit-on , *que de n'avoir pas pris tout ce qu'il devoit ;* car on étoit dans l'ufage de faire boire du petit lait à ceux à qui on donnoit cet extrait ; & ce malade n'en avoit point pris , puifqu'on trouva après fa mort , cette boiffon dans l'endroit où on l'avoit mife pour qu'il en bût.

L'ouverture du corps fut faite trente-huit heures après la mort.

Les

Les membres étoient sans roideur ; l'estomac & les intestins furent trouvés enflammés, la capacité de l'iléon étoit altérée en divers endroits, plus rétrécie, & dans ces endroits les membranes étoient minces & pâles ; ailleurs, on remarquoit de la rougeur dans les rugosités.

L'estomac & tous les intestins bien lavés avec de l'eau, & ouverts, on trouva celui-ci, avec la portion de l'œsophage à laquelle il adhère, enflammé en grande partie, du côté gauche pourtant, & non à droite. Les intestins aussi l'étoient en plusieurs endroits, les grêles plus que les gros, excepté le rectum, où l'on voyoit des espaces enflammés aussi sensiblement que dans l'estomac ; cependant nulle de toutes ces inflammations n'étoit considérable : la rate étoit un peu plus volumineuse que dans l'état naturel, d'une couleur rosacée du côté qu'elle touchoit l'estomac, mais entièrement relâchée ; le foie n'offroit rien de remarquable, seulement la couleur de la bile qui couloit au travers des tuniques de la vésicule, étoit d'un jaune pâle.

L'ouverture de la poitrine fit voir les poumons sains, & nulle part adhérens. M. *Morgagni* ne remarqua rien non plus au cœur, ni

dans les gros vaisseaux, sinon que ceux-ci contenoient peu de sang, & que dans le cœur il y avoit une sorte d'apparence de concrétion polypeuse.

Lorsqu'on ouvrit le crâne, il s'en écoula un peu de sérosité sanguinolente; les sinus de la dure-mère, & les gros rameaux de la pie-mère, contenoient peu de sang; la substance du cerveau étoit si flasque, que l'ayant enlevée avec précaution & placée sur la table, aussitôt le poids de ses hémisphères qui s'affaïssoient en dehors, entraîna la partie postérieure du corps calleux; cependant il s'en falloir que le cadavre eût encore atteint le sixième jour: ce tiraillement n'empêcha pas de voir à la face supérieure du même corps calleux, qui étoit restée entière, le faisceau longitudinal qui est au milieu, lequel n'étoit point du tout changé.

Disséquant ensuite le cerveau, je remarquai, dit M. *Morgagni*, que le sang ne manquoit pas dans les vaisseaux qui rampent sur la substance médullaire, ni dans les plexus choroïdes; mais j'aperçus, ajoute ce grand anatomiste, par-tout le même relâchement dans le cervelet, aussi dans la moëlle allongée & dans la glande pinéale, qui parut plus grande & plus arrondie,

qu'elle ne l'est pour l'ordinaire; mais il est admirable, que dans un si grand affaîssement, la partie qui joint entr'elles les parois droite & gauche du troisième ventricule, ne souffrit pas le moindre tiraillement. Morgagni, *de sed. & caus. morb. lib. IV, epist. LIX, art. 15.*

## O B S E R V A T I O N V I I I.

UN homme dont parle *Clauder*, dans les *Éphémérides des curieux de la Nature*, mangea des racines d'aconit, mais il ne tarda pas à ressentir des coliques violentes, auxquelles des vomissemens se joignirent avec des ténésimes, & ensuite un dévoiement prodigieux; il y eut aussi rétention, & ensuite écoulement involontaire d'urine; le ventre se tuméfia, se durcit, s'enflamma & le malade périt.

On se convaincquit par l'ouverture de son corps, que l'estomac & les intestins étoient très-enflammés, & qu'il y avoit diverses taches de gangrène dans l'intestin jéjunum.

## O B S E R V A T I O N I X.

UN homme qui avoit mangé imprudemment de la racine de *l'oenanthe*, éprouva des nausées & des vomissemens, des cardialgies, & enfin

des convulsions qui furent terminées en peu de jours par la mort. A l'ouverture du corps, on trouva les intestins atteints de gangrène en plusieurs endroits, mais sans aucune espèce d'érosion. *Journal de médecine. Lieutaud, hist. anat. tome I, page 101.*

## O B S E R V A T I O N X.

UNE femme s'empoisonna avec de la ciguë; elle eut des convulsions horribles dont elle mourut en peu de temps.

On trouva à l'ouverture de son corps, l'estomac qui étoit fort gonflé & distendu; il sortit aussitôt de sa place, & il étoit parsemé de canelures & de taches d'un jaune livide, couleur que l'intestin duodénum offroit aussi.

L'estomac ouvert, il en sortit des flatuosités de mauvaise odeur, & il contenoit une sabure d'un vert noirâtre, dans laquelle on voyoit des particules herbacées, qui ressembloient à de la ciguë.

Les parois intérieures du même viscère, étoient livides.

La grande distension de l'estomac étoit évidemment produite par de l'air qui sortit

avec éruption. La lividité intérieure des parois, les stries extérieures & les taches livides, montraient la présence de la gangrène. *Joh. Jacob. Wepfer, cicut. aquat. historia & noxd. cap. XXII.*

## OBSERVATION XI.

UNE pauvre femme d'environ soixante ans, qui avoit déjà voulu se noyer, ayant cueilli beaucoup de feuilles de laurier-rose, qu'elle pila & dont elle but le suc mêlé dans du vin, trois heures après elle vomit avec de grands efforts. Ses voisines qui l'entendirent accoururent, & s'apercevant de la cause de son imprudence, elles lui firent boire beaucoup d'eau pour la désaltérer, s'imaginant d'ailleurs que le vomissement fini, tous les maux disparaîtroient; mais au contraire, devenus promptement fort sérieux, elles appelèrent d'abord le prêtre, & ensuite M. *Mediavia*, qui se trouvoit par hasard auprès.

L'état de la respiration ne lui offrit rien de bien remarquable, ni la face, si on en excepte les lèvres qui étoient jaunes, principalement l'inférieure; le reste avoit sa couleur naturelle, ou n'étoit qu'un peu pâle; le corps n'étoit

point froid, mais sa chaleur n'égalait pas tout-à-fait celle de la tiédeur; & comme les assistans dirent à M. *Mediavia*, que la malade étoit sans parole, il lui cria dans les oreilles de lui présenter le bras; ces cris la tirèrent de son espèce d'assoupissement, elle s'assit sans peine sur son séant, & les voisines lui ayant tiré un bras, elle avança l'autre sur le champ.

Le pouls étoit petit, foible & un peu dur, & dans les efforts qu'elle fit pour répondre, elle ne put prononcer aucun mot distinctement, ni avec quelque ordre; elle montrait du doigt par terre, l'humeur qu'elle avoit vomie & qui étoit assez abondante.

M. *Mediavia* prescrivit des remèdes qui furent administrés sans relâche, mais en vain, car la malade ne pouvant presque plus rien avaler, mourut au bout d'environ quatre heures après sa visite.

A l'ouverture du cadavre qui fut faite le lendemain 18 novembre 1745, par l'ordonnance du Juge criminel, & à laquelle présida M. *Mediavia*, on remarqua d'abord que le corps n'avoit nulle part dans sa partie antérieure, pas même au ventre, ni tache livide, ni gon-

blement, mais que la postérieure, depuis la tête jusqu'aux pieds, étoit violette.

Ensuite la poitrine & l'abdomen ayant été ouverts, on y remarqua dans l'intérieur, quelque peu de chaleur qui subsistoit encore, quoiqu'il y eût dix-sept heures que le sujet étoit mort. Dans l'abdomen, tous les viscères étoient en bon état & dans leur position; l'estomac ni les intestins n'étoient pas tuméfiés par de l'air; mais les vaisseaux de l'estomac, du mésentère & de la portion des intestins adhérente au mésentère étoient fort gonflés. L'ouverture du ventricule y fit voir une humeur verdâtre en petite quantité, laquelle ôtée, & le viscère essuyé on n'y vit aucune lésion, sinon que les rides longitudinales du fond, & qui s'avancent près de l'entrée du pylore, étoient plus durs que dans l'état naturel. Le duodénum n'offrit rien de particulier dans son intérieur, excepté un peu de la même humeur verte qui avoit été trouvée dans l'estomac.

Dans la poitrine, le poumon droit étoit adhérent à la plèvre, fort rouge postérieurement, & contenant intérieurement quelque peu de sang coagulé; le gauche n'étoit pas

seulement libre de toutes parts, mais il étoit encore tellement affaissé, qu'il n'y restoit presque point d'air, & sa rougeur postérieurement étoit presque effacée. Les ventricules du cœur furent trouvés presque vides de sang; celui des gros vaisseaux qui abondoit, n'étoit ni concret, ni plus fluide qu'il ne falloit; la tête ne fut pas ouverte. Morgagni, *lib. IV, epist. LIX, art. 12.*



---

*SUR les effets de quelques poisons  
végétaux dans l'Homme, & sur le  
Traitement qu'il faut administrer.*

ON voit par les observations que nous avons rapportées, que les poisons végétaux qui en font l'objet, sont tous plus ou moins âcres, & qu'ils occasionnent l'inflammation des premières voies. A la vérité, celle que les poisons narcotiques excitent, est la plus légère; mais elle ne mérite pas moins d'être considérée, tant pour pouvoir rendre raison de leurs divers symptômes, que pour en pouvoir tirer quelques lumières pour le traitement.

Les symptômes de l'inflammation des premières voies sont d'autant moins violens, que ces plantes sont plus narcotiques, & alors elles donnent lieu à un engorgement des vaisseaux sanguins du cerveau, qui est proportionné au degré d'assoupissement qu'elles ont produit; mais quoique les symptômes de l'inflammation, tels que les hoquets, les vomissemens, ne soient pas aussi violens, & que le malade ne se plaigne

pas de douleurs aussi vives dans le bas-ventre, l'inflammation des premières voies n'est pas moins réelle (*z*), & sans doute qu'alors l'affoupiement profond dans lequel le sujet empoisonné est bientôt détenu, empêche l'expression, s'il est permis de parler ainsi, des autres symptômes de l'irritation & de l'inflammation.

On a trouvé dans ceux qui sont morts empoisonnés par l'opium, les premières voies plus enflammées (*a*) que dans ceux qui ont été empoisonnés par les champignons (*b*), & presque aussi enflammées, si on en peut juger par la rougeur occasionnée par l'influx du sang dans les vaisseaux, que dans les personnes empoisonnées par la ciguë (*c*), par l'œnanthe (*d*), & même par l'aconit (*e*).

On trouve toujours l'estomac & les intestins très-rouges dans ceux qui ont été empoisonnés par l'opium, mais sans des marques d'érosion aussi caractérisées que dans les personnes qui

(*z*) Voyez les ouvertures des corps rapportées ci-dessus.

(*a*) Voyez les Observations II & III.

(*b*) Voyez les Observations V, VI,

(*c*) Observation XI.

(*d*) Observation IX.

(*e*) Observation VIII.

ont péri par les poisons appelés âcres , tels que l'aconit (*f*), le tithymale, le clematis, le ranonculus, l'œnanthe (*g*), &c.

Tel est le résultat des ouvertures des corps empoisonnés par des poisons végétaux ; diverses expériences prouvent encore que les plantes stupéfiantes excitent une irritation plus ou moins vive des parties sensibles qu'elles touchent.

Les grenouilles éprouvent des convulsions , lorsqu'après avoir dépouillé les muscles de la peau qui les revêt, on y verse quelques gouttes des fucs de ciguë & de pavot , & personne n'ignore que l'opium appliqué extérieurement, excite ordinairement une inflammation plus ou moins vive sur la partie qu'elle touche.

Il n'est donc pas étonnant que ces mêmes végétaux occasionnent l'inflammation des premières voies. Les chiens que l'on empoisonne avec la jusquiame , la mandragore , &c. ont aussi les premières voies enflammées : ces animaux ont encore les vaisseaux du cerveau plus gorgés de sang (*h*) qu'on ne les trouve dans

(*f*) Observation VIII.

(*g*) Observation IX.

(*h*) Voyez une observation rapportée par M. *Lieutaud*,  
Hist. anat.

ceux qui meurent empoisonnés par les plantes âcres, ce qui détermine sans doute l'assoupissement dont ils périssent.

Cet engorgement des vaisseaux du cerveau est constant dans ceux qui ont péri empoisonnés par les narcotiques; ce qui pourroit faire croire, comme on l'a généralement fait, qu'une partie de leur principe virulent absorbée dans la masse du sang la raréfie & donne lieu à la pléthore des vaisseaux sanguins en général, & en particulier à ceux du cerveau; d'où résulte la dilatation des vaisseaux qui le contiennent, la compression des nerfs à leur origine, & l'assoupissement qui en est l'effet.

Mais l'irritation des nerfs de l'estomac & des intestins grêles par les narcotiques, doit-elle être réputée pour rien? l'expérience que *With* a faite sur quelques grenouilles, prouve du moins de la manière la plus décisive, que l'opium n'agit que moyennant le cerveau; il s'est procuré deux grenouilles, a coupé la tête à l'une d'elles, & a enlevé la peau qui revêt le ventre à toutes les deux, ensuite il a versé sur le bas-ventre des deux grenouilles, une certaine quantité de teinture d'opium. L'effet de cette expérience a été tel que le cœur de la gre-

nouille sans tête a conservé très-long-temps son irritabilité, & que celui de la grenouille qu'on n'avoit nullement mutilée par l'amputation de la tête, a perdu bientôt la sienne; il a cessé de battre plus d'une demi-heure avant que le cœur de la grenouille, à laquelle on avoit ôté la tête, eût perdu ses mouvemens.

J'ai réitéré la même expérience plusieurs fois dans mes leçons particulières & publiques, & elle m'a offert les mêmes résultats.

Mais, soit que l'affection du cerveau dépende de celle que les plantes stupéfiantes produisent sur les parties qu'elles touchent immédiatement, soit qu'elle soit l'effet de l'absorption des parties narcotiques; l'opium ne produit ses effets que par des parties si subtiles, qu'elles ne peuvent s'évaluer par le poids.

Ces parties sont celles qui frappent désagréablement l'odorat; c'est la nature virulente de la plante: l'opium qui a perdu cette odeur n'est pas à beaucoup près aussi narcotique que l'autre, & il faut en augmenter la dose pour en obtenir les mêmes effets. Le principe odorant de l'opium paroît très-différent de sa partie résineuse & de sa partie gommeuse; il est très-volatil: *Mead* l'a

comparé à la portion la plus spiritueuse des liqueurs qui ont fermenté , & *Quercetan* a trouvé dans cette partie virulente de l'opium , du rapport avec celle qui s'exhale des charbons dans leur première ignition ; aussi quelques médecins l'ont-ils regardée avec beaucoup de vraisemblance comme une matière phlogistique. On peut conjecturer que la partie virulente des autres plantes stupéfiantes est de cette même nature : il s'élève de l'opium , quand on le fait bouillir dans de l'eau , une matière onctueuse & grasse de la consistance d'un baume qui est très-volatil & qu'on a beaucoup de peine à recueillir.

*Cartheuser* assure que quelques grains suffisent pour faire périr dans l'assoupissement un chien qui avoit avalé un gros d'opium en substance quelque temps auparavant sans aucun accident (i).

Ces observations de *M. Cartheuser* sont précieuses ; *Mead* avoit déjà connu l'extrême volatilité de ce principe virulent ; mais il n'avoit pas donné à son opinion le degré de probabilité

---

(i) Voyez la *Pharmacopée* de Londres. Édit. Française  
Tome II, page 25.

dont elle étoit susceptible ( *k* ). Le *stramonium*, la *belladonna*, la *jusquiame*, répandent une odeur également virulente; & comme elles produisent l'affoupissement comme l'opium, & qu'on trouve à l'ouverture des personnes ou des animaux qui en ont péri, les mêmes altérations, on peut conclure qu'elles agissent de même sur le corps humain.

Pendant que ces poisons agissent sur l'homme, la chaleur augmente considérablement dans toute l'étendue de son corps; le visage rougit, & la peau se couvre quelquefois de taches d'un rouge plus ou moins foncé, comme des échimoses; les lèvres sont aussi rouges que du sang, & le contour des paupières est quelquefois très-noir; souvent les personnes empoisonnées par ces végétaux stupéfiants rendent du sang, peu de temps avant de mourir ou même après la mort, par les yeux, par les oreilles & par le fondement.

Le pouls, pendant l'effet de l'opium est plus plein, plus grand & plus fort; les yeux sont faillans, luisans; la respiration est lente, gênée,

---

( *k* ) *Vires ergo opium habet a volatili alkalino sale intimè mixto & unito oleo sulphureo corpori.* Tentamen; V. de opio.

à la fin légèrement stertoreuse ; les voies aériennes se remplissent d'écume ; les membres se roidissent ; ils sont quelquefois agités par des mouvemens convulsifs ; souvent les empoisonnés rendent involontairement leurs urines & leurs excréments ; enfin , ils périssent dans l'assoupissement.

Ceux qui reviennent à la vie , soit qu'ils n'aient pas pris une assez grande quantité de poison pour les faire périr, soit qu'ils aient été traités convenablement & à temps , éprouvent pendant long-temps de grands maux de tête ; ils se sentent excessivement pesans ; leurs sensations sont émoussées ; ils dorment plus que de coutume ; leur esprit n'est plus capable de contention : beaucoup ont perdu la mémoire , & d'autres l'ont très-affoiblie ; quelques-uns sont restés imbécilles , fous , maniaques ; leurs jambes sont quelquefois si foibles , qu'ils ont peine à se soutenir debout.

On trouve toujours dans le corps de ceux qui périssent empoisonnés par les plantes stupéfiantes , l'estomac plus ou moins enflammé , les intestins se ressentent quelquefois de cette inflammation ; mais cette altération n'est pas constante ; les vaisseaux sanguins sont plus  
pleins

pleins que de coutume, & le sang qu'ils contiennent est mouffeux, rouge & très-raréfié; mais ceux du cerveau paroissent encore plus engorgés que les autres: ils sont aussi distendus que s'ils étoient injectés. J'ai trouvé du sang épanché dans les ventricules de deux chiens que j'avois fait périr avec de l'opium.

Les corps des sujets qui ont péri par les poisons stupéfiants, & que l'on a si improprement nommés les *poisons froids*, conservent la chaleur très-long-temps (l); & cette chaleur au moment de leur mort, & pendant quelque temps est si considérable, qu'elle surpasse quelquefois la chaleur naturelle; leurs membres sont flexibles, les chairs flasques, ramollies, gonflées, & si l'on en excepte la fétidité, elles sont dans l'état de chairs atteintes de putréfaction (m).

---

(l) Voyez les Auteurs qui ont écrit sur les effets de l'opium & de la jusquiame. *Morgagni* a aussi remarqué que le corps d'une femme empoisonnée par le laurier-cerise conserve long-temps la chaleur. *Lib. IV, epist. LIX, n.º 12*; & l'observation XI ci-dessus.

(m) *M. Pringle* a déjà remarqué que certains poisons pris dans l'estomac ou absorbés par les veines, font le même effet que les sceptiques. *Observations sur les maladies des armées, édition françoise, tome II, page 222.*

Tout concourt donc à prouver l'analogie des effets que les plantes stupéfiantes opèrent sur le corps humain, avec ceux qui dépendent de l'action des vapeurs méphitiques; les symptômes qui surviennent, les altérations qu'on observe, ont une grande ressemblance; & l'on trouveroit en ceci un nouveau rapport dans le traitement qu'on met en usage avec succès.

Les acides produisent de bons effets dans le traitement des personnes étouffées par les vapeurs du charbon; & on les donne tous les jours avec succès aux personnes qui ont été empoisonnées par les narcotiques.

La saignée convient quelquefois dans le premier cas; elle est aussi utile aux personnes que les narcotiques tiennent dans un profond assoupissement (n). Les rafraîchissans sont

(n) M. Baumé m'a rapporté qu'un homme qui avoit pris un gros d'opium en pilules, avoit rendu du sang par les yeux, par les oreilles & par le nez, qu'il fut saigné copieusement & qu'il n'en mourut pas.

Milady Musgrave a éprouvé des hémoptysies affreuses après un long usage de l'opium; elles ont été détruites par des fréquentes saignées, & par un long usage des boissons acidules, des bouillons de grenouilles, des émulsions & des demi-bains, &c.

utiles dans les deux circonstances ; mais les vomitifs ne sont pas également indiqués , ils nuisent aux personnes suffoquées par des vapeurs méphitiques ; & il est très-utile de les administrer à celles qui ont avalé quelque poison narcotique , ce que l'art doit faire , la nature le devance ; car fréquemment les personnes qui ont avalé une dose considérable d'opium , vomissent ; l'estomac irrité se contracte & se débarrasse du corps qui le moleste : c'est ce qui a été observé par M. *Haller* (o) & M. *Vicat* , & ce que j'ai vu arriver constamment aux animaux auxquels j'avois fait donner une grande quantité d'opium.

Ces vomissemens subits rendent l'effet de l'opium moins dangereux ; comme il n'a point séjourné dans l'estomac , le principe virulent qui produit l'assoupissement , n'a pas été suffisamment absorbé pour produire ses effets. Le vomissement & quelquefois une légère phlogose des premières voies qu'on calme avec les adoucissans , sont les seuls accidens qui surviennent alors.

---

(o) Voyez *Vicat*. Plantes vénéneuses de la Suisse , page 234.

Au contraire, si le sujet n'a pris qu'une quantité médiocre de poison narcotique, l'estomac n'est alors enflammé qu'après que le principe virulent est parvenu dans la masse du sang, & l'animal périt dans l'engourdissement.

De sorte qu'on peut dire, que sous ce point de vue & au défaut de l'art, les poisons narcotiques sont plus dangereux quand ils sont donnés à une dose moyenne qu'à très-haute dose; dans ce cas-ci les vomissemens surviennent, & le poison est chassé hors du corps.

On pourroit se convaincre de cette vérité par la lecture de diverses observations sur les empoisonnemens par les narcotiques; on y verroit que divers sujets ont été rappelés des portes de la mort sans aucun secours, par des vomissemens qui sont heureusement survenus; observations d'autant plus intéressantes qu'elles tendent à nous prouver combien il est nécessaire d'évacuer l'estomac des matières vénéneuses qu'il contient; elles sont le vrai foyer du mal, & la première indication qui se présente, c'est de le détruire.

On pourroit cependant faire précéder la saignée, si le sujet étoit détenu dans un profond

assoupissement, si le pouls & les autres symptômes annonçoient une extrême plénitude des vaisseaux sanguins; mais cette évacuation sanguine opérée, il faut prescrire l'émétique & l'on donne ensuite le vinaigre en boisson & en lavement, coupé avec deux ou trois fois autant d'eau.

Si l'émétique est utile dans le cas d'un empoisonnement par les plantes purement âcres, c'est seulement quand il est administré bientôt après l'accident, mais il est nuisible quand ces venins ont déployé toute leur activité; l'estomac & les intestins sont alors dans une trop grande inflammation, & l'émétique ne feroit que l'augmenter; souvent même dans ce cas, le vomissement n'a pas lieu, parce que l'estomac est dans une contraction trop forte & trop continue. Or l'émétique qui augmente cette contraction en l'irritant encore davantage, s'oppose plutôt au vomissement qu'il ne l'excite.

L'*opium*, la *jusquiame* (p), la *bella-*

---

(p) *Hyosciamus niger*... La fumée de la semence de la *jusquiame* dont on se sert pour calmer les douleurs de dents n'est pas même sans danger; le Collège des médecins de Londres, a supprimé la *jusquiame* du *philonium*: on pourroit

*dona* (q), le *stramonium* (r), agissent d'une manière assez analogue sur le corps humain; mais comme les médecins se sont plus occupés à nous faire connoître les divers symptômes que ces plantes produisent, que de nous exposer les altérations qu'elles causent dans les diverses parties du corps humain, nous avons été obligés de consulter les expériences que plusieurs médecins ont faites sur les animaux, & dont nous avons réitéré le plus grand nombre. Leur résultat, c'est qu'on trouve toujours dans les chiens empoisonnés par ces plantes, les premières voies atteintes d'une inflammation plus ou moins vive, les vaisseaux du cerveau gorgés de sang, ceux du poumon également remplis.

Cependant l'inflammation des premières voies étoit beaucoup plus considérable dans deux chiens que j'ai fait périr avec le *stramonium*, que dans deux autres qui avoient été empoi-

aussi la supprimer des pilules de *cynoglosse*; mais à la vérité elle y entre en si petite quantité qu'elle ne paroît pas pouvoir nuire. *Lanzoni* veut aussi qu'on supprime la *jusquiame* des compositions médicinales. *De venenis, cap. LXXV.*

(q) *Atropa bella-dona.*

(r) *Datura stramonium, Lin.*

Communes avec la *jusquiame* ; celle-ci est une des plantes narcotiques, qui a laissé le moins de traces d'inflammation dans les premières voies des animaux qui en ont péri (f). Cependant les extraits & les décoctions de ces plantes avec l'esprit-de-vin, sont incomparablement plus inflammatoires que ceux qui sont faits à l'eau simple.

Nous nous sommes convaincus de ce fait, par l'ouverture de divers animaux ; & sans doute qu'on doit principalement rapporter à la portion résineuse extraite par la liqueur spiritueuse, l'inflammation que les plantes stupéfiantes excitent dans les premières voies.

On fait depuis long-temps que l'extrait de l'opium fait avec l'esprit-de-vin, n'est pas à beaucoup près aussi calmant que celui qui est fait à l'eau. J'ai trouvé dans tous les animaux empoisonnés avec la teinture d'opium, les premières voies atteintes d'une inflammation incomparablement plus grande que je ne l'ai

---

(f) Voyez pour l'histoire de cette plante diverses observations intéressantes, publiées par le docteur *Sproezel*, dans le recueil des thèses de pathol. de *Haller*. lib. VI, page 555.

trouvée dans les animaux empoisonnés avec la partie gommeuse de l'opium.

*Le laurier-cerise (t)* laisse encore des traces moins apparentes d'inflammation sur les premières voies que la jusquiame : cependant on a trouvé les veines de l'estomac gorgées de sang, soit dans la femme dont parle *Morgagni (u)*, soit dans les chiens empoisonnés avec le laurier-cerise dont il est fait mention dans l'ouvrage de *Mead (x)*; mais aucun de ces poisons, pas même le laurier-cerise, ne coagule le sang comme on l'a dit; ils le raréfient au contraire, le dissolvent & le rendent mousseux, ce qui fait qu'il s'extravase dans le tissu cellulaire, & forme des espèces d'échimoses plus ou moins étendues. C'est du moins ce que j'ai observé dans les animaux que j'ai fait périr avec de pareils poisons, & ce qui est d'ailleurs conforme aux résultats des praticiens qui ont toujours employé pour de pareils empoisonnemens, les humectans & les rafraîchissans acidules, même les saignées, avec un succès

(t) *Prunus lauro-cerasus.*

(u) *De sed. & causis morbor. lib. IV, epist. LIX, n.º 12.*

(x) *Tentamen de venenis appendix.*

complet quand ils n'avoient pu emporter par les vomitifs , le foyer du mal avant que les symptômes d'inflammation se manifestassent. Il est vrai qu'ordinairement cette plante excite des vomissemens affreux , sans cependant laisser de grandes traces d'inflammation.

*Poisons vulgairement appelés âcres.*

L'aconit ou napel , les anémones , la grande chélidoine , le clematitid , les renoncules , l'oenanthe , la grande ciguë (y) , les champignons & même les amandes amères , agissent sur le corps humain en cautérisant les premières voies , & en excitant par conséquent tous les symptômes de la plus vive inflammation. Ceux qui ont malheureusement usé de quelque'une de ces plantes éprouvent plus ou moins vite des cardialgies & des vomissemens , ils sont atteints du dévoiement ; ils éprouvent aussi des tranchées , les matières qu'ils rendent soit par haut , soit par bas , sont souvent teintées de sang , quelquefois ils rendent le sang tout pur ; les douleurs dans le bas-ventre deviennent aiguës

---

(y) *Cicuta aquatica* , *cicuta virosa* ; *conium maculatum* ,  
Lin.

de plus en plus ; le bas-ventre se tend, & bientôt il est si douloureux qu'on ne peut le toucher sans faire pousser de hauts cris au malade : la fièvre est très-aiguë, le pouls ferré & intermittent, la respiration est gênée ; les malades éprouvent des palpitations de cœur & des angoisses ; les hypocondres semblent rentrer dans la cavité du bas-ventre, effet qui sans doute est produit par la contraction spasmodique du diaphragme, & par celle des muscles obliques & transverses du bas-ventre.

Les muscles des membres & ceux du tronc sont agités par des mouvemens convulsifs ; les releveurs de la mâchoire inférieure se contractent quelquefois si violemment, que les malades ne peuvent plus ouvrir la bouche, ni pour parler ni pour avaler la boisson qui leur seroit nécessaire pour éteindre le feu qui les consume.

Une jeune demoiselle qui avoit été empoisonnée avec de la ciguë qu'on avoit mise dans une salade à la place de persil, fut atteinte d'une si forte convulsion des muscles masséter & crotaphite, qu'on ne put jamais lui ouvrir la bouche par aucun moyen mécanique.

Ce ne fut qu'à force de bains & de saignées que je parvins à produire le relâchement nécessaire pour ouvrir la bouche ; les boissons adoucissantes qu'on lui fit prendre en grande quantité calmèrent les symptômes aigus de l'empoisonnement , & le lait d'ânesse termina la guérison en produisant le rétablissement le plus complet.

La ciguë, indépendamment des symptômes de l'inflammation du bas-ventre qu'elle procure, excite des douleurs de tête excessives ; les malades croient voir des feux dans l'obscurité même , ou bien ils perdent la vue pendant un temps plus ou moins long ; leur langue s'épaissit ; ils ont une difficulté quelquefois insurmontable d'avaler les alimens , soit liquides , soit solides ; ils tombent dans un délire continuel, éprouvent des vertiges & souvent des priapismes effroyables & des convulsions affreuses ( 2 ) : les malades rendent avant de mourir , une grande quantité d'une humeur écumeuse par la bouche & par les narines.

Mais les amandes amères portent plus sur les

---

( 2 ) Voyez Wepfer , de *cicutâ aquat.* & l'observation XI , rapportée ci-dessus.

nerfs & moins sur les premières voies que les autres poisons âcres ; elles donnent lieu à des convulsions excessives qui souvent dégénèrent en une vraie épilepsie (a).

Les symptômes de l'inflammation du bas-ventre sont moins violens ; cependant on ne peut douter, d'après les ouvertures des corps , que ce poison ne produise l'inflammation de l'estomac & des intestins : l'aconit l'excite aussi d'une manière très-violente.

La ciguë corrode considérablement les parties, & bien plus que l'aconit ; il paroît que celui-ci agit en irritant plus fortement les nerfs , d'où viennent sans doute les convulsions cruelles & les anxietés qu'il produit. Ce poison ne coagule point le sang , comme quelques auteurs l'ont cru , puisqu'on l'a trouvé très-fluide dans quelques personnes qui ont été empoisonnées par cette plante (b).

Aucun auteur , que je connoisse , n'a donné

---

(a) Lanzoni , *de venenis. VICAT.* Plantes vénéneuses de la Suisse , *amigdalus amaroides.*

(b) Haller , *lib. VI.* Sproëgel , *Exper. circa venena.* pag. 548.

l'histoire des lésions que les amandes amères produisent dans l'homme; mais il consiste par les expériences que *Wepfer* a faites sur les poules, sur la cicogne & sur le renard, que l'on trouve les premières voies un peu enflammées. Nous avons donné à un chat huit amandes amères dans une pâtée faite avec du pain & de la viande. Une heure après qu'il les eut avalées, il courut & s'agita dans la chambre en poussant des cris de douleur; bientôt il commença à trembler sur ses pattes & à ne pouvoir pas marcher; il tomba sur le côté, ses membres furent agités par les convulsions les plus vives, & l'animal périt. Je l'ouvris environ six heures après; il étoit déjà très-froid & ses membres étoient roides, ce qui n'auroit pas eu lieu s'il eut été empoisonné avec de l'opium. La cavité de l'œsophage & celle de l'estomac, étoient pleines d'une humeur écumeuse & verdâtre; les intestins contenoient de la pâtée empoisonnée que l'on avoit donnée à cet animal, & la surface interne du canal intestinal étoit très-enflammée: les veines du mésentère étoient gorgées de sang; mais ce sang, ainsi que celui qui étoit contenu dans les autres vaisseaux, n'a pas paru aussi raréfié que celui des animaux

empoisonnés par l'opium & par la jusquiame, que j'ai disséqués. Les vaisseaux du cerveau n'étoient point gorgés de sang comme sont ceux des animaux empoisonnés avec des plantes stupéfiantes.

Les champignons réunissent les symptômes de l'inflammation des premières voies à ceux de l'assoupissement qui leur succède (c); c'est ce qu'on voit par les observations IV, V, VI.

On voit aussi par ces mêmes observations, que l'estomac & les intestins ont été trouvés légèrement enflammés; & que les vaisseaux du cerveau étoient pleins de sang, d'une manière moins marquée cependant que dans ceux qui ont péri par l'opium & par la ciguë, qui n'occasionnent pas un plus grand degré d'inflammation dans les intestins, mais qui produisent un plus grand engorgement dans les vaisseaux sanguins du cerveau.

---

(c) *Vidus-vidius* cite l'exemple d'une personne empoisonnée par les champignons, qui tomba dans un tel assoupissement qu'il ne sentit aucune irritation qu'on lui fit, pas même le cautère actuel, appliqué sur la partie supérieure de la tête. *Lanzoni* rapporte d'autres exemples semblables, *de venenis*, cap. LXVI.

M. *Paulet*, qui a si bien écrit sur l'histoire des champignons, a remarqué : 1.° Que les champignons connus des botanistes sous le nom de *fungus, phalloides annulatus sordide virescens patulus* de *Vaillant*, ne produisoient des effets funestes que dix ou douze heures après avoir été pris (*d*).

2.° Que les anxiétés, les nausées, les défaillances, les foiblesses continuelles, le vomissement, le dévoiement, le *cholera-morbus*, ou l'assoupissement sont les principaux symptômes qu'ils occasionnent.

3.° Que plus il y a d'évacuations naturelles ou artificielles, moins il y a de danger, & que l'assoupissement joint au défaut d'évacuation est le plus fâcheux de tous les symptômes en pareil cas (*e*).

4.° Que le mal de gorge ou le resserrement à cette partie n'est pas un symptôme affecté à toutes les espèces dangereuses de champignons, comme on l'a cru, & qu'il en est qui ne produisent point cet effet.

(*d*) Voyez l'Observation V.

(*e*) Ce qui est confirmé par l'Observation VI.

5.° Qu'il paroît par la manière lente dont ce poison agit , & par la nature des symptômes , qu'il passe dans les secondes voies , attaque l'origine des nerfs , le cerveau , d'où s'enfuivent les défaillances , l'assoupissement. Les premiers symptômes sont l'effet de l'irritation , & même de l'inflammation des premières voies , & quant à l'assoupissement il doit être l'effet de l'engorgement des vaisseaux sanguins du cerveau , & peut-être d'une affection particulière de la substance médullaire & des nerfs qui en émanent.

Tous les champignons ne sont pas à la vérité aussi funestes , on peut même établir qu'il en est qui fournissent un aliment agréable & sans aucun danger pour celui qui en use ; qu'il en est d'autres qui incommodent l'homme , & qu'il y en a qui occasionnent des accidens toujours mortels & à l'homme & même aux animaux ; & comme il est très-difficile de distinguer les champignons qui ne sont pas dangereux de ceux qui le sont , plusieurs médecins ont pris le parti de les défendre indistinctement , entr'autres M. *Lieutaud* , qui dit expressément que quiconque veut se maintenir en santé doit absolument s'abstenir

s'abstenir de ces mets si douteux (*f*) ; mais si l'on veut continuer d'en user malgré ces sages avis, du moins est-il essentiel de les bien distinguer. Les botanistes se sont occupés avec raison de cet objet aussi curieux qu'utile ; mais il étoit réservé à M. *Paulet*, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, de répandre un nouveau jour sur cette matière ; & quoiqu'il ait déjà publié deux mémoires très-intéressans, il seroit à souhaiter qu'il pût faire paroître l'ouvrage qu'il a annoncé & qui manque bien essentiellement à la médecine.

« Voici quelques remarques que M. *Paulet* fait sur les champignons en général ; elles sont extraites littéralement d'un mémoire qui a été lû dans une séance publique de la Faculté de médecine de Paris, & qu'il nous a communiqué. Cet auteur, après avoir donné les caractères de divers champignons, ajoute

---

(*f*) Matière médicale, édit. françoise. Tome II, p. 526. Voyez aussi *Plin* & d'autres auteurs qui se sont récriés contre l'usage intérieur des champignons. *Lanzoni*, entr'autres, loco citato. *Absint ergo*, dit-il, *perniciosa ista gulæ blandimenta. An usque adeò..... vitæ tædet, ut eam cum vili offâ permutemus, mortemque semper in procinctu stantem ultro sollicitemus ?*

qu'on peut néanmoins assurer qu'un champignon quelconque qui est simple , sec , dont la substance blanche n'est ni trop molle ni trop humide , qui n'est pas lourd à la main , qui n'a pas une odeur désagréable , qui a celle , par exemple , du champignon ordinaire , ou de la truffe , ou de la morille , ou du moufferon , ou de la farine fraîche de froment , & qui ne change point de couleur lorsqu'on le coupe , qui a une forme régulière , c'est à-dire , un chapiteau bien arrondi & exactement circulaire , est en général un champignon de bonne qualité. La présomption se change en certitude , si à ces indices se trouvent joints une couleur d'un brun de suie de cheminée ou de huis , ou de noisette , une surface sèche , entr'ouverte , gercée ou écailleuse , le dessous du chapiteau couleur de rose tendre ou d'un blanc net , & qui ne change pas lorsqu'on le touche ; s'il est attaqué de vers ou des insectes (g) tels que les limaces , & si en même-temps il croît au soleil ou dans

---

(g) *Lanzoni* croyoit que les champignons qui croissent dans les lieux où vivoient des animaux vénimeux , étoient dangereux ; mais c'est une opinion hasardée & qui ne détruit pas celle de *M. Paulet*. Voyez *Lanzoni* , de *venenis* , cap. *LXX*.

un lieu à découvert, sur une terre liée un peu forte, & parmi les plantes graminées, c'est-à-dire, sur la pelouse ».

« Un champignon au contraire dont on doit redouter l'usage, est celui qui s'annonce par une odeur vireuse ou de terre, dont la substance est molle ou lourde, la surface humide; qui a au bas de sa tige une bulbe ronde, blanche, lourde, une odeur forte, une tige entr'ouverte ou découpée irrégulièrement, ou renflée vers le milieu, un chapiteau qui n'est pas exactement circulaire ou sphérique, sur-tout dans sa naissance, ou qui est irrégulièrement creux en manière d'entonnoir; si en même-temps il est fade au goût, insipide, ou s'il a une saveur aigre, stiptique ou fade, s'il a une chair dont la blancheur ne soit pas nette, ou qui lorsqu'on le coupe, change aussi-tôt de couleur, on a une certitude, ou du moins un très-violent soupçon qu'il est malfaisant. Si à ces circonstances il joint celles de croître à l'ombre, d'être intact dans toutes ses parties, c'est-à-dire de n'avoir été attaqué par aucun animal; s'il n'a point d'odeur, si sa couleur est noire ou soufrée, blanchâtre ou d'un blanc sale ou d'argent, jaunâtre ou verdâtre, d'un gris

terreux ; si sa surface est luisante , unie ou dardreuse , c'est - à - dire , couverte de petites croûtes , ou de pellicules blanches ; & si en même-temps il croît dans une terre légère formée de sable ou des débris de feuilles des arbres , sur-tout de chêne , on peut être assuré qu'il est malfaisant ».

« Dans tous les genres ou classes , on doit se méfier d'un champignon qui croît trop promptement , & qui continue à croître même hors de terre ; de celui qui est sorti d'une enveloppe , de celui dont la couleur est changeante , ou s'altère d'une manière sensible , & qui en même-temps croît à l'ombre ».

« Parmi les champignons qui croissent sur les arbres , on doit se méfier de tous ceux qui ont une odeur quelconque , de ceux qui croissent en touffes au pied de l'arbre ou sur son tronc , & qui sont en même-temps colletés ; de ceux qui croissent sur l'olivier , sur le pin ou le sapin , sur l'orme , le bouleau , sur le chêne verd , sur les saules , sur le figuier , &c. On doit redouter beaucoup moins l'usage de ceux qu'on trouve au pied ou sur l'écorce du peuplier , de l'érable , du mûrier blanc , & sur-tout du noyer. Parmi les lycoperdons ou vesces-

de-loup, on doit se méfier en général de toutes les espèces, sur-tout lorsqu'elles sont dans un état de maturité, & en particulier de celles qui sortent d'une bourse, ou qui ont une odeur forte: il n'y a que la truffe dans cette classe, qui soit exceptée; c'est aussi la seule espèce qui soit attaquée par les vers ».

« Parmi ceux que M. *Paulet* a mis sous les noms de *cepes* & de *sous-épineux*, on doit se méfier sur-tout de ceux qui ont deux substances distinctes & séparables, & en particulier de ceux dont la chair change de couleur lorsqu'on la coupe, ou dont la substance est lourde ».

« Parmi les différentes espèces de morilles, on ne doit redouter que celles qui sont d'une substance cartilagineuse, coriace ou trop molle & humide, & d'une odeur forte ou fétide ».

« Parmi les clavaires, il n'y a à craindre que celles qu'on trouve sur les arbres résineux, comme le pin & le sapin, & celles qui sont de couleur gris-fale, ou blanchâtre, & d'une substance molle ».

« Les champignons nuisent de plusieurs manières différentes, les uns par un principe phlogistique très-exalté, qui produit le spasme, l'inflammation des parties & la mort: tel est

l'effet de ceux qui changent subitement de couleur lorsqu'on les coupe ; d'autres, à raison d'un principe délétère plus résineux que gommeux, ou résino-gommeux, qui produit également l'érosion en même-temps que la stupeur ou l'assoupissement, ou bien un choléra, & toujours au commencement de leur action, plus ou moins de foiblesses & d'anxiétés : tel est l'effet des champignons de substance molle & humide, à odeur vireuse ; d'autres, par un principe de putridité, le dévoiement accompagné de coliques : tel est l'effet de ceux qui se corrompent promptement, ou qui se réduisent en liqueur noire (ceux-ci ne nuisent en général que dans cet état de maturité ou putridité) ; d'autres, à raison de leur substance coriace, indissoluble dans nos humeurs : tel est l'effet de certains champignons membraneux ou cartilagineux, tels que l'oreille-de-Judas ; d'autres, à raison de leur substance spongieuse, qui ne peut subir l'action des sucs digestifs : tels sont certains agarics ; d'autres enfin, par un principe âcre, de nature résineuse & difficile à digérer, mais qui n'est point délétère : tels sont ceux qui jettent un lait âcre, & qui sont d'une substance dure ou très-ferme ».

« Quoique le peuple de Russie, d'après le rapport de *Muller*, mange indistinctement toutes les espèces de champignons confits au sel & au vinaigre, je crois qu'il n'est pas possible de corriger ceux du premier ordre, au point de rendre leur effet parfaitement nul ; & il est à présumer que c'est un champignon de cette espèce qui causa la mort à la veuve du Czar Alexis : leur principe délétère est de nature à ne pouvoir être corrigé par aucun moyen connu. Il n'en est pas de même de ceux du second ordre ; quoique très-dangereux, ils sont susceptibles d'être corrigés jusqu'à un certain point, en les faisant tremper quelques heures dans le vinaigre, ou dans une dissolution de sel marin, ou dans de l'eau-de-vie. Quant à ceux du troisième, on n'a rien à redouter de leur usage, lorsqu'ils ne sont point en maturité, & lorsqu'ils y sont, le mal qui en résulte n'est jamais grave ; leurs dissolvans ou correctifs sont les acides ».

« Ceux du quatrième & du cinquième ordre, c'est-à-dire, ceux qui sont coriaces ou cartilagineux ou spongieux, comme certains agarics, ne sont guère susceptibles d'être corrigés. Les dissolvans ordinaires n'ont presque aucune

action sur ces corps. Il faut en excepter le vinaigre qui ramollit sensiblement les premiers, & finit par les dissoudre même ».

« Quant aux agarics spongieux, ils n'ont point de principe malfaisant à la rigueur ; mais ils nuisent comme corps étrangers, & ne sauroient être corrigés par aucune substance ».

« Les huileux & les substances piquantes servent de correctifs aux derniers, c'est-à-dire, à ceux qui ont une saveur âcre ».

« Quant aux antidotes ou remèdes appropriés, à administrer en cas d'accidens, on ne peut remédier à l'action des premiers, qu'en les faisant sortir promptement des premières voies par les évacuans, & employant ensuite les mucilagineux, les substances émulsives & les adoucissans, tels que le lait ».

« On ne remédie à l'action de ceux du second ordre, que par les mêmes moyens, lorsqu'il en est temps, & par des spiritueux mêlés aux acides, tels que les liqueurs éthérées ».

« On remédie à l'action des autres, par des évacuans, ou par des acides seuls, tels que les sucres des fruits acerbes, &c ».

« On ne remédie à ceux du quatrième & du cinquième ordre que par les évacuans, & on

rend l'effet des autres nul par l'assaisonnement , c'est-à-dire , avec l'huile , le poivre & le sel , ou par une double cuisson ; & l'on en aide la digestion avec les spiritueux , lorsqu'ils pèsent sur l'estomac ».

« Les évacuans les plus convenables pour remédier aux effets des champignons , sont l'huile , ou la dissolution de vitriol blanc (*gilla vitrioli*) , ou le vitriol , ou l'émétique ordinaire (*h*). Le suc de raifort , l'aphronitrum , la fiente de poule , la racine de pyrète , employés comme vomitifs par les anciens , sont bien loin d'avoir la même efficacité ».

« La pomme d'amour , le suc des baies de myrthe , l'ail , la thériaque même & l'orviétan donnés comme contre-poisons , sont autant de moyens insuffisans ou superstitieux. L'alkali-fixe à haute dose , produit aussi l'effet émétique ; & lorsque cette substance , donnée à trop foible dose , n'excite pas le vomissement , bien loin de remédier au mal , elle paroît l'augmenter ».

---

(*h*) Le tartre-stibié est encore le meilleur émétique qu'on puisse employer. M. *Paulet* cite ici d'autres remèdes adoptés par les anciens , qu'il condamne avec raison & qui sont de même tombés dans l'oubli. Voyez *Lanzoni* , *ibid.*

« Le lait est une substance très-avantageuse dans ce cas ; mais il agit bien plus efficacement lorsqu'il est question de remédier aux impressions que les champignons peuvent avoir laissées sur les organes. La partie butireuse jointe au serum & à la partie sucrée , fait de ce corps une substance émulsive qui convient , & qui de plus a l'avantage , par sa qualité nourrissante , de réparer les pertes que l'économie animale peut avoir essuyées. D'ailleurs , il y a une infinité de circonstances particulières qui font varier les secours qu'on doit employer , & dont le choix doit être toujours réservé à la prudence du médecin. *Mém. de M. Paulet* ».

---

## SUR LES ALTÉRATIONS

*Que peuvent produire dans l'Homme les  
chaux , les terres absorbantes &  
les corps vitrifiés.*

**T**OUTES les chaux sont corrosives , & prises intérieurement ou appliquées à l'extérieur, elles produisent une escarre plus ou moins con-

fidérable sur les parties qu'elles touchent : on observe qu'elles agissent avec promptitude sur les chairs dans les lieux humides , & qu'elles opèrent plus lentement leurs effets dans les endroits secs , ou lorsqu'elles ne sont point humectées de quelque autre manière. C'est ainsi que la chaux a brûlé la bouche & les premières voies à ceux qui ont eu le malheur d'en avaler , & qu'elle ne produit cet effet qu'à la langue , lorsqu'elle est appliquée sur la surface extérieure de la peau. La pierre à cautère elle-même , qui reçoit de la chaux une partie de sa causticité , n'agit sur les chairs que lorsqu'elle est humectée ; & l'on comprend bien que l'escarre produite par ces sortes de brûlures , est suivie de symptômes d'autant plus fâcheux , que les nerfs sont mieux développés & plus nombreux dans la partie qu'elle occupe ; alors la fièvre s'allume , & tous les symptômes de la plus vive inflammation surviennent.

Un jeune homme dont parle *Gaspard à Reyes*, avala un jour une certaine quantité de chaux vive : bientôt il fut atteint d'une fièvre violente, la soif s'alluma , & pour l'éteindre , ce jeune homme but autant d'eau qu'il put, mais en vain ;

les symptômes continuèrent jusqu'à la mort qui survint le sixième jour.

La chaux bien pure est beaucoup moins corrosive que lorsqu'elle est mêlée avec les sels alkalis ; sa causticité est alors extrême. On fait que la pierre à cautère est une combinaison de ces deux substances : on doit donc soigneusement éviter de donner aucune boisson alkaline à ceux qui ont eu le malheur d'avaler de la chaux.

J'ai vu dans quelques animaux auxquels j'avois fait avaler de la chaux , les symptômes de l'inflammation survenir peu de temps après qu'on leur avoit fait prendre une liqueur alkaline , & je les ai vus , ces symptômes , diminuer promptement par l'usage des huileux.

Cependant la chaux prise intérieurement à petite dose , ne produit pas des accidens notables. J'ai fait avaler , pendant plus d'un mois , un demi-gros de chaux vive à un chien , sans qu'il en ait été sensiblement incommodé ; il est vrai qu'on avoit soin de la mêler intimément avec les alimens dont on le nourrissoit.

Des filles qui ont les pâles couleurs avalent du plâtre , de la terre ou de la chaux , pendant plus ou moins de temps , quelquefois sans

éprouver des accidens notables. *Gaspard à Reyes* pensoit que si la chaux ne produisoit pas tout de suite de funestes effets, elle y donnoit lieu dans la suite; il disoit que trois sœurs qui avoient avalé de la chaux, étoient mortes d'obstructions trois ans après: mais ces obstructions provenoient-elles de la chaux, ou n'étoient-elles pas plutôt l'effet de la constitution de ces trois sœurs, ou l'effet de quelque autre cause? Combien de personnes qui ont usé intérieurement de la chaux, & qui n'ont point eu d'obstructions! Cependant cette observation de *Reyes* a été adoptée & rapportée par la plupart des auteurs qui ont écrit sur les poisons, & notamment par *Lanzoni*.

Mais les effets de la chaux doivent singulièrement varier selon qu'elle est sèche ou humide, & suivant les matières dont elle est composée. On fait que les chaux sont plus ou moins caustiques; & c'est aux chimistes d'examiner cette importante question.

On peut cependant avancer que les chaux sont plus ou moins corrosives; elles nuisent aussi quelquefois comme font toutes les terres & les poussières, ou en formant des concrétions

dans les premières voies , ou en bouchant & irritant les voies aériennes.

Les observations de *Libavius* & d'*Hoffman* , que nous avons rapportées d'après *M. Lieutaud* , & beaucoup d'autres qui sont connues , prouvent qu'un long usage des absorbans peut donner lieu à des concrétions pierreuses dans les premières voies. C'est sans doute d'après ces observations que les praticiens mêlent aux absorbans quelque doux purgatif (*i*) , & qu'ils prescrivent l'usage des délayans : malgré cela , il faut prendre garde de ne pas prescrire trop long-temps cette sorte de remèdes , qui terminent enfin par faire beaucoup de mal ; j'en ai souvent vu de mauvais effets , sur-tout chez les enfans.

Tous les corps qui s'élèvent dans l'atmosphère sous forme pulvérulente , peuvent nuire considérablement à la respiration (*k*). De-là vient que les plâtriers (*l*) , les boulangers , ceux

(*i*) Voyez les Maladies des enfans , par *Harris*.

(*k*) Voyez *Ramanzini* , de morbis artifi. cap. XI , XXIII & IV.

(*l*) Un jeune homme de vingt-deux ans qui travailloit depuis son enfance dans des boutiques de plâtriers , se plaignit d'une difficulté de respirer ; il tomba dans une

qui vannent les grains , les perruquiers , &c. sont fréquemment sujets à des maladies de poitrine , qui proviennent de l'engorgement des bronches , par la poussière qu'ils ont respirée. Cette poussière est apportée par l'air de l'atmosphère ; elle se mêle avec l'humeur glutineuse qui transude des parois de la trachée-artère & des bronches , & bientôt il résulte des concrétions pierreuses plus ou moins nombreuses , & qui obstruent les voies de la respiration.

J'ai trouvé plusieurs fois dans mon amphithéâtre de pareilles concrétions. On les prenoit d'abord pour des ossifications ; mais en les examinant, on voyoit qu'elles étoient pierreuses & non osseuses. J'ai vu de jeunes chirurgiens qui faisoient le métier de perruquier pour se soutenir dans leurs études , réduits au dernier degré de marasme , avec une difficulté extrême de respirer , & rendant fréquemment de petites pierres avec les crachats. J'en ai vu qui sont

---

fièvre lente , la difficulté de respirer devint extrême , & il mourut de suffocation. A l'ouverture du cadavre , on trouva les poumons gonflés & adhérens en divers endroits , les bronches étoient pleines de concrétions pierreuses. *Lieut. hist. anat. méd. lib. II, obs. XX.*

morts phthysiques, & les autres ne se sont guéris qu'en cessant de poudrer.

J'ai ouvert un valet d'écurie de l'hôtel de Chaulnes, dont le principal emploi étoit de cribler l'avoine ; il étoit mort de la phthysie, & il avoit rendu avec les crachats beaucoup de concrétions pierreuses. Indépendamment des altérations ordinaires, j'ai trouvé dans les bronches & dans la trachée-artère, divers corps dont les uns enduisoient en forme de membrane leur surface interne, & d'autres qui étoient irrégulièrement arrondis & à peu-près de la grosseur d'un pois, qui flottoient dans leur cavité. Au reste, ces sortes de concrétions calculeuses ont été observées par *Tulpius*, & principalement par le célèbre *Morgagni* (m).

Le verre & tous les corps vitrifiés doivent être regardés comme de vrais poisons mécaniques ; ils excoriant, irritent & enflamment les premières voies ; & ces effets sont d'autant plus prompts, choses égales d'ailleurs, qu'ils sont réduits en une poussière moins fine ; ils sont indissolubles par nos humeurs : aussi ne

---

( m ) *De sedib. & caus. morb. epist. 37.*

Voyez aussi nos observations sur cette matière, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, & dans notre histoire de l'anatomie.

peut-on

peut-on pas comprendre pourquoi les anciens les ont introduits dans la médecine, à moins que ce ne soit par rapport à leur cherté; & l'on fait que plus d'une fois cette raison a prévalu pour donner du crédit à un remède.

Les diamans & toutes les autres pierres précieuses, doivent être regardés comme des poisons mécaniques plus ou moins dangereux; quelle que fine que soit la poussière à laquelle on les réduit, les parcelles qui la composent sont toujours dures & pointues, & par-là capables d'excorier les parois des voies alimentaires, sur-tout si elles viennent à être détenues dans quelques-unes de leurs rides: tout au plus peut-on, après les avoir bien porphyrisées, les incorporer avec quelque excipient qui empêche une trop vive action sur les parties sensibles & irritables, c'est-à-dire, que l'art peut seulement parvenir à diminuer leurs dangereux effets.

La confection d'hyacinthe est une des compositions pharmaceutiques dont on peut tolérer l'usage, parce que la pierre hyacinthe, dont elle porte le nom, y entre sous une forme & une quantité incapables de produire un effet sensible. On fait périr tous les jours les animaux avec

du verre pilé, mêlé avec les alimens, & l'on a empoisonné des hommes de cette cruelle manière. J'ai vu un jeune homme qui n'avoit pas craint de donner un défi à ses camarades dans une partie de débauche, d'avaler une partie du verre dont il se servoit pour boire; en effet, il cassa des fragments de son verre avec ses dents, & les avala ensuite, mais ce ne fut pas impunément: il ressentit dans peu des cardialgies affreuses, des mouvemens convulsifs survinrent, & l'on craignoit pour la vie de ce jeune étourdi, lorsque ses amis vinrent m'appeler. Je le fis saigner d'abord; mais comme l'objet principal du traitement étoit d'extraire du corps le verre qui produisoit les accidens, je fus assez embarrassé sur les moyens. D'un côté, je voyois que l'émétique augmenteroit l'irritation & la contraction de l'estomac, & que le verre s'insinueroit plus intimement dans ses parois; d'un autre côté, les purgatifs auroient poussé le verre dans le canal intestinal dont les longues surfaces auroient été vraisemblablement excoriées. Je pensai qu'il falloit conseiller au malade de remplir son estomac de quelque aliment qui pût servir d'excipient au verre, & qu'ensuite je le ferois vomir: en

conséquence on trouva des choux qu'on fit bouillir, le malade en mangea une quantité considérable, & je lui fis avaler ensuite deux grains de tartre stibié dans un verre d'eau. Le malade vomit bientôt & rendit parmi les choux qu'il avoit avalés, une quantité considérable de verre; on lui fit ensuite prendre beaucoup de lait, il fut mis dans un bain, il prit des lavemens émolliens; & comme, malgré ces secours méthodiques, il étoit tombé dans une maigreur considérable, je lui conseillai l'usage du lait d'ânesse qu'il prit en effet pendant plus d'un mois, & qui le remit dans son premier état de santé.

*DANGEREUX effets des acides sur  
le corps humain.*

O B S E R V A T I O N S.

Une jeune demoiselle fort riche, jouissoit, il y a peu d'années, d'une parfaite santé; beaucoup d'embonpoint, bon appétit, teint de roses & de lis. Cet embonpoint lui devint suspect: elle avoit une mère qui étoit d'une taille extrêmement épaisse; elle craignit de devenir comme elle. Une femme qu'elle consulta sur ce sujet, lui conseilla de boire tous les jours

un petit verre de vinaigre ; la jeune personne suit l'avis, & son embonpoint diminue ; charmée du succès du remède , elle le continue plus d'un mois. Elle commence à tousser , & cette toux qui étoit d'abord sèche , est regardée comme un petit rhume qui passera. Cependant de sèche qu'elle est , elle devient humide ; la fièvre lente survient avec difficulté de respirer ; le corps maigrit & se consume ; les sueurs nocturnes , l'enflure des pieds & des jambes succèdent , & la malade finit par un cours de ventre. On trouva , à l'ouverture de son corps , tous les lobes du poumon remplis de tubercules ; ce poumon avoit quelque ressemblance avec un raisin. Durant le cours de la maladie , le quinquina fut mis en usage , aussi-bien que les opiates fébrifuges alkalines , le petit-lait d'ânesse , les bouillons d'écrevisses , auxquels on ajoutoit les plantes béchiques pour empêcher que le poumon ne s'ulcérât. La phthisie alla toujours son train jusqu'à la mort. Voyez *Dessault* , Dissertation sur la phthisie ; cette observation a été rapportée par *Andry* , Traité de l'orthopédie , tome I , page 155.

Madame la princesse C. de L. âgée d'environ 26 ans , éprouva quelques légères douleurs qu'elle rapportoit à l'estomac , avec

une petite toux ; elle maigrit , on lui fit divers remèdes , & entr'autres , on lui fit prendre de l'acide vitriolique dans beaucoup d'eau. La douleur ne diminua point , comme on peut bien le croire , par un pareil remède ; bien plus , la malade se plaignit de douleurs à la poitrine ; la maigreur & la foiblesse augmentent , des insomnies surviennent , il y eut de la fièvre & sur-tout le soir ; elle ne se terminoit que par des sueurs abondantes ; la toux fut continue ; enfin le dévoiement avec des douleurs vives dans le bas-ventre , l'enflure des jambes , la malade périt.

A l'ouverture du corps qui fut faite par M. *Sabatier* , célèbre chirurgien de Paris , & à laquelle j'ai assisté avec d'autres médecins & chirurgiens connus , nous avons trouvé le poulmon ulcéré en divers endroits , & avec des tubercules en d'autres ; il y avoit du pus épanché dans le côté droit de la poitrine ; mais ce qu'il y eut de remarquable & qui parut être l'effet du long usage de l'acide vitriolique , c'est l'altération des intestins grêles ; ils étoient très-rouges dans presque toute leur étendue , & en quelques endroits ils étoient racornis & endurcis.

Je pourrois rapporter d'autres exemples qui

prouveroient combien est funeste le long usage des acides les plus doux , & à plus forte raison celui des acides minéraux qu'on dulcifie rarement au point de pouvoir continuer leur usage quelque temps sans danger.

LES acides minéraux sont de vrais corrosifs, à moins qu'ils ne soient affoiblis dans une excessive quantité d'eau ; ils enflamment & cautérisent toutes les parties du corps humain qu'ils touchent , & ceux qui ont le malheur d'en avaler périssent promptement dans les douleurs & dans les angoisses. On trouve après leur mort , la surface interne de la bouche, de l'œsophage & de tout le canal alimentaire, brûlée & gangrenée en divers endroits ; souvent le siège du mal se borne à la bouche & au pharynx ; mais cette seule brûlure peut causer la mort, comme l'observation l'a confirmé. Quelquefois cependant la nature détache les escarres que les malades rendent par le vomissement ou par les selles , & elle travaille ensuite à la réparation de la membrane interne que le corrosif a détruite.

Un jeune homme avala un verre d'eau forte mitigée avec trois quarts d'eau , avec laquelle on avoit lavé quelques boiseries ; dans peu il

sentit une douleur intolérable dans la région épigastrique ; la fièvre s'allume , des envies de vomir surviennent , le bas-ventre est douloureux , le malade éprouve un ténésme qui le fatigue ; mais il termina par rendre abondamment des matières verdâtres tant par haut que par bas ; lesquelles furent bientôt teintes de beaucoup de sang.

Je fus appelé ; je fis boire une grande quantité d'eau simple ; je fis saigner le sujet deux fois , & je le fis mettre dans un bain où il fut détenu plusieurs heures ; on lui donnoit alors fréquemment de grands verres d'eau de graine de lin : là se calmèrent les douleurs atroces du bas-ventre , les vomissemens cessèrent , le pouls devint plus souple , & le malade fut conservé à la vie. Il resta cependant très-languiissant pendant longtemps ; il étoit maigre , avoit une toux sèche & une certaine chaleur vers la région épigastrique , dont il se plaignoit continuellement ; il éprouvoit de temps en temps des ténésmes & des dysuries qui le fatiguoient & l'inquiétoient ; il rendoit par la voie des selles , des portions membraneuses qui avoient plus ou moins d'étendue en largeur & en épaisseur. Un jour il rendit un corps-membraneux qui avoit plus de deux

pouces de longueur ; il le conserva , & après l'avoir bien lavé , je l'examinai attentivement : il étoit formé d'un tissu plus ou moins rapproché , qui ressembloit à la membrane interne des intestins ; l'eau forte l'avoit sans doute enlevé comme le feu enlève l'épiderme de dessus la peau. Quoi qu'il en soit , le lait d'ânesse , pris deux fois par jour , & quelques bains , suffirent pour guérir complètement le malade qui s'étoit confié à nos soins.

Heureusement que ces sortes d'accidens sont rares ; il est plus commun de voir des gens qui abusent des acides végétaux (*n*), de la limonade , du vinaigre , &c. mais quelques doux que soient ces acides, ils produisent cependant enfin les plus

---

(*n*) Un homme très-gras usa , par le conseil de quelque charlatan , des acides pendant plus d'un an , & à une quantité immodérée. Le malheureux maigrit en effet comme il l'avoit désiré ; mais cette maigreur augmenta au point qu'il fut bientôt réduit dans le marasme. Il éprouva un dégoût pour tous les alimens ; s'il faisoit quelques efforts pour avaler de la nourriture , il la rendoit aussitôt par le vomissement. Il ne put survivre à tant de maux.

Cet homme avoit les parois de l'estomac solides , épaisses & squirreuses ; elles ressembloient à celles de l'utérus humain ; leur épaisseur vers l'œsophage étoit si grande , qu'elle approchoit de deux pouces. *Haller, Lieutaud, Hist. Anat. Lib. I, obs. 94.*

funestes effets ; ils racornissent & endureissent les viscères membraneux , condensent le tissu cellulaire de diverses parties , celui des glandes principalement. On trouve dans la plupart des personnes qui ont fait un trop long usage des acides , l'estomac rapetissé , ses orifices rétrécis , ses parois racornies & inégales par divers tubercules qui s'élèvent sur leur surface interne , & qui paroissent formés par des glandes engorgées ; les parois des intestins sont dures & rétrécies ; elles sont en divers endroits aussi coriaces que du parchemin à demi brûlé ; c'est ce qu'on observe sur-tout aux valvules conniventes , & il n'est pas possible que cet endureissement ait lieu sans une oblitération ou du moins un rétrécissement des orifices des vaisseaux lactés , cause sans doute suffisante pour faire périr dans le marasme ceux qui ont abusé des acides. La cavité de la vessie (o) se rétrécit aussi considérablement , & il en résulte en outre que tous les viscères parenchymateux de ces sujets ont beaucoup plus de consistance qu'ils

---

(o) Voyez les Observations de M. Morgagni & celles que nous avons rapportées , *Hist. anat. méd. de Lieutaud* , tome I,

ne doivent avoir ; ils sont coriaces & compactes ; on croiroit qu'ils ont été endurcis par la fumée ; les poumons sont engorgés , & les glandes bronchiques obstruées & dures ; le foie , la rate , plus petits que de coutume , mais d'une consistance infiniment plus grande qu'ils ne sont naturellement ; le cerveau même se ressent de cet excès d'endurcissement.

C'est ce dont on peut se convaincre par la lecture des observations rapportées par divers auteurs ; & c'est ce qui est amplement constaté par les expériences que j'ai faites sur les animaux vivans , & qu'il est permis à un chacun de réitérer. J'ai fait avaler à des chats qui venoient de naître , du vinaigre tous les matins à la dose d'un demi-verre , d'abord coupé avec autant d'eau , & ensuite pur ; j'en ai tous les jours augmenté la dose , & dans l'espace d'un mois ou trois semaines , ils sont morts dans le marasme : mêmes expériences sur des chiens , sur des oiseaux , mêmes effets.

Les liqueurs spiritueuses produisent aussi les mêmes altérations ; elles desèchent , épaississent & racornissent le tissu cellulaire. De-là vient qu'on trouve dans les ivrognes les parois des viscères membraneux très-épaisses ; la cavité

des voies alimentaires est singulièrement rétrécie, & celle de la vessie est également affectée ; l'induration du cerveau qui est manifeste , est sans doute la cause de l'affoiblissement de leurs facultés spirituelles , & de la foiblesse ou des tremblemens de leurs membres (p).

J'ai trouvé dans deux chiens auxquels on avoit donné , pendant plus d'un mois, de l'eau-de-vie , tous les jours & à diverses reprises, le canal intestinal si rétréci, qu'il étoit presque oblitéré ; leur consistance avoit tellement augmenté en divers endroits de leur étendue, qu'ils sembloient cartilagineux.

Cette conformité d'altérations produites par les acides & par les liqueurs spiritueuses , a donné lieu à quelques anatomistes d'établir, & avec quelque apparence de vérité , que ces liqueurs produisoient les mêmes altérations ; *Morgagni* croit que les liqueurs spiritueuses n'affectent ainsi les parties que par l'acide qu'elles contiennent.

Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de faire observer qu'indépendamment de l'endurcissement des viscères parenchymateux &

---

(p) Voyez les remarques de *Morgagni* sur cet objet.

du rétrécissement des viscères membraneux, on trouve dans les animaux qu'on a fait périr par les liqueurs spiritueuses, les vaisseaux lymphatiques souvent engorgés d'une lymphe concrète; qu'on voit chez eux des concrétions graisseuses d'une consistance étonnante, & que la synovie est souvent épaissie dans leurs articulations.

On comprend que lorsqu'on a des malades de ce genre à traiter, les meilleurs remèdes sont les boissons adoucissantes, telles que l'eau de poulet, l'eau de veau, de riz, les bouillons de grenouilles, le lait d'ânesse, les bains; ce traitement continué long-temps m'a bien réussi pour deux jeunes personnes qui avoient abusé du vinaigre.

*POISONS semi-métalliques & Poisons métalliques.*

OBSERVATION I.

UN homme qui avoit un ulcère à la cuisse, qu'il lavoit avec de l'eau qui contenoit du sublimé corrosif en dissolution, but de cette eau au lieu d'une médecine qu'on croyoit lui administrer; il se plaignit d'abord d'une

érosion brûlante dans l'œsophage , & malgré tous les remèdes qu'on lui donna , il périt le troisième jour dans les douleurs & dans les angoisses.

Le ventricule étoit corrodé vers le pylore , & la portion voisine du foie atteinte d'inflammation. *Lieut. Hist. anat. tome I, obs. 123.*

## O B S E R V A T I O N I I.

DES Chirurgiens célèbres ont observé des fluxions de poitrine qui avoient été produites par l'usage du sublimé corrosif. La difficulté de respirer qui les accompagnoit , ne répondoit pas à l'intensité de la douleur , & le pouls n'étoit pas si dur qu'il l'est dans les vraies fluxions de poitrine. Cette observation les a détournés des fréquentes saignées , & on a insisté sur l'usage des adoucissans avec beaucoup de succès.

## O B S E R V A T I O N I I I.

M. *Dupleffis*, chirurgien-major des Armées , a vu dans les hôpitaux du bas-Rhin , où l'on avoit usé du sublimé corrosif , pour le traitement des maladies vénériennes , des personnes qui sont mortes empoisonnées & qui avoient l'estomac cautérisé. *Acad. de Chir. tome IV, page 156.*

## OBSERVATION IV.

LE sublimé corrosif produit , selon *Ambroise Paré* , une escarre semblable à celle que feroit le feu. On doit donc craindre l'usage intérieur du sublimé pris même à la plus petite dose , à moins qu'il ne soit dissous dans beaucoup de liquide qui affoiblisse sa causticité.

## OBSERVATION V.

LE sublimé corrosif produit aussi de funestes effets appliqué extérieurement. Des personnes qui croyoient trouver la guérison des tumeurs cancéreuses dans l'application des topiques dans lesquels entroit le sublimé corrosif, y ont souvent trouvé la cause de leur mort. M.<sup>rs</sup> *Pibrac* & *Dupleffis* en rapportent plusieurs exemples ; ils ont remarqué que l'usage extérieur du sublimé produisoit l'oppression de poitrine , des nausées , le vomissement jusqu'au sang , des mouvemens convulsifs & la mort.

A l'ouverture du corps de deux victimes du sublimé corrosif appliqué extérieurement , M.<sup>rs</sup> *Pibrac* & *Moreau* n'ont trouvé qu'un épanchement de sérosité roussâtre très-abondant dans la cavité de la poitrine ; c'est ce qui leur a fait penser que le sublimé corrosif avoit produit

ses principaux effets sur le système nerveux.  
*Voyez Acad. de Chirur. tome IV, page 156.*

Tout le monde sait que le sublimé corrosif est un sel métallique avec excès d'acide ; que ce sel est composé de mercure combiné avec l'esprit marin ; ce qui le rend très-caustique. Il déploie son activité sur le corps humain plus promptement que l'arsenic ; il corrode les premières voies , comme on s'en est convaincu par l'ouverture des corps ; & il excite une telle irritation dans les nerfs , & produit une si grande raréfaction dans le sang , qu'il donne lieu à des convulsions & à des hémorragies mortelles.

Quand le sujet a avalé une quantité considérable de sublimé corrosif , il périt bientôt de l'inflammation & de la gangrène des premières voies. S'il n'en a pris qu'une quantité médiocre , les symptômes ne sont pas si aigus ; mais le sublimé corrosif produit des douleurs dans diverses parties du corps , des spasmes , des mouvemens convulsifs , des oppressions de poitrine , des crachemens de sang , & enfin un tel gonflement des vaisseaux du cerveau , qu'on voit des personnes périr avec les symptômes de l'apoplexie.

## O B S E R V A T I O N VI.

UN compagnon imprimeur atteint d'une maladie vénérienne, avala en une seule prise six grains de sublimé corrosif dissous dans environ dix onces d'eau de pluie. Il éprouva dans l'instant des douleurs atroces dans la région épigastrique; les muscles du bas-ventre se roidirent, & le ventre devint dur comme une pierre; les testicules remontèrent vers les aînes; la respiration devint courte & très-laborieuse. Il y eut des mouvemens convulsifs, le ris sardonique, le tenesme, & enfin un vrai tétanos. La bouche se remplit d'une écume sanguinolente; les urines étoient aussi rouges que du sang. Les douleurs étoient si cruelles, que le malade fut pendant longtemps à pousser les hauts cris. Tout d'un coup les symptômes se calmèrent, le bas-ventre devint plus souple, le pouls fut plus mollet, mais inégal & intermittent. La surface du corps se couvrit d'une sueur froide; le malade passa des douleurs dans l'assoupissement léthargique & périt.

Je me convainquis par l'ouverture du corps, que l'estomac & les intestins étoient sphacelés. Il y avoit dans les cavités du bas-ventre, de la poitrine,

poitrine , du péricarde , des ventricules du cerveau, beaucoup de sérosité sanguinolente.

Les chairs des animaux empoisonnés par le sublimé corrosif, ne paroissent pas aussi ramollies que celles des animaux qui ont été empoisonnés par l'arsenic. Les vaisseaux sanguins des premiers, & sur-tout ceux du cerveau, sont plus pleins, & l'on ne trouve pas dans les personnes qui ont péri par l'arsenic, des épanchemens ou des extravasions de sang dans ce viscère, comme on en trouve dans ceux qui sont morts par le sublimé corrosif, ce qui prouve que ce poison raréfie le sang plus que ne fait l'arsenic; & c'est d'après cette considération que j'ai cru devoir insister sur la saignée, dans deux personnes empoisonnées par le sublimé (q).

Ces deux poisons sont très-dissolubles par l'eau; c'est pourquoi il faut en faire boire beaucoup aux empoisonnés, pour en diminuer l'activité. On peut charger cette eau de quelque alkali, lequel, en s'unissant avec l'acide, diminuera sa causticité en le neutralisant. Mais comme on sait que le soufre s'unit très-facilement aux bases

---

(q) C'étoit l'opinion de Kunchel. Voyez Mead, *Tentamen de venenis, opera omnia*. Page 149.

semi-métalliques de l'arsenic & du sublimé , on peut en charger la dissolution alkaline , & donner des *hepar sulphuris* préférablement aux alkalis purs. M. Navier, dont les lumières en chimie étoient généralement connues , vouloit qu'on chargeât *l'hepar sulphuris* d'une troisième substance qui agît sur la base même de l'arsenic & du sublimé , c'est le fer.

M. Navier recommande donc l'usage de *l'hepar sulphuris* martial , & confirme par des observations multipliées , la justesse de ses raisonnemens. Nous renvoyons tous ceux qui voudront connoître à fond cette matière , à son ouvrage sur les contre-poisons.

## A R S E N I C.

### O B S E R V A T I O N I.

UN Tailleur prend une médecine où l'on avoit mis de l'arsenic au lieu de crème de tartre ; il se plaint d'une chaleur brûlante dans le gosier & dans l'estomac ; il vomit avec des efforts affreux ; le hoquet survient , la soif s'allume , & elle est inextinguible ; la respiration devient laborieuse : le malade rendit , le quatrième jour , une escarre par la bouche ; le septième , il fut atteint d'un priapisme ; la fièvre

devint très-vive le huitième jour : aux convulsions qui survinrent se joignit un délire obscur , & le malade périt.

On trouva à l'ouverture du corps , les voies alimentaires corrodées en divers endroits , sans velouté , l'estomac & le pylore sur-tout étoient gangrenés. Sauvages, *nosol. méthod.*

#### O B S E R V A T I O N I I.

UNE femme âgée de soixante ans , qui venoit de dîner , ayant trouvé dans un grenier , certaines pastilles préparées avec les amandes , les mangea goulument , & à l'insu du maître du logis qui les y avoit déposées. A peine une heure se fut écoulée , qu'elle sentit des maux à l'estomac , tels que si elle eût été tourmentée par des vents , lesquels maux persistant avec opiniâtreté , & croissant de plus en plus , excitèrent plusieurs évacuations par haut & par bas , qui parurent soulager la malade ; mais bientôt elle fut atteinte de plus grandes souffrances , même de défaillances , qui lui firent avouer , mais un peu trop tard , son imprudence , car les pastilles qu'elle avoit mangées , étoient arsenicales & destinées pour les rats. Au bout de douze heures , elle paya de la mort le fait

de sa gourmandise , plus digne , dit *Morgagni* , d'un enfant que d'une personne de son âge , & elle mourut plutôt par une suite de l'abattement de ses forces , que par l'effet des tourmens & des convulsions sensibles qu'elle avoit endurés.

La visite & l'ouverture de son corps furent faites le lendemain par l'ordre des magistrats ; toute la partie postérieure étoit noire , sans en excepter le gras des jambes & les talons ; le corps lui-même n'étoit point roide , ni le ventre tuméfié ; la face interne de l'estomac présentoit diverses érosions , principalement à l'entrée du pylore , l'arsenic adhérant entre les lambeaux membraneux de ces érosions , dont l'intestin duodénum n'étoit pas exempt.

A la poitrine , les poumons furent trouvés noirâtres , & l'on trouva au cœur deux concrétions polypeuses de la forme & de la longueur du doigt ; d'ailleurs le sang étoit fluide & vermeil dans toutes les veines. *Jo. Bapt. Morgagni , epist. anat. med. LIX , art. 3.*

### O B S E R V A T I O N I I I.

SIX personnes mangèrent d'une soupe empoisonnée avec de l'arsenic : vingt-quatre heures s'écoulèrent sans qu'aucune demandât du se-

cours ; cinq périrent dans huit jours , & la sixième personne qui n'avoit mangé que très-peu de cette soupe , survécut environ deux mois. On ouvrit leur corps , & l'on trouva les tuniques de l'estomac & des intestins détruites par la chute des escarres que le poison y avoit produites. *Navier* , *Traité des contre-poisons* , *tome I* , *page 16*.

## O B S E R V A T I O N I V.

SI l'on en croit *Guibert* (r) , un homme qui portoit une amulette composée d'arsenic pour se garantir de la peste , périt subitement.

On l'ouvrit , & l'on trouva son cœur sec , noirâtre & altéré.

Le résultat de cette observation est un peu suspect ; il seroit à souhaiter qu'on eût ouvert les corps des autres personnes tuées par l'application extérieure de l'arsenic , on eût peut-être mieux vu.

L'arsenic est un des poisons corrosifs des plus indomptables que nous ayons , & il est d'autant plus dangereux à l'homme , qu'il

---

(r) *Traité de peste*. Voyez *Manget* , *Anat. prat.* II, *sect. XI* , *obs. 31*.

est très-dissoluble dans toutes les humeurs & qu'il est sans saveur ; ce qui fait qu'on use des alimens qui en contiennent , sans qu'on se doute qu'ils soient empoisonnés. L'arsenic que l'on appelle *blanc* ou *cristallin*, est le plus violent ; c'est sans doute par rapport à sa couleur qu'on l'a souvent pris pour du sucre. Si l'arsenic laisse quelque impression sensible sur les organes de la déglutition , ce n'est que long-temps après qu'on l'a avalé ; mais alors il y produit une ardeur brûlante , & il excite une soif inextinguible. Il survient une prostration de forces excessive ; en même-temps le malade éprouve des douleurs obscures dans l'estomac & dans les intestins ; il vomit , & les vomissemens deviennent excessifs : il survient des sueurs froides , souvent avec des convulsions dans tous les membres. J'ai vu un *tetanos* produit par cette cause ; les muscles du bas-ventre se contractent ; le pouls est petit & très-irrégulier ; les syncopes & les lypothimies sont les avant-coureurs de la mort. Si le malade échappe à ces symptômes , il éprouve souvent des tremblemens , des palpitations , il maigrit & périt dans la fièvre lente.

L'arsenic est une espèce de chaux sémi-métallique très-remarquable , en ce qu'elle est

un véritable sel dont la partie métallique est d'une grande solubilité, ainsi que la substance acide qui lui est unie : elle exhale une odeur d'ail, lorsqu'on la jette sur le feu, odeur qui a beaucoup d'analogie avec celle du phosphore, comme M. Navier l'a observé (f) ; observation d'après laquelle ce célèbre chimiste se fonde, pour établir une analogie entre l'acide de l'arsenic & l'acide du sel marin.

Les effets de l'arsenic sur le corps humain sont de cautériser les diverses parties qu'il touche ; il les brûle en peu de temps & les fait tomber en gangrène. C'est ce qui est confirmé par les ouvertures des corps que nous avons rapportées. On voit, quand on parcourt l'histoire des altérations qu'on a découvertes dans les personnes empoisonnées, que les voies alimentaires étoient corrodées & comme cautérisées ; & c'est parce qu'on a connu cette propriété de l'arsenic de ronger les chairs animales, qu'on l'a fait entrer dans divers escarotiques, application qui est toujours plus ou moins dangereuse. M. Navier l'a confirmé en dernier lieu par divers exemples. Il seroit

---

(f) Contre-poisons, tome I, page 78.

donc à souhaiter qu'on bannît l'arsenic de tous les topiques. On peut facilement y suppléer.

Un charlatan faisoit porter de l'arsenic en amulette contre certaines fièvres ; mais tous ceux qui recoururent à un pareil remède, furent attaqués de cardialgies, de foiblesses & même de tremblemens de membres (1). Suivant *Amatus Lusitanus*, un jeune homme de Florence qui avoit la gale, s'oignit en divers endroits de son corps, d'un onguent qui contenoit de l'arsenic ; on le trouva mort le lendemain. *Diemerbroeck & Hodges* prouvent par des exemples qu'ils rapportent, que des personnes sont mortes pour avoir porté des amulettes avec de l'arsenic. Mais si l'arsenic produit des effets si funestes par son application extérieure, combien n'en doit-on pas redouter l'usage intérieur, à quelque petite dose qu'on ose le prescrire.

On n'a pas craint en France de le faire prendre intérieurement contre les fièvres quartes, ce qui a été blâmé de tous nos médecins raisonnables. *Valisæri* a donc grand tort de

---

(1) Voyez à ce sujet *Mead, tentamen de venenis*, page 43. Édit. Neap. 1758.

faire ce reproche aux médecins François. Lorsque l'arsenic est donné à trop petite dose pour produire une érosion de la membrane interne des premières voies, il ne produit pas de symptômes aigus; mais il devient la source de diverses maladies chroniques, de tremblemens, de convulsions & quelquefois de l'atrophie & même de la phthisie. *Amatus Lusitanus* en cite un exemple frappant (*u*).

Pour prouver qu'on peut prendre impunément une petite dose d'arsenic, on cite quelquefois des personnes qui en ont pris un & même deux grains sans en être incommodées; mais c'est une heureuse témérité qu'il ne faut pas faire valoir, car on a tant d'exemples de fâcheux effets occasionnés par une quantité infiniment petite d'arsenic, qu'on doit toujours le craindre. On lit dans les observations de médecine d'Édimbourg, celle d'une femme qui eut l'imprudence de porter à sa bouche ses doigts imprégnés d'un peu d'arsenic, & qui éprouva bientôt après des convulsions, des vertiges & d'autres symptômes affreux: cette femme demeura en cet état pendant

---

(*u*) *Curat. med. cent. II, obs. 65.*

vingt-quatre heures ; mais ayant bu copieusement de l'huile d'amandes douces , & ayant pris quelques gouttes de laudanum liquide , les symptômes urgens se dissipèrent , mais elle fut plusieurs années d'une foiblesse & d'une maigreur extrêmes (x).

On doit plutôt rapporter ces effets à l'irritation que l'arsenic produit sur le système nerveux en général , & sur quelques organes en particulier , qu'à l'épaississement des humeurs & de la lymphe principalement , qu'on a gratuitement supposé. Il est au contraire prouvé que l'arsenic dissout plutôt les humeurs animales qu'il ne les coagule. M. Navier s'est convaincu que le meilleur moyen d'empêcher le lait de se coaguler , étoit de le couper avec une certaine quantité d'une liqueur imprégnée d'arsenic (y) ; & je puis ajouter qu'ayant ouvert divers animaux auxquels j'avois fait prendre de l'arsenic , pour examiner les altérations que ce poison produiroit dans leur corps , j'ai toujours

(x) Sproegel ; *experiment. circa venen.* Voyez collect. des Thèses pathol. *Haller.* Liv. VI.

(y) *Eller* assure que l'arsenic coagule le sang. *Acad. de Berlin , tome I.*

trouvé les humeurs dans une dissolution extrême, leurs chairs plus molles que de coutume; les viscères parenchymateux n'avoient pas non plus leur consistance ordinaire.

Mais ces altérations n'ont lieu que dans les animaux qui ont résisté aux symptômes aigus que l'arsenic produit; c'est-à-dire, lorsqu'ils n'en ont point pris une dose suffisante pour corroder les premières voies, ou que, par d'autres circonstances, le poison n'est pas resté assez de temps dans les premières voies pour les corroder, ou qu'il a été mêlé avec des alimens qui en ont émoussé la causticité. Alors il passe dans les secondes voies & il produit des effets ultérieurs chroniques; ce qui arrive aussi plus fréquemment dans les individus qui ont pris pendant long-temps une petite dose d'arsenic.

On voit par-là que ce poison agit de deux manières, ou en corrodant les premières voies, & alors la maladie est plus ou moins aiguë; ou il agit lentement & donne lieu à des maladies plus ou moins longues ou chroniques; ou bien encore cette maladie chronique survient-elle bientôt ou long-temps après que les symptômes aigus produits par le poison paroissent dissipés.

*Du Cuivre & du Vert-de-gris.*

## O B S E R V A T I O N S.

DEUX hommes qui avoient mangé deux ragoûts préparés dans des vaisseaux de cuivre qu'on avoit négligé d'étamer, périrent empoisonnés ; ils éprouvèrent, environ une heure après le repas, des cardialgies violentes, auxquelles succédèrent des vomissemens énormes & un ténésme continuel. Tous les remèdes qu'on leur administra furent inutiles ; ces deux personnes périrent : M. *Kooistra* mon disciple, en fit l'ouverture, & voici ce qu'il observa : le canal alimentaire étoit distendu par une grande quantité d'air, rongé en divers endroits, & principalement dans les intestins grêles ; le pylore & l'intestin duodénum étoient atteints de gangrène ; l'intestin rectum étoit percé en deux endroits ; l'œsophage & le pharynx paroissoient dans leur état naturel ; les poumons étoient gorgés de sang (z).

---

(z) On trouve dans les auteurs d'autres observations du même genre, lesquelles offrent toutes les mêmes résultats.

ON dit communément que le cuivre n'est pas malfaisant par lui-même, qu'il n'est dangereux que lorsqu'il est réduit à l'état de verdet, ou qu'il est décomposé & converti en rouille; mais c'est une erreur d'autant plus préjudiciable qu'elle a manqué de coûter la vie à plusieurs personnes. Des étudians en médecine s'étoient imaginés de traiter une hydropisie ascite avec de la limaille de cuivre incorporée dans de la mie de pain: ils en firent prendre d'abord un demi-grain qui ne fit point d'effet sensible; ils augmentèrent la dose par degrés & allèrent jusqu'à quatre grains par jour. Les urines devinrent très-abondantes, l'enflure étoit sensiblement diminuée, & tout annonçoit une convalescence prochaine, lorsque le malade se plaignit du ténésme; des vomissemens survinrent, il éprouva des coliques atroces. Son pouls étoit petit, concentré, lorsque je fus appelé: je lui fis boire beaucoup de lait; je prescrivis la saignée, & le maintins plusieurs heures dans un bain à diverses reprises: les symptômes se calmèrent, & par le moyen du lait d'ânesse, qui fut pris pendant longtemps, le malade recouvra sa santé & son embonpoint.

*Boërhaave* n'a pas craint de composer une teinture de cuivre avec l'alkali volatil, contre (a) l'hydropisie; mais outre que ce remède n'a pas la propriété que ce célèbre médecin lui attribue, c'est qu'il n'est pas toujours sans danger, & les pilules bleues d'Édimbourg, quoiqu'administrées à très-petite dose, ont donné lieu à des ténèbres & à des coliques horribles. Sans doute que l'effet de ces pilules doit varier suivant la disposition du sujet; car il suffit qu'il y ait quelques acides développés dans les premières voies, pour qu'ils se mêlent avec le cuivre, & forment du vert-de-gris: ainsi l'on doit toujours proscrire l'usage interne du cuivre, de quelque manière qu'il soit administré.

D'ailleurs, tous les dissolvans agissent sur le cuivre; l'eau, les huiles, les acides, les alkalis, les sels neutres, les résines le dissolvent, & ils lui donnent une couleur verte; la surface du

---

(a) Ce médecin célèbre n'avoit pas craint de proposer contre la même maladie, l'usage intérieur d'un sel formé avec le nitre & les cristaux de lune qu'il a nommés *le sel nitreux lunaire*; mais ce sel, à quelque petite dose qu'on le donne, & avec quelque ingrédient qu'on le combine, est toujours un caustique dangereux. *Boërhaave, Elements. chym. tom. II, pro. 183.*

cuivre tombe en efflorescence , & cette rouille est un vrai poison : ainsi le cuivre est toujours dangereux , de quelque manière qu'on le considère ; si on l'administre sous forme pulvérulente , il est bientôt attaqué par les suc salivaires & gastriques , par la bile , par le suc pancréatique , & peut-être par l'alkali volatil qui s'exhale des matières excrémentitielles.

Ses effets sont de corroder & de gangréner les entrailles , comme le prouvent les observations que nous avons déjà rapportées. J'ai ouvert un enfant d'un peintre qui avoit avalé une dissolution de vert-de-gris , & j'ai trouvé l'estomac enflammé & très-épais dans sa substance , sur-tout vers le pylore , dont le contour étoit si gonflé que l'orifice en étoit presque oblitéré ; les intestins grêles étoient enflammés dans toute leur étendue , & gangrénés en divers endroits , & même percés au point qu'une partie de la liqueur verdâtre qui étoit contenue dans le canal intestinal , s'étoit épanchée dans la cavité du bas-ventre : les gros intestins étoient distendus outre mesure en quelques endroits , & très-rétrécis dans d'autres ; mais le rectum étoit ulcéré dans toute sa surface interne & percé en plusieurs endroits.

On voit, d'après ces altérations, quelle est la cause des cardialgies, des coliques, des vomissemens & des devoiemens continuels qu'éprouvent les personnes qui ont été empoisonnées avec du vert-de-gris. On voit aussi pourquoi certaines personnes éprouvent des ténésmes & des rétentions d'urine.

Indépendamment de l'action corrosive du cuivre sur les premières voies, on croit qu'il agit sur les vaisseaux sanguins, qu'il les corrode en divers endroits, les amincit, & donne lieu à des anévrismes & à des varices. J'ai examiné avec soin les vaisseaux sanguins de l'enfant dont je viens de parler; mais je n'ai rien aperçu de semblable. J'ai aussi donné à ce dessein, du vert-de-gris à des animaux qui en sont morts empoisonnés, & je n'ai découvert aucune érosion dans leurs vaisseaux. J'ai eu soin de leur faire prendre ce poison en très-petite quantité, pendant long-temps; mais je n'ai découvert aucune érosion sensible dans la surface interne de leurs vaisseaux sanguins.

On est étonné, quand on considère les terribles effets du cuivre sur l'homme, que les législateurs n'interdisent pas entièrement l'usage des ustensiles de cuisine faits avec ce métal.

Le

Le roi de Suède en a donné un bel exemple , & qui est d'autant plus louable que le cuivre dont il possède de très-riches mines , est un des objets principaux du commerce de son royaume. L'étamage , dont on enduit la surface interne , ne garantit pas toujours le cuivre de l'action des dissolvans ; les alimens se chargent des particules du cuivre & deviennent de vrais poisons. Tous les jours on voit ces malheurs survenir , cependant on continue toujours à se servir des ustensiles de cuivre , & l'on croit être à l'abri de ses fâcheuses impressions par l'étamage , sans penser qu'il y a de la témérité à ne mettre entre la mort & soi , qu'une lame très-mince d'un métal qui est lui-même très-dangereux ; l'étain qu'on emploie à cet effet , contient ordinairement beaucoup de zinc , qui peut être dangereux , & du plomb qui est toujours un vrai poison.

L'étamage se fond à une chaleur presque aussi douce que celle qu'il faut pour cuire les viandes , & il est dissous par les sels , le vinaigre , &c. dont on se sert pour les assaisonner. Qu'on juge après cela combien on doit craindre l'usage du cuivre dans nos cuisines.

On devroit aussi le proscrire des pharmacies ;

du moins ne devoit-on pas préparer aucun médicament pour l'intérieur dans des vaisseaux de cette nature. Tous les jours on est surpris de voir un purgatif doux produire de funestes effets , ce qui provient de ce qu'on a fait la médecine dans quelque vaisseau de cuivre. J'ai vu périr un ecclésiastique qui avoit pris une médecine de précaution composée des plus doux minoratifs, avec tous les symptômes d'un empoisonnement par le vert-de-gris. L'ouverture en fut faite , & l'on trouva tout le canal alimentaire excorié ; les intestins grèles & le rectum étoient tellement rongés qu'ils étoient percés en quelques endroits.

Il faut si peu de vert-de-gris pour empoisonner le sujet le plus robuste , qu'on ne peut prendre trop de précautions pour s'en garantir : aussi est-on bien étonné quand on parcourt les rues de Montpellier , de voir les femmes qui le préparent , pendant leurs repas , ayant les mains couvertes de verdet , & cependant à peine entend-on parler d'empoisonnement chez des gens de cette espèce ; ce verdet n'est-il pas alors moins dangereux que l'autre ?

Suivant *M. Gerbier*, le verdet préparé avec les grappes de raisin , est moins délétère que le

verdet préparé d'une autre manière. Ce médecin l'a fait prendre à des malades atteints d'obstructions squirreuses (*b*), jusqu'à la dose de quarante grains par jour, sans autre accident, dit-il, que quelques nausées ou des évacuations plus abondantes par le bas; cependant il s'en faut que nous adoptions une pareille pratique. Nous avons vu les pilules de M. *Gerbier*, produire des vomissemens, des coliques, des dévoiemens & quelquefois des ténésmes effroyables, à la dose de deux ou trois grains; & l'on fait que beaucoup de sujets se sont très-mal trouvés de l'usage de ce remède, quoique prescrit à la plus petite dose: ainsi nous croyons qu'il est très-imprudent de l'administrer jamais intérieurement, à quelque petite dose que ce soit.

Le sublimé corrosif, l'arsenic & le cuivre, dont nous venons de parler, sont des poisons corrosifs, & ne diffèrent que par des différences dans leur causticité: il paroît que le sublimé corrosif l'emporte à cet égard sur les

---

(*b*) Lettres & Observations au sujet d'un nouveau remède contre les maladies squirreuses & cancéreuses.

page 4.

autres, & que le cuivre est le moins caustique. Cependant quoique les observations prouvent que la mort a été en général occasionnée par une dose infiniment moindre de sublimé corrosif & d'arsenic, que de celle du cuivre & du vert-de-gris, il y a des circonstances qui ont empêché que des doses bien supérieures des poisons les plus actifs, ayent été si délétères que d'autres qui étoient plus foibles: les poisons sont par exemple bien moins dangereux, quand ils sont mêlés avec une grande quantité d'alimens, que lorsqu'ils sont pris seuls. Le sublimé corrosif & l'arsenic produiront des effets bien plus violens si la personne qui les a pris n'a pas bu copieusement après, & le cuivre deviendrait bien funeste, si l'on faisoit prendre quelque acide à celui qui en auroit avalé; il est ainsi diverses circonstances qui peuvent accélérer ou retarder, augmenter ou diminuer l'effet de ces poisons.

On comprend que les poisons exercent leur causticité sur les parties molles qu'ils touchent plus ou moins vite, suivant qu'ils sont plus ou moins caustiques, soit par rapport à leur qualité intrinsèque, soit par rapport aux causes extérieures qui peuvent exciter leur causticité,

soit enfin par rapport aux doses qui ont été prises ; ce qui fait que tantôt on trouve les effets de leur érosion dans le pharynx ou dans l'œsophage , tantôt dans l'estomac ou dans les intestins grêles ou gros , quelquefois dans toutes les parties du canal alimentaire à la fois. Souvent l'estomac des personnes empoisonnées par de l'arsenic est corrodé, percé & sur-tout la partie voisine du pylore (c) ; & quelquefois le cuivre n'exerce sa causticité que sur le rectum (d) : ce qu'il y a de bien certain , une forte dose du moins violent des trois dont nous venons de parler , pourroit corroder le pharynx ou l'œsophage si promptement, que la personne qui auroit eu le malheur de l'avaler , périroit par cette seule cause , sans qu'il y eût aucune inflammation de l'estomac ou des intestins ; c'est ce que les ouvertures des corps ont appris.

Aussi est-il impossible de décider par cette voie, si la mort a été occasionnée par le vert-de-gris ou par l'arsenic , ces deux poisons

---

(c) Voyez les Observations de M. de Sauvages , de M. Morgagni , de Navier , rapportées ci-dessus.

(d) Voyez l'Observation que nous avons rapportée , page 436.

pouvant opérer les mêmes érosions sur le canal alimentaire ; mais quand c'est par le sublimé corrosif, on pourroit quelquefois, je ne dirai pas, le connoître positivement, mais le conjecturer avec assez de vraisemblance par l'engorgement général des vaisseaux sanguins, & par les extravasions de sang qu'on trouve alors dans le tissu cellulaire, & même dans les viscères creux & dans les cavités du corps.

Les symptômes que ces poisons occasionnent, sont sans doute l'effet de l'érosion qu'ils exercent sur le canal alimentaire ; mais on ne peut cependant se dissimuler que chacun d'eux donne lieu à quelque modification particulière remarquable, car indépendamment des douleurs dans l'estomac, des coliques violentes, de la tension dans le bas-ventre, des hoquets, des vomissemens, de la fièvre violente, qui surviennent après tous ces empoisonnemens, l'arsenic occasionne une soif plus brûlante, des syncopes plus fréquentes, que le sublimé corrosif ni le vert-de-gris ne produisent pas, & si ces symptômes arrivent alors, ce n'est qu'après que ceux de l'inflammation se sont fait ressentir & sont parvenus à leur dernier degré d'intensité ; tandis que les personnes

empoisonnées par du sublimé corrosif, éprouvent un surcroît de forces extrême, au lieu des syncopes fréquentes qui arrivent à celles qui ont pris de l'arsenic, & si la syncope & la lypothimie surviennent aux premières, ce n'est que lorsque la gangrène est formée dans les entrailles. Les empoisonnés par l'arsenic ont le pouls inégal, ferré, petit, convulsif; celles qui le sont par le sublimé corrosif, ont le pouls plein, dilaté, quoiqu'inégal & intermittent; elles sont brûlantes, leur visage est rouge, leurs gencives se gonflent, elles rendent par la bouche une salive écumeuse, & quelquefois même du sang; le sang coule aussi quelquefois des narines & par le fondement. Le cuivre & le vert-de-gris n'occasionnent ni les syncopes comme l'arsenic, ni la chaleur, ni les hémorragies par le nez, par la bouche, comme le sublimé corrosif; ils exercent, choses égales d'ailleurs, un effet plus lent & plus local, en corrodant le canal intestinal; mais enfin la mort est toujours la suite de cette érosion: le cuivre & le vert-de-gris à petites doses occasionnent des ténésmes & des priapismes que les autres poisons dont nous venons de parler, n'occasionnent pas. On peut voir ce qui a été dit à ce sujet précédemment.

La première indication qu'il faut remplir dans le traitement des personnes empoisonnées par le sublimé corrosif, l'arsenic & le cuivre, c'est 1.<sup>o</sup> d'évacuer le foyer morbifique par le moyen le plus prompt & par la voie la plus courte : un vomitif doux donné bientôt après que ces poisons ont été pris, peut, en vidant l'estomac, prévenir tous les accidens.

Les vomitifs liquides ou ceux qui sont délayés dans beaucoup d'eau, sont préférables aux autres. On fait boire beaucoup d'eau tiède, laquelle non-seulement diminue la causticité de ces poisons en les dissolvant de plus en plus, sur-tout le sublimé corrosif & l'arsenic.

Ordinairement cette abondante boisson produit l'effet qu'on en attend ; le malade vomit copieusement & avec d'autant plus de facilité que ces poisons excitent des contractions de l'estomac qui déterminent le vomissement ; mais si dans des cas contraires l'eau tiède ne suffisoit pas pour l'exciter, on pourroit y joindre la poudre d'ipécacuanha à la dose de quinze à vingt grains, ou enfin un ou deux grains d'émétique dans une pinte d'eau tiède.

2.<sup>o</sup> Les émétiques ne peuvent être prescrits que lorsque les poisons ont été pris depuis peu,

& qu'il n'y a pas encore de vomissemens; car lorsqu'ils ont commencé à les produire par eux-mêmes, il suffit de les entretenir avec une boisson aqueuse tiède; à cet effet on donne tous les quarts-d'heure ou au moins toutes les demi-heure, une tasse d'eau chaude & pure, à laquelle on peut ajouter, si les vomissemens ne s'opèrent pas aisément, quelques gouttes d'alkali volatil fluor, pour rendre l'action de ce dissolvant plus énergique sur le sublimé corrosif, l'arsenic & même sur le vert-de-gris.

On opéreroit un effet contraire, si l'on y joignoit des acides, comme quelques médecins l'ont conseillé; par conséquent il n'y a rien de plus funeste que de prescrire le vinaigre, la limonade, même le petit-lait, aux personnes qui ont été empoisonnées par ces poisons caustiques, quel que soit qu'elles ressentent, & quelque fièvre qu'elles éprouvent.

Il faut aussi éviter de faire prendre à ces malades des huileux & des corps gras trop tôt; s'ils sont quelquefois salutaires en excitant le vomissement, ils peuvent s'opposer ensuite à l'action des vrais dissolvans, sur-tout dans le cas d'empoisonnement par le sublimé corrosif que l'eau dissout plus facilement que tout autre

liquide , ce qui rend l'empoisonnement plus dangereux.

3.<sup>o</sup> Mais si, lorsque le médecin est appelé pour secourir les empoisonnés , la fièvre est déjà allumée , s'ils ont des douleurs violentes & de la tension dans le bas-ventre , s'il y a enfin des signes d'une inflammation réelle , indépendamment des boissons aqueuses tièdes qu'il faut faire prendre en abondance , on doit saigner le malade & d'autant plus copieusement que l'inflammation est prononcée ; il faut lui donner des lavemens émolliens avec les corps gras , comme avec la fraise de veau , avec les plantes émollientes , telles que la mauve , la violette , la pariétaire , le bouillon blanc , la graine de lin , &c. Il faut maintenir le malade dans un bain tiède plusieurs heures , & à plusieurs reprises , s'il est nécessaire ; on peut rendre ces bains émolliens par les plantes appropriées : lorsque le malade est hors du bain , on lui recouvre le bas-ventre avec des flanelles trempées dans une décoction des mêmes plantes émollientes.

L'eau de graine de lin en boisson , les émulsions des semences froides , peuvent bien convenir , sur-tout lorsqu'il y a une chaleur

inflammatoire ; l'eau de poulet, l'eau de veau font alors les boissons ordinaires , mais en général il faut commencer le traitement par les boissons aqueuses , ou seulement chargées d'alkali volatil fluor ; car elles sont d'autant plus propres à dissoudre les poisons qu'elles sont moins saturées sur-tout des corps gras.

4.° C'est par ce traitement administré avec ordre & continué long-temps & sans interruption, qu'on parvient à détruire les symptômes aigus que ces poisons caustiques ont excités lorsqu'ils n'ont pas été pris en une forte dose ; car on comprend bien qu'alors il ne peut y avoir de remède : il n'y en a pas non plus , lorsque ces poisons , quoiqu'en petite dose , ont séjourné assez de temps dans les premières voies pour les cautériser assez profondément ; les escarres tombent ; il se fait des épanchemens dans le bas-ventre , & les malades meurent.

Mais avant que cette cautérisation ait lieu par un trop long séjour des particules vénéneuses , on peut jusqu'à un certain point la prévenir par des remèdes appropriés ; ainsi il ne faut rien négliger pour y parvenir en recourant aux moyens indiqués. Nous les croyons bien plus efficaces que tous les contre-poisons dont on

a tant parlé dans les ouvrages anciens & modernes. Ce n'est que d'après des conjectures & des vraisemblances qu'ils ont été proposés ; car ils n'ont pas soutenu dans la pratique l'idée avantageuse qu'on en avoit conçue. Nous avons vu les plus grands médecins employer avec succès la méthode que nous venons d'indiquer. Nous l'avons aussi suivie avec avantage , & nous n'avons jamais vu réussir aucun des prétendus spécifiques , & si jamais ils ont eu des succès apparens , ce n'est que lorsqu'ils ont été employés avec les autres remèdes dont nous avons parlé ; mais c'est à ceux-ci qu'il faut alors attribuer l'avantage du traitement.

Quant aux accidens chroniques auxquels les poisons donnent lieu, ils peuvent être la suite des accidens aigus , heureusement traités par l'art , ou qui se sont naturellement bornés ; le poison n'ayant pas été pris en une dose & d'une qualité capables de les exciter jusqu'à la mort , ou bien ils peuvent survenir à des personnes qui n'ont pris qu'une dose du poison , inférieure à celle qu'il faut pour en exciter de plus prompts & de plus violens , & l'on comprend que ces accidens peuvent singulièrement varier soit par leur espèce , soit par leur intensité. En effet , il sur-

vient à des personnes qui ont pris des doses infiniment petites d'arsenic ou qui même, suivant quelques-uns, n'en ont porté qu'extérieurement, des foiblesses, des syncopes, des mouvemens convulsifs, des toux, des marasmes. Souvent les personnes qui ont fait usage du sublimé corrosif, pour se guérir même de la maladie vénérienne, & qui l'ont pris par conséquent avec le plus de précaution, éprouvent tôt ou tard des toux, des crachemens de sang qui peuvent finir par l'inflammation du poumon, ou par des engorgemens mortels. Nous avons vu précédemment que l'usage du vert-de-gris en une quantité très-petite, terminoit par donner lieu à des tenesmes & à des érosions dans l'intestin *rectum* long-temps après ; & cependant dans toutes ces circonstances, les personnes qui ont usé de pareils poisons n'ont eu ni coliques ni douleurs ni inflammation au bas-ventre, accidens aigus qui n'auroient pas manqué de survenir si les poisons avoient été pris en une quantité supérieure.

Lors donc que quelqu'un a été empoisonné par un des poisons corrosifs dont on vient de parler, il faut, soit qu'il ait eu des accidens aigus, soit qu'on ait à craindre les accidens

chroniques consécutifs , lui prescrire l'usage des boissons humectantes d'abord telles que le petit-lait , les bouillons rafraîchissans avec les herbes appropriées, l'eau de grenouilles, l'eau d'orge, de gruau, de riz, &c. Les eaux thermales sulfureuses comme celles de Bourbon-l'archambault, de Baredge , & d'autres de cette qualité (e), prises sur le lieu autant qu'il est possible, les eaux artificielles de ce genre & dont M. Navier a donné la recette, ont aussi produit de bons effets; les laitages, celui d'ânesse principalement, réussissent fort bien, sur-tout lorsqu'on a eu la précaution de faire précéder les humectans & les eaux minérales dont nous venons de parler. Plusieurs médecins ont même conseillé avec un grand avantage la diète blanche à des malades qui avoient été empoisonnés, & il est certain que ce n'est que par un long usage des adoucissans & des humectans qu'on peut éteindre les fâcheuses impressions que les poisons caustiques ont faites non-seulement sur les premières voies, mais encore sur les autres parties du corps.

---

(e) Voyez le Traité sur les moyens de secourir les personnes empoisonnées par M. Navier, page 26.

## D U P L O M B.

## O B S E R V A T I O N I.

UN plombier est atteint de la colique commune aux gens de son métier; parmi les divers symptômes de cette maladie, il éprouve sur-tout une grande difficulté de respirer & une vive douleur à l'hypochondre droit.

On l'ouvre, & l'on trouve les intestins extraordinairement distendus par de l'air, & principalement la portion du colon voisine du foie; les poumons étoient putréfiés en divers endroits.

*Lieutaud, tome II, page 511.*

## O B S E R V A T I O N I I.

UN cordonnier est atteint d'une colique de plomb, dont il périt dans trois jours.

Le colon & l'intestin rectum étoient très-distendus par des vents, & gangrénés en divers endroits. *Journal de médecine.*

## O B S E R V A T I O N I I I.

UN jeune peintre est atteint de la colique de plomb; il tombe dans le délire, & éprouve une grande difficulté de respirer; il survient des convulsions horribles, dont il périt.

L'épiploon étoit affecté de gangrène ; le colon rétréci au point qu'il paroissoit dépourvu de cellules , & formoit un cylindre uniforme ; l'intestin cœcum étoit putréfié ; la vésicule du fiel étoit pleine d'une bile très-noire. *Journal de médecine.*

## OBSERVATION IV.

M. de *Haen* qui a fait ouvrir le corps de diverses personnes , qui ont péri à la suite de la colique métallique , a remarqué que l'intestin colon étoit ordinairement rétréci , & que ses parois étoient très-épaissies & raccornies , même que fréquemment on trouvoit les autres intestins ou quelques-uns d'eux également resserrés ; quelquefois il a trouvé de l'altération dans le *duodenum* , d'autres fois dans le *jejunum* , & enfin dans le *reclum*. *De Haen , rat. med. tom. V , pag. 36 & suiv.*

## OBSERVATION V.

*Vin frelaté avec la Litharge.*

UN homme , dans un repas , boit du vin frelaté , bientôt il se plaint d'un poids considérable dans l'estomac ; il rend par la bouche , des vapeurs fétides ; il sent dans les entrailles des

des borborigmes , & se plaint d'une chaleur brûlante dans les hypocondres : cependant les symptômes se calment ; le malade tombe dans une affection mélancolique ; il consulte tous les médecins qu'il connoît , fait des remèdes sans nombre & envain , les douleurs du bas-ventre se renouvellent ; dans peu elles sont très-vives ; la digestion devient très-difficile , les extrémités s'affoiblissent , tombent dans les convulsions , l'estomac se soulève & il survient un assoupissement dont le malade périt.

A l'ouverture du corps, on trouva l'estomac & les intestins très-distendus par de l'air ; il contenoit aussi quelques matières noires & fétides , & le pylore étoit tellement rétréci qu'on n'auroit pu y faire passer une plume à écrire ; le mésentère étoit squirreux & très-dur, le cœur parut recouvert d'une enveloppe graisseuse , les autres viscères étoient sains. *Lieut. hist. anat. tome II , page 375.*

Les poisons dont nous avons parlé , le sublimé corrosif & le cuivre ont beaucoup de rapport entr'eux par les altérations qu'ils causent dans le corps humain. Ils sont corrosifs & ils exercent leur causticité sur toutes les parties du corps internes ou externes qu'ils touchent. Il n'en est

pas de même du plomb ; appliqué sur diverses parties , il en émousse la sensation au point de les rendre à la fin insensibles.

La chirurgie a employé le plomb de différentes manières & avec succès , contre diverses maladies externes ; & l'on a souvent observé que des balles poussées dans le corps de l'homme par des instrumens à feu , n'avoient produit aucun accident fâcheux (*f*) ; elles ont parcouru des membres dans toute leur longueur sans incommoder beaucoup : si le plomb insinué dans le tissu des parties y a fait du mal , c'est souvent par le seul effet de la compression. De-là est venu sans doute cet adage , *le plomb est ami de l'homme*. J'ai enfoncé diverses lames de plomb sous la peau & quelquefois dans les interstices des muscles de deux chiens vivans ; elles y ont séjourné un temps plus ou moins long , en parcourant des espaces plus ou moins grands. J'ai injecté de l'eau de saturne sur des nerfs mis

---

(*f*) *Henckel* & plusieurs célèbres chimistes ont attribué à l'arsenic uni avec le plomb les mauvais effets qu'on attribue à ce dernier ; mais il suffit de comparer les symptômes que l'arsenic produit , avec ceux que le plomb excite pour voir que ce sont deux genres d'empoisonnement très-différens.

à découvert ; j'en ai enduit encore de limaille fine de plomb , dans une certaine étendue , sans donner lieu à aucun accident notable. J'ai vu les plaies se cicatriser , & l'animal jouir de tous ses mouvemens , point d'atrophie , point d'insensibilité.

Ce n'est donc pas de cette manière que le plomb est si funeste ; c'est lorsqu'il s'insinue dans les premières voies , alors il y excite les accidens les plus graves ; ce qui prouve qu'on ne doit pas conclure de l'effet qu'un corps fait sur telle partie de l'homme , par ceux qu'il excite sur telle autre. Une eau chargée d'émétique ne produit pas un effet sensible sur l'œil , & occasionne les contractions de l'estomac , d'où dépendent les vomissemens.

Les cantharides appliquées à l'extérieur agissent sur les voies urinaires au point de produire des pissemens de sang , & elles ne font aucun effet sensible sur les autres parties internes. Chaque organe a une certaine manière de sentir qui lui est propre , & c'est relativement à cette sensibilité qu'il est affecté. On ne doit donc plus être étonné que le plomb ne soit pas aussi malfaisant , appliqué à l'extérieur , & qu'il produise les plus funestes effets , quand il parvient

dans les premières voies ; & ce seroit sans fondement qu'on concluroit , comme on l'a fait d'après les effets que le plomb produit extérieurement, que ce n'est pas un poison irritant. C'est seulement d'après les ouvertures des corps qu'on peut conclure quelque chose de positif, & l'on voit par celles que nous avons rapportées, que l'inflammation & la gangrène des premières voies & de l'épiploon en sont toujours la suite.

Les altérations que le plomb cause sur le colon ne sont-ils pas l'effet du contact immédiat plutôt qu'un effet sympathique ? ne peut-on pas douter que la simple application du plomb sur les parties extérieures puisse produire la colique, & ce qui le prouveroit, c'est que tous les jours on pansé des plaies avec des topiques qui contiennent du plomb, sans qu'il en résulte aucun effet fâcheux, tandis qu'il suffit que quelques parcelles de plomb parviennent dans les premières voies pour produire les plus graves symptômes. Ceux qui respirent la fumée des fonderies du plomb, en sont ordinairement les victimes ; mais on peut douter si ce n'est pas autant ou plutôt aux émanations arsénicales qu'ils respirent ; qu'à celles du plomb qu'il faut en attribuer la cause, peut-être que la

salive s'empreint plus ou moins de ces matières vénéimeuses ; qu'elle découle dans l'estomac avec les alimens, & qu'elle empoisonne les sujets qui les avalent. Quelques médecins ont cru que les mêmes effets avoient lieu, mais plus tard, lorsque le plomb transmettoit leurs impressions dans le colon par la voie des pores absorbans ou par ceux des poumons. . . . *Ipsis aditus in corpus patet, in pulmones cum spiritu, in ventriculum cum salivâ, ne dicam in naribus ipsos spiritus animales affici certè non leviter (g).*

Mais si l'application extérieure peut nuire, comme *Mead* le pense, au moins cela ne peut être que lorsqu'elle a eu lieu un très-long espace de temps ; au lieu que la déglutition du plomb est bientôt suivie de la colique & des divers symptômes qui l'accompagnent.

Quoi qu'il en soit, la colique du plomb est très-fréquente aux fondeurs & aux essayeurs des mines, aux potiers d'étain, aux plombiers, aux broyeurs de couleurs, aux barbouilleurs. Elle attaque aussi, mais moins fréquemment, les potiers de terre, les lapidaires, les cordonniers qui peignent les talons des souliers de femmes,

---

(g) *Mead, de venenis, pag. 147.*

avec des couleurs dans lesquelles il y a de la céruse , ou qui tirent avec leurs dents les peaux coloriées avec du minium & du massicot. En un mot , le plomb incommode la plupart des ouvriers ou des artistes qui le manient (h) , qui en respirent les émanations , ou encore plus qui les avalent ; & puisque dans tous ces sujets la maladie est la même , par ses symptômes & par ses effets , il est étonnant que *Ramazzeni* ait distingué par autant de chapitres particuliers les maladies de divers ouvriers qui sont produites par la même cause , & que souvent il ait indiqué des traitemens différens.

La colique que le plomb excite a beaucoup de rapport à certaines coliques auxquelles donnent lieu diverses liqueurs non fermentées , comme le poiré , le cidre , &c. Elles ressemblent aussi à des coliques bilieuses qui donnent également lieu à l'inflammation , à la gangrène du colon. Ce genre de coliques n'a pas échappé aux anciens médecins , comme M. de *Haen* l'a si sagement prouvé (i). Pendant long-temps ils ont confondu ensemble & sous le même

---

(h) Voyez la dissertation *Iselmann de colicâ saturninâ*. Gotting , 1758.

(i) *Dissertat. de colic. pict. tom. II , annus med.*

nom des coliques produites par des causes différentes & qui exigeoient des traitemens particuliers , & c'est à *Citois* qu'on doit , quoi qu'en dise *Riolan* (k) , une bonne étiologie de la colique de *Poitou*. Le célèbre *Saumaise* assure que neuf médecins de la Faculté de Paris méconnoient une colique dont il étoit atteint , que *Citois* seul la connut & la guérit ; mais *Riolan* justement attaché à la Faculté de Médecine dont il étoit un si digne membre , prétend que c'est une injure faite au corps , & il croit devoir la détruire , *non acri sapone* , dit-il , *abstergere* , *sed aquâ dulci* , *quia facilè eluetur*. Il fait observer que *Citois* lui-même a écrit que *Milon* , médecin de Henri IV , avoit connu & bien traité cette maladie , & qu'indépendamment de cet auteur , plusieurs célèbres médecins de la Faculté de Paris , en avoient fait mention dans leurs écrits.

Quoi qu'il en soit de ces remarques historiques , on voit tous les jours que le plomb excite cette cruelle maladie , & l'on ne sauroit trop éviter l'usage des ustensiles de plomb , même des fontaines faites avec ce métal ; on

---

(k) *Anthropographie* , page 656 , édit. Paris , 1646 , in-folio.

doit regarder comme des poisons les médicamens qui en contiennent.

Un chirurgien fit prendre à un malade atteint depuis long-temps d'un écoulement vénérien , trois grains de sucre de saturne dans deux onces d'eau de plantain. Il faisoit ajouter à cette potion quelques gouttes d'acide vitriolique ; mais le malade ne tarda pas à en ressentir les plus funestes effets. Il éprouva le troisième jour les douleurs atroces d'une colique qui fut accompagnée d'une forte rétraction des muscles du bas-ventre. Cette maladie termina heureusement par un dévoiement bilieux.

*Fernel* rapporte un exemple d'empoisonnement avec de la poudre de plomb (1). Un charlatan l'avoit fait prendre à un goutteux qui faillit en perdre la vie.

Ce grand médecin a vu des malades atteints de la colique métallique devenir paralytiques lorsqu'on croyoit la colique dissipée. Il a encore vu des malades chez lesquels la paralysie de beaucoup diminuée , augmentoit tout-à-coup

---

(1) *De luis veneræ curati. Cap. VII. Plumbi pulvis,* n'est peut-être autre chose que du sucre de saturne comme *Iselmann* l'a traduit. *De colicâ pictor. XXXIV.*

& devenoit très-grave, à la plus légère atteinte de colique ; mais il en a remarqué chez qui la paralysie une fois guérie n'est plus revenue, quoiqu'il y ait eu un nouvel accès de colique : cette différence dans la paralysie ne peut-elle pas provenir de l'impression plus ou moins forte de tels ou tels nerfs des plexus du bas-ventre, & enfin de ceux qui forment les plexus lombaires ? Les autres symptômes de la colique pourroient être fort graves, que la paralysie des extrémités supérieures ou inférieures n'auroient pas lieu, si les nerfs qui vont se répandre dans ces parties, ou qui communiquent avec ceux qui s'y distribuent, n'étoient pas affectés, & s'ils ne l'étoient pas de la manière requise.

Les symptômes de cette maladie varient singulièrement, comme de *Haen* le remarque ; les malades sont atteints de convulsions, d'où quelques auteurs l'ont nommée *colique convulsive* ; & si on considère la contraction des muscles du bas-ventre avec la rétraction du nombril & de l'anus, comme un symptôme commun de cette maladie, on peut certainement la rapporter aux maladies convulsives, quand même il n'y auroit point de convulsions alternatives : or, plusieurs n'éprouvent point ce dernier genre de

convulsions ; il y en a chez qui la paralysie ne se déclare point , au premier, au second , ni même au sixième paroxysme , & qui en sont atteints au septième & même plus tard ; il y en a chez qui elle se déclare dès le commencement de l'accès , tandis que c'est sans raison que quelques-uns la regardent comme une crise de la maladie. Ordinairement c'est une augmentation de mal toujours plus ou moins fâcheuse : ce n'est pas qu'on ne guérisse des malades qui ont quelque partie en paralysie ; mais toujours plus difficilement que ceux qui n'éprouvent pas cet accident.

Les vins frelatés avec la litharge sont une source féconde de maux & quelquefois d'empoisonnemens. Ces malheurs sont même plus fréquens dans cette capitale qu'on ne sauroit croire ; aussi les magistrats n'emploîront jamais trop de précautions pour les empêcher (*m*). La plupart des coliques métalliques qu'on traite à Paris , viennent de cette cause , encore est-ce moins dangereux quand cette maladie est bien

---

(*m*) *De Haen* dit , d'après *Boërhåave* , qu'on a pendu en Allemagne un marchand qui frelatoit le vin avec la litharge ; & il est certain que c'étoit un empoisonneur public & qu'il méritoit d'être puni suivant la rigueur des loix.

déclarée. Alors , comme on en connoît la cause, on la traite convenablement ; mais souvent le plomb ou le vin qui en contient, ne produit que des mouvemens convulsifs ; d'autres fois il occasionne la toux , l'asthme , la puanteur de la bouche , une constipation opiniâtre du ventre , la goutte ou des douleurs dans les articulations , qui ont beaucoup de rapport à celles qui accompagnent cette maladie , symptômes qu'on n'oseroit attribuer au plomb , quoiqu'ils en dépendent.

Suivant *Zeller*, les troubles & les symptômes que cause le vin falsifié avec la litharge en substance , ou avec le bismuth , sont différens selon les tempéramens , les forces des sujets , leur genre de vie & la quantité de cette boisson ; ceux qui en ont pris avec excès , ont éprouvé des douleurs de tête cruelles , des délires , la fureur maniaque , telle que celle que produit l'excès outré du meilleur vin , mais beaucoup plus atroce & plus durable , un sentiment de pesanteur dans la poitrine & dans la région précordiale , des douleurs , la toux & la fièvre.

Ceux qui en font un usage journalier ou fréquent , sans s'enivrer , n'en font point d'abord sensiblement incommodés ; mais par la

suite ils éprouvent successivement des douleurs à l'hypocondre gauche (*n*), des pesanteurs de l'estomac, des gonflemens, & le marasme. *Zeller* a vu une personne robuste qui soutint ces premières souffrances de l'estomac & de la région précordiale; mais elle devint ensuite sujette à un asthme continuel, avec une forte oppression dans certains temps, & qui ne cédoit qu'à des grandes & fréquentes saignées; dans les intervalles des accès, la respiration étoit meilleure, & le malade vaquoit à ses occupations: cependant l'asthme s'accrut, les pieds s'enflèrent, l'appétit s'évanouit, une légère nourriture causoit des sueurs considérables, & le malade ne pouvoit supporter l'usage d'un peu du meilleur vin; sa poitrine se remplit d'eau; enfin, un abcès qui occupoit la partie postérieure, moyenne & gauche de l'estomac, & qui ne fut reconnu qu'après la mort, s'étant ouvert, le sujet expira, après avoir rendu le sang avec beaucoup de pus.

Une autre personne qui faisoit un usage

---

(*n*) Quelquefois à l'hypocondre droit. *Voyez l'obs. I, page 455.* Ces douleurs occupent en général la région de l'intestin colon.

fréquent de la même boisson, sans un grand excès pourtant, devint sujette à des coliques d'estomac qui furent si grandes un jour, quelques heures après qu'elle se fut enivrée, & accompagnées d'une si grande chaleur de ce viscère, qu'elle put à peine y résister : survinrent ensuite la fièvre continue, le délire, une ardeur constante dans l'estomac, & une douleur dans l'hypocondre gauche (lequel est ordinairement, dit *Zeller*, plutôt affecté que le droit, dans ce cas), qui persista pendant dix mois, & causa la consommation au malade (o).

On voit par ces observations & par d'autres qu'on pourroit rapporter, combien on doit être surpris qu'il y ait des médecins assez hardis pour administrer le plomb comme remède, *Paracelse* le regardoit comme le spécifique de la manie. *Éttmuller* le recommande dans la petite vérole; *Velschius* (p) contre les vers, & enfin

(o) Voyez *Zeller. Docimasia vini lithargyr. mangonis.* 55, 4.

(p) On lit dans les ouvrages d'*Angelus Sala*, que le sucre de saturne est un excellent remède contre les douleurs d'estomac & les coliques qui proviennent de quelque humeur âcre, contre les douleurs du foie, des reins, qu'il fait des merveilles dans le cancer, & *Medicus qui eo uti cum ratione norit, miracula faciet.*

*Jager-schmid* n'a pas craint de soutenir que la litharge ne communiquoit aucune mauvaise qualité au vin ; & qu'il falloit en rechercher la cause dans les liqueurs mêmes , auxquelles on l'avoit ajoutée : si ces liqueurs austères non fermentées peuvent donner lieu à la maladie , pourquoi l'attribuer , dit ce médecin , à la litharge qu'on a employée pour les corriger ?

Ce raisonnement paroît d'abord spécieux ; mais il tombe de lui-même , quand on réfléchit que si les liqueurs non fermentées sont dangereuses , le plomb l'est encore davantage ; de ce qu'elles sont malfaisantes , il ne s'ensuit pas que le plomb ne le soit aussi : les mauvais effets de la litharge dans les vins , sont trop constatés , pour qu'on puisse les révoquer en doute. On peut voir plus haut ce que nous avons extrait de *Zeller*, sur cet objet ( *q* ).

La colique métallique dure ordinairement quinze à vingt jours. Le siège des douleurs est toujours dans la région ombilicale vers le mésentère ; elles sont très-vives , & elles sem-

---

( *q* ) Voy. *Zeller*, *Docimasia vini lithargyrio mangonifati*, n.º VII. *Haller. Disputat. ad morbor. histo.* tom. III, pag. 239.

blent s'étendre de cet endroit dans plusieurs parties du corps ; elles sont plutôt fixes que vagues , avec quelques rémissions , souvent accompagnées de vomissemens de matières noirâtres : la voix est changée singulièrement , ordinairement rauque , quelquefois aiguë , rarement abolie ; les malades ne sont point tourmentés par la soif , comme sont ceux qui ont été empoisonnés par l'arsenic , le sublimé corrosif ou le cuivre ; ils n'ont pas non plus une fièvre manifeste ; leur pouls paroît seulement gêné , l'artère est resserrée , ses battemens ne sont pas régulièrement égaux , soit par la force , soit par le temps de leurs pulsations : le ventre s'aplatit & se durcit ; l'ombilic se rapproche de l'épine , l'anus remonte & se durcit , & il y a une constipation des plus opiniâtres ; on touche , on palpe , on comprime même le ventre du malade , sans qu'il éprouve aucune augmentation de douleurs ; au contraire , quelquefois elles se calment alors , observation qui a été faite depuis long-temps.

*Fernel* , dans l'observation que nous avons rapportée , remarque que les douleurs de ventre qu'éprouvoit le peintre qui fait le sujet d'une observation qu'il nous a transmise , ne cessoient

que lorsque cette partie étoit fortement comprimée (r). *Unicum tantum in accessione*, dit ce célèbre médecin, *inventum est solatium, tres quatuorve robustos homines ventri superpositos sustinere*. Les malades éprouvent quelquefois des frissonnemens dans tous leurs membres, des douleurs dans les articulations, des mouvemens convulsifs des divers muscles du tronc. Mais le symptôme le plus effrayant, c'est la paralysie, souvent incurable, des extrémités, sur-tout quand elle est accompagnée d'atrophie, & c'est le plus fâcheux symptôme qui puisse survenir. Peu de personnes réduites à cet état ont recouvré l'usage de leurs membres. Je suis étonné que *Boërhaave* ait avancé qu'il en avoit beaucoup guéri qui étoient affectés de la sorte (s).

---

(r) *De Luis vener. curat. caput VII.*

(s) *Multos curandos habui quibus quatuor extremos artus planè exsiccatos vidi, sed per usum mitiorum antiscorbuticorum restituti sunt. Haen de colicâ Pictor. Boërhaavii med. Lib. XXIII, cap. II.*

M. de *Haen* cite dans le même ouvrage quelques guérisons de paralysies des extrémités, à la suite de la colique des peintres, opérée principalement par l'électricité & avec commotion, par des vésicatoires & par des frictions, & quelques remèdes internes toniques & incisifs.  
Tome V, page 258.

Quoi

Quoi qu'il en soit, la colique causée par le plomb, est une des plus cruelles maladies qu'on connoisse; elle est très-remarquable par la singularité de ses symptômes. Les médecins qui en ont été frappés, en ont cherché la cause, & l'ont diversement exposée, parce qu'ils ont plutôt consulté leur imagination que la nature; l'opinion la plus probable & à laquelle il est difficile de se refuser, c'est que la maladie ayant son siège dans la région du colon (t), l'endroit du corps où le nerf sympathique forme divers plexus, il est naturel qu'elle se transmette aux diverses parties où ces nerfs vont aboutir. On voit en effet que les douleurs se communiquent d'une partie à l'autre par les nerfs; & si dans les autres maladies il n'y a pas une si grande variété de symptômes & autant de parties souffrantes, c'est qu'il n'y a pas d'endroit dans le corps humain, où les nerfs ayent des correspondances plus multipliées que ceux du bas-ventre.

M.<sup>rs</sup> de *Haen* & *Camper* ont trouvé dans le nerf intercostal, la voie de toutes ces correspondances; & en effet, quand on connoît bien la marche & les communications de ce nerf

---

(t) Voyez les ouvertures des corps rapportées ci-dessus, page 469.

avec les autres, on peut facilement expliquer la plupart des symptômes de la colique du plomb; est-il étonnant, par exemple, que les vives douleurs qui ont leur siège dans le colon & dans le mésentère, soient accompagnées de la contraction spasmodique des muscles du bas-ventre, que l'ombilic s'enfonce, que les régions lombaires & rénales rentrent?

Le plexus solaire a diverses communications avec les plexus hépatique & splénique, avec les plexus mésentériques, avec les plexus rénaux, & ceux-ci avec les nerfs lombaires, dont diverses branches se répandent dans les muscles du bas-ventre. Est-il étonnant, le siège de la maladie bien reconnu, qu'il y ait une constipation bien opiniâtre, & que l'anus remonte?

Le plexus mésentérique supérieur ne communique-t-il pas avec le plexus mésentérique inférieur? & celui-ci ne donne-t-il pas des branches au rectum & aux muscles de l'anus? Ceux-ci se contractent à proportion que la sensibilité des nerfs est excitée. Si les sujets atteints de la colique de plomb éprouvent un si grand resserrement des hypocondres, une difficulté extrême dans la respiration; si le creux de la région épigastrique paroît chez eux plus enfoncé qu'il ne

l'est naturellement, c'est que l'irritation des plexus solaire & mésentérique se transmet aux plexus hépatique, splénique, & aux divers nerfs de l'estomac, & à ceux du diaphragme. Toutes les parties sont dans une espèce de convulsion permanente, & enfin de proche en proche, les nerfs du poumon souffrent, les nerfs récurrents s'affectent, & les muscles de la voix sont en convulsion; il en résulte diverses modifications dans les fonctions de cet organe.

Si la convulsion est forte, constante, tonique, alors la voix est éteinte, le sujet perd entièrement l'usage de la parole; si la convulsion est interpolée, clonique, la voix est entre-coupée, aiguë ou grave, suivant que les muscles de la glotte se contractent avec plus ou moins de force & de vitesse, & que leurs contractions sont plus ou moins longues. On rend raison de tous ces faits, quand on admet que l'irritation du bas-ventre peut se transmettre par le moyen des nerfs, & qui peut se refuser à cette assertion? Or, c'est par la même cause que les extrémités sont affectées ou de convulsion ou de stupeur ou de paralysie; le nerf sympathique communique en beaucoup d'endroits avec ceux des extrémités; il donne des filets à la plupart

des nerfs du plexus cervical, à tous les nerfs lombaires, aux nerfs sacrés, &c. Est-il par conséquent étonnant que lorsque le centre de la plus vive irritation est placé dans le bas-ventre, les bras & les cuisses s'en ressentent ordinairement ! Les muscles de ces parties commencent par être douloureux, ensuite ils sont atteints de quelques légers treffaillemens, & dans la suite ils deviennent insensibles; & comme les nerfs servent essentiellement à la nutrition, ce qui est prouvé par tant d'observations, il n'est pas étonnant que cette fonction soit troublée, même abolie, lorsque les nerfs ont perdu toute leur énergie. Cette correspondance des nerfs du bas-ventre avec ceux des extrémités, est prouvée par une multitude de faits, les uns plus intéressans que les autres.

Très-souvent les vers qui se trouvent dans les premières voies causent aux enfans, des convulsions des extrémités; les femmes qui ont des affections hystériques par suppression des règles ou des lochies, éprouvent quelquefois de pareilles convulsions. Sans multiplier les exemples, nous dirons qu'on voit très-souvent les extrémités se ressentir des affections qui ont leur siège dans le bas-ventre; il n'est

donc pas étonnant que dans la colique de plomb, puisque les nerfs de l'estomac & des intestins souffrent, que ceux des extrémités souffrent aussi par correspondance; & ce n'est qu'en détruisant la qualité stimulante du plomb, ou en le détachant de la membrane interne de l'estomac & du canal intestinal, principalement de celle du colon, qu'on peut guérir cette maladie; & de-là sans doute, sont venues les deux méthodes, celle de traiter par les adoucissans, & celle de traiter par les émétiques & par les purgatifs violens; l'objet de la première est de corriger la qualité délétère du plomb; & c'est à cet effet que l'on a conseillé l'usage des huiles, des graisses, des savons, moyens insuffisans à la vérité pour remplir l'objet qu'on se propose (u).

Aussi M. Navier a-t-il cru devoir opposer à ce poison un remède plus efficace; c'est dans l'art des rapports & des combinaisons chimiques qu'il l'a cherché. Le plomb, par exemple, dit ce célèbre chimiste, a moins de rapport avec le soufre que le cuivre; par conséquent les hépars ne suffiront pas pour en former le

---

(u) Voyez la Dissertation de M. de Haen, sur la colique du Poitou.

correctif , & pour le dépouiller d'un acide qui le tiendrait en solution. Mais si on considère combien est superficielle l'adhérence des acides avec ce métal imparfait , puisque l'eau seule suffit pour lui enlever une grande partie d'un acide métallique minéral , qui le tiendrait en solution , on jugera facilement que l'alkali , soit terreux , soit salin des hépars , dépouillera le plomb des acides à la faveur desquels il seroit soluble. M. *Navier* conclut d'après de savantes raisons , que les hépars doivent opérer sur les solutions acides de plomb , une décomposition complète , & une union d'autant plus intime du plomb abandonné à lui-même , que ce métal ne rencontrera rien qui puisse l'en détourner : il doit aussi , continue M. *Navier* , se faire dans cette combinaison sur l'alkali de l'hépar , un transport de l'acide qui avoit tenu le plomb en solution.

En conséquence , M. *Navier* conseille de faire prendre aux personnes qui ont bu du vin lithargiré , des hépars , soit liquides , soit en bols , de leur faire boire ensuite de la limonade , de l'oxymel ou de l'oxycrat , & de terminer le traitement par quelques doux purgatifs ; mais nous attendons , pour recommander cette pratique ,

que l'expérience ait plusieurs fois parlé en sa faveur, & qu'on ne puisse plus douter de son efficacité.

Il y a une autre méthode mieux éprouvée, & dont la pratique est journellement couronnée par le succès; c'est la méthode de la Charité, que M. *Bouvard*, savant médecin que la capitale a perdu depuis peu, a accréditée, elle consiste dans le traitement suivant.

Lorsqu'un malade est arrivé à la Charité, on lui fait prendre un lavement avec une décoction de deux gros de séné & autant de pulpe de coloquinte, à laquelle on ajoute une once de *benedicta laxativa*, & une ou deux onces de vin émétique. On augmente ou on diminue les doses de ce lavement, selon les forces & l'âge du sujet, selon l'intensité de la maladie.

On donne un second lavement sept heures après, lequel est fait avec six onces d'huile de noix & autant de vin rouge.

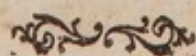
Le jour suivant, on donne l'émétique à grande dose, en ayant cependant égard à la constitution du sujet; dans les personnes robustes, on en donne jusqu'à quatre grains. On prescrit, dès que le vomissement a été opéré, deux dragmes de thériaque, avec un grain d'opium.

Le troisième jour, on réitère les lavemens. Ensuite on purge le malade avec un purgatif drastique.

Cette méthode est celle qui réussit le plus généralement; cependant plusieurs médecins, parmi lesquels M. *Bordeu* à Paris, & M. de *Haen* à Vienne, persuadés que la colique des peintres étoit inflammatoire, ont blâmé l'usage des drastiques, & ils ont conseillé celui des relâchans & des humectans, le petit-lait, l'eau de poulet pour boisson; des lavemens avec de l'huile d'amandes douces, des fomentations émollientes, des purgatifs tard, & toujours très-doux, des relâchans eccoprotiques; enfin, quand la douleur est considérablement diminuée, l'usage des eaux gazeuses.

Ces deux méthodes si différentes de traiter la colique des peintres, ont été adoptées par divers médecins célèbres, & presque toujours à l'exclusion l'une de l'autre; cependant il nous paroît qu'elles pourront trouver toutes les deux leur juste application, nous les avons même employées avec succès ensemble ou séparément dans quelques personnes. La méthode des drastiques convient parfaitement bien, lorsqu'on est appelé de bonne heure pour traiter

un malade qui commence à ressentir les premiers symptômes de la maladie ; les vomitifs & les purgatifs forts, détachent les parcelles du plomb qui irritent les intestins , & par ce traitement presque mécanique on guérit le malade , en délivrant le principe matériel qui l'incommodoit : mais lorsque les symptômes de l'inflammation existent, que les malades , au lieu de sentir du soulagement , quand on leur presse légèrement le bas-ventre , y éprouvent des vives douleurs , que le pouls est ferré , qu'il y a une chaleur brûlante dans toute l'habitude du corps , que la langue est très-sèche , que les urines sont claires ; alors il seroit barbare d'administrer les vomitifs & les purgatifs drastiques , & il n'y a que les anti-phlogistiques , qui puissent être employés efficacement en boissons , en lavemens , en fomentations , en bains , enfin la saignée même peut trouver une heureuse application. On voit par-là que les deux méthodes de traiter la colique des peintres , si diverses , & adoptées par des médecins différens , peuvent cependant être employées avec succès , mais en diverses circonstances de la maladie.



*PEUT-ON déterminer l'empoisonnement par les symptômes qui précèdent la mort , & par les altérations qu'on découvre par l'ouverture des corps ?*

O B S E R V A T I O N S.

M. MADISSON , Secrétaire d'ambassade d'Angleterre en France , jouissoit d'une assez bonne santé , lorsqu'il éprouva pour la première fois une colique qui fut suivie d'une jaunisse assez forte ; il négligea cet accident & continua de se livrer aux travaux du cabinet. Arrivé en France , il lui survint une nouvelle colique , mais plus forte que la précédente : je le vis dans cet état , & je m'assurai par le tact , que le siège principal de la douleur correspondoit à la partie du foie à laquelle la vésicule du fiel est adhérente. Je ne doutai pas que cette colique ne fût du genre de celles qu'on nomme *hépatiques* , elle céda facilement par l'usage des boissons légèrement apéritives & par les bains.

M. Madisson paroissoit jouir de la meilleure santé , lorsqu'il ressentit une douleur des plus violentes , vers le cartilage xiphoïde , laquelle se prolongeoit dans l'hypocondre droit ; des nausées

survinrent , lesquelles furent bientôt suivies de vomissemens , d'abord éloignés , mais qui se rapprochèrent au point d'être presque continus ; le malade rendoit par le vomissement tout ce qu'il venoit d'avalier , ses urines étoient rouges , enflammées & en très - petite quantité ; ses extrémités se refroidirent , s'engourdirent & s'enflèrent , sur-tout les veines qui parurent si gonflées sur le dos des pieds & des mains , qu'on les auroit cru variqueuses. M. Madisson eut des foiblesses effrayantes , sa langue devint sèche & noire , il eut une soif brûlante ; les bains , les boissons & les lavemens émolliens & rafraîchissans , deux saignées , quelques potions légèrement calmantes , ne furent d'aucune utilité ; les urines se supprimèrent , il y eut une vive tension dans le bas-ventre , le malade eut des angoisses & des foiblesses , & périt le troisième jour de cette horrible maladie.

Une mort si prompte & si violente fit beaucoup de bruit à Paris & à la Cour ; on crut que M. Madisson , qui étoit très-connu & généralement aimé , avoit été empoisonné ; la Police fit même beaucoup de recherches à ce sujet.

Le corps fut ouvert avec beaucoup de soin par M. *Magdonel* , en ma présence ; & M. *James* , médecin de l'ambassade d'Angleterre , très-

connu, M. *Chandon*, médecin-anatomiste très-zélé pour les progrès de cette science, & M. *Gauthier*, chirurgien de la Cour, Chevalier des Ordres du Roi, y étoient présens; ce dernier avoit été chargé de cette commission par M. de Vergennes, Ministre des affaires étrangères.

On trouva le bas-ventre très-gonflé & fort dur, il en sortit beaucoup d'air très-fétide à la première incision; l'épiploon étoit putréfié, livide & presque détruit.

Le foie étoit volumineux, & la vésicule du fiel qui étoit très-ample, contenoit beaucoup de bile noire & dans laquelle il y avoit plusieurs petites concrétions; ses parois étoient épaisses & couvertes de vaisseaux très-pleins de sang.

L'estomac étoit petit & rétréci dans son milieu; sa membrane interne étoit très-enflammée, & en quelques endroits détruite & corrodée, le contour du pylore gonflé, & son ouverture très-rétrécie.

L'intestin duodenum rouge & couvert de vaisseaux sanguins pleins de sang; sa membrane interne étoit en divers endroits détachée & rongée, de manière que l'intestin paroissoit percé, sans cependant qu'il y eût aucun épanchement au-dehors; cet intestin contenoit une humeur noire & fétide, ayant quelque ressem-

blance avec celle qui étoit contenue dans la vésicule du fiel & dans le canal cholédoque.

L'intestin jejunum étoit aussi très-enflammé, & même atteint de gangrène en quelques points, le reste du canal intestinal se ressentoit de cette inflammation.

Les autres viscères du bas-ventre parurent en bon état.

Autre observation du même genre. Le sieur *Caire*, qui avoit été mon instituteur, vint de Gaillac en Albigeois, à Paris, à l'âge d'environ cinquante ans. Il parut d'abord jouir de la meilleure santé, cependant il lui survint quelques légères coliques environ un an après son arrivée dans cette capitale; il devint jaune, fit quelques remèdes, & il paroissoit entièrement rétabli lorsqu'il éprouva une douleur affreuse vers la région épigastrique; des vomissemens horribles survinrent, il rendit par les selles une grande quantité de matières très-jaunes & ensuite très-noires & fétides; il tomba dans des syncopes fréquentes, il eut des convulsions, ses extrémités se refroidirent, & enfin son corps se couvrit d'une sueur froide qui fut celle de la mort.

A l'ouverture du corps, on trouva la vésicule du fiel pleine d'une bile noirâtre, le canal cholédoque, l'intestin duodenum & l'estomac

contenoient de la même matière ; le foie étoit enflammé vers son bord antérieur, l'estomac étoit très-rouge, & sa membrane interne détachée & corrodée en divers endroits ; les intestins grêles, & sur-tout le duodenum gangrénés & percés ; les gros intestins n'étoient pas exempts d'inflammation, sur-tout le colon ; les autres viscères étoient dans l'état naturel.

J'ai eu occasion d'assister à l'ouverture du corps d'une ouvrière en linge, qui mourut dans la rue de la Tixéranderie, presque tout-d'un-coup, & chez laquelle on trouva l'estomac gangréné & ouvert en deux endroits, avec un épanchement d'une bile verdâtre dans la cavité du bas-ventre.

On n'a pas manqué d'attribuer au poison, la mort des trois personnes dont il vient d'être fait mention ; & si je n'avois assuré que cette sorte d'accidens pouvoit être l'effet d'une maladie, on eût pu y donner une suite désagréable pour beaucoup d'honnêtes gens.

La mort de M. *Madisson* fit sur-tout beaucoup de bruit. M. le Noir, alors Lieutenant général de police, voulut connoître & le procès-verbal de l'ouverture & mon opinion particulière sur la cause de cette mort ; mais lui ayant cité divers exemples de mort aussi promptes, qui avoient

été précédées des mêmes accidens , & qui avoient donné lieu aux mêmes altérations dans l'estomac & dans les intestins , ce magistrat en rendit compte à M. de Vergennes , & on cessa les informations juridiques qu'on avoit commencées inutilement.

La bile peut acquérir dans quelques personnes un tel degré de causticité , qu'elle produit sur l'estomac & sur les intestins , l'effet du poison le plus âcre. Ce fait est prouvé par diverses observations rapportées par les auteurs , & entr'autres , par celle d'un jeune homme dont parle M. *Morgagni* (x) , qui mourut promptement des convulsions , après avoir été épuisé par des accès de fièvre tierce. A l'ouverture du corps , on trouva les intestins considérablement retirés vers le mésentère , leurs tuniques étoient endurcies & desséchées , il y avoit dans leur cavité & dans celle de l'estomac , beaucoup de bile très-verte ; on fit avec le scalpel enduit de cette bile , une légère piqûre à deux pigeons qui périrent bientôt dans des convulsions ; bien plus , ayant donné à un coq un petit morceau de pain imbu de cette bile , cet animal périt

---

(x) *De sed. & caus. morb. lib. IV, epist. LIX. art. 18.*

bientôt de la même manière que les pigeons.

On voit par-là combien la bile peut devenir caustique ; mais cette altération peut rarement avoir lieu sans des maladies qui se soient manifestées précédemment , sur-tout celles du foie. On a vu que M. *Madisson* & M. *Caire* avoient eu long-temps avant la mort des coliques & des jaunisses, qui dénotoient quelque affection particulière du foie ; & le jeune homme dont parle M. *Morgagni*, avoit eu des fièvres tierces qui sont ordinairement l'effet de quelque altération du foie ; dans ces cas la bile peut avoir acquis un tel degré de causticité, qu'enfin elle donne lieu à l'inflammation, & à l'excoriation de l'estomac & des intestins ; telle qu'elle auroit été occasionnée par les poisons corrosifs.

La même altération dans la bile, & celle de l'estomac & des intestins, a été observée dans des personnes qui avoient péri de fièvre maligne ; alors sans doute, il ne pouvoit pas y avoir de méprise, & l'on ne pouvoit inculper le poison en aucune manière ; mais dans des cas où l'on ne trouve aucune altération dans la bile ; ou même elle paroît dans l'état naturel par sa couleur, par sa consistance, & qu'elle n'a contracté aucun degré apparent de causticité ; bien plus,  
lors

lors même que la vésicule du fiel est vide , & que cependant alors l'estomac & les intestins sont corrodés & percés , ne doit-on pas en attribuer la cause à un poison corrosif quelconque ? non , sans doute , puisque diverses observations rapportées par des anatomistes du premier ordre (y), prouvent que ces altérations peuvent encore être l'effet d'un ulcère par un vice interne , qui peut produire le même désordre sur les premières voies , comme sur toutes les autres parties du corps , tant internes qu'externes.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire , c'est que la mort de certaines personnes qui avoient de pareilles érosions dans les entrailles , a été précédée de vomissemens & d'autres accidens aigus , survenus immédiatement après un repas , quoiqu'elles n'eussent point été empoisonnées (z).

Il est vrai que d'autres personnes qui sont mortes de pareilles érosions dans les entrailles par cause interne , n'ont point eu de vomissemens , comme cela est aussi arrivé à des per-

(y) Morgagni , *de sed. & causis morbor.* lib. IV, epist. LIX, art. 19. Lieutaud , *hist. anat. lib. I, obs. 114.*

(z) Voyez une observ. de Fab. de Hildun , rapportée par M. Lieutaud , lib. I, obs. 112 ; & par M. Morgagni , lib. IV, epist. LIX, art. 20.

sonnes vraiment empoisonnées, qui sont mortes dans des foiblesses & dans des lypotimies, sans éprouver aucuns vomissemens (a); ce qui prouve qu'on ne peut tirer de ce symptôme aucune induction positive ni négative d'empoisonnement.

On ne peut rien conclure de l'existence du poison par le lieu de l'estomac qui est enflammé & corrodé; quelques médecins ayant, sans raison, avancé que les poisons agissoient toujours sur le fond de ce viscère, près du pylore, au lieu que dans les autres cas l'affection de l'estomac avoit son siège dans tous les endroits de ce viscère indistinctement; les ouvertures des personnes mortes empoisonnées ont démontré des érosions de l'estomac vers le cardia, ou à la partie supérieure de ce viscère, sans que la partie inférieure fût affectée en aucune manière: ainsi l'on ne peut tirer aucune induction sur l'existence ou la non existence du poison, du lieu de l'estomac qu'on trouve affecté. Il est encore, au rapport de quelques écrivains célèbres, d'autres circonstances qui pourroient induire en erreur. *Baillou* cite l'exemple d'une personne qui étoit morte promp-

---

(a) Voyez cet ouvrage, ci-dessus, page 381.

ient après des vomissemens & des foibleſſes , on l'ouvrit & on trouva ſon eſtomac & ſes inteſtins parſémés de petites taches violettes , qui firent croire à quelques perſonnes , & même à des médecins , qu'elles étoient l'effet de quelque poiſon ; mais cette perſonne étoit morte au prélude de la rougeole : *Riolan* cite un fait ſemblable (*b*) ; d'autres médecins ont aſſuré que les mêmes altérations pouvoient avoir lieu dans les entrailles des perſonnes chez lesquelles la petite vérole n'avoit pas eu une libre éruption par la peau , mais ces aſſertions ne ſont nullement prouvées , on pourroit même douter du contraire (*c*) ; mais ce qu'il y a de bien certain c'eſt qu'en diverſes maladies inflammatoires & qui ont promptement enlevé les perſonnes qui en ont été atteintes , on a trouvé les premières voies enflammées en divers endroits plus ou moins étendus , ce qu'une imagination un peu prévenue eût facilement pu attribuer à du poiſon , quoiqu'il n'y en eût pas de traces. Tout cela

---

(*b*) Voyez *Morgagni* , loco citato.

(*c*) *M. Cotunni* , célèbre médecin de Naples , nie qu'il y ait jamais dans les entrailles aucun bouton de petite vérole. Voyez ſon *Traité de ſed. variolar.* Neap. in-8.<sup>o</sup> 1769.

prouve qu'on ne peut point connoître par les ouvertures des corps s'ils ont été empoisonnés ou non ; on ne le peut pas non plus d'après les symptômes qui ont précédé la mort , & ce n'est que lorsqu'on trouve le poison dans l'estomac & dans les intestins , & qu'on le reconnoît , de manière encore à ne pas s'y méprendre , qu'on doit conclure qu'il a été la cause des inflammations & des érosions qu'on y découvre ; il n'y a que cela de certain (d). On voit par-là combien nous devons être circonspects lorsque nous sommes consultés sur cette importante matière , & dans quelles erreurs sont tombés tant de médecins qui ont prononcé sur une matière aussi obscure , avec une assurance qui a plus d'une fois induit les juges dans des erreurs qui font frémir l'humanité.

---

(d) *Sed res certa erit ubi in ventriculo aut proximis intestinis venenum ipsum reperietur facile agnoscendum. De sed. & caus. morbor. lib. IV, epist. LIX, art. 10 & 20.*

